Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13623 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 15 NOVEMBRE 1988

Affrontement posthume au Pakistan

Pour la première fois depuis onze ans, les Pakistanais s'apprêtent à se rendre aux urnes pour de véritables élections. Ils doivent choisir, le 16 novembre, leurs nouveaux députés et, le 19, leurs représentants locaux. Ces élections avaient été promises par l'ancien président Zia Ul Haq, mort dans des circonstances dramatiques en août dernier.

C'est d'ailleurs le spectre de deux disparus qui aura hanté cette campagne, tout comme leur rivalité aura marqué dix ans de la vie politique pakistanaise. Bhutto contre Zia, c'est ainsi que les Pakistanais voient l'affrontement entre les héritiers de l'ancien dictateur qui envoya Bhutto à la potence et les partisans de sa fille Benazir, qui a repris le flambeau du Parti populaire, le PPP. Personnalité populaire et très médiatique, Benazir, âgée de trente-cinq ans, et qui vient de donner naissance à un fils, sillonne le pays en drainant des foules immenses, la semaine dernière à Karachi, dimanche à Lahore. Face à elle, une coalition conservatrice de plusieurs partis et ambitions hétéroclites unies par un passé commun et la crainte d'une défaite électorale.

Car, contrairement à ce qu'avait espéré le dictateur défunt, les jeux ne sont pas faits. La partie demeure incertaine entre Mme Bhutto et ses adversaires. Les manifestations de masse ne font pas nécessairement les victoires électorales, et la forte personnalité de Benazir — tout comme celle de son père — lui a donné autant d'ennemis que d'amis. Elle vient, en outre, de subir un revers judiciaire, dont les conséquences pourraient être déterminantes. La Cour suprême a en effet confirmé une décision gouvernementale limitant l'accès aux urnes aux titulaires de carte d'identité. Cette mesure risque d'empêcher de voter des millions de personnes, et notamment des femmes.

L'armée est en état d'alerte. Son nouveau « patron », le général Aslam Beg, vient de faire une tournée pour inspecter le déploiement des forces de l'ordre, en particulier à Karachi et à Hyderabad, où se sont déroulés en septembre dernier de sanglants affrontements inter-ethniques.

Les militaires, qui ne contrôlent plus le pouvoir d'aussi près que sous Zia, craignent que la victoire de l'un ou de l'autre camp ne dégénère en violences. Il ne fait guère de doute qu'ils préféreraient le maintien d'un « statu quo », dans lequel ils ont tout à gagner, à une victoire du PPP. Même si Benazir a mis en sourdine une partie de sa rhétorique électorale, en affirmant en particulier que, si elle était élue, elle poursuivrait la politique de soutien à la résistance afghane de Zia Ul Haq.

La campagne électorale ne s'est pas déroulée au niveau des idées, mais plutôt des personnalités, et même des attaques « ad hominem ». Elle semble avoir atteint le degré zéro du débat politique. L'essentiel du message de Benazir Bhutto consiste à se référer à l'héritage paternel. Celui de la coalition gouvernementale se limite à des attaques d'une violence extrême contre cette femme dont, affirme-t-elle, l'arrivée au pouvoir signifierait le retour à un Etat ingouvernable. Les électeurs trancheront, une fois n'est pas coutume.

M 0147 - 1115 0 - 4,50 F
3790147004500 11150

Les revendications du secteur public et la préparation des municipales

Le PS se demande comment sortir de la rigueur
Le PC tente d'exploiter l'agitation sociale

L'agitation sociale se poursuit dans divers services publics (lire page 48). Aux PTT, la situation reste confuse après l'intervention, en présence des forces de l'ordre, de cadres venus pour dégager les centres de tri bloqués par des camions. La CGT a appelé à une « riposte » (lire page 42).

Le PS, réuni à Epinay, s'est demandé comment sortir de la rigueur, tandis que le PC, qui s'est réuni à Nanterre, tente d'exploiter l'agitation.

En même temps qu'il appelle à la plus large union entre les partis de gauche en vue des élections municipales de mars 1989, le Parti communiste invite ses militants et ceux de la CGT à manifester contre le gouvernement socialiste.

Mais le premier secrétaire du PS et plusieurs dirigeants socialistes considèrent qu'il faut faire preuve d'imagination pour sortir de la politique de rigueur, laissant entendre que la « méthode Rocard » n'est pas adaptée pour faire face aux revendications

Le gouvernement donne l'impression de colmater les brèches de la paix sociale sans avoir de politique cohérente à opposer aux revendications. Prenant argument de la bonne santé relative de l'économie française, les salariés, en particulier ceux de l'Etat, exigent des augmentations de salaires et une amélioration de leurs conditions de travail, dont la satisfaction suppose une remise en question de la politique de rigueur menée par les gouvernemants successifs depuis 1983.

(Lire nos informations pages 8 et 10.)

La désignation du candidat socialiste à la mairie de Marseille

page 12

Les prix littéraires
Goncourt :
Erik Orsenna pour « l'Exposition coloniale »
Renaudot :
René Depestre pour « Hadriana dans tous mes rêves »
PAGE 32

Les tractations politiques à Jérusalem
Les deux principaux partis religieux choisissent de soutenir M. Shamir
PAGE 3

L'OLP et la reconnaissance d'Israël
La résolution 242 du Conseil de sécurité au cœur des débats du Conseil national palestinien à Alger
PAGE 3

Le dollar sous haute surveillance
Forte intervention japonaise
PAGE 29

Un entretien avec John McEnroe
« Le tennis va redevenir un sport excitant »
PAGE 17

« Penser le chômage »
Un article de Daniel Sibony.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 48

Les contraceptifs à nouveau condamnés

L'Eglise s'obstine

« Aucune considération personnelle ou sociale » n'autorise l'emploi de contraceptifs, a déclaré Jean-Paul II, samedi 12 novembre, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique « Humanae vitae ». C'était une claire allusion aux campagnes en faveur des préservatifs pour lutter contre le SIDA.

par Robert Solé

Jusqu'à présent, l'attitude de l'Eglise catholique à propos de la contraception était irréaliste. Depuis que l'épidémie de SIDA a pris les proportions que l'on sait, cette attitude devient incompréhensible, pour ne pas dire dangereuse.

Rome n'a pas varié d'un pouce depuis la fameuse encyclique *Humanea vitae* de Paul VI. Sa thèse se fonde sur un principe clair : la vie est sacrée, il n'appartient donc pas à l'homme d'en disposer. D'où la condamnation sans réserves de l'avortement. D'où aussi — mais c'est déjà moins clair — l'opposition à toute méthode « *artificielle* » de contraception (préservatif, pilule, diaphragme ou stérilet). Pour un couple catholique qui ne désire pas procréer, seule la continence périodique, basée sur la connaissance du cycle de l'ovulation est autorisée.

Est-il besoin de souligner que l'Eglise n'a pas été entendue ? On le constate notamment en France, pays de tradition catholique, où 80 % de la population est baptisée. Le dernier rapport de l'Institut national d'études démographiques (*le Monde* du 27 octobre) indique que 2 à 3 % seulement des femmes âgées de dix-huit à quarante-neuf ans recourent à l'abstinence périodique, alors que 76 % utilisent la pilule ou le stérilet.

(Lire la suite page 14.)

Commandos violents de Lille à Nice

Skinheads, les rues de la haine

Une dizaine de personnes ont été blessées, samedi 12 novembre à Nice, dans le quartier du port, par une bande de skinheads, qui s'en sont notamment pris à des jeunes rockers et à un clochard. Deux personnes ont également été blessées à Paris. Depuis le début de l'année, les « skins » ont multiplié les raids, le plus souvent racistes. A Lille, au début du mois d'octobre, une autre bande avait tué un jeune toxicomane. Sans raison apparente.

LILLE
de notre envoyé spécial

Pour une fois, le premier week-end d'octobre, « Neurone » aurait pu oublier un peu sa guerre. Après tout, il venait à Lille fêter à la fois son anniversaire et la naissance de sa fille Ingrid. A Lille, parmi ses copains « skins », sa seule famille. Depuis que ses parents l'ont renié, il vit chez sa grand-mère, à Issy-les-Moulineaux, dans la banlieue de Paris, et est indésirable chez sa « neuronette », la mère d'Ingrid, que ses propres parents n'ont gardée sous leur toit qu'en raison de la naissance de la petite fille.

Mais être « skin », c'est faire la guerre, et on ne fait pas guerre à mi-temps. A dix-neuf ans, Christophe Lhorte, dit Neurone, est déjà un ancien combattant : deux condamnations à Pontoise, une à Châteauroux, pour diverses rixes et ratonnades, et une tentative de suicide à la maison d'arrêt de Pontoise, en se tailladant avec un couteau le cou et le bras droit. Alors, quand il a décidé d'aller passer le week-end dans le Nord, Neurone a enfilé deux bombers (blousons) l'un sur l'autre, car cela protège plus efficacement contre les coups de couteau, et prendre le train est toujours une aventure où l'on risque de rencontrer les ennemis : « punks », « beurs » ou « nègres ».

Les skinheads aiment la nuit, les trains, les gares et leurs environs et aussi les rues piétonnières des centres-villes, parce qu'ils y trouvent leurs proies favorites : drogués, clochards et paumés du samedi soir. Les « skinheads » font la guerre à chaque instant, mais surtout quand les packs de bière et la musique de Légion 88 ou de Brutal Combat leur « *ont donné la haine* ». Comme les scouts, ils sont toujours prêts.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 14.)

De "Désordres" surgit Nadine Diamant. Prix du Premier Roman 1988.

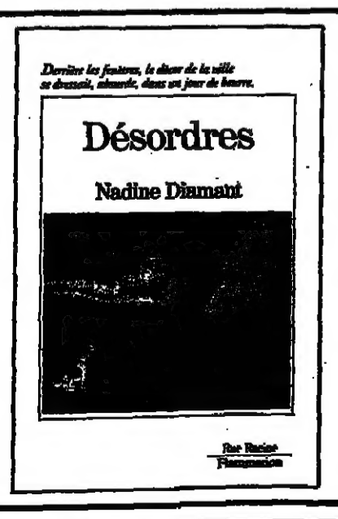

Rue Racine
Flammarion

Le rapport de M. Bloch-Lainé

Financer le logement

Le rapport Bloch-Lainé sur le financement de l'accession aidée à la propriété est rendu public. Il propose la suppression de l'aide à la pierre, et suggère que l'aide personnalisée au logement, si coûteuse pour le budget de l'Etat, soit consacrée uniquement au locatif. Une prime, plafonnée à 80 000 F (aide personnelle capitalisée) assortie d'un « prêt primé » et d'une aide personnelle mensuelle réduite, devrait, selon le rapport, remplacer l'ancien système. Le prêt primé serait distribué par les banques et les organismes spécialisés, après signature d'une convention avec l'Etat, portant sur le taux plafond et sur la création d'un fonds de garantie. Il reste au gouvernement à apprécier ces propositions et à annoncer ses décisions.

PAGE 28

Le Monde ÉCONOMIE

- Le nucléaire en Asie
- La Chine investit à Hongkong
- L'allocation de formation-reclassement
- La chronique de Paul Fabra

Pages 23 à 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

BONHEURS

Les rendez-vous spirituels

par ALBERT MEMMI

MANES SPERBER, l'écrivain franco-viennois, m'a confié que, dans sa jeunesse, il avait obtenu de certains aînés qu'il admirait la permission de leur téléphoner, à heure et jour fixes, pour bavarder avec eux. De ces rendez-vous spirituels, où la présence charnelle n'avait guère de place, il tirait grand profit.

Plus on avance en âge, plus il serait difficile sans ridicule d'organiser de telles rencontres, on ne peut, toute sa vie, demeurer un disciple. Heureusement, elles ne sont plus nécessaires : il suffit de savoir écouter ; on y découvre en outre que l'on peut toujours apprendre quelque chose de quelqu'un.

François Ier eut le bonheur d'avoir à sa cour Léonard de Vinci, Catherine II, Voltaire, Mme d'Epinay offrit asile à Jean-Jacques Rousseau. C'était un merveilleux privilège qui n'appartenait qu'aux puissants.

Si nous le désirions vraiment, nous pourrions nous sustenter de cette manne céleste qui tombe sans cesse autour de nous : pour quelques francs, nous disposons de tout l'œuvre des grands écrivains, le disque nous restitue une musique plus pure que dans les auditoriums.

Je m'enrichis toujours à écouter mes invités. Ils parlent d'autant plus volontiers qu'ils sont détendus, hors de chez eux, et, pour un moment, non tenus par leurs rôles professionnels.

Un médecin confie avec naturel ce qu'il ne peut dire à ses patients, qui exigent de lui une constante assurance. Un avocat raconte plaisamment le dessous des affaires et nous apprend davantage sur les réalités de la vie qu'un manuel de droit ou de morale. Pour tirer le meilleur d'un hôte, il faut le mettre sur sa profession, les maîtresses de maison le savent bien.

∴

Il s'agit là encore, direz-vous, de grands techniciens ; s'ils consentent à partager leur savoir, nul doute qu'ils nous instruisent. Mais chacun, quel que soit son rang, peut délivrer sa leçon particulière.

Interrogez, regardez travailler un serrurier, un cordonnier : ils ouvriront pour vous des perspectives nouvelles sur le fer, sur le cuir, sur la vie. Sans compter le délicat plaisir de découvrir la sûreté d'un coup d'œil, la précision d'une main, qui sont à la base de l'éthique artisanale. C'est dans les échoppes que j'ai appris le respect de mon propre métier.

Par quelque côté enfin, tout rendez-vous est spirituel. Si l'on ne doit pas demeurer toute sa vie un disciple, on peut toujours se trouver des maîtres.

∴

Et le maître, lui, qu'y gagne-t-il ? Je suis sûr que ces hommes illustres qui autorisaient le jeune Sperber à leur téléphoner y trouvaient leur compte. Pourvoyant à son avide admiration, ils semaient leur savoir ; se confrontant à cette jeune vie, ils prolongeaient la leur. En faisant de Socrate le personnage central de ses dialogues, Platon a rendu à son maître plus qu'il n'en a reçu.

SOCIÉTÉ

Penser le chômage...

par DANIEL SIBONY (*)

C'EST lors d'une recherche sur les perversions et les malaises du lien social que me sont venues ces remarques sur le « chômage ».

Le chômage. L'idée courante et officielle en est très simple : l'espace social actif manque de « places » ; il y a des gens en excédent et les trous manquent où les caser ; quand il y a des trous vides, c'est que les gens ne sont pas assez « formés » pour aller s'y placer ; en somme, il faut créer des trous, former des gens, les y placer, les y replacer quand il en sont éjectés... Ça fait beaucoup ; il est vrai que ça occupe ceux qui s'occupent des chômeurs, mais le résultat est plutôt mince. Le grand trou déborde, celui où le travail c'est d'être chômeur. L'entreprise Chômage est celle qui emploie le plus de monde ; assez bien autogérée autour du vide qu'elle produit.

Or, curieusement, la pléthore de chômeurs n'a pas baissé le prix de la force de travail, ni sa valeur. Du coup, ou bien la loi de l'offre et de la demande (selon laquelle plus il y en a et moins ça vaut) perd de sa force quand il s'agit du travail ; ou bien on n'est pas dans une logique d'offre et de demande, de trous manquants et de corps en trop.

Alors une étrange évidence se profile à l'horizon : le chômage n'est pas dû à un manque de travail ; les choses à faire, il y en a, et des gens qui pourraient les faire, mais la rencontre entre eux ne se fait pas, ou quand elle se fait elle ne tient pas. Mais cette évidence un peu simple est vite brouillée par des préjugés hâtifs : *« Je vous l'avais dit ! ils veulent être pris en charge par l'Etat bonne mère... Ils ne veulent pas travailler... »*

Le modèle de la rencontre

Veulent-ils ? Peuvent-ils ? Peuvent-ils vouloir ? C'est plus complexe. Et, peut-être pour mieux y voir, déplaçons la scène, considérons un autre modèle, plus dépouillé et plus radical : la rencontre entre hommes et femmes ; là le « travail » consisterait à faire couple, à vivre « ensemble » ou en famille (un sacré boulot). Dans ce cas de figure, la question du nombre d'emplois est réglée : il y a autant d'hommes seuls que de femmes seules ou à peu près ; vous pouvez l'observer lors d'une soirée, même quand aucune marieuse n'a fait ses plans de rencontre. Car, soit dit en passant, les agences matrimoniales, ultra-modernes ou désuètes, sont des agences d'emploi, des ANPE pour le travail de faire attelage.

Eh bien, vous remarquez que, malgré les rencontres ou grâce à elles, c'est à peu près le même nombre qui sous ce rapport se retrouve au « chômage » ; même nombre d'offres, même nombre de demandes (en l'occurrence, demande et offre sont identiques, interchangeables, comme pour le travail d'ailleurs : une demande est aussi une offre... Et les chômeurs sont ceux que le « travail » n'a pas remarqués malgré l'offre qu'ils lui font). Alors, pour les couples, quel esprit cocasse nous dira qu'il y a là manque de « formation », et proposera des cours de « rencontre » ? Des stages intensifs ? D'ailleurs lesdites agences, renforcées d'ordinateurs, organisent la rencontre, font le rapport entre les deux manques, mais elles butent dès que ce n'est plus l'ajustage entre les vis et les écrous. C'est que la « formation » pour la vie, on n'en connaît pas le programme...

Rapport au travail...

Une remarque s'ensuit : si on ne fait pas la rencontre qu'on prétend désirer faire c'est qu'on a en soi une inertie psychique qui rend difficile de bouger, de bouger les choses, et qui fait que cette rencontre ne trouve pas place en nous – donc pas place dans le monde. Quand on est lové sur soi mentalement, plein de son vide ou de sa détresse, on n'est capable que d'un seul lien, le lien à soi, enroulé sur soi jusqu'à l'étouffement. Quand d'autres vous voient dans cet état, ils peuvent vous trouver gonflé, inaccessible... ils ne voient pas que vous êtes surtout tranquillement désespéré.

Mais revenons à la rencontre dont l'objet est le travail. Bien sûr elle exige une mobilité, un éveil, un mouvement d'ouverture, tant du côté de ceux qui cherchent ce qu'ils pourraient faire que du côté des choses à faire, qui elles aussi s'impatientent de trouver preneur, de trouver à qui « parler ». (Trop d'œuvres qui attendent, c'est trop de souffrance pour le monde.) Mais qu'est-ce qui empêche cette mobilité ? Cette ouverture de soi au monde et du monde à lui-même ? Est-ce seulement du côté des entreprises – du côté des choses à faire – la peur de charges trop lourdes ? Est-ce seulement du côté des chercheurs d'emploi le manque de formation ? Curieusement, les grandes réformes anti-chômage ne visent qu'à rendre moins coûteux aux entreprises de faire des « trous », et moins pénible aux chômeurs de venir s'y mettre...

Or le malaise est plus profond, plus intéressant aussi. Le chômage est l'occasion majeure d'interroger le rapport au travail ; il est lui-même cette interrogation inouïe, mal entendue, et qui s'enfle à mesure qu'on y est sourd et qu'on prend devant elle des airs graves et affligés : ah! la plaie... Et on est prêt à la couvrir de n'importe quel cataplasme. A la rigueur on cerne le mal, on l'étudie, mais on ne veut surtout pas voir ce qu'il signale ailleurs qu'en lui-même, loin, là-bas, du côté de ceux qui travaillent.

Il indique par exemple que ceux qui travaillent se remuent, font des choses, des gestes, mais que l'essentiel de leur être est souvent au chômage ; des pans entiers de leur être sont inertes ou le deviennent ; d'énormes ressources sont en eux (on « redécouvre » aujourd'hui le poids des « ressources humaines », des potentiels – bravo, – mais tout ce qu'on sait en dire c'est que ça existe...), ces ressources immenses qui dorment, qui rêvent ou qui cauchemardent, qui bouillonnent sans issue ; et ça énerve les gens, ils sentent bien cette non-vie enkystée menacer de gagner leur être, ça les rend malades. Pourtant il y a le sport, « les activités » (après les passivités...), il y a les loisirs (énorme boulot, les loisirs), il y a les calmants, les excitants, la télé (Dieu sait le mal qu'on se donne pour l'alléger...), eh bien! ça ne suffit pas ; trop d'énergie pour des soupapes aussi petites ; ça résiste ; a la vie dure. De ce point de vue, le chômage officiel, le chômage qualifié n'est que la partie visible d'une énorme masse de forces inactives, en jachère, dont l'essentiel, invisible, est un chômage inqualifiable.

Les chômeurs en titre seraient ceux que le hasard, les circonstances – certaines « aptitudes » aussi – ont amené à se qualifier : à faire reconnaître que c'est le tout de leur personne qui est au chômage, et pas seulement la moitié ou les trois quarts comme c'est le cas pour les autres, ceux qui travaillent et qui sentent en eux l'appel à chercher quoi faire d'autre, à chercher tout court, et qui sentent qu'à y être sourds ils sont aussi « irresponsables » que les autres. Car « irresponsable » signifie surtout, non pas qu'on veuille être materné, mais qu'il n'y a plus de répondant, que ça ne répond plus en nous (ça a raccroché, ou c'est toujours occupé). Etre irresponsable c'est être tout seul, en soi, lié seulement à soi. Répondre c'est pouvoir avoir un partenaire ; ça vient de *spondere*, qui veut dire... épouser.

« Maladie du lien »

Cela nous ramène à ce que j'appelle « la maladie du lien » : le mal qu'on a à supporter des liens mouvants qui ne vous tiennent qu'en partie, et le désir ou le fantasme d'un lien qui tienne absolument. On le trouve dans les drogues et les sectes, ce lien total qui vous fixe et vous épargne l'angoisse de n'être pas assez « tenu » ou maintenu. Car, selon moi, la drogue est recherchée pour le lien qu'elle procure, pour l'addiction qu'elle impose, pour l'accrochage dont ensuite on se plaint comme esclave traînant ses chaînes et qui serait affolé à l'idée de les perdre. (Quand Marx a dit des prolétaires qu'*« ils n'ont à perdre que leurs chaînes »*, il n'a pas vu que c'est pour ça qu'ils peuvent y tenir ; il arrive même qu'ils les échangent, après une grande révolution – prolétarienne, – contre des chaînes un peu plus grosses.)

Donc la drogue ou ses variantes se présentent comme le vrai lien ; on peut se droguer à n'importe quoi pourvu que ça crée le lien automatique. C'est dire, bien sûr, qu'on peut se droguer au travail, même si le flash n'est pas toujours rayonnant. Eh bien, certains chômeurs sont en quête d'un lien qui les tienne, qui tienne tout seul, qui réponde pour eux et les laisse libres de rêver à d'autres liens, d'en essayer puis d'y revenir puisque le « vrai » lien n'existe pas sauf dans la drogue. Et certains trouvent ce lien unique, de soi à soi, précisément dans le chômage : le lien diversifié au monde que pourrait produire le travail se trouve ici réduit à un point. C'est morbide ? Mais le travail où l'être chôme pour l'essentiel l'est presque autant.

Le chômage est donc une forme de la question du lien, de l'être en manque de lien (et n'être lié qu'à soi c'est la déprime) ; ou c'est le lien qui ne « prend » pas, comme pour ces jeunes sans emploi qui n'ont jamais trouvé à quoi se plier pour déplier leurs potentiels, pour les déployer. Du reste, s'employer c'est à la lettre s'impliquer, se plier ; se mettre sous pli avec espoir de se déplier si la lettre arrive à bonne destination. Les experts, eux, tentent de résoudre cette quadrature : comment se sentir impliqué quand on ne l'est pas ? Leur idéal de plénitude, de plein emploi, c'est l'idéal angoissant où chaque trou a fait son plein. Or on l'a vu même dans ces cas c'est du travail souvent creux ou à vide.

Est-ce l'effet de la technique ou de la division des tâches si un travail en général n'occupe qu'une part infime de vos ressources, même s'il dévore d'un coup de dent tout votre temps (en demandant même des suppléments) ? Je ne le crois pas, bien qu'il y ait de ça. La cause en est plutôt dans les fantasmes de maîtrise qui passent à l'acte : un peu partout dans le social, il y a de plus en plus de gens qui crèvent d'angoisse à l'idée de ne pas tout maîtriser, de ne pas savoir ce que chacun fait dans le détail, de A à Z. Alors ils préfèrent lui rétrécir l'alphabet, lui appauvrir le langage, plutôt que de le laisser dire des choses qui leur échappent ou de le laisser entreprendre en dehors de leurs limites.

Or, quoi qu'on fasse pour tout cadrer, ça fuit de toutes parts ; et le travail, pour ceux qui ont à le faire, pose autant de problèmes que le chômage ; il pose peut-être les mêmes problèmes. Du reste, chômage et travail sont d'autres points de contact ; par exemple ce cercle vicieux (typique des questions mal posées) où on renonce à entreprendre et à créer des tâches... faute de gens assez formés pour les remplir. Et ce fait massif que, malgré des millions de chômeurs, il est plus diffile qu'autrefois de « trouver quelqu'un » pour faire un travail, souvent urgent, alors que bien des chômeurs seraient vite en mesure de le faire si... Si quoi ? Si on leur collait un tiers sur le dos pour les fixer ? Pour leur donner lieu dans ce travail ? Un tiers qui les lie et qui les enchaîne (en douce bien sûr...) ?

Là encore la liberté est ressentie comme un danger de déchaînement. Et c'est parfois ceux qui travaillent qui exigent eux-mêmes ce gardien sur leur dos, puisqu'en son absence il n'y a plus... de responsable. Chacun sait que ce qu'on paie c'est moins le travail que le fait d'en répondre. Eh bien, les chômeurs sont ceux qu'on ne questionne même plus.

Du coup, entre ceux qu'on ne questionne plus, et ceux qui travaillent et ceux chez qui ça ne répond plus, il y a peut-être... place pour penser ou repenser l'essentiel, notamment ce qu'il en est de « trouver sa place » dans la vie, et de certains déplacements que cela exige.

(*) Psychanalyste.

Au courrier du Monde

CIRCULATION

Panthères grises

J'en appelle aux retraités qui aiment Paris et leurs petits-enfants. La « bagnole » envahit la capitale, ses trottoirs et ses passages protégés. Les vireurs à droite renversent les piétons prioritaires qui osent encore traverser. L'hyper-circulation gêne ceux qui ont vraiment besoin de la voie publique pour leur profession : ambulanciers, médecins, pompiers, chauffeurs de laboratoire, représentants, policiers. Devant l'inertie des pouvoirs publics (où sont les sites propres prétendument réservés aux bus et les couloirs de courtoisie pour cyclistes ?), nous les « anciens », capables de nous battre encore pour de bonnes causes, réunissons-nous. Mettons en commun notre expérience, nos idées. Présentons-les aux candidats à l'occasion des prochaines élections municipales. Publions-les dans la presse. Faisons, en somme, parler le bon sens, puisque nos dirigeants semblent en être privés. Nous serions les Panthères grises de Paris.

GEORGES RICQ
(Paris).

HORREURS

Arc de triomphe

« Quelle horreur! Quel style rapporté! C'est peu de dire que cela jure... C'est un chef-d'œuvre de nanisme mastoc, de pompier esthétoc. Et même pas dans l'alignement... De grâce, on doit pouvoir encore démonter ça et le recaser d'urgence dans un coin à l'écart.

– Vraiment, vous êtes dur. Cette pyramide...

– Mais non, pas la pyramide! Je veux parler du machin qu'on appelle arc de triomphe du Carrousel et qui trône dans cette perspective rendue magnifique comme un buffet Henri II-Lévitan de guingois dans la galerie des Glaces. »

JEAN-PIERRE AUDIGIER
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

BADMQ 88

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Le droit de réussir, c'est pouvoir disposer facilement de tous les exposés synthétiques sur tous les sujets d'examen. Indispensables pour comprendre vite et retenir longtemps, les 80 mémentos Dalloz abordent toutes les questions juridiques et économiques que doit connaître l'étudiant aujourd'hui.
Mémento de droit civil. Introduction générale au droit. Patrick Courbe.

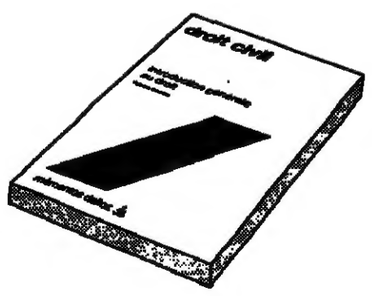

Art. 2. Réussir en juin

80 MÉMENTOS DALLOZ ● LE DROIT DE RÉUSSIR

Pour trancher le débat sur la reconnaissance d'Israël

L'OLP va renoncer au sacro-saint principe du consensus

ALGER
de notre envoyée spéciale

La résolution 242, votée par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1967, est plus que jamais au cœur des débats du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) qui a ouvert ses travaux samedi 12 novembre à Alger. Acceptée par M. Yasser Arafat à de multiples reprises dans le cadre *« de toutes les résolutions de l'ONU »*, où comme il l'avait dit à Strasbourg, assorti *« de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien »*, cette résolution, qui reconnaît le droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues ne mentionne en revanche le problème palestinien que sous son aspect humanitaire, suscite encore beaucoup de réticences dans les rangs de l'OLP.

Pour trancher ce débat jugé aujourd'hui fondamental par M. Yasser Arafat et son mouvement, le Fath, la centrale palestinienne va, pratiquement pour la première fois de son histoire, transgresser la sacro-sainte règle du consensus qui a si longtemps entravé sa marche. C'est en effet par un vote en séance plénière que devrait se régler la question de savoir si l'OLP accepte, comme le demandent toutes les parties prenantes au processus de paix, que la conférence internationale se réunisse sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU assorties de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien, dont celui à l'autodétermination.

L'issue du vote ne fait cependant aucun doute dans la mesure où le Fath, majoritaire au sein de l'OLP, est favorable à cette formule.

M. Arafat avait d'ailleurs réuni dans la nuit de samedi à dimanche tous les cadres de son mouvement pour resserrer ses propres rangs et exiger de ses proches une unité totale. Certains, au sein même du Fath, s'opposaient toujours à l'acceptation de cette résolution, qui n'était accompagnée jusqu'à maintenant d'aucune contrepartie politique. Le chef du Fath aurait fait valoir qu'il était indispensable d'avancer vers le processus de paix sous peine de voir brisé, dans le sang et la quasi-indifférence, le soulèvement dans les territoires occupés (Intifada). Un programme réaliste, aurait-il notamment dit, rendra plus difficile pour Israël une répression aveugle.

M. Arafat entend profiter au maximum de l'évolution de l'opinion internationale suscitée par l'Intifada. Dans son discours d'ouverture du CNP, le chef de l'OLP a lancé publiquement un appel au président élu des Etats-Unis, M. George Bush, pour l'exhorter à une politique qui soit de façon moins partiale en faveur d'Israël. Dimanche soir, le porte-parole de la centrale palestinienne a ajouté que l'OLP allait demander aux Etats-Unis de renoncer à *« l'amendement Kissinger »*, qui interdit tout contact officiel entre Washington et l'OLP tant que celle-ci n'aura pas reconnu sans détour le droit à l'existence d'Israël et renoncé au terrorisme et à la violence.

Si les Etats-Unis sont directement interpellés par l'OLP, l'Union soviétique, elle, est intervenue quelques heures avant l'ouverture des travaux. M. Arafat a, en effet, reçu deux émissaires soviétiques venus lui recommander une dernière fois, mais sans succès, de renoncer à la déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, afin – c'est la thèse de Moscou – de ne pas compliquer les choses, en particulier vis-à-vis des Etats-Unis, qui ont d'ores et déjà déclaré cet acte nul et non avenu. Les Soviétiques avaient aussi rappelé l'insistance de Moscou de voir l'OLP inscrire dans sa déclaration politique son acceptation de la résolution 242.

M. Arafat et ses proches, forts de l'appui dont ils bénéficient au sein des territoires occupés, dans la majorité des pays arabes, et qui ont multiplié ces derniers temps les contacts diplomatiques tous azimuts, ne craignent donc pas de dire officiellement aujourd'hui : *« Il y aura désormais une majorité et une minorité. »*

L'opposition à la résolution 242

Si l'opposition à l'acceptation des résolutions 242 et 338 demeure vive au sein des petites organisations affiliées à l'OLP, notamment le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) de M. Georges Habache, elle ne provoquera pas de cassure dans la centrale palestinienne. *« Je ne ferai pas ce cadeau à Israël ou aux réactionnaires arabes ; qu'ils ne rêvent pas »*, nous a ainsi déclaré M. Habache.

Le chef du FPLP justifie son opposition à toute mention de la résolution 242 en déclarant : *« Celle-ci ne nous donnera pas nos droits. J'accepterais éventuellement qu'on la mentionne avec toutes les résolutions de l'ONU si j'étais sûr que la conférence internationale se tienne dans un mois. Mais nous ne sommes pas prêts à ces concessions gratuites. »*

« Au début du soulèvement, poursuit M. Habache, *tout le monde demandait à Israël de trouver une solution à l'occupation et à la question palestinienne. Israël était au pied du mur et les Etats-Unis aussi, pour leur soutien inconditionnel. Aujourd'hui, on cherche à renverser la vapeur et à mettre la pression sur l'OLP, en lui demandant de faire tous les pas. Il y a d'autres résolutions qui reconnaissent nos droits, comme la 3236 ou la 194 sur le droit au retour ; pourquoi devrions-nous y renoncer en abordant la conférence internationale uniquement sur la base de la 242 ? »*.

Sans doute en raison de l'enjeu – décisif pour l'OLP, – les parlementaires palestiniens sont entrés très vite dans le vif du sujet. Dès la séance d'ouverture, M. Arafat avait donné le ton en proclamant : *« L'OLP tient la pierre et le fusil d'une main et de l'autre le rameau d'olivier pour la paix, qui n'est pas celle des terroristes, mais la paix des Palestiniens. »*

Rendant un hommage ému à son *« compagnon d'armes »*, Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, abattu par un commando israélien à Tunis, le 16 avril dernier, M. Arafat avait déclaré : *« En assassinant Abou Jihad, ils ont voulu tuer l'Intifada. Mais c'est la destinée de ceux qui luttent : à chaque héros qui tombe, d'autres se lèvent pour lui succéder. »* L'assistance avait d'ailleurs longuement applaudi, debout, la femme d'Abou Jihad, membre du CNP, à son arrivée. Autres participants de marque : les trente-deux Palestiniens expulsés par Israël en 1988, qui ont fait leur entrée dans une salle ornée de slogans sur le soulèvement, au son de chants nationalistes.

C'est seulement mardi, après le vote sur la déclaration politique, que M. Arafat devrait proclamer solennellement la création de l'Etat palestinien. La résolution 181 de l'ONU sera mentionnée dans l'explication de cette déclaration, mais ne la fondera pas juridiquement.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Un Palestinien tué en Cisjordanie.** – Un Palestinien a été tué et sept autres au moins ont été blessés par l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza, dimanche 13 novembre, alors que les territoires occupés sont placés sous un régime de haute sécurité à l'occasion de la réunion à Alger du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). – *(AFP.)*

Un fiasco médiatique

Si l'Algérie est incontestablement une terre d'accueil pour les Palestiniens, qui lui ont rendu un vibrant hommage lors de la séance d'ouverture du CNP, il n'en est pas de même pour les médias.

Alors qu'environ cinq à six cents journalistes ont débarqué à Alger pour couvrir ces assises, quasiment rien n'a été prévu pour eux. Dirigés vers des complexes hôteliers du bord de mer dépourvus de tout moyen de communication internationale, sans parler du minimum de services requis dans des établissements censés accueillir des clients, les plus chanceux d'entre eux ont dû déménager pour se rabattre sur les hôtels d'Alger, de prime abord pratiquement interdits à la presse.

Le centre de presse, installé au Club des Pins, où se déroule la réunion, manque lui aussi de moyens de télécommunications. Il faut attendre une heure environ pour obtenir un appel à l'étranger, les télex sont défectueux, le système de télécopie en panne, et les autorités, débordées, se renvoient mutuellement la responsabilité de ce que certains reconnaissent en privé être un fiasco. A cela s'ajoutent des services de sécurité dépourvus de la moindre initiative, dont les ordres et les contre-ordres tombent sans aucune explication ni aucun discernement. L'heure de l'Algérie nouvelle n'a décidément pas encore sonné pour les médias étrangers.

Fr. Ch.

LIBAN

Un commando palestinien s'attaque à des « casques bleus » finlandais

Un commando palestinien a occupé pendant dix-neuf heures un poste d'observation des casques bleus déployés au Liban sud, et un ouvrier libanais a été tué avant que le dernier membre du commando ne soit maîtrisé. Cinq combattants – dont une jeune fille de 18 ans – armés de grenades et de fusils d'assaut Kalachnikov – avaient fait irruption, samedi 12 novembre, dans une position du contingent finlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), située à cinq kilomètres de la frontière israélienne, dans la « zone de sécurité » contrôlée par l'Etat hébreu au Liban sud. Cinq casques bleus finlandais, qui ont été aussitôt désarmés par le commando, et deux ouvriers libanais, se trouvaient alors à l'intérieur du poste.

Après plusieurs heures de négociations menées par les officiers finlandais de la FINUL, les membres du commando se sont rendus en plusieurs fois. Ils ont été transférés hors de la « zone de sécurité », avant d'être remis au responsable du service de sécurité de la milice chiite pro-syrienne Amal, qui contrôle la région.

Le commando, selon des sources proches des services de sécurité au Liban sud, s'était égaré alors qu'il allait attaquer des positions israéliennes dans la « zone de sécurité » ou dans le nord d'Israël et voulait obtenir l'aide de la FINUL pour regagner Saïda. Devant le refus des casques bleus, les Palestiniens avaient alors pris le contrôle de la position des soldats finlandais. – *(AFP.)*

Les négociations Iran-Irak

Pas d'accord sur les prisonniers

La troisième phase des négociations irako-iraniennes s'est achevée le 11 novembre au Palais des nations de Genève sans que les problèmes essentiels, tels que le retrait des forces jusqu'aux frontières et la question du Chatt-al-Arab, aient reçu un début de règlement.

En dépit de l'ambiance *« constructive et sobre, c'est-à-dire positive »*, qui a présidé, selon le porte-parole de l'ONU, Jan Eliasson, aux réunions irako-iraniennes, les deux parties campent sur leurs positions. L'Irak souhaite que priorité soit accordée au problème des prisonniers, tandis que l'Iran, dont les prisonniers sont nettement moins nombreux, désire que la résolution 598 du Conseil de sécurité soit appliquée suivant l'ordre de ses paragraphes. Or la libération et le retour des prisonniers représentent le troisième chapitre seulement de ce texte. Irak et Iran violent donc impudemment l'article 118 de la troisième convention de Genève selon lequel *« les prisonniers de guerre seront libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives »*. – *(Corresp.)*

Le chef du Likoud chargé de former le gouvernement à Jérusalem

Les deux principaux partis religieux ont choisi de soutenir M. Shamir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jusqu'au dernier moment, les *« sages »* auront fait traîner le suspense. Réunis tard dans la soirée du dimanche 13 novembre, ils *« délibéraient »*, tandis que le président de l'Etat, M. Haïm Herzog, attendait, tout comme MM. Itzhak Shamir et Shimon Pérès, dont le sort politique dépendait de deux aréopages de rabbins. Car, au terme de treize jours de tractations et d'hésitations, les partis religieux ultra-orthodoxes, sortis renforcés du scrutin du 1er novembre, devaient enfin se prononcer sur le candidat qui allait avoir l'immense faveur de leur soutien – et pouvoir ainsi tenter de former le gouvernement.

Incapables de former seuls une majorité parlementaire, les grands partis – le Likoud de M. Shamir, les travaillistes de M. Pérès – avaient fait de leur mieux pour satisfaire les rabbins. Les caméras étaient là pour donner au journal télévisé du soir de précieux instantanés sur ces réunions de quelques personnalités religieuses auxquelles était suspendu l'avenir politique immédiat du pays.

Le *« conseil des sages de la Torah »*, qui constitue la direction du parti Shas (six députés), était réuni, à Bnei-Brak, près de tel-Aviv ; le *« conseil des sages »* de l'Agoudat Israël (cinq députés) tenait séance à Jérusalem. Dans l'un et l'autre cas, une dizaine de vénérables rabbins, barbe blanche et redingote noire, s'étaient installés autour d'une table pour peser le pour et le contre d'un gouvernement Shamir ou d'un gouvernement Pérès.

Les *« sages »* ont longtemps devisé. Puis, en fin de soirée, la nouvelle est tombée, interrompant le cours du journal télévisé : ils donnaient une chance à M. Shamir et recommandaient au président Herzog qu'il confie au chef du Likoud le soin de former le prochain gouvernement.

Vingt mille personnes dans la rue

L'affaire n'a pas été facile. Il a sans doute fallu que M. Shamir promette beaucoup pour s'attacher ainsi le soutien du Shas et de l'Agoudat Israël, qui apportent au Likoud et à l'ensemble de la droite laïque l'appoint des députés religieux nécessaires à une majorité – soixante-trois sièges sur cent vingt – à la Knesset. M. Pérès avait, lui aussi, participé aux enchères, promettant beaucoup – postes ministériels et renforcement de la législation religieuse, – mais apparemment sans convaincre les *« sages »*.

M. Herzog a chargé M. Shamir, lundi 14 novembre, de former un gouvernement. Le chef du Likoud dispose d'un délai de trois semaines, renouvelable une fois. Il n'est pas au bout de ses peines, car il doit maintenant formellement négocier un programme et la répartition des portefeuilles ministériels entre la droite et les religieux. Mission éminemment ardue, qui a fait dire à une personnalité travailliste : *« La partie n'est pas finie ; ce ne sont que les demi-finales. »*

Mais, telle quelle, la « partie » a suscité une véritable fronde d'une fraction de l'opinion israélienne, exaspérée de voir la démocratie parlementaire ainsi réduite à de peu reluisantes tractations. Un mouvement, le Comité pour une Constitution, est parti en campagne, pressant le président pour qu'il impose au Likoud et aux travaillistes de voter enfin la réforme d'un mode de scrutin – la proportionnelle intégrale – qui débilite le jeu démocratique.

Samedi soir eut lieu à Tel-Aviv une des plus importantes manifestations depuis la guerre du Liban : à l'appel du Comité, quelque vingt mille à personnes se sont réunies place des Rois-d'Israël pour dénoncer un système qui permet *« la règle de la minorité »*, c'est-à-dire confère aux partis religieux un poids politique sans commune mesure avec leur soutien véritable dans le pays. Des personnalités de toutes les formations laïques – de l'extrême droite à la gauche travailliste, en passant par le Likoud – ont participé à la manifestation.

ALAIN FRACHON.

Les résultats définitifs des élections législatives

La commission électorale vient de rendre publics les résultats définitifs des élections législatives du 1er novembre, qui ont vu une forte poussée des partis religieux (dix-huit sièges), alors que les deux grandes formations israéliennes – le Likoud du premier ministre sortant Itzhak Shamir et le Parti travailliste de M. Shimon Pérès – stagnent avec, toutefois, une légère avance pour le Likoud (quarante sièges contre trente-neuf aux travaillistes).

Vingt-sept partis se sont présentés devant les électeurs. Quinze ont obtenu suffisamment de voix pour être représentés à la Knesset.

Le Kach exclu du vote

Trois formations qui siégeaient dans la précédente Assemblée ne se sont pas représentés : Yahad (formation centriste créée par l'ancien ministre de la défense Ezer Weizman), Morasha (religieux nationaliste) et Tami (Mouvement pour la tradition d'Israël).

En outre, le Kach, parti d'extrême droite conduit par le rabbin raciste Meir Kahane, qui fait campagne pour le transfert des Palestiniens, a été exclu du scrutin par la Cour suprême.

Tableau comparatif des scrutins du 23 juillet 1984 et du 1er novembre 1988

	1988			1984	
Inscrits	2 894 267			2 654 613	
Votants	2 305 576			2 091 402	
Exprimés	2 283 132			2 073 321	
Nuls	22 444			18 081	
Nombre de suffrages nécessaires pour un siège	22 831			20 733	
	Sièges	Voix et %		Sièges	Voix
Likoud	40	709 306	31,1	41	661 302
Parti travailliste	39	685 363	30	38	724 074 (12)
Shas (1)	6	107 709	4,7	4	63 606
Mouvement des droits civiques (Ratz)	5	97 513	4,3	3	49 698
Parti national religieux	5	89 720	3,9	4	73 530
Agoudat Israël (2)	5	102 714	4,5	2	38 079
Hadash (3)	4	84 032	3,7	4	69 815
Tehiya (4)	3	70 730	3,1	5	88 037
Mapam (5)	3	56 345	2,6	6	
Shinui (6)	2	39 538	1,7	3	54 747
Moledet (7)	2	44 174	1,9	–	
Degel Hatora (8)	2	34 279	1,5	–	
Tsomet (9)	2	45 489	2	1	
Parti démocratique arabe (10)	1	27 012	1,2	–	
Liste progressiste pour la paix (11)	1	33 895	1,5	2	38 012

(1) Religieux séphardes ; formation orthodoxe dissidente créée en 1983 en réaction à la domination des ashkenazes au sein d'Agoudat Israël.
(2) Religieux ultra-orthodoxes.
(3) Front démocratique pour la paix et l'égalité communiste.
(4) Renaissance extrême droite.
(5) En 1984, le Mapam s'était associé avec le Parti travailliste, alors que, cette fois-ci, il a constitué une liste séparée.
(6) Mouvement pour le changement, centre.
(7) Patrie. Créé par le général à la retraite Rahavam Zeevi, ce nouveau parti d'extrême droite prône le transfert des Palestiniens de Cisjordanie et Gaza vers des pays arabes.
(8) Parti religieux nouvellement créé à partir d'une scission d'Agoudat Israël.
(9) Formation d'extrême droite dissidente du Tehiya et dirigée par l'ancien chef d'état-major « Rafoul » Eytan.
(10) Récemment créé par M. Abdel Darousché, ancien député (arabe) travailliste, qui a quitté ce parti pour protester contre la répression dans les territoires occupés.
(11) Extrême gauche, partisan du dialogue avec l'OLP.
(12) Parti travailliste et Mapam.

La fin des tribus.
Nous allons tous y laisser des plumes.

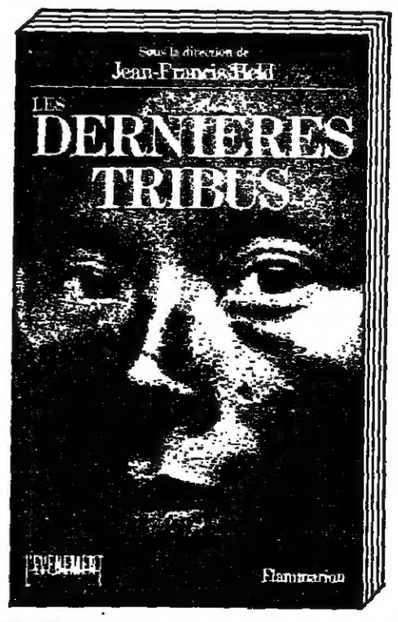

Six tribus, six journalistes de l'Événement du Jeudi, six témoignages : l'inéluctable transformation des dernières sociétés "sauvages", à notre contact, appauvrit l'humanité tout entière.
Un autre regard sur le monde : celui de l'ethno-journaliste.

L'EVENEMENT
Flammarion

ÉRIC HEUMANN, STÉPHANE SORLAT, JEAN LABADIE
PRÉSENTENT

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD

DE
THEO ANGELOPOULOS

PRIX DE L'OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL
PRIX DE L'UNIVERSITE "LA SAPIENZA" à ROME
PRIX FRANCESCO PASINETTI
PRIX DE LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DES CINEMAS D'ART ET D'ESSAI
PRIX "ENTE DELLO SPETTACOLO"
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

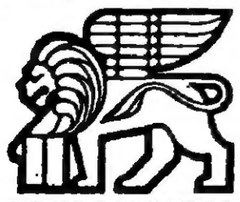

LION D'ARGENT
VENISE 1988

Symbolique, emblématique, onirique, soit. L'œuvre entière de Théo Angelopoulos est forte, belle, cohérente. *Paysage dans le brouillard* ne fait pas exception. Film fort, beau, cohérent. Ecrit une nouvelle fois avec Tomino Guerra. Tourné en longs panoramiques désolés avec deux enfants qui ont la grâce condamnée des agneaux de lait. Dans une palette où dominent les bleus crépusculaires, d'où sont absentes toutes les couleurs vives, gaies sauf le rouge. Rouge du viol. Rouge de quelques affiches lacérées...

VENISE 1988
DANIÈLE HEYMANN.
Le Monde

avec TANIA PALEOLOGOU / MICHALIS ZEKE / STRATOS GIORGIOGLOU une coproduction franco-hellenique PARADIS FILMS, GÉNÉRALE D'IMAGES, LA S.E.P.T., paris avec la participation financière de SOFINERGIE, THEO ANGELOPOULOS O.E. et la participation du C.N.C. grec athènes producteur associé AMEDEO PAGANI. distribution BAC FILMS.

Amériques

BRÉSIL : la consultation du 15 novembre

Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro : villes-tests des élections municipales

Le climat social est tendu au Brésil, à la veille du 15 novembre, date des premières élections municipales depuis le retour de la démocratie en 1985. Plus de quarante mille des quelque soixante mille ouvriers du secteur pétrolier sont en grève depuis le 11 novembre, provoquant l'immobilisation de huit des dix raffineries du pays, et créant une menace de paralysie énergétique. Les grévistes réclament des augmentations de salaires de 154 % pour compenser une perte de pouvoir d'achat liée à une inflation voisine de 1 000 % l'an. Par ailleurs, deux supermarchés de Rio ont été pillés le 11 novembre par plusieurs centaines de personnes armées de gourdins, pieds-uns et déguenillées. Le gérant d'un des établissements a lui-même estimé qu'il s'agissait-là d'une émeute de la faim. Outre l'inflation qui ronge le pouvoir d'achat de tous, à commencer par les plus démunis, le chômage du quart de la population virtuellement active explique de tels mouvements, qui se multiplient depuis un mois au Brésil. – *(AFP, AP.)*

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Les Brésiliens retournent aux urnes le mardi 15 novembre, à l'occasion d'élections municipales. Depuis le dernier scrutin, il y a trois ans, ils ont pu tester dans leurs principales communes les avantages et les inconvénients de la démocratie. C'est en 1985, en effet, que, pour la première fois depuis longtemps, ils avaient pu élire les maires des capitales régionales – qui, auparavent, étaient nommés par les gouverneurs.

Leur choix avait réservé bien des surprises. A Sao-Paulo, ils avaient fait revenir l'« homme au balai », le populiste Janio Quadros, qui avait pris cet emblème pour accéder en 1961 à la présidence de la République... dont il avait démissionné sept mois plus tard. A Rio, la mairie était passée aux mains d'une personnalité respectée de la gauche, M. Saturnino Braga, économiste grandi dans l'opposition au régime militaire.

A Fortaleza, c'est une femme, Mme Maria Luiza Fontenelle, membre du très gauchiste Parti des travailleurs, qui s'était imposée dans l'un des fiefs du « caciquisme » et du « machisme » brésiliens. Un peu partout, des partisans du « changement » s'étaient installés à la tête des principales municipalités.

A l'approche des élections, l'heure est aux bilans, et ceux-ci sont mitigés. Janio Quadros a administré la ville la plus importante d'Amérique du Sud en se livrant aux excentricités qui l'ont rendu célèbre il y a un quart de siècle. Quand il est à son poste – il voyage beaucoup à l'étranger, – il ne se passe guère de jours sans qu'il fasse un éclat. Ainsi a-t-il pris l'habitude d'infliger lui-même, grâce à ses pouvoirs de police, des contraventions aux automobilistes !

Une ex-capitale bien délabrée

Il s'est ainsi bâti à peu de frais une réputation de rigueur et d'austérité. Anglomane déclaré, il a aussi décidé de donner un air londonien à sa ville, en mettant en circulation des autobus à impériale rouges – sa seule contribution à l'amélioration des transports collectifs, disent les mauvaises langues. Mais il a déployé aussi de gros efforts pour faire de Sao-Paulo une cité plus propre, plus avenante : du coup, sa cote dans les classes moyennes, assez basse au départ, a beaucoup remonté.

En revanche, il a construit plutôt moins de crèches, d'écoles, de dispensaires que ses prédécesseurs. Ce démagogue quittera la mairie avec la réputation d'un administrateur autoritaire, soucieux de bonnes finances, et qui a rendu certains quartiers plus vivables pour ses administrés.

A Rio-de-Janeiro, la situation est bien différente. Avec M. Saturnino Braga, la gauche était au pouvoir ; et elle a failli. Elu sous la bannière d'un parti populiste qui se réclame du socialisme, le PDT (Parti démocratique du travail), M. Braga l'a abandonné après dix-huit mois de mandat ; il a expliqué que le PDT servait seulement de tremplin aux ambitions présidentielles de son chef, M. Leonel Brizola.

Il s'est alors allié aux autres formations de gauche de la ville : les deux partis communistes et le Parti des travailleurs, et le minuscule Parti socialiste dont il est devenu membre et qui aurait voulu faire de lui son candidat à la prochaine élection présidentielle.

Mais son image est désormais associée à celle d'une municipalité en faillite et d'une ville dont la décadence s'est accentuée depuis trois ans. Il y a un trou de 250 millions de francs dans les caisses, et l'argent a manqué en octobre pour payer les employés municipaux. Depuis près de deux mois, les instituteurs s'abstiennent de travailler, faute de voir leurs salaires suivre l'inflation.

Rues à l'abandon

A l'inverse de M. Quadros, M. Braga ne s'est guère soucié des apparences : il a laissé les rues de l'ancienne capitale du pays à l'abandon, avec leurs chaussées et leurs trottoirs défoncés, leurs odeurs nauséabondes, leur saleté. Il ne s'est pas davantage préoccupé des plages, transformées en campements par les clochards. C'est seulement à l'approche des élections qu'il a fait dégueurpir ces derniers ; mais l'impression de délabrement général subsiste.

Alors que les finances de la ville étaient déjà mal en point, et que le mot d'ordre était à l'austérité, le maire s'est empressé de gonfler de 25 % ses effectifs. Il aurait dû augmenter ses recettes, ce qu'il n'a pas su faire. Son ancien secrétaire au développement social, M. Mauricio Azedo, du PDT, aujourd'hui dans l'opposition, affirme qu'il ne serait pas nécessaire d'augmenter les impôts. En combattant l'évasion fiscale, dit-il, les rentrées pourraient doubler. On saura vite ce qu'il en est, puisque c'est le candidat de son parti, M. Marcello Alencar, qui a toutes les chances d'emporter la mairie de Rio le 15 novembre.

Personne ne conteste l'honnêteté de M. Saturnino Braga, qualité peu fréquente chez les édiles locaux, et que Rio-de-Janeiro est lourde à gérer, car elle a gardé ses équipements d'ancienne capitale, sans les financements correspondants. Ce que l'on reproche surtout au maire, c'est son manque de rigueur, de professionnalisme, et, d'une certaine façon, son ingénuité : n'a-t-il pas cru, en découvrant il y a quelques mois que les caisses étaient vides, que Brasilia lui viendrait en aide ?

La capitale fédérale n'en a rien fait, et les Cariocas (les habitants de Rio) constatent aujourd'hui avec stupeur que le gouvernement les abandonne à leur sort, alors que leur ville est le cœur culturel du pays, et qu'elle en reste, en dépit de tout, son plus beau fleuron.

CHARLES VANHECKE.

Afrique

ALGÉRIE

Le premier ministre veut un « partage équitable de l'austérité »

ALGER
de notre correspondant

Après quarante-huit heures de réflexion, l'Assemblée populaire nationale (APN, le Parlement) devait débattre, lundi 14 novembre, du programme d'action du gouvernement que M. Kasdi Merbah a présenté aux députés samedi. Cette séance a bien failli ne pas avoir lieu pour une question de procédure. Les parlementaires estimaient, en effet, qu'ils auraient dû avoir le temps de prendre préalablement connaissance du programme de M. Merbah. Ils ont donc décidé qu'ils ne pouvaient entendre le nouveau chef du gouvernement. Finalement, après plus d'une heure de débats houleux, la séance de samedi était levée. Elle ne reprenait qu'en fin d'après-midi, après une pause fructueuse en tractations de coulisse.

Un programme d'urgence

Une centaine de copies du programme du gouvernement étaient distribuées aux députés, et M. Merbah pouvait révéler le contenu de son plan d'action, non sans avoir fait remarquer que si la Constitution amendée par référendum le 3 novembre lui faisait obligation de soumettre son programme à l'Assemblée, elle ne lui fixait pas la procédure à suivre et ne lui imposait aucun délai. *« C'est une première »*, a remarqué M. Merbah, avant d'ajouter : *« Nous n'avons pas de traditions dans ce domaine, il faut en créer. »*

Le chef du gouvernement a présenté un *« programme d'urgence de relance de l'économie nationale »*. Dans son intervention, il a rappelé que *« les revenus du pays ont chuté de près de 50 %, à cause de la baisse des prix du pétrole »*. Il a incité à *« organiser la riposte à la crise »* et à *« accepter les sacrifices qui en découlent »*, estimant que la *« relance passe par une dynamisation des investissements qui ont reculé ces dernières années »*. Ce qui sous-entend évidemment le recours au marché financier, aux emprunts, mais aussi à la création de sociétés d'économie mixte constituées avec des partenaires étrangers, notamment dans le domaine des hydrocarbures, pour relancer la prospection pétrolière et la recherche de nouveaux gisements gaziers.

Il y a deux ans, l'APN avait amendé profondément, jusqu'à la vider de son sens, une loi proposée par l'ancien ministre des finances, M. Abdelaziz Khellaf, qui prévoyait la possibilité de laisser la majorité des parts au partenaire étranger dans les sociétés d'économie mixte. La perspective de ne pas pouvoir participer directement à la gestion du capital investi en Algérie a découragé plus d'un industriel occidental. Quelques sociétés d'économie mixte ont vu le jour, sur le papier, mais aucune n'a réellement commencé à fonctionner.

M. Merbah a indiqué qu'il mobilisera l'épargne pour investir dans des secteurs créateurs d'emplois, comme les services et la petite et moyenne industrie, et qu'il inviterait les Algériens résidant à l'étranger à participer directement aux investissements. La situation des jeunes et des couches sociales les plus défavorisées a été également au cœur des déclarations de M. Merbah, qui a annoncé une *« augmentation des plus bas revenus dès le 1er janvier prochain »*. Le premier ministre a appelé à la *« solidarité nationale »* et au *« partage équitable de l'austérité »*.

Relance de la croissance

Le chef du gouvernement a présenté un programme axé sur la relance de la croissance économique et la justice sociale. Les députés avaient demandé au moins quarante-huit heures pour l'étudier et quarante-huit heures pour en débattre. La réaction des parlementaires, tous issus du parti unique, coïncide avec un sursaut de l'ensemble de l'appareil du FLN qui utilise, aussi souvent que possible, le recours aux débats de procédure pour manifester sa désapprobation des réformes voulues par l'équipe du président Chadli. A quinze jours du sixième congrès du FLN qui désignera le candidat unique à la présidence de la République, la base traîne les pieds.

Dans les cinq pré-congrès régionaux (Oran, Tiaret, Alger, Constantine et Batna) organisés la semaine dernière, les militants ont dit leur désaccord, en exigeant que les discussions soient axées d'abord sur les rapports préparés de longue date pour le congrès plutôt que sur les réformes politiques récemment proposées. Ces conférences régionales ont été également l'occasion de dénoncer *« le comportement de certains médias étrangers, qui ont saisi l'occasion des derniers événements douloureux pour lancer une campagne de propagande contre l'Algérie et les militants du parti du FLN »*, note le quotidien officieux *El Moudjahid*. La presse algérienne n'a pas été épargnée non plus par les militants du parti, qui ont exigé, ici et là, que les journalistes quittent les salles de réunion. A l'APN aussi, quelques députés ont demandé que les journalistes sortent de l'hémicycle pendant le discours-programme de M. Kasdi Merbah. C'est le baroud d'honneur de militants qui se demandent aujourd'hui de quoi demain sera fait.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **La radio fait état du retour de « bambellistes ».** – Une quarantaine de partisans de l'ancien président Ben Bella sont rentrés samedi en Algérie, après avoir rompu avec le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA, en exil), a annoncé, dimanche 13 novembre, la radio algérienne. Les contacts entre les autorités et ces opposants avaient eu lieu avant les émeutes d'octobre, a déclaré M. Saad Absi, responsable de l'Amicale des Algériens en Europe (AAE). Ces personnes ne visant *« ni poste ni privilège »*, mais elles soutiennent *« la volonté de mobiliser tous les patriotes »*, dit M. Absi, se référant aux réformes visant à transformer le FLN en un large front regroupant toutes les sensibilités. – *(AFP.)*

Asie

CORÉE DU SUD : après l'arrestation de sept membres de sa famille

L'étau se resserre autour de l'ex-président Chun Doo-hwan

TOKYO
de notre correspondant

Un moment de vérité attendait le président Roh Tae-woo à son retour à Séoul, lundi 14 novembre, après une visite de onze jours en Asie du Sud-Est. L'arrestation, samedi, de deux nouveaux membres de la famille de l'ex-président Chun Doo-hwan (dont son frère aîné) et les pressions exercées non seulement par les étudiants contestataires, mais désormais par une opinion publique indignée, le contraignent à trancher la question politique autant que morale des responsabilités de son prédécesseur.

Dimanche, 30 000 ouvriers et syndicalistes ont manifesté à Séoul pour demander de meilleures conditions de travail et l'arrestation de l'ex-président. Selon plusieurs journaux citant des sources proches de M. Chun, celui-ci aurait l'intention d'annoncer une *« grave décision »* dès qu'il aura eu une entrevue avec M. Roh.

La situation est devenue intenable : tandis que M. Chun est replié dans sa résidence-bunker, protégé par des cordons de police anti-émeutes et assiégé quotidiennement par des étudiants, les membres de sa famille sont arrêtés un à un (au total sept personnes). Les auditions de témoins convoqués par les commissions parlementaires d'enquête révèlent chaque jour de nouvelles affaires de corruption et de brutalités perpétrées par le régime déchu.

Le frère aîné de l'ex-président, M. Chun Kee-hwan, ancien policier, notoirement connu pour être devenu un des *« parrains »* de la pègre de Séoul pendant que son cadet était au pouvoir, est accusé d'avoir extorqué plusieurs centaines de millions de dollars en pots-de-vin à des organismes publics et privés. Des témoins ont en outre déclaré devant le Parlement avoir été obligés de donner des sommes se chiffrant au total à plusieurs millions de dollars à la fondation Ilhae, que présidait la femme de M. Chun Doo-hwan.

La « vieille garde »

L'affaire Chun n'est plus un simple thème de mobilisation de l'opposition parlementaire et des étudiants contestataires. Les foules agglutinées devant des postes de télévision dans les rues de Séoul pour suivre les retransmissions, pour la première fois en direct, des auditions devant la commission parlementaire d'enquête témoignent du caractère national et passionnel – compte tenu du caractère coréen – qu'a pris cette question.

Les Coréens regardent donc leur passé le plus noir (les huit ans du régime Chun) dans une atmosphère qui n'est pas exempte d'esprit de revanche et qui a contribué à faire monter la tension politique, rendant les atermoiements désormais difficiles.

Jusqu'à présent, le gouvernement a laissé l'étau se resserrer autour de l'ex-président, mais il a toujours évité qu'il soit directement mis en cause. Il semble difficile que M. Roh puisse s'en tenir là. M. Kim Dae-jung, qui dirige le principal parti d'opposition, a demandé que le président convoque au plus tôt M. Chun et décide s'il doit être jugé. Même le Parti pour la justice et la démocratie (majoritaire), que M. Chun a fondé en 1980, semble avoir renoncé à le protéger.

La direction du PJD a proposé une solution de compromis en trois points : l'immunité pour l'ex-président à condition qu'il présente ses excuses à la nation, rende tout l'argent qu'on l'accuse d'avoir détourné, et se retire à la campagne.

En réalité, la question n'est pas aussi simple, pour plusieurs raisons. D'une part, la majorité est loin d'être unie sur le sort de M. Chun : la « vieille garde », fidèle à l'ex-président, s'oppose à toute action à son encontre. En outre, il y a dans l'entourage de M. Roh des personnes qui ont collaboré au régime précédent (à commencer par l'actuel président). Elles peuvent ne pas souhaiter qu'on aille trop loin dans les révélations sur le passé de M. Chun.

Ce dernier, s'il est mis en cause, a sûrement des révélations à faire sur ceux qui l'auraient *« trahi »*. La dernière inconnue est l'armée, au sein de laquelle M. Chun a encore des amis puissants, et peut-être pas sans tache. M. Roh cherchera-t-il le compromis ou profitera-t-il de ce climat d'hallali pour faire place nette, et se débarrasser de la « vieille garde » au sein du parti comme de l'armée, et du même coup se blanchir définitivement ?

PHILIPPE PONS.

AFGHANISTAN : selon le correspondant de la télévision soviétique

Le PC au pouvoir à Kaboul « s'est éloigné du peuple »

Le parti au pouvoir à Kaboul n'a plus le soutien populaire, a déclaré, dimanche 13 novembre, sur les ondes, le correspondant dans la capitale afghane de la télévision soviétique. Ces propos interviennent au lendemain de la visite de *« solidarité »* à Kaboul de M. Oleg Baklanov, secrétaire du comité central du PCUS, au cours de laquelle ce dernier a réaffirmé que le Kremlin continuerait à fournir à l'armée afghane l'aide *« nécessaire »*.

« ... Quant au rôle du Parti démocratique du peuple (PDPA), a déclaré le journaliste soviétique, *maintenant et dans l'avenir, ses dirigeants eux-mêmes admettent que le parti s'est éloigné du peuple. »* Il a toutefois précisé que toute solution politique en Afghanistan était impossible sans la participation du PDPA au gouvernement. Reconnaissant la gravité de la situation sur le terrain, l'agence soviétique Tass a annoncé ce même dimanche que la résistance avait attaqué à la roquette une base d'hélicoptères près de l'aéroport de Kaboul.

D'autre part, Radio-Kaboul a affirmé dimanche que les forces gouvernementales avaient repris le contrôle de la route stratégique qui relie la capitale afghane à l'URSS par le tunnel de Salang, tuant soixante-neuf moudjahidins dans l'opération. Les résistants affirment, pour leur part, que la route de Salang est toujours occupée par les hommes du commandant Massoud. Enfin, on a appris à Peshawar que plus de dix mille Afghans s'étaient réfugiés au Pakistan en une semaine, fuyant les violents combats, les bombardements et les tirs de fusées sol-sol SS-1 récemment fournies par l'URSS à l'armée afghane. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

COLOMBIE

Massacre à Segovia : 42 morts

Bogota. – Quarante-deux personnes ont été tuées et cinquante sept autres blessées lors d'un coup de main sanglant perpétré à Segovia, une ville de chercheurs d'or située à 250 kilomètres au nord de Bogota. Le gouvernement ne s'est toujours pas prononcé sur l'identité des auteurs du plus meurtrier massacre de ces dernières années, se refusant à trancher entre l'extrême gauche et l'extrême droite.

L'attaque a surpris la ville en plein milieu de la nuit. Les assaillants, à bord de jeeps et de camions, sont entrés à vive allure dans les rues de la cité, qu'ils ont occupée pendant six heures. Seize personnes qui se trouvaient dans un bar ont été tuées par l'explosion d'une grenade de forte puissance lancée par les attaquants au milieu de la piste de danse. Le groupe a ensuite tiré des rafales de mitraillette dans toutes les directions. L'arrivée dans la ville de renforts militaires et d'équipes de secours a fait fuir les assaillants dans les montagnes voisines.

Selon la police, ce sont une centaine de guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN) qui auraient lancé ce raid. Cette dernière organisation a toutefois démenti, dans un communiqué téléphoné, toute participation. De son côté, le maire communiste de Segovia, Mme Rita Ivonne Tobon, a accusé des *« groupes paramilitaires de droite »* d'en être les auteurs. Le gouvernement a chargé dimanche des procureurs de la République et des membres de l'organisation des droits de l'homme d'une enquête sur l'origine de cette attaque meurtrière. – *(AFP, Reuter.)*

JAPON : la mort de Takeo Miki

Le moralisateur de la vie politique

TOKYO
de notre correspondant

L'ancien premier ministre Takeo Miki est mort, lundi 14 novembre. Il était âgé de quatre-vingts ans. La disparition de celui qui passait pour l'*« homme propre »* du Parti libéral-démocrate (PLD), pour avoir tenté au cours de sa carrière de « moraliser » les pratiques du monde politique japonais, n'aura guère de conséquences sur les équilibres au sein de la majorité. Takeo Miki s'était en effet retiré de la vie publique à la suite d'une hémorragie cérébrale en 1985.

Il n'en lègue pas moins à ses collègues un programme de réformes de la vie politique, et notamment un projet de loi sur l'éthique des partis, élaboré peu avant sa maladie et qui, dans le climat du scandale de l'affaire Recruit, dans lequel sont impliqués les principaux dirigeants du pays, devraient inciter à réfléchir : *« Si la situation présente se poursuit, nous allons vers un suicide de la démocratie parlementaire »*, écrivait-il.

Dans l'histoire politique du Japon de l'après-guerre, le nom de M. Miki restera attaché à un certain sens de l'intégrité, d'autant plus marqué qu'il n'avait guère de rivaux en la matière. Habile manœuvrier, il apparut au lendemain de l'affaire Lockheed comme un candidat de compromis idéal entre les grands caciques pour redorer l'image du PLD, entamé non seulement par le scandale qui obligea Kakuei Tanaka à démissionner, mais aussi par des élections sénatoriales qui furent parmi les plus *« sales »* que le Japon ait connues.

Succédant à M. Tanaka en décembre 1974, M. Miki restera au pouvoir jusqu'en décembre 1976. Au cours de son mandat, il avait essayé d'assainir la vie politique en faisant adopter en 1975 par le Parlement une loi sur le contrôle des fonds politiques. Elle fut rapidement tournée : ses successeurs (notamment M. Fukuda, puis, à partir de 1982, M. Nakasone) étant beaucoup moins regardant).

Elu pour la première fois au Parlement en 1937, M. Takeo Miki fut ministre des postes et télécommunications dans l'éphémère cabinet du socialiste Katayama (1947-1948), puis il occupa des fonctions ministérielles dans plusieurs gouvernements. Il fut notamment ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) dans le premier cabinet Sato (juin 1965-décembre 1966), puis des affaires étrangères de février 1967 à octobre 1968.

Vice-premier ministre dans le premier cabinet Tanaka (juillet-décembre 1972), fonctions qu'il conserva dans le second, les cumulant avec celles de directeur de l'agence de l'environnement, Takeo Miki fut élu président du PLD en décembre 1974. A la tête d'une petite faction au sein de la majorité, Takeo Miki ne pesa jamais d'un poids déterminant dans les grands arbitrages du pouvoir, mais il jouissait d'une certaine autorité morale. Ce qui ne l'avait pas empêché, en 1975, d'être le premier chef du gouvernement d'après guerre à se rendre au sanctuaire de Yasukuni, où sont inscrits les noms des héros nationaux, y compris, les criminels de la dernière guerre.

PH. P.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Les maires conservateurs veulent renforcer l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les écriteaux « *white only* » (réservé aux Blancs), qui avaient en grande partie disparu, notamment dans les grandes villes, vont-ils à nouveau refleurir ? C'est du moins le projet du Parti conservateur qui a fait part de ses intentions de rétablir la ségrégation dans les 90 villes où il a remporté la victoire lors des élections locales du 26 octobre.

Samedi 12 novembre, les conseillers municipaux conservateurs se sont réunis à Pretoria. Ils n'ont pas dévoilé leur plan, mais ont exprimé leur détermination de faire passer dans les actes le programme sur lequel ils ont été élus. Plusieurs maires ont déjà annoncé leurs intentions, qui consistent principalement à interdire les lieux publics aux Noirs. Celui de Boksburg – à l'est de Johannesburg, – M. Gideon Fourie, propose de réserver les trois tiquarts des rives du lac aux Blancs et le quart restant sera, comme il dit, « *international* ». Les parcs aussi seront pour « *white only* ». « *Les bons Noirs*, précise-t-il, *sont là pour travailler et non pour se distraire.* » A Springs, M. Gert Parsons veut fermer les bars réservés aux Noirs, pour cause de prétendus troubles nocturnes, ainsi que l'école multiraciale. A Johannesburg, un dirigeant conservateur estime que « *l'intégration apporte la révolution* » et veut débarrasser les quartiers multiraciaux des non-Blancs.

Ce retour en arrière est possible dans les domaines contrôlés directement par les municipalités, c'est-à-dire essentiellement les lieux publics, tant que la loi prévoyant la séparation dans ce secteur, le « *separate amenities act* », est en vigueur. Le pouvoir, malgré de nombreuses promesses, ne l'a jamais abolie. Dans la pratique, la ségrégation est demeurée en place dans la plupart des villes en ce qui concerne les transports, les piscines, les parcs, les terrains de sport, etc. Restent les centres commerciaux, dont certains ont été ouverts à toutes les races, permettant ainsi aux non-Blancs d'ouvrir des boutiques. Le Parti conservateur a juré de s'opposer aux projets à l'étude et de réserver aux Blancs ceux qui existent déjà en expulsant les propriétaires de couleur.

Ce retour au passé ne sera peut-être pas aussi facile que le prétend le parti de M. Andries Treurnicht et dépend, en grand partie, de la volonté de résistance du pouvoir. Il est évident, toutefois, que la lente évolution vers une intégration raciale dans tous les domaines sera ralentie par ces nostalgiques qui rêvent de revenir vingt ans en arrière. Le gouvernement ne s'est pas encore officiellement prononcé, dans l'attente que les conservateurs joignent le geste à la parole.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TUNISIE

Un dirigeant de l'opposition nommé ambassadeur

TUNIS
de notre correspondant

Amorce d'une future majorité présidentielle ? Confirmation en tout cas d'une volonté d'ouverture sur la société civile et les différentes sensibilités politiques : le président Ben Ali a remis, samedi 12 novembre à M. Dali Jazi (1), ses lettres d'accréditation en tant qu'ambassadeur à Vienne.

C'est une première : jamais, depuis l'indépendance, une personnalité venue d'un parti autre que celui au pouvoir n'avait accédé à une responsabilité publique aussi élevée. En effet, jusqu'à cette nomination – acceptée à titre personnel – M. Jazi était secrétaire général adjoint du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) et, s'il vient de renoncer à cette fonction, il n'en demeure pas moins membre fondateur de ce parti.

En outre, M. Jazi est connu comme un militant des droits de l'homme qui, en sa qualité d'avocat, a plaidé ces dernières années dans de nombreux procès à caractère politique. Fondateur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), il en assumait jusqu'alors le secrétariat général.

Aussi, intervenant après la désignation cet été de l'ancien président de la LTDH, le docteur Zmerli, comme ministre de la santé, ce choix a été fort bien reçu dans les différents milieux de la Ligue. Au MDS, si, dans un premier temps, il a provoqué quelques remous, il paraît être aujourd'hui bien admis, d'autant que la concertation entre le président de la République et le secrétaire général de ce parti, M. Ahmed Mestiri, est demeurée, depuis un an, permanente et « *confiante* ».

MICHEL DEURÉ.

(1) Agé de quarante-six ans, M. Dali Jazi est professeur de droit public à l'université de Tunis. Il avait consacré sa thèse de doctorat, soutenue à Paris en 1982, aux problèmes des libertés publiques dans la Tunisie indépendante.

(Publicité)

DÈS JANVIER ETUDIEZ AUX USA

Dans une grande université de Californie ou Floride, soit pour améliorer votre anglais, soit pour y commencer des études (BA, MBA, Master, Ph.D). Cours, héberg. repas, un semestre à partir de 5.400 $. Doc. contre 2 timbres.

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, Inc.
USA-French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. 47-22-84-94

Diplomatie

En adhérant, avec le Portugal, à l'Union de l'Europe occidentale

Madrid parachève de longues négociations sur sa participation à la défense alliée

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) figurait à la première place, lundi 14 novembre à Londres, de l'ordre du jour de la réunion du conseil des ministres de l'organisation, seul forum européen compétent en matière de défense. Le protocole d'adhésion devait être signé par les ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays membres de l'Union (Grande-Bretagne, Belgique, France, RFA, Italie, Pays-Bas et Luxembourg) et par leurs homologues espagnols et portugais, qui ont été invités à Londres.

Toutefois, l'Espagne et le Portugal ne deviendront membres à part entière de l'UEO qu'en avril prochain, lorsque les Parlements nationaux des États membres auront ratifié les procédures de modification du traité de Bruxelles révisé – qui a donné naissance à l'UEO en 1954 – et que les détails pratiques de l'adhésion auront été réglés.

Restent notamment à déterminer la participation financière de l'Espagne et du Portugal à l'UEO, leur représentation au sein de son assemblée parlementaire et leur rôle pendant la période de transition, avant leur entrée définitive.

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne socialiste prend finalement sa place au sein du système de défense occidental. Après plusieurs années de tâtonnements et de difficiles négociations avec ses alliés, elle vient, en quelques semaines, de clore les trois principaux chapitres de cet épineux dossier.

A la fin de septembre, Madrid et Washington parvenaient à un accord sur la rénovation de leur traité militaire bilatéral. Le 10 novembre, le comité militaire de l'OTAN approuvait le schéma de participation à l'Alliance proposé par Madrid. Enfin, lundi 14 novembre, l'Espagne devait signer à Londres le protocole de son adhésion à l'UEO.

Il aura fallu plus de quatre ans pour en arriver là. C'est en octobre 1984 en effet que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, avait exposé devant le Parlement ce qu'on appela le « décalogue » : les dix objectifs qui allaient guider la politique de défense des socialistes. M. Gonzalez héritait dans ce domaine d'une situation délicate : l'adhésion à l'OTAN, décidée à la hâte par un gouvernement centriste minoritaire et sur le point d'être renversé, avait profondément divisé l'opinion publique espagnole, traditionnellement portée à l'antiaméricanisme et peu sensible à la « menace de l'Est ».

L'idée du « décalogue » semblait simple : clore définitivement ce débat délicat en faisant ratifier par référendum la présence espagnole au sein de l'OTAN, moyennant de substantielles contreparties : maintien à l'écart de la structure militaire intégrée de l'Alliance, dénucléarisation du territoire espagnol, réduction de la présence militaire américaine, adhésion à l'UEO.

Tant les alliés à l'extérieur que l'opposition et la presse à l'intérieur y virent une gageure. Un pays de puissance moyenne comme l'Espagne pouvait-il dicter ses conditions au reste de l'Alliance ? Ne risquait-il pas de lancer la mode dangereuse d'une présence « à la carte » au sein du système de défense occidental ? Comment l'Espagne pourrait-elle obtenir des Etats-Unis ce que seul de Gaulle avait réussi à leur imposer en 1966 ?

Aujourd'hui, pourtant, le pari semble gagné. Mais l'entreprise n'est pas allée sans mal. Il aura fallu dix-huit mois de négociations avant que les Etats-Unis n'acceptent, le 15 janvier dernier, le départ de leurs soixante-douze avions F-16 basés à Torrejon, près de Madrid. Et encore huit mois pour résoudre le problème de l'escale en territoire espagnol des navires américains porteurs d'armement nucléaires. Madrid s'est finalement engagé par écrit à ne pas poser de question sur la nature de leur chargement.

Le dénouement des conversations avec Washington allait en tout cas débloquer les deux autres négociations sur la participation de Madrid à l'OTAN et à l'UEO. « *Il est vrai que personne n'a jamais établi formellement de lien entre ces questions*, souligne un diplomate occidental. *Mais les alliés de Washington ont multiplié les questions préalables et les demandes d'éclaircicement tant que le problème des bases américaines restait en suspens.* »

Les six missions

C'est le 18 janvier dernier que l'Espagne avait formellement exposé à ses alliés les six missions qu'elle entendait prendre en charge au sein de l'Alliance : défense du territoire national, contrôle de l'espace aérien espagnol, opérations navales et aériennes dans l'Atlantique oriental, contrôle du détroit de Gibraltar et de ses accès, opérations navales et aériennes en Méditerranée occidentale, utilisation du territoire espagnol comme base arrière logistique.

En même temps, l'Espagne réitérait qu'elle ne participerait pas à la structure militaire intégrée de l'Alliance. Elle eut du mal à convaincre les alliés. « *Certains pays, comme la Grand-Bretagne, considéraient que l'Espagne ne s'engageait en fait qu'à défendre son propre territoire et les zones adjacentes, ce qui leur semblait insuffisant*, observe une diplomate. *D'autres au contraire, comme la France, jugeaient que le plus important était de consolider définitivement l'ancrage de l'Espagne au sein du système défensif occidental, même au prix de concessions.* »

Le modèle de participation finalement retenu est effectivement *sui generis* : l'Espagne est moins intégrée que les autres alliés... Mais davantage que la France. Contrairement aux Français, les Espagnols assistent aux réunions du comité militaire, du comité des plans de défense et du groupe des plans nucléaires. Les forces espagnoles sont incluses dans la programmation générale des missions de l'Alliance, mais – comme les françaises – elles ne sont soumises à aucun commandement allié. Madrid accepte seulement de céder, le cas échéant, à l'Alliance le « *contrôle opérationnel* » de ses troupes pour une mission déterminée.

L'Espagne a aussi résolu deux litiges politiquement délicats l'opposant à la Grande-Bretagne et au Portugal. Madrid ne maintiendra aucun contact avec le sous-commandement allié basé à Gibraltar : toute opération conjointe dans la zone sera directement coordonnée par le commandement allié de Naples, dont dépend celui situé sur le Rocher. En outre, le Portugal – qui craignait que l'adhésion espagnole n'ait pour effet de diluer son propre rôle au sein de l'Alliance – a obtenu que ses troupes ne soient jamais placées sous commandement espagnol. La négociation avec l'UEO s'est, elle aussi, révélée délicate, les réticences de certains pays, comme la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, étant réelles : l'Espagne, demandaient-ils, est-elle à même de souscrire à la « plate-forme de La Haye », une sorte de nouvelle charte de l'UEO adoptée en octobre 1987 dans la capitale néerlandaise et qui appuie notamment la dissuasion nucléaire ?

Restauration du consensus

« *Nous avons expliqué à nos partenaires qu'un pays pouvait parfaitement être en faveur d'une telle doctrine tout en excluant la possession d'armes nucléaires sur son territoire*, souligne un diplomate espagnol. *D'ailleurs, depuis 1986, c'est-à-dire depuis le référendum, nous avons signé sans aucune réserve tous les documents de l'OTAN défendant la dissuasion nucléaire.* »

Sans doute l'accord signé avec Washington sur le transit des navires porteurs d'armes nucléaires a-t-il plus que tout autre facteur contribué à vaincre les dernières réticences, ouvrant, ce lundi, à l'Espagne les portes de l'UEO. L'entrée dans le club de défense européen constitue ainsi le dernier paramètre de ce « modèle espagnol » qui a fait grincer les dents de certains alliés, mais qui, sur le plan intérieur, offre un incontestable mérite : celui de rétablir enfin, dans ce pays si longtemps porté au neutralisme, le concensus national sur ses alliances militaires.

THIERRY MALINIAK.

Mort du général Lemnitzer, ancien commandant des forces américaines en Europe

Le général Lemnitzer est mort le samedi 12 novembre dans un hôpital de Washington. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Peu d'hommes auront été aussi étroitement mêlés aux grands événements de la guerre et de l'après-guerre que le général Lemnitzer, tour à tour combattant et diplomate. Né en 1899 en Pennsylvanie, sorti de West Point en 1921, le futur général s'était fait remarquer dès 1942, alors que, assistant d'Eisenhower à son QG londonien, il avait débarqué secrètement en Algérie avec le général Clark pour préparer le débarquement allié en Afrique du Nord. Il devait ensuite servir sous les ordres de Patton en Sicile et accompagner Allen Dulles en Suisse pour négocier la reddition des armées allemandes d'Italie et d'Autriche.

Terminant la guerre comme commandant des forces américaines en Méditerranée, il se retrouve bientôt en Corée, comme commandant d'une division d'infanterie, puis commandant en chef en 1955, deux ans après l'armistice, dans la péninsule. De 1960 à 1962, il est président de l'état-major interarmes à Washington, ce qui lui fait assumer la responsabilité de l'échec de l'invasion de Cuba à la baie des Cochons en 1961, mais aussi de l'affrontement soviéto-américain à Berlin la même année. Et c'est à lui que Kennedy fera appel en 1963 pour succéder au général Norstad à la tête des forces américaines en Europe.

Pendant les six ans qu'il passa à ce poste, sous trois présidents américains, le général Lemnitzer eut à affronter de nombreuses crises – comme l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS en 1968 – mais surtout la secousse du retrait de la France de l'OTAN, décidé par de Gaulle en 1966, et l'évacuation du quartier général de Fontainebleau. C'est à lui que l'on doit les « accords Ailleret-Lemnitzer » (du nom du chef d'état-major français de l'époque) qui constituent encore aujourd'hui, pour l'essentiel, la charte des relations de la France avec l'OTAN.

M A D R I D

MAINTENANT

DÉPART PARIS		ARRIVÉE MADRID
11h05	→	12h55
15h25*	→	17h15
20h15	→	22h05

DÉPART PARIS		ARRIVÉE BARCELONE
10h15	→	11h45
15h50	→	17h20
20h20	→	21h50

*sauf samedi et dimanche.

A partir du 1er novembre, Ibéria dessert Madrid et Barcelone 6 fois par jour, au départ de Paris.
Les relations économiques entre l'Espagne et la France ne cessant de croître, il était naturel qu'Ibéria fasse tout pour faciliter vos déplacements.
Cela, seule une grande compagnie peut le faire.

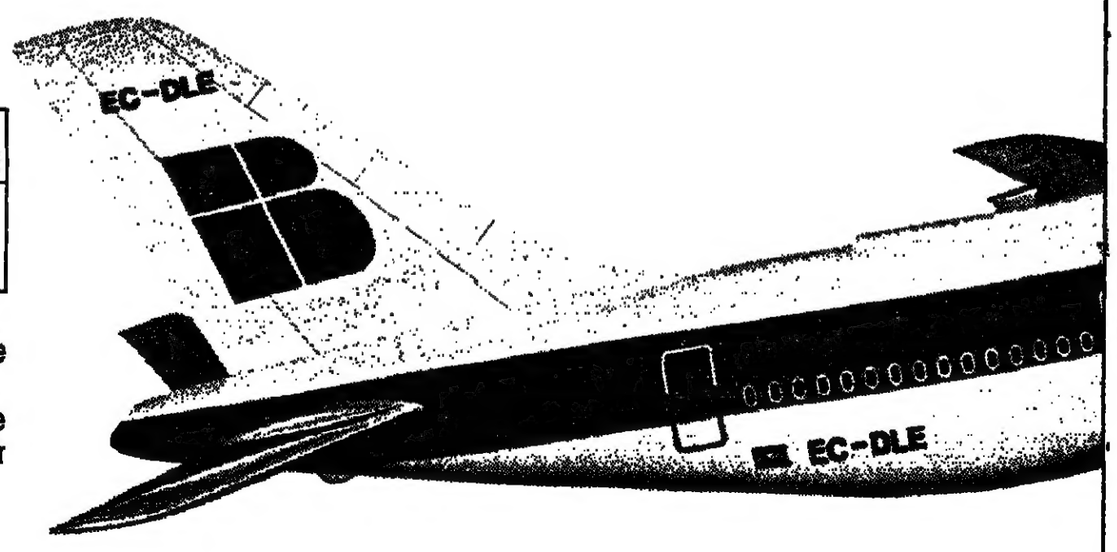

Europe

URSS

Le débat sur la réforme de la Constitution s'emballe

Un nouveau meeting autorisé, regroupant près de dix mille personnes, s'est déroulé samedi 12 novembre à Tbilissi, capitale de la Géorgie soviétique, pour protester contre la « russification » de cette République, selon des témoins interrogés par l'AFP. Ce rassemblement s'est tenu dans l'hippodrome de la ville, où trente mille personnes s'étaient déjà réunies le samedi précédant à l'appel de l'association Ilia Tchatchavadze. Le second rassemblement – organisé par une fraction plus radicale de cette association – a commencé par des prières lues par un prêtre géorgien. Puis, les dissidents Zviad Kumsakhourdia et Merab Kostava ont dénoncé les nouveaux décrets sur l'ordre public. A Kiev en Ukraine, plusieurs milliers de manifestants se sont regroupés dimanche pour protester contre la dégradation de la situation écologique. – (AFP, AP.)

MOSCOU
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire de l'Union soviétique, le Parlement d'une de ses quinze républiques fédérées pourrait se déclarer cette semaine, en désaccord avec la direction centrale du parti. Le Soviet suprême d'Estonie est en effet appelé à se prononcer mercredi 16 novembre sur les projets d'amendements à la Constitution de l'URSS, et ces textes suscitent une telle opposition dans la République que l'issue des débats est totalement ouverte.

Les deux autres Républiques baltes, la Lituanie et la Lettonie, sont également très mobilisées contre ces projets, qui devraient être adoptés à la fin du mois par le Soviet suprême d'URSS, et tout indique que les débats sont en réalité très vifs dans l'ensemble du pays.

En tout état de cause, l'énorme courrier reçu par les journaux depuis la publication des projets, le 22 octobre dernier, contient une parfaite proportion de lettres critiques ou *« sortant,* comme l'écrivait dimanche la *Pravda, du cadre des questions soumises à examen »*. Longtemps souhaité, en vain, par M. Gorbatchev, le réveil politique de la population soviétique semble ainsi devenir une réalité après les tournants de la conférence du parti en juin dernier et les démissions surtout de la vieille garde de la direction, il y a un mois et demi.

Les Soviétiques commencent à croire aux réformes, mais le problème pour M. Gorbatchev est qu'après avoir été très en avant de la masse il est en passe d'être jugé trop lent. Annoncés depuis quatre mois et publiés à grand fracas, les projets d'amendements à la Constitution déçoivent en effet les partisans du changement, car ils ne portent que sur la composition du nouveau Parlement fédéral qui sera mis en place au printemps prochain, la démocratisation des procédures électorales et l'institution d'une fonction présidentielle.

Au début de l'été, cela semblait beaucoup, mais aujourd'hui les pays Baltes voudraient trouver dans ces amendements les garanties d'autonomie économique et politique qu'ils souhaitent obtenir, et chacun voudrait y voir inscrit le degré de démocratie dont il rêve. L'incertitude sur la poursuite du processus de la « perestroïka » demeurant de surcroît très grande, chacun voudrait ainsi que ces textes introduisent au plus vite des changements institutionnels créant l'irréversible.

Un fossé

La Tribune de Moscou, le club politique fondé le mois dernier par la fine fleur des intellectuels réformateurs de la capitale, s'est ainsi prononcée samedi en faveur d'un report au 1er février de la clôture de cette *« discussion nationale »* et de l'organisation d'un référendum sur *« les points les plus brûlants »*. Adressée au présidium du Soviet suprême, que préside M. Gorbatchev, cette résolution a été adoptée à l'issue d'une journée entière de débats durant laquelle on a entendu des hommes connus pour leur soutien au secrétaire général dénoncer de nombreux aspects des projets.

L'instauration au sein du futur Parlement d'une représentation directe des « organisations sociales », c'est-à-dire du parti, des syndicats, des associations professionnelles d'intellectuels, etc., a été particulièrement critiquée car elle viole, ont souligné plusieurs orateurs, le principe de la représentation proportionnelle et vise à assurer à ces organisations une place que rien ne justifie. D'autres interventions ont, au contraire, souligné que le processus de renouveau était aujourd'hui beaucoup plus rapide dans ces « organisations sociales » que sur l'ensemble du territoire et que le parti du mouvement ne pouvait qu'être renforcé par ce type de représentation.

A plusieurs reprises, le fossé est apparu total entre ceux qui voudraient un passage rapide à des institutions démocratiques et ceux qui souhaitent ne pas brûler les étapes.

Dans les pays baltes, ce débat recoupe la lutte désormais ouverte entre « autochtones » et « émigrants », entre les citoyens originaires de ces Républiques et ceux qui sont venus de Russie ou d'autres parties de l'URSS. Regroupés dans des Fronts populaires, les premiers veulent réformer l'identité nationale de leurs Républiques, alors que les seconds, regroupés dans des Fronts internationalistes, cherchent au contraire à s'opposer à ce mouvement. A Moscou, les premiers sont soutenus par M. Gorbatchev et ses amis, alors que les seconds le sont par les conservateurs, et l'emballement du débat place ainsi le secrétaire général en porte à faux.

BERNARD GUETTA.

ITALIE : Alexandre Dubcek accueilli en héros à Bologne

Les deux discours de l'ancien dirigeant du « printemps de Prague »

ROME
de notre correspondant

« Je tiens à rentrer chez moi, vous comprenez... » : huit mots clés pour un voyage à risques. Huit petits mots lourds d'un tragique sous-entendu pour expliquer un léger subterfuge. Pour sa première sortie à l'Ouest depuis dix-huit ans, M. Alexandre Dubcek, le « héros du printemps de Prague », comme on le présente ici, n'a pas voulu se taire ni trop en dire. Alors, pour remercier cette vieille université de Bologne, la plus ancienne du monde occidental, qui le faisait, dimanche 13 novembre, docteur *honoris causa* en sciences politiques, il a écrit.

Un beau et long discours courageux et passionné, combatif et brillant. Et puis, quand le moment fut venu de prononcer son texte, M. Dubcek s'est souvenu de ce qu'il avait notamment écrit : *« La politique est l'art du possible. »* Et là, face à mille invités de haut rang et plus de trois cents journalistes, ému et heureux sous la toque et la toge de la vieille institution, il a tenté une astuce, une subtilité typiquement italienne.

Les passages du discours les plus critiques vis-à-vis du régime tchèque responsable *« depuis vingt ans de l'aggravation de la situation économique et de pertes morales considérables »* ont été « oubliés ».

Omise aussi la superbe citation de Tagore, le célèbre écrivain indien, selon laquelle *« la liberté des idées est nécessaire à la vérité, alors que la terreur tue »*. *« Observation de grande valeur,* a écrit M. Dubcek, *si on la rapporte à la Tchécoslovaquie et ailleurs où elle ne trouve pas application. »*

Gommé enfin le vibrant plaidoyer pour les réformes entreprises par lui et ses amis il y a vingt ans, alors que *« sans l'étouffement du « printemps de Prague » par l'étranger, nous aurions sans doute réussi à conjuguer socialisme et démocratie »*.

Oui, s'il le fallait, « Sacha » comme on le nomme affectueusement dans son pays, recommencerait tout *« de nouveau »*, comme le savant s'entête sur les bacilles qui le tuent.

Aujourd'hui encore, *« on nie l'existence d'un problème tchèque particulier dans les rapports internationaux. On le nie et on sous-évalue le traumatisme qui pèse encore sur la société de mon pays »*. Des mots lourds de sens, on le voit, mais qui n'entreront dans l'Histoire qu'avec le poids de l'écrit, plus léger parfois en politique que le dit.

Le père du « socialisme à visage humain » espère-t-il, par ce subterfuge – ce qui est *« dit »* n'est pas « écrit » et inversement – rendre plus aisé son éventuel retour à Bratislava où il a laissé une épouse malade ? De fait, en cas de problème, il sera toujours possible d'argumenter sur les inévitables difficultés de traduction entre tchèque et italien. Après tout, le texte distribué dès samedi soir 12 novembre aux agences de presse ne porte pas le paraphe manuscrit de son auteur...

Cela n'a pas empêché Alexandre Dubcek, ancien secrétaire général du Parti communiste tchèque, après des années d'exil forcé à Bratislava (1), de faire une très spectaculaire rentrée politique en Occident. Souriant large comme toujours, avec son grand manteau gris et son petit chapeau à la main comme autrefois, « Sacha » fait un véritable tabac dans les médias transalpins. Il veut encore mener la bataille de sa « réhabilitation » politique.

La sienne et celle des *« quatre cent soixante-huit mille communistes expulsés du parti et persécutés »* lors de l'intervention soviétique à Prague. Mais son séjour dans ce pays *« ami secrètement depuis toujours »* doit durer près de deux semaines. Pourra-t-il retenir sa langue jusqu'au bout, alors qu'on le presse de partout de monter en ligne, et que lui demeure convaincu d'être *« plus utile »* à son pays *« dedans que dehors »* ?

PATRICE CLAUDE.

(1) *Le Monde* a publié dans ses éditions du 12 août un témoignage sur Alexandre Dubcek à Bratislava.

RFA : l'anniversaire de la « Nuit de cristal »

M. Simon Wiesenthal a pris la défense de M. Jenninger aux Etats-Unis

Quarante-huit heures après la démission du président du Bundestag, M. Philipp Jenninger, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, devait prendre la parole, lundi 14 novembre à New-York, lors d'une réception pour le quatre-vingtième anniversaire du célèbre « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal.

Prévue de longue date, cette réception, à laquelle devaient participer de nombreuses personnalités de la communauté juive américaine, prenait un relief particulier en raison de la polémique soulevée par le discours que M. Jenninger avait prononcé jeudi dernier, devant le Bundestag, à l'occasion des cérémonies marquant l'anniversaire de la « Nuit de cristal ». Arrivé samedi à New-York, le chancelier se trouve aux Etats-Unis pour rencontrer mardi le président Reagan et son successeur, M. George Bush.

M. Wiesenthal a pris dimanche aux Etats-Unis la défense de l'ex-président du Bundestag et ami personnel du chancelier. *« Il ne voulait pas tenir des propos susceptibles de présenter un caractère pronazi ou antisémite »*, a déclaré M. Wiesenthal en voyage dans l'Alabama. *« Je connais l'homme. C'est une grande tragédie »*, a-t-il dit, en le qualifiant d'*« ami des juifs et d'Israël »*.

L'affaire Jenninger a aussi déclenché des remous au sein de la communauté juive ouest-allemande, dont le vice-président, M. Michael Fürst, a déclaré qu'il appréciait que *« le président du Bundestag ait décrit clairement ce qui se passait en Allemagne entre 1933 et 1938 »*. Ce commentaire lui a valu une violente réplique de M. Galinsky, président du comité central des juifs de RFA, qui a réclamé la démission de son vice-président. – *(AFP, Reuter.)*

TÉMOIGNAGE

Indésirable en Roumanie

M. Gilles Luneau, photographe, de retour de Roumanie, nous a adressé le témoignage suivant.

Vendredi 4 novembre, aéroport de Bucarest : la fouille minutieuse de mes bagages se termine. La douanière empoigne les journaux du jour : trois quotidiens distribués dans l'avion. Page après page, elle traque le mot « Roumanie ». Il s'étale à la une du *Monde* : « La désastreuse dictature roumaine ». Saisie des journaux. Mes nom et numéro de passeport sont soigneusement notés en regard de l'article « anti-socialiste ».

Photojournaliste, je tente de faire, en « touriste », un reportage sur la Roumanie pour l'agence Gamma, accompagné de Pierre Blanchet, du *Nouvel Observateur*. Nous sommes surveillés nuit et jour.

Dimanche matin, l'ambassadeur de France est convoqué au ministère des affaires étrangères. Il y est informé que deux de ses ressortissants sont des journalistes déguisés en touristes. On me gratifie du titre de « journaliste au *Monde* ». La paranoïa de la milice, de lecteur délicieux m'a promu rédacteur. L'ambassadeur apprend que *« nous rencontrons des personnes antiroumaines »*, bref, que nous sommes indésirables.

Nous décidons de rester et, lundi soir, nous nous rendons à Cluj, à 450 kilomètres au nord de Bucarest, où une femme ose résister à visage découvert à une dictature. Doina Cornea a soixante ans. Professeur, elle a lancé en août dernier une pétition contre le plan de « systématisation ».

Nous serons arrêtés, mardi matin, dans la rue qui croise la rue Alba-Julia, où réside Mme Cornea. La milice scrute, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui se passe chez Mme Cornea et empêche tout étranger à la rue de se rendre dans celle-ci. A l'issue d'une matinée de détention, on nous signifie, en français, que *« notre comportement indigne, si illustre que soit ce que nous représentons, nous condamne à l'expulsion immédiate »*. Le discours fut suivi d'effet.

[Il va de soi que M. Luneau n'était pas l'auteur de l'article qui a attiré les foudres de la douanière roumaine et qui était, pour des raisons malheureusement évidentes, signé d'un pseudonyme (le *Monde* du 4 novembre).]

B A R C E L O N E

6 DEPARTS PAR JOUR

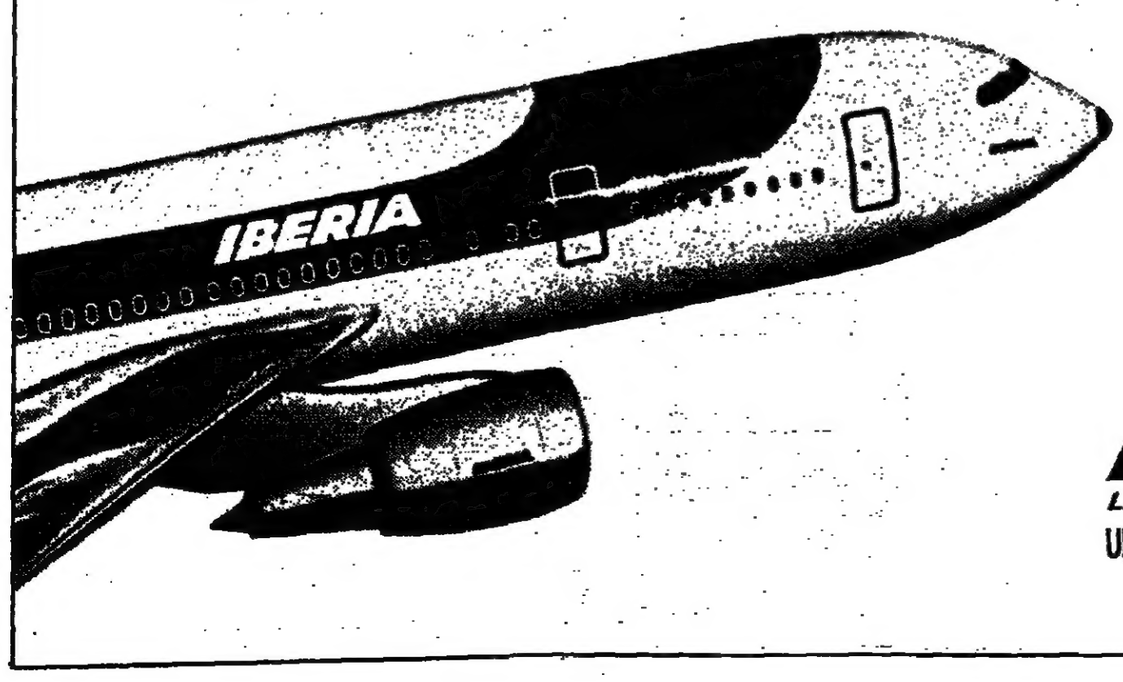

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE
UNE GRANDE COMPAGNIE A L'HEURE DE L'EUROPE

Politique

La « brèche » sociale

Le débat politique navigue en plein surréalisme et en complète hypocrisie. Les communistes et les socialistes ont consacré leur week-end à réunir les meilleurs d'entre eux pour préparer les élections municipales, alors même que les Français n'ont d'autres préoccupations qu'un climat social dégradé. Ils consacrent leurs discussions et leurs échanges épistolaires au slogan magique et mythique de l'« union », ce vieux rêve pourtant brisé depuis plus de dix ans. *L'Humanité* du lundi 14 novembre affirme, sur la moitié de sa première page, que *« la voie de l'union est ouverte »* pour les municipales de mars 1989, alors que M. Georges Marchais invite ses militants à s'engouffrer dans la *« brèche »* sociale contre le gouvernement de M. Michel Rocard, et que M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, appelle à la levée en masse contre ce même gouvernement.

Que le Parti communiste et la CGT puissent se permettre un tel double jeu montre bien la fragilité des socialistes. Car la « brèche » sociale dont parle M. Marchais n'est pas un fantasme. Le premier ministre passe son temps à colmater comme il peut. Chaque fois qu'il bouche un trou, surgit une nouvelle voie d'eau. M. Rocard joue tour à tour sur le registre de l'intransigeance puis de la compréhension, du compromis et du retrait en bon ordre, sans que l'on aperçoive la cohérence de son action. Les socialistes traduisent parfaitement cette incertitude sur la stratégie et, au-delà, une sorte d'angoisse du lendemain lorsqu'ils affirment, comme M. Lionel Jospin, que la politique salariale n'est pas la seule réponse au climat du moment ou, comme M. Pierre Mauroy, qu'il est nécessaire de passer de la rigueur à l' *« imagination »*.

Quelle autre réponse, quelle imagination ? Nul ne le sait ou ne le dit, pour le moment. Le stade le plus avancé de cette réflexion paraît se limiter à la formulation d'une interrogation, clairement exprimée dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1 par le numéro deux du PS, M. Henri Emmanuelli. Ce dernier s'est demandé si, après cinq années de rigueur, avec une inflation maîtrisée et une croissance retrouvée, le pays n'était pas à un *« tournant »*. Il reste bien sûr à définir la nature de ce tournant, et à en tirer les conséquences budgétaires dans le collectif qui est en chantier. Mais, de même que les socialistes ont été contraints, en 1982, à la rigueur, par le poids de la balance extérieure, sans réflexion préalable, de même ils paraissent aujourd'hui opérer ce tournant par saccades, et sous la contrainte du mouvement social.

Les socialistes semblent considérer que ce n'est plus le moment de débattre sur le bien-fondé de la méthode Rocard. *« C'est trop tard »*, remarque M. Emmanuelli. Le feu couve en effet et, pour le combattre, les socialistes, amis ou adversaires de M. Rocard font semblant d'oublier leurs querelles. La crise sociale a au moins ce résultat positif de rétablir, même momentanément, la paix civile dans les rangs du PS et de permettre l'amorce d'une réflexion collective.

La convention nationale du Parti socialiste

La rigueur doit faire place à l'imagination, déclare M. Mauroy

La convention nationale du Parti socialiste, réunie à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a commencé, le samedi 12 novembre, avec le rapport d'activité présenté par M. Henri Emmanuelli, membre du secrétariat national chargé de la coordination et de la trésorerie. M. Emmanuelli a rappelé que, au premier tour des élections cantonales, le 25 septembre dernier, le PS, avec 30,3 % des suffrages exprimés (34,2 % avec ses alliés), avait confirmé *« nettement son statut de première force électorale du pays »*.

Evoquant l'abstention lors de ces élections comme au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie, le « numéro deux » du PS a dénoncé le *« recul du politique »*, qui, a-t-il dit, se produit *« toujours au bénéfice du conservatisme »*. *« C'est la raison pour laquelle*, a-t-il observé, *tout au long de son histoire, la gauche a plaidé pour la politique, alors que la droite faisait l'apologie de l'apolitisme. »*

Au sujet de la situation sociale, le député des Landes a déclaré que *« l'évolution très différente des diverses catégories de revenu au bénéfice des non-salariés et au détriment* [des salariés], *et plus précisément des salariés de la fonction publique, pose un problème que nous n'avons pas saisi et qu'il nous faut, avec prudence et détermination, nous efforcer de régler »*. M. Emmanuelli a affirmé, d'autre part, la volonté du PS de revenir par la négociation — mais, si celle-ci n'aboutit pas, par la voie législative — sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Après que M. Bernard Roman, membre du secrétariat national chargé de l'information, eut annoncé la sortie pour le 6 janvier prochain du numéro un du nouvel hebdomadaire du PS, tiré à 250 000 exemplaires, M. Pierre Mauroy a engagé le débat sur les élections municipales de mars prochain, en soulignant que l'unité du parti est une des conditions du succès et en observant *« combien il est difficile de remporter les élections intermédiaires quand on est au gouvernement »*.

Se déclarant *« déçu »* par le nombre des abstentions au référendum, le premier secrétaire a renouvelé ses félicitations à M. Michel Rocard pour la façon dont il avait traité le dossier calédonien. Il a affirmé que le PS n'avait *« pas ménagé ses efforts »* dans la campagne, plus de 1,2 million d'affiches ayant été apposées et 10 millions de tracts distribués. Selon M. Mauroy, l'abstention a été, pour certains électeurs, *« une manière de répondre à des questions non posées, qui les préoccupent davantage »* ; pour d'autres, l'expression d' *« une indifférence liée à la faible perception des enjeux du scrutin »* ; pour d'autres encore, celle d'une *« lassitude »*, provoquée par la succession de plusieurs scrutins depuis le printemps dernier. Le premier secrétaire a dénoncé, à son tour, l'idéologie du consensus, qui entraîne, a-t-il dit, un *« désintérêt progressif »*. *« Nous avons une leçon à en tirer pour les municipales, bien sûr*, a-t-il dit, *mais, aussi, pour les élections européennes. »*

M. Mauroy a évoqué le climat social *« ombrageux »* et le *« désarroi »* de la fonction publique. Rappelant qu'il avait *« imposé la rigueur en 1982 »*, il a affirmé qu' *« il s'agit moins, aujourd'hui, de gérer la rigueur que de gérer avec rigueur »* et que cela *« ne concerne plus, aujourd'hui, l'austérité »*. Il faut, certes, a-t-il dit, *« exclure toute impatience »* et assurer une *« planification dans la durée »*, mais *« la rigueur doit faire place à l'imagination »*. *« Nous devons réfléchir aux finalités de nos politiques »*, a souligné le premier secrétaire, faute de quoi les socialistes s'enliseraient *« dans la gestion tacticienne au jour le jour »*.

Le « ying » et le « yang »

Abordant les grands thèmes qui figureront dans le manifeste municipal du PS, en janvier prochain, M. Mauroy a souligné la nécessité d'un statut de l'élu local, intéressant aussi les élus associatifs. Il a insisté sur la coopération intercommunale, qui suppose notamment, selon lui, la création de nouvelles communautés urbaines et le renforcement de leur pouvoir, ainsi que la mise en place de communautés rurales. Une réforme fiscale, enfin, implique, a-t-il dit, une véritable *« décentralisation financière »*, ainsi que la *« modernisation de la gestion des emprunts »*.

La stratégie du PS pour les élections municipales a pour *« cœur »*, a expliqué M. Mauroy, la *« volonté du rassemblement de la gauche »*, inscrite dans la démarche du parti depuis le congrès d'Epinay, en 1971. Toute stratégie de troisième force serait *« celle du déclin, inexorablement »*, a-t-il souligné. Le refus d'un accord national par le Parti communiste s'explique, selon le premier secrétaire, par le fait que, ayant *« l'espoir de maintenir* [leurs] *positions au plan local »* en dépit de leur déclin électoral global, alors que le PS entend, lui, *« faire des listes en tenant compte du véritable rapport de forces »*, les communistes ont *« fui une discussion qu'ils craignaient »*.

Attachés au rassemblement de la gauche, les socialistes, a dit M. Mauroy, refusent, en même temps, de s'enfermer *« dans un rassemblement qui exclurait tout élargissement »*. Aussi convient-il que la majorité présidentielle se reflète dans la composition des listes municipales. Les socialistes, a expliqué M. Mauroy, ne peuvent être *« pour un « ying » national et un « yang local »*, c'est-à-dire pour une gauche élargie au niveau du gouvernement et restreinte au niveau des communes. Le premier secrétaire a précisé qu'il n'est pas question, pour autant, d'utiliser la loi électorale municipale pour élargir des listes socialistes à des personnalités de droite entre les deux tours, ni pour les maintenir, au second tour, dans l'idée de battre une municipalité sortante communiste avec l'appoint d'électeurs de droite.

Après avoir affirmé que les primaires doivent *« rester l'exception »*, M. Mauroy a déclaré : *« Si nous ne souhaitons pas en abuser, nous devrons, néanmoins, en user. »* Le premier secrétaire a exposé, alors, le dispositif approuvé au bureau exécutif le 9 novembre (*le Monde* du 12 novembre) pour assurer la coordination des décisions que les socialistes prendront dans chaque ville. Il s'est prononcé, en outre, pour un objectif de 30 % de femmes en position éligible sur les listes du PS, et pour l'ouverture de celles-ci aux jeunes, notamment, aux immigrés.

Sur le premier de ces points, Mme Yvette Roudy, membre du secrétariat national, chargée des droits des femmes, est intervenue pour demander que le quota féminin soit considéré comme un critère impératif par la convention qui, en janvier, aura à ratifier les listes (le texte finalement adopté fixe seulement un *« objectif »*).

M. Jospin : une réponse échelonnée

C'est alors que M. Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections, a donné lecture aux délégués de la lettre du Parti communiste, apportée par M. Paul Laurent, lecture qui a été ponctuée de diverses exclamations dans la salle. M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, rocardien, inscrit aussitôt après dans la discussion, a déclaré douter que cette lettre *« change les données »*. Il a souligné qu' *« il n'appartient pas au Parti communiste de décider de qui est dans la majorité présidentielle et de qui n'y est pas »*, et que les socialistes ne doivent pas *« faire de complexe »* vis-à-vis du PCF, qui *« ne représente pas la « vraie » gauche, en aucun sens »*. Pour M. Fuchs, il existe simplement, entre les deux partis, une *« relation particulière, qu'il faut reconnaître »*.

Pour M. Louis Mermaz non plus, la lettre du PCF *« n'a pas changé »* la *« connaissance du terrain »* politique sur lequel le PS doit évoluer. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a observé que des *« différences de sociologie électorale »* séparent les deux partis, et qu' *« une municipalité gérée par les communistes n'est pas, sur même fond de population, une municipalité gérée par les socialistes »*. S'agissant de l'ouverture des listes de gauche, M. Mermaz etime que le PS ne doit pas admettre les tentatives du PCF pour le *« stériliser »*, et qu'il ne doit pas *« focaliser tout ce qui va se passer dans les prochaines semaines sur un débat classique, un peu dépassé, PS-PCF, qui fatiguerait l'opinion publique et qui empêcherait* [son] *développement et* [son] *extension »*.

M. Lionel Jospin a analysé les mouvements sociaux, qui, selon lui, ne sont pas dirigés contre le gouvernement — même si *« certains minoritaires »* cherchent à ce qu'ils le soient, — mais *« expriment souvent une volonté de dialogue »*. *« Les salariés commencent à respirer, alors ils bougent »*, a résumé le ministre de l'éducation nationale, en se référant aux indices d'amélioration de l'économie. *« Il ne faut pas changer une politique qui réussit*, a-t-il dit, *mais, sans doute, l'adapter à des conditions nouvelles. (...) La politique salariale ne peut être la seule variable d'ajustement au regard de la contrainte extérieure. »*

Estimant que *« le secteur public, qui a donné l'exemple de la rigueur salariale, ne peut être durablement pénalisé »*, M. Jospin s'est prononcé pour une *« réponse échelonnée »*, qui passe par *« la recherche d'un accord généralisé dans la fonction publique »*, une *« priorité absolue »* à la lutte contre le chômage — la France étant *« le seul grand pays industrialisé dont le taux de chômage continue de croître »* — et par la *« revalorisation de certains métiers, de certaines fonctions qui n'ont pas été jusqu'ici rémunérés à hauteur de leur utilité sociale »* (infirmières, enseignants, notamment).

Le ministre de l'éducation nationale, après avoir résumé son action dans ce secteur, a traité de la situation politique, en indiquant qu'il *« cherche encore »* le centre, et que les dirigeants du CDS *« manquent trop de courage, d'indépendance ou d'une vraie confiance en leur destin politique pour se distinguer, aujourd'hui, des conservateurs RPR et UDF »*. Le vote des crédits de l'éducation nationale, à l'Assemblée nationale, a inspiré à M. Jospin l'observation suivante : *« Par leur abstention*, a-t-il dit, *les communistes (...) ont été des partenaires pour l'effort que nous faisons en faveur de l'éducation. Les centristes ont dit « non » et préfèrent la droite. »*

Pour M. Jospin, la lettre du PCF sur les élections municipales *« ne traduit aucune évolution sur le fond, mais révèle* [son] *embarras »*. La ligne à suivre se résume ainsi : *« Nous ne ferons pas d'alliance à droite*, a déclaré M. Jospin. *Nous devons défendre nos intérêts face au Parti communiste. Préférer par principe l'union. Accepter la « primaire » quand c'est juste. La refuser quand elle est illusoire. »*

M. Fabius : une « nouvelle donne »

M. Laurent Fabius a souligné lui aussi l'importance des problèmes économiques et sociaux dans les mois à venir. *« L'essentiel*, a-t-il déclaré, *ce sera la façon dont, sur le plan économique, nous allons maîtriser ce que j'appellerai la « nouvelle donne. »* Ce n'est pas, a précisé le président de l'Assemblée nationale, la *« fin de la crise »*, car *« les évolutions à l'œuvre sont beaucoup plus profondes qu'une « crise » et personne ne peut être assuré de la pérennité des indices »*, mais *« un nouveau défi est lancé, celui de l'utilisation des premiers bénéfices »*. Il faut, certes, continuer à *« lutter fermement contre l'inflation »*, mais si *« la gauche a bâti sa crédibilité sur sa capacité à gérer équitablement les sacrifices »*, les socialistes doivent, à présent, *« montrer* [leur] *capacité à gérer équitablement les bénéfices. »*

Les priorités, selon M. Fabius, demeurent l'emploi, la formation, l'investissement et la recherche, mais, sans les compromettre, il faut *« avancer quand c'est possible, fixer des échéanciers quand c'est nécessaire, refuser quand c'est inévitable, dialoguer et expliquer dans tous les cas »*. *« Nous avons commencé de le faire, nous devons poursuivre le chemin »*, a-t-il déclaré.

Rejetant tout *« pointillisme »* dans les alliances municipales, le président de l'Assemblée nationale souhaite que la stratégie du PS soit *« l'alliance pour celles et ceux qui se reconnaissent dans les choix du 8 mai »*. Vis-à-vis du PCF, il estime que les socialistes doivent affirmer, face à l'opinion, leur volonté d'union *« à partir des proportions exprimées par les électeurs lors des derniers scrutins »*. Le président de l'Assemblée nationale se demande en effet si *« le vrai absent de la position du Parti communiste, ce n'est pas le suffrage universel »*. Le PS doit, en tout cas, *« conserver le talisman de la gauche »*, en évitant *« le piège du « périr ou trahir »*.

Après M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national (socialisme et République), qui a souligné que les conditions qui avaient présidé aux élections municipales de 1983 avaient changé — le PCF étant à l'époque au gouvernement — mais que le but des socialistes n'était pas *« la multiplication des affrontements »*, M. Jean Poperen a traité, à son tour, de la situation sociale, en se prononçant pour le *« plus juste partage »* des fruits de la croissance.

Pour le ministre des relations avec le Parlement, la lettre du PCF justifie la fermeté dont le PS a fait preuve, même si, *« sur le contenu »*, les communistes *« n'ont pas bougé »*. Les socialistes, a-t-il expliqué, doivent exiger des communistes des discussions au niveau des fédérations, faire preuve de cohésion et, ainsi, *« la contradiction éclatera, en pratique, pour ce partenaire communiste qui veut si ardemment (du moins il le dit) l'accord dans les municipalités, mais qui continue, frontalement, de nous combattre nationalement »*.

P. J.

ENFIN UN JOUET DANS LEQUEL PETITS ET GRANDS PEUVENT SE RETROUVER.

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

LA FORMATION, CLÉ DE L'EMPLOI

Avec notamment des articles de : MICHEL DELEBARRE, CLAUDE EVIN JEAN-MICHEL GAILLARD, ANDRÉ LAIGNEL

Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

L'avenir de la famille radicale

M. Baylet (MRG) est prêt à participer à une liste centriste aux européennes

A moins d'une semaine du congrès du MRG qui, réuni les 19 et 20 novembre à Versailles, doit désigner son président en remplacement de M. François Doubin, le prédécesseur de ce dernier à la tête du mouvement, M. Jean-Michel Baylet, explique dans *le Journal du Dimanche* qu'il revient à sa formation de donner *« un contenu clair et une ossature »* à l'ouverture.

Le secrétaire d'État chargé des collectivités territoriales estime que si les municipales *« donneront une bonne mesure de l'état d'avancement de l'idée d'ouverture sur le terrain »*, c'est aux européennes que *« tout se jouera »*, affirmant que *« le MRG est prêt à participer à une liste centriste »*, sans exclure ni Mme Veil ni MM. Barre ou Giscard d'Estaing.

M. Baylet voit dans une telle liste l'opportunité de *« construire une vraie force social-démocrate adhérant aux orientations du président de la République, complètement indépendante du PS mais prête, le cas échéant, à passer alliance avec lui plutôt qu'avec les conservateurs »*.

Enfin, M. Baylet ne se range pas parmi ceux qui pensent que le MRG doit *« vivoter à tout prix dans sa forme actuelle » : on peut aussi fermer boutique* [car] *notre avenir*, ajoute-t-il, *est d'être le catalyseur d'un nouveau mouvement social-démocrate »*.

Interrogé également sur les européennes au « Grand Oral Pacific FM », dimanche 13 novembre, M. Doubin s'est montré beaucoup plus prudent. Le ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat privilégie la réunification de la famille radicale qui doit avoir lieu, a-t-il souhaité, *« avant trois ans »*. Pour les municipales, le président sortant du MRG considère que les radicaux de gauche doivent être *« partout où il y a des listes d'union de la gauche et partout où des listes d'ouverture ont besoin d'être confortées »*.

Côté place de Valois, M. André Rossinot, invité du « Forum RMC-FR3 », dimanche 13 novembre, a également évoqué la réunification radicale en prévoyant la tenue d'*« états généraux du radicalisme »* en 1989. Un mois avant le congrès du Parti radical, fixé aux 10 et 11 décembre, dont il est le président, le maire de Nancy a indiqué qu'il *« fera tout pour qu'il y ait une liste UDF »* aux européennes de juin prochain. « *La priorité*, à ses yeux, *pour l'UDF est de se rassembler »*, ce n'est qu'une fois réglés les problèmes internes à la confédération qu'il conviendra, a-t-il précisé, d'examiner l'hypothèse d'une liste commune avec le RPR.

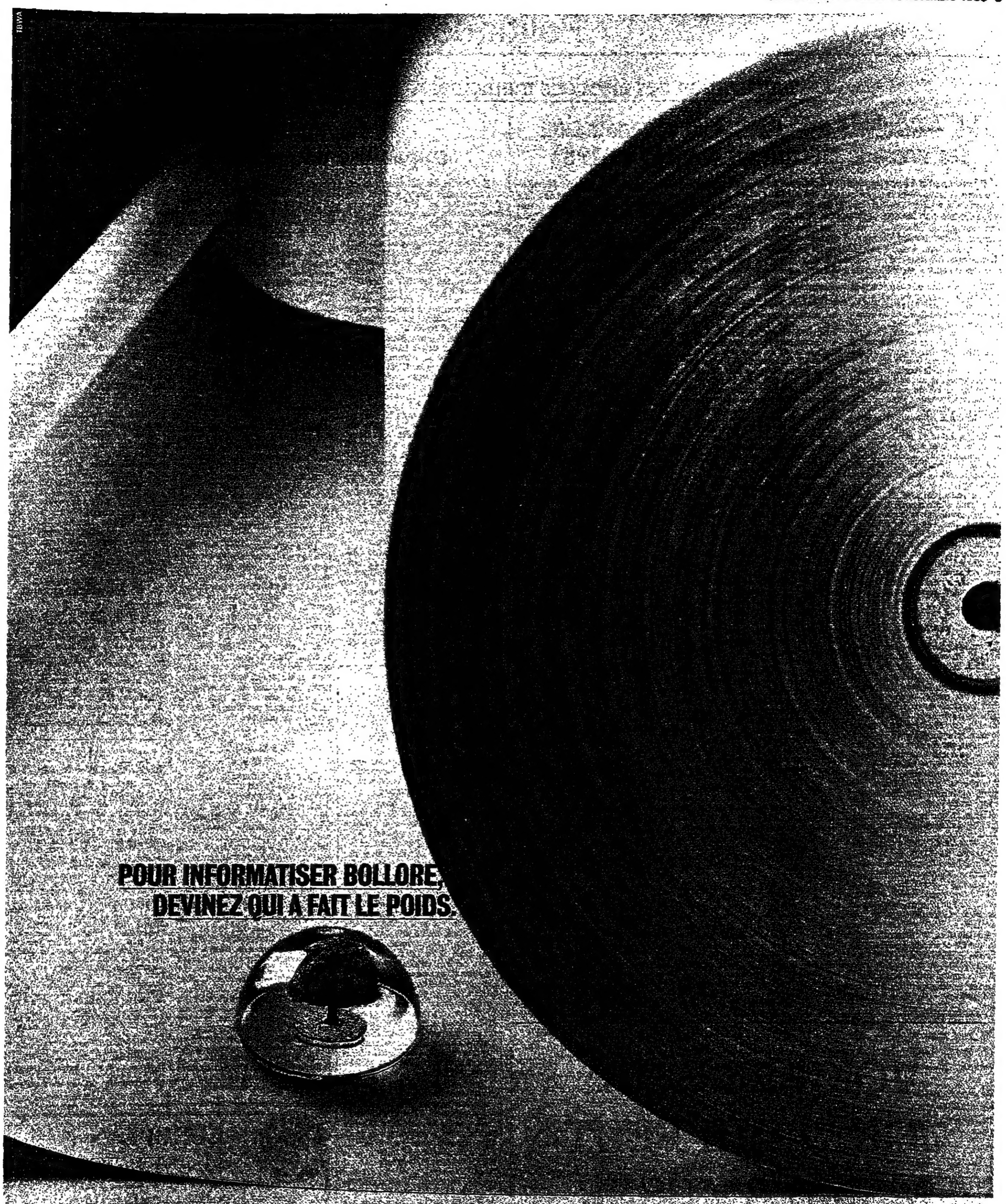

Modeste fabricant de papier bible, Bolloré s'est transformé en quelques années en leader mondial d'une technologie de pointe : les films ultra-minces pour l'industrie.

Bolloré Technologies a misé sur un équipement à la fois très sophistiqué et très souple. Ce sont ces mêmes exigences qui l'ont amené à choisir Bull.

UN VRAI PARTENAIRE.

Un travail d'équipe et une maîtrise des systèmes communicants ont permis à Bull de faire face à la croissance exponentielle de Bolloré. Tout en assurant la pérennité de son investissement.

C'est le caractère évolutif des solutions Bull qui a aidé Bolloré Technologies à devenir l'une des entreprises les plus rentables de l'industrie française.

PLUS DE LIBERTE

Les systèmes Bull "ouverts" sont pour Bolloré une garantie de liberté pour l'avenir. Liberté de choisir ses fournisseurs, de profiter des innovations. Même si elles ne viennent pas de Bull.

Mais il y a tout lieu de croire que le Groupe Bull saura toujours lui offrir ce qu'il faut. Car aujourd'hui, Bull et son partenaire Honeywell Bull Inc. font profiter leurs clients des ressources d'un constructeur de taille mondiale.

Preuve qu'on peut être un poids lourd de l'informatique sans devenir un boulet à traîner.

BULL ET SES CLIENTS, UNE EQUIPE QUI GAGNE.

Politique

La préparation des élections municipales et les conflits sociaux

M. Marchais s'en tient à la reconduction des accords électoraux conclus en 1983

Réunie samedi 12 et dimanche 13 novembre à Nanterre (Hauts-de-Seine), la conférence nationale du PCF a adopté, à l'unanimité des 993 délégués recensés par les organisateurs, le long rapport introductif de M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central chargé de l'organisation. Dans son discours de clôture, M. Georges Marchais s'est attaché à démontrer la « *bonne santé* » du PCF, car, a-t-il dit, « *nous sommes sortis de l'impasse dans laquelle la politique d'union au sommet nous avait enfoncés* ». Le secrétaire général s'est déclaré favorable à une rencontre « *au niveau national* » entre le PCF et le PS, si ce dernier le désire, au sujet des élections municipales, tout en réaffirmant que « *les accords de 1983 existent* » et qu'il n'est donc pas nécessaire de signer un nouvel accord national entre les deux formations.

Touche par touche, depuis plus de trois ans, la direction du PCF enseigne sa nouvelle stratégie à ses cadres et à ses militants. Décidée au vingt-cinquième congrès de 1985, la rupture de l'« *union au sommet* » avec le PS remplacée par la construction, souhaitée par M. Marchais, du « *nouveau rassemblement populaire majoritaire* » à la base, a suscité quelques remous au sein du parti. Toutes les poches de résistance ont été successivement résorbées, soit par des mesures administratives, soit par la lassitude militante. Il ne reste guère plus que l'« *ex-fédération* » du Doubs, selon le mot d'un dirigeant, pour contester l'application par l'équipe de M. Marchais du centralisme démocratique, qui, de l'avis des opposants « reconstructeurs », est dévoyé.

Il ne reste plus que M. Lucien Sève pour s'interroger, devant le comité central, sur le bien-fondé de certaines décisions de la direction. La fédération du Doubs, dissoute de fait, n'avait pas été invitée à la conférence nationale, et le philosophe Lucien Sève a pu mesurer à cette occasion l'étendue de sa solitude. Les soutiens dont on l'assure en privé ont été inexistants.

Les luttes populaires

Egratigné par M. Gayssot dans le rapport introductif, M. Sève est monté à la tribune afin d'affirmer qu'il ne fallait pas compter sur lui « *pour donner quelque consistance à un dossier qui en manque* ». « *Il peut difficilement y avoir une affaire Sève sans Sève* », s'est défendu ce théoricien de l'Institut de recherche marxiste (IRM), qui ne cessera pas d'« *être le bon camarade* » qu'il est « *depuis quarante ans* », même si on lui colle l'« *étiquette d'opportuniste* », ou pis celle d' « *ennemi de l'intérieur* ». En bonne logique, M. Sève a donc voté le rapport Gayssot.

Cette unique note discordante, qui a cependant recueilli des applaudissements, ne pouvait que renforcer l'optimisme de M. Marchais, qui, après les années noires, voit un PCF qui renforce ses effectifs, progresse aux élections et met ses militants « *sur la brèche* ». La brèche sociale a, du reste, été l'objet essentiel de la discussion de la première journée, qui avait été ouverte par la lecture de la lettre envoyée par M. Marchais à la convention socialiste au sujet des élections municipales (*lire ci-contre*). La brèche sociale a quelque peu été secouée, le second jour, avec l'intervention de la police « *contre les travailleurs des PTT en grève* », ce qui a fait dire au secrétaire général : « *C'est là une initiative qui me rappelle un passé détestable.* »

Nostalgie ou invitation, le dirigeant communiste en a profité pour donner un coup de chapeau aux « *dures luttes* » qui ont été conduites ces dernières années « *dans la partie la plus consciente du mouvement populaire* », c'est-à-dire notamment les « *travailleurs de SKF à Ivry* ». L'allusion sera probablement allée droit au cœur de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, fonction qu'il occupait déjà au moment des affrontements avec la police à SKF en 1984 et qui lui avait valu d'être comparé à Jules Moch par le PCF, organisateur d'un raid violent sur l'usine d'Ivry.

Pour autant, l'optimisme du secrétaire général ne le conduit pas, souligne-t-il, à l'euphorie, car les « *évolutions positives en cours* » ne sont que de « *tout premiers résultats* ». La raison en est simple : « *Le mouvement populaire a besoin d'un Parti communiste plus fort, dont les adhérents soient beaucoup plus nombreux et actifs et dont l'influence électorale dépasse largement 11 à 13 %. Tout cela prendra du temps ? Sans aucun doute.* » Ainsi, le secrétaire général a insisté sur la mise en œuvre de ce qu'il appelle la « *nouvelle pratique politique* » du PCF qui doit se déployer dans l'« *entreprise* », « *tous les secteurs de la vie locale* » et la « *jeunesse* ». Dans chacun de ces trois domaines, M. Marchais assure que « *des efforts ont été accomplis* », mais « *ils sont encore insuffisants au regard des exigences et des possibilités* ».

Ce descriptif a permis au député du Val-de-Marne de conclure son intervention sur l'enjeu dominical des rapports PS-PC : les municipales. Mais en premier lieu M. Marchais considère que « *la progression de notre parti ne peut passer que par la reconquête de notre influence à Paris, à Lyon, à Toulouse, à Lille, à Nice et dans tant d'autres villes !* » pour éviter de tomber dans un isolement géographique : « *Ce n'est pas par le repliement sur ce qu'on appelle d'ailleurs bien improprement nos « bastions »*, a-t-il dit, *qu'on assurera le redressement de notre parti.* »

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, la direction du PCF s'en tient à « *une proposition simple* » : « *Partout où existe une municipalité de gauche, qu'elle soit dirigée par un maire communiste, socialiste ou radical de gauche : reconduction de leur mandat ; constitution à cette fin dans les plus brefs délais d'une liste de rassemblement des forces de gauche en vue du premier tour. Partout où le maire est de droite et où des accords d'union avaient été conclus en 1983 : reconduction, là encore, de ces accords dès le premier tour.* »

« *Notre souhait est d'associer — comme nous le faisons d'ailleurs déjà — toutes les forces démocratiques et progressistes de la vie locale* », a indiqué le secrétaire général, en précisant qu'il fixait « *une seule limite : celle qui nous oppose à la droite, à ses hommes et à sa politique. Cette limite est pour nous infranchissable, et nous ne la franchirons pas* ». Connaissant ces règles, « *si le PS souhaite nous rencontrer au niveau national, nous y sommes prêts* », a lancé M. Marchais, qui a réaffirmé, dans le même élan son hostilité aux accords d'états-majors.

O. B.

● **HAUTE-CORSE : démission du maire de Calvi.** — M. Xavier Colonna (sans étiquette) a annoncé, dimanche 13 novembre, sa démission de maire et de conseiller municipal de Calvi, qu'il devait confirmer, lundi, par l'envoi d'une lettre au préfet. M. Colonna a décidé de tirer ainsi les leçons des dernières élections cantonales, où, au second tour, il était arrivé en troisième position, derrière M. Eugène Caccaldi (RPR diss.), qui a été élu, et M. François Musso (RPR), parlementaire européen, ce dernier le devançant de deux cent huit suffrages dans la commune de Calvi.

La tactique du PCF culpabilise une grande partie du PS

Il n'y aura bientôt plus que les communistes pour parler de l'« ouverture ». Ils ressassent indéfiniment les quatre patronymes maudits : Soisson, Durafour, Rausch et Stoléru, tandis que les socialistes ne parlent, eux, que du « *rassemblement de la gauche* », auquel ils proclament leur fidélité inébranlable. Inversion des rôles ? Le PCF n'aurait-il abouti qu'à ce résultat qu'il pourrait se prévaloir d'une belle habileté tactique au service de sa seule obsession : conserver les municipalités qui lui restent.

Ainsi, les communistes ont-ils ressuscité un débat PS-PCF « *un peu dépassé* », comme le dit M. Louis Mermaz. C'est aussi le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qui a observé, devant la convention nationale du PS réunie les samedi 12 et dimanche 13 novembre à Epinay (lieu historique du congrès de l'unité des socialistes et de la stratégie de l'union de la gauche, en 1971), que la « *chasse au centriste* » est un sport aussi illusoire pour les socialistes que pour les communistes. L'alliance centriste n'est pas plus à l'ordre du jour dans les municipalités qu'elle ne l'est à l'Assemblée nationale. Bref, le PCF a fait — et va, sans doute, continuer à faire — beaucoup de bruit pour rien.

La vérité est, là comme ailleurs, celle du règlement des comptes : celui que le PCF veut éviter, celui que les socialistes ont quelques raisons de ne pas vouloir différer. Les communistes crient au loup. Mais en fait de bête féroce ils n'ont à montrer que le maire de Metz, M. Jean-Marie Rausch — lequel s'est engagé auprès de M. Pierre Mauroy à ne prendre sur la liste qu'il fera avec le PS que des candidats soutenant clairement le président de la République, — et celui d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, qui fait durer le plaisir. L'enjeu est ailleurs.

M. Georges Marchais l'a déclaré sans ambages : il faut considérer comme « *acquis* » les accords passés entre les deux partis lors des précédentes élections municipales, en 1983. Sur cette base, la proposition de rencontre faite samedi par la direction communiste à celle du PS, et même celle d'un « *accord* », envisagée par M. Marchais, sont si peu crédibles que les socialistes estiment pouvoir prendre leur temps pour y répondre... Il faut être, en effet, M. Roland Leroy pour affirmer, comme le directeur de *l'Humanité* l'a fait dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que, depuis six ans, électoralement « *les choses sont, en gros, restées en l'état* ». Le PCF est seulement passé, pour ne prendre que les élections législatives, de 16,17 % des suffrages exprimés aux élections législatives de juin 1981 à 11,13 % à celles de juin dernier, sans parler de l'« étiage » de 6,76 % atteint par M. André Lajoinie à l'élection présidentielle.

Il y a donc des villes où l'écart est tel que les socialistes ne peuvent pas, sauf à désespérer leurs militants et leurs élus, sacrifier une nouvelle fois leur avance électorale sur l'autel de l'union de la gauche. C'est le cas, par exemple, à Amiens, l'une des « trois grandes » qu'administre le PCF (avec Le Havre et Le Mans). C'est le cas, aussi, à Thionville ou à Saint-Dizier. Tout en tenant compte des différences sociologiques et du poids des maires sortants, les socialistes n'entendent pas, dans ces villes, considérer qu'il n'y aurait pas d'autre gestion de gauche possible que celle du PCF.

Le « statu quo » à tout prix

Pour les communistes, c'est exactement le contraire : si les socialistes prennent l'initiative de « primaires » dans ces villes, ce sera, a prévenu M. Marchais, au bénéfice de la droite. Préserver le *statu quo* à tout prix, tel est l'objectif des communistes. Telle est la raison du nouveau procès en dérive droitière qu'ils instruisent contre le PS.

Comme toujours, ce procès trouve des échos au sein du PS. La commission des résolutions de la convention socialiste, réunie samedi soir, a été saisie par MM. Henri Emmanuelli et André Laignel — mais aussi par MM. Bernard Roman et Gérard Collomb, deux proches de M. Mauroy — d'un amendement visant à verrouiller davantage encore toute perspective d'« ouverture » ou de troisième force au petit pied. Le premier secrétaire s'en est ému, au point de rappeler qu'il est lui-même, de par son passé, peu suspect de céder à pareilles tentations. Il a fallu, quand même, préciser dans le texte final qu'en aucun cas les socialistes n'accepteront de partager leurs listes avec des personnalités locales se situant dans l'opposition (il s'agit ainsi de prévenir M. Soisson qu'il devra, comme M. Rausch, choisir entre ses amis et ses engagements).

La crainte des socialistes d'être pris en flagrant délit de « *glissement à droite* » est telle que la convention a décidé de ne pas ratifier la désignation du chef de file du PS à Montluçon (Allier), parce qu'il envisage de se maintenir au second tour face au maire sortant communiste, et qu'il a failli en être de même pour Evreux, la rumeur courant que le candidat choisi par les militants voulait provoquer une « primaire » avec le PCF, qui détient la mairie. Un « *problème de la ligne politique* » se pose aussi, selon la direction du PS, à Alès (Gard), là aussi en raison de l'attitude des responsables locaux face au maire communiste (1).

Tout se passe comme si les socialistes étaient, en définitive, embarrassés de la latitude que leur avait laissée le PCF en refusant l'accord national il y a trois semaines. La convention d'Epinay a été largement consacrée à encadrer cette liberté-là, grâce à un rigoureux dispositif de contrôle des décisions locales. M. Marchais n'a peut-être pas tort de se montrer confiant en affirmant que « *la raison* (de son point de vue) *finira par l'emporter au sein du PS* ».

OLIVIER BIFFAUD et PATRICK JARREAU.

(1) La convention nationale n'a pas ratifié la désignation des chefs de file socialistes dans vingt-trois villes. Pour quatorze d'entre elles, la décision a été « réservée » : Bordeaux, Talence, Libourne, Metz, Auxerre, Blois, Paris-3e, Paris-10e, Périgueux, Cognac, Fécamp, Bourgoin-Jallieu, Autun et Dunkerque ; pour trois autres se posent des « *problèmes de ligne politique* » : Montluçon, Alès et Firminy ; pour six autres, il y a contestation de la désignation : Drancy, Lyon-5e, Noisy-le-Grand, Savigny-sur-Orge, Villepinte, Melun.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roland Leroy : « Droite contre gauche »

M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité *et membre du bureau politique du PCF, a affirmé dimanche 13 novembre au « Grand Jury RTL-*le Monde *» :* « S'il est une grève légitime c'est bien celle des travailleurs des PTT.

» Nous sommes en présence d'un fait qui illustre tragiquement le choix politique qui a été fait après l'élection présidentielle. En effet, après l'élection présidentielle et les élections législatives, il était possible d'avoir une majorité de gauche. Nous étions disponibles, ainsi que nous l'avons dit immédiatement. Le président de la République a fait un autre choix : Durafour, ministre de droite, est ministre des fonctionnaires ; Soisson, ministre de droite, est ministre du travail. La politique que poursuivent Durafour, Soisson et le gouvernement auquel ils appartiennent est une politique de refus d'examen sérieux des revendications des travailleurs (...). La situatiton faite aux travailleurs, notamment aux travailleurs des services publics, devient intolérable à un nombre de plus en plus élevé de gens. »

A propos de la préparation des élections municipales, M. Leroy a ajouté : « Nous sommes à l'origine de l'initiative, prise il y a longtemps, en 1965 déjà, et à chaque élection municipale, de proposer que nos listes ne soient pas seulement des tête-à-tête communistes et socialistes, mais qu'il y ait place pour les gens les plus différents. Regardez dans la France d'aujourd'hui : il y a des écologistes, des pacifistes, des démocrates qui sont actifs dans des associations, des amicales, des organisatitons d'intérêt local. Tous ces gens-là ne doivent pas être exclus d'une gestion fondée sur un programme discuté ensemble et élaboré avec la population, mais forcément un programme mis en application contre la droite. Il y a une limite. Cette limite s'arrête aux gens de droite. Que voulez-vous, Soisson est un homme de droite, Rausch est un homme de droite ! On ne peut pas faire une politique de droite nationalement et une politique de gauche localement (...).

Il y a, depuis 1983, des municipalités d'union de la gauche qui sont en place, en général à la satisfaction des populations. Elles agissent dans l'union avec, de-ci de-là, parfois un accroc par-ci, un accroc par-là. Mais elles agissent dans l'union sur la base d'un programme établi avec la population et qu'elles réalisent (...) Nous proposons que soient faites partout en France, dans toutes les localités, des listes communes. Qu'y a-t-il de mieux que la nation sinon la totalité des localités qui la composent ? »

Le directeur de l'Humanité *a conclu :* « Les municipales devront se jouer en gros droite contre gauche, mais pas d'une façon bloc contre bloc. Il doit y avoir le plus largement possible rassemblement des forces de gauche avec, autour d'elles et avec elles, les forces dont j'ai parlé tout à l'heure et qui ont les mêmes intérêts que les communistes et les socialistes à un changement de politique. Nous voulons un parti *[communiste]* rassembleur sans qu'il soit racoleur, un parti combatif sans qu'il soit agressif, un parti actif sans qu'il soit grinçant. »

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré au nouveau projet d'aménagement temporaire des Tuileries à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution (*le Monde* daté 13-14 novembre), une erreur de transmission a altéré le sigle de la filiale de la Caisse des dépôts et consignations qui en assure la maîtrise d'ouvrage : il s'agit de la SCIC-AMO.

Mort de R. Boscary-Monservin

M. Roland Boscary-Monservin, ancien ministre (RI), ancien maire de Rodez, est mort dimanche 13 novembre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 12 mai 1904 à Rodez, avocat inscrit au barreau de sa ville natale en 1926, Roland Boscary-Monservin a incarné, durant toute sa carrière politique, à la fois l'Aveyron et l'agriculture. Conseiller général et maire de Vailhourles avant la guerre, blessé et prisonnier de guerre de 1939 à 1945, il devient ensuite président du syndicat agricole de l'Aveyron et maire d'Onet-le-Château avant d'être élu en 1951 député républicain indépendant. Il conservera ce mandat pendant vingt ans, puis siégera au Sénat jusqu'en 1979. Il fut maire de Rodez de 1965 à 1983 et à deux reprises ministre de l'agriculture, en 1957 dans le gouvernement Gaillard, et en 1958 dans le gouvernement Pflimlin. Il a participé en 1963 à la création du Centre des républicains indépendants aux côtés notamment de MM. Giscard d'Estaing et Marcellin. En 1970, il avait été élu président de la CODER (assemblée régionale) de la région Midi-Pyrénées en battant M. Maurice Faure, député radical du Lot. Il avait été jusqu'en 1983 vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées et, la même année, il avait été battu aux élections municipales à Rodez par son ancien adjoint à la mairie, M. Censi (UDF-PR).]

VOICI LE SEUL JOUET QUI PEUT MÊME AMUSER LES PRÉFETS.

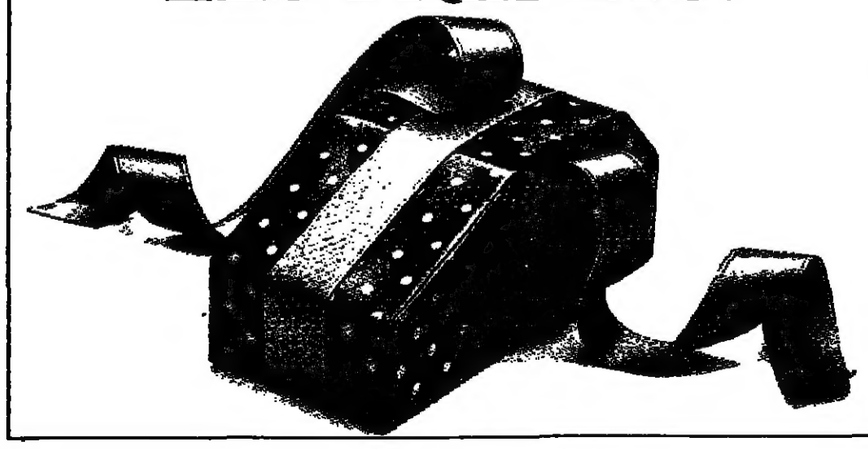

TBWA

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA *Master Of Business Administration*
Academic program, unique in concept, format and professional experience.
Université à San Francisco spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience pratique du projet personnel/professionnel.

3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : médecine, sciences, lettres, droit - Ingénieurs - DEA, DESS, IEP - Pharmaciens - Titulaires de maîtrise.
Programme de 12 à 14 mois conduisant au M.B.A. : Paris (2 mois) San Francisco (10 - 12 mois).

2e CYCLE Expérience professionnelle de 3 ans exigée après une formation supérieure de type second cycle.
Programme de 14 à 16 mois conduisant au M.B.A. : Paris (2 mois), San Francisco (12 - 14 mois).

Informations et sélections : **European University of America**
17/25 rue de Chaillot (Métro Iéna), 75116 Paris, (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California • Accords universitaires internationaux : Aménque - programmes associés et accrédités de MBA et de PhD - Europe et Asie.

Notre client c'est la vie !

Partout en Europe, à l'écoute de la vie.

Pour que les hommes et les femmes vivent mieux, plus longtemps, nous sommes avec la communauté médicale au service de la vie.

Nous sommes le pôle européen de General Electric leader mondial en radiologie, mammographie, scanner, résonance magnétique, échographie, médecine nucléaire ; hautes technologies, qui permettent de visualiser l'anatomie interne des patients.

En collaboration avec les médecins, nous développons et nous améliorons les systèmes qui offrent des possibilités d'observation et de diagnostic toujours plus sûrs et plus précoces, de même que les équipements de radiothérapie pour des traitements de plus en plus précis.

Dans nos organisations commerciales et de service, nos centres de recherche et nos usines, 6 000 hommes et femmes se consacrent à l'avenir médical de l'Europe.

Notre compagnie est mondiale mais notre engagement est 100 % national. En France nous sommes français, en Angleterre nous sommes anglais, en Espagne espagnols, en Italie italiens, en Allemagne allemands... Pour être partout plus près de la vie, pour qu'elle soit la plus forte.

General Electric CGR

Politique

La préparation des municipales à Marseille

M. Robert Vigouroux maintient sa candidature contre M. Michel Pezet

M. Michel Pezet a été désigné à l'unanimité, par la convention nationale du Parti socialiste, le dimanche 13 novembre, comme tête de liste pour les élections municipales à Marseille. Quelques heures plus tard, M. Robert Vigouroux, maire (PS) de la ville, a annoncé, dans une déclaration, qu'il maintenait sa propre candidature en lançant de vives attaques contre la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« *Ce sont*, a-t-il affirmé, *les Marseillais et les Marseillaises qui décideront.* » De son côté, M. Pezet a lancé un appel au rassemblement de tous les socialistes « *et au-delà* » et a offert à M. Vigouroux – qu'il envisage de rencontrer rapidement – de figurer sur la liste qu'il conduira en mars prochain.

Ni la tentative de conciliation effectuée, en son temps, par le bureau exécutif du PS, ni le vote des militants socialistes des Bouches-du-Rhône, ni celui de la convention nationale du parti en faveur de M. Pezet, n'auront fait fléchir M. Vigouroux. Quitte à encourir, désormais, une exclusion du PS, le maire de Marseille a décidé d'être, envers et contre tout, candidat à sa propre succession. « *Notre ville*, a-t-il déclaré, *a autre chose à faire que d'écouter des discours polémiques et de satisfaire des ambitions personnelles.* » Après avoir affirmé qu'il avait « *toujours été, par le passé, un militant discipliné* », M. Vigouroux a souligné qu'il « *n'était pas responsable d'une spirale antidémocratique et totalitaire amorcée à coups de poings au congrès de Fos en 1985, dénoncée alors sans résultats, hélas! par nombre de socialistes parmi les plus éminents. Nous en récoltons aujourd'hui les désastreuses conséquences. La mainmise sur un appareil, l'impossibilité de tout contrôle et de toute clarification n'ont rien à voir avec le socialisme tel que je le conçois et tel que le conçoit le militant.* (...) *J'ai toujours été et demeure un socialiste non sectaire, attaché aux libertés, à la solidarité, au progrès social* (...).

Ma carrière médicale et ma carrière politique auprès de Gaston Defferre m'ont appris ces grands principes auxquels je demeure fidèle, respectueux de la loyauté et de la morale, condamnant le reniement et la trahison ».

M. Vigouroux a-t-il les moyens d'aller « *jusqu'au bout* » ? Son pari consiste, en l'occurrence, à jouer l'opinion publique marseillaise contre le parti. Différents sondages l'ont persuadé qu'il jouissait d'une excellente image auprès de la population de la ville. Il compte s'appuyer, également, sur des comités de soutien qui ont revendiqué, récemment, près de seize mille adhérents. Au sein du PS, il est, en revanche, isolé et ne peut se prévaloir que de l'appui de MM. René Olmeta, ancien député, et de Charles-Emile Loo, député européen, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste, ainsi que de quatre conseillers municipaux « defferristes ». Il aurait sans doute quelques difficultés à constituer des listes crédibles dans chacun des huit secteurs municipaux.

Interrogé sur la position prise par le maire de Marseille, M. Pezet s'est refusé à la dramatiser. « *M. Vigouroux*, a-t-il estimé, *a eu tort de ne pas contrôler ses nerfs. Nous devons tous garder la tête froide dans la perspective de la dure bataille qui nous attend. Il faudra bien qu'on discute. Je vais proposer une rencontre à M. Vigouroux, auquel la liste reste ouverte et où il pourrait figurer, s'il le souhaite, en position d'adjoint avec des délégations spéciales, puisqu'il ne veut pas, ce que je comprends, de la deuxième place. Pour autant, s'il persistait à conduire une liste concurrente, ce qui compromettrait gravement les chances de la gauche de conserver la mairie, j'écarte, à l'avance, l'éventualité d'une fusion entre les deux tours. Il y aura une équipe au premier tour qui ne changera pas au second tour.* »

M. Pezet a enfin indiqué qu'il présenterait les têtes de liste socialistes à l'occasion de la venue de M. Pierre Mauroy à Marseille, le 1er décembre. M. Philippe Sanmarco, député des Bouches-du-Rhône, qui pourrait, en cas de succès, occuper le poste de premier adjoint, sera candidat dans le troisième secteur (premier et septième arrondissement). Il pourrait avoir, éventuellement, comme adversaire M. Vigouroux qui réside dans ce secteur et y a été élu, dans le passé, conseiller général et suppléant de M. Gaston Defferre.

GUY PORTE.

La mauvaise réputation

Michel Pezet a mauvaise réputation. Il le sait si bien qu'il a pris, jusqu'à présent, comme un malin plaisir à la cultiver. Au moment où les Français – ceux de Marseille autant que les autres – détestent ce que l'on appelle les « politiciens », il apparaît comme une caricature d'homme d'appareil, détenteur d'un pouvoir par la magie d'une micro-société politique marseillaise, celle des militants socialistes vrais ou faux.

Tout y passe : fausses cartes destinées – selon une tradition solidement établie – à s'assurer le gain des affrontements militants ; gros bras capables de faire le coup de poing plutôt que de distribuer des roses ; campagnes d'intoxication ; « parricide » de Gaston Defferre, en 1986 ; gestion contestée du conseil régional, dont il fut, avant Jean-Claude Gaudin (UDF), le président.

Bref, Michel Pezet est accusé de se conduire à Marseille comme il était de tradition. Pour son malheur, il ne dispose pas de l'aura populaire, du passé glorieux (il n'a que quarante-six ans), de l'armure morale, qui protégeaient Gaston Defferre. Pour cette raison, on ne passe rien à Michel Pezet.

Candidat officiel des socialistes à la mairie, il a donc de lourds handicaps à remonter. Avocat de profession, il ne manque pas d'atouts pour y parvenir. Les socialistes se souviennent que, en 1987, au congrès de Lille, hué par une salle en colère (il était question des fausses cartes), il avait retourné l'assistance comme une crêpe en dix minutes. Les congressistes qui sifflaient à l'arrivée lui avaient fait un triomphe lorsqu'il était descendu de la tribune. Il lui reste à retourner Marseille, tâche autrement plus difficile à laquelle il a l'intention de s'atteler sans plus attendre, en effaçant, autant que possible, sa mauvaise réputation pour s'en construire une autre. Il peut déjà se prévaloir de ses succès électoraux aux législatives comme aux cantonales, si bien qu'à la légalité de sa candidature il peut ajouter une réelle légitimité politique.

Homme secret, jusqu'à présent discret, Michel Pezet n'affiche pas ses qualités autres que celles d'apparatchik. Il est d'une vaste culture. Passionné d'opéra, de théâtre, il est, au fond, fort différent de sa caricature. Il a, dans cette ville vouée au veau d'or de l'OM, l'inconscience où le courage de dire qu'il déteste le football et ne met jamais les pieds au Stade vélodrome. Peut-être consentira-t-il, désormais, un petit effort.

J.-Y. L.

ENFIN UN JOUET GARANTI JUSQU'AU NOËL SUIVANT.

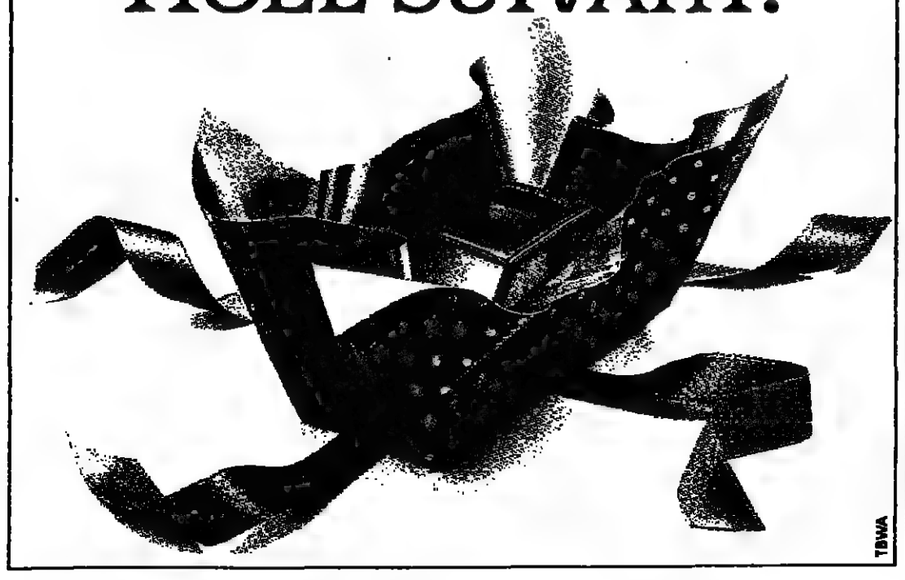

TBWA

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Crédit de confiance pour M. Le Pensec

L'Assemblée nationale a adopté, dimanche 13 novembre, le projet de budget du ministère des départements et territoires d'outre-mer pour 1989 dont les crédits de paiement s'élèvent à 1,981 milliard de francs, soit une progression de 11,2 % par rapport à l'an passé, et les autorisations de programme à 1,154 milliard, soit une augmentation de 19,90 %.

Outre le soutien des députés socialistes et apparentés, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a obtenu l'appui de certains députés du groupe RPR et du groupe de l'Union du centre (UDC) qui n'ont pas suivi les consignes de leurs états-majors.

Un air de consensus flottait dimanche 13 novembre sur l'Assemblée nationale. Pour une fois maîtres de l'hémicycle du Palais-Bourbon, les députés de l'outre-mer ont allègrement ignoré les clivages politiques métropolitains pour exprimer leur confiance dans les orientations du gouvernement exposées par M. Louis Le Pensec.

Certes, le budget des DOM-TOM n'a été officiellement approuvé que par 282 voix contre 108 et 171 abstentions, puisque le groupe RPR s'y est opposé tandis que l'UDF, l'UDC et le PC s'abstenaient, mais à l'issue de la discussion et du scrutin public le ministre chargé de l'outre-mer pouvait néanmoins se prévaloir d'une majorité absolue parmi les députés les plus directement concernés. Quatorze des vingt-deux députés des DOM-TOM ont en effet voté son budget. Les sept socialistes et apparentés, MM. Frédéric Jaiton, Dominique Larifla (Guadeloupe), Guy Lordinot, Claude Lise, Aimé Césaire, Maurice Louis-Joseph-Dogué (Martinique) et Elie Castor (Guyane), ont reçu le renfort des trois députés non inscrits de la Réunion, MM. Elie Hoarau, Alexis Pota, élus du Parti communiste réunionnais, et M. André Thien-Ah-Koon, maire barriste du Tampon, ainsi que celui des deux députés non inscrits de la Polynésie française, MM. Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon, alors que deux francs-tireurs de l'opposition faisaient, eux aussi, crédit à M. Le Pensec.

Bravant le « non » prôné par son groupe, M. **Léon Bertrand**, député RPR de la Guyane, a voulu « *croire* – comme il l'avait fait pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie – *à la pureté des intentions du gouvernement* ». Quant à M. **Jean-Paul Virapoullé**, député centriste de la Réunion, il n'a pas suivi la consigne d'abstention de l'UDC pour ne pas être taxé d'incohérence, après avoir appelé à l'union sacrée autour de la politique suivie par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie et approuvé un budget dont le volume de crédits « *correspond assez bien*, avait-il dit, *aux besoins* ».

Des quatre députés d'outre-mer qui s'y sont fermement opposés, seul M. **Ernest Moutoussamy**, élu du Parti communiste guadeloupéen, était en séance et a expliqué son refus en reprochant au gouvernement de réduire les départements d'outre-mer à « *la portion congrue* » sous prétexte de priorités calédoniennes. Les trois autres étaient absents. Si l'opposition de Mme Lucette Michaux-Chevry (RPR, Guadeloupe), ancienne secrétaire d'Etat à la francophonie, est avérée, un doute subsiste sur la sincérité du vote négatif émis en leur absence au nom de MM. Jacques Lafleur (RPR, Nouvelle-Calédonie) et Benjamin Brial (RPR, Wallis-et-Futuna), qui avaient auparavant approuvé les orientations du gouvernement dans leurs territoires.

Les trois autres députés personnellement impliqués, MM. Auguste Legros (RPR, la Réunion), Henry Jean-Baptiste (Mayotte, UDC) et Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon, UDC), se sont abstenus sans exprimer la moindre animosité à l'égard de M. Le Pensec, et le deuxième député RPR de Nouvelle-Calédonie, M. Maurice Nénou, a été compté « non votant ».

M. Le Pensec a donc vécu un dimanche tranquille.

Qui pouvait contester l'effort budgétaire prévu pour financer le plan de développement économique et de rattrapage social inscrit dans la loi sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie approuvée par référendum le dimanche précédent ? Personne ne s'y est hasardé.

M. Le Pensec a repris à son compte une expression de M. Virapoullé pour justifier la grosseur de l'enveloppe de 280 millions de francs retenue pour les diverses actions de développement en Nouvelle-Calédonie : il s'agit d'essayer de « *redonner à chaque Calédonien le goût de vivre au sein de la République française* ».

Les crédits ne feront pas défaut. 48,75 millions sont prévus pour la création d'un port en eau profonde à Népoui, sur la côte ouest, au nord de Nouméa – un projet techniquement contesté auquel M. Jean-Marie Tjibaou tient personnellement et dont l'étude a été confiée au groupe Bouygues – pour l'aménagement de la route transversale Koné – côte est et d'une section de la voie Houaïlou-Canala, et pour divers équipements de transport aérien et maritime. 82 millions permettront de renforcer les infrastructures (12 millions pour la création du « *pôle d'attraction économique* » projeté depuis longtemps à Poindimié, sur la côte est, et 70 millions pour approvisionner les communes de brousse en eau potable, en électricité et en téléphone). Les communes et les futures provinces du territoire bénéficieront de subventions à hauteur globale de 36 millions. 15 millions seront affectés en 1989 à un Institut calédonien de participation qui mettra en réserve des prises de participation dans les activités productives destinées à être ensuite rétrocédées, pour l'essentiel, à des Canaques. Les micro réalisations envisagées dans les tribus mélanésiennes recevront une aide financière directe de l'ordre de 180 millions. 27,5 millions seront affectés aux aides au logement en faveur des ménages dont le revenu est inférieur au SMIC. Les mesures d'urgence visant à améliorer l'état sanitaire du territoire recevront une enveloppe particulière de 10 millions. 2,75 millions sont réservés aux activités programmées par les organismes culturels et notamment la future Agence de développement de la culture canaque, etc.

Une « commission des sages »

Ce programme n'a essuyé aucune critique parce que tous les députés d'outre-mer ou presque rejoignaient implicitement le point de vue du rapporteur spécial de la commission spéciale, M. **Maurice Pourchon** (PS, Puy-de-Dôme) : « *Le processus en cours constitue la seule voie pour que la France puisse à terme, rester présente en Nouvelle-Calédonie.* »

Si le gouvernement a pu ainsi bénéficier d'une esquisse de consensus parmi les élus des DOM-TOM, c'est toutefois et surtout, parce que M. Le Pensec a pris la précaution de faire sienne une autre remarque de ce rapporteur : « *Il ne faudrait pas que l'obsession calédonienne occulte les autres urgences.* »

Car urgences il y a, en effet, dans tous les départements d'outre-mer où la valse des milliards de gauche s'est révélée, ces dernières années, aussi impuissante que la ronde des milliards de droite à réduire les inégalités sociales et à enrayer la montée d'un chômage dont les taux demeurent beaucoup plus élevés qu'en métropole : 11,5 % en Guyane, 19,5 % à Saint-Pierre-et-Miquelon, 22,9 % en Martinique, 23,6 % en Guadeloupe et 32,6 % à la Réunion.

Même si le député communiste de la Guadeloupe, M. **Moutoussamy**, n'a pas été suivi par ses collègues dans son « abstention active », il a assurément exprimé le sentiment général quand il s'est exclamé : « *J'ai voté pour ces milliards avec la gauche, j'ai voté contre sous la droite, le résultat est toujours le même. Je ne veux plus continuer à danser cette samba car les notes de sa portée, inspirées de libéralisme ouest-européen et de la philosophie assimilationniste, ne conviennent ni à la guitare tropicale ni au gros-ká antillais.* »

Se refusant prudemment à s'engager dans une nouvelle aventure institutionnelle, malgré les tentatives faites par plusieurs socialistes de rouvrir le débat sur l'opportunité de remplacer le conseil régional par le conseil général par une assemblée unique, dans chacune des régions monodépartementales d'outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, la Réunion), M. Le Pensec veut donner la priorité à l'objectif le plus ambitieux du gouvernement : assurer aux citoyens d'outre-mer l'égalité sociale avec la métropole. Et il a reçu, sur ce point, les encouragements de l'UDF, qui préférait, jusqu'à présent, s'en tenir, comme M. Raymond Barre, à une formule plus vague, celle de la « parité sociale ».

Le gouvernement se doit pourtant de veiller à ce que la recherche de l'égalité sociale « *ne contrarie pas le développement économique* », a souligné le ministre des DOM-TOM. « *Les sommes correspondant à l'écart entre le RMI servi en métropole et le RMI servi outre-mer seront affectées globalement à des actions d'insertion, notamment pour l'amélioration du logement des personnes ayant droit au RMI et pour lutter contre l'illettrisme qui, trop fréquemment, concerne les mêmes personnes* », a précisé M. Le Pensec. Pour le reste, s'inspirant de la méthode qui a réussi en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement créera « *dans les prochaines semaines* » une « *commission des sages* » qui aura pour mission « *d'entendre tous ceux qui exercent outre-mer une responsabilité* » en matière de développement économique et de lutte pour l'égalité sociale.

Son meilleur compliment, M. Le Pensec l'a finalement reçu... du porte-parole du RPR, M. Auguste Legros. Le maire de Saint-Denis-de-la-Réunion, discipliné, a d'abord suivi les directives du président de son groupe, M. Bernard Pons, ancien ministre des DOM-TOM. Il a recommandé de voter contre ce budget « *bien décevant* (...) *malgré un habile déguisement* ». Puis, il a diffusé un communiqué faisant savoir qu'il se contenterait de s'abstenir parce que « *ce budget pour 1989 est loin d'être aussi néfaste que certains des budgets d'avant 1986* », parce que « *les DOM-TOM deviennent une priorité pour ce gouvernement* », ce dont « *il faut se réjouir*, parce que, tous comptes faits, « *cette orientation va dans le bons sens* ». Cela dit « *à titre personnel* », bien entendu...

ALAIN ROLLAT.

Une élection municipale

MOSELLE : Moyeuvre-Grande (2e tour).

Inscr., 6 159 ; vot., 3 956 ; suffr. expr., 3 747. Liste PS, conduite par M. René Drouin, m.s., dép., 2 071 voix : 26 ÉLUS ; liste PC-diss., conduite par M. César Depietri, anc. m. et anc. dép., 1 256 voix : 5 ÉLUS ; liste PC, conduite par M. Angel Santaroni, 420 voix : 2 ÉLUS.

[Après avoir manqué sa réélection de 37 suffrages, dimanche 6 novembre, M. René Drouin, député et maire sortant de Moyeuvre-Grande, a obtenu 55,27 % des voix au second tour de l'élection municipale partielle organisée à la suite de sa démission suivie par celle d'une partie de son conseil municipal. Il réalise ce score malgré la présence, comme en 1983, de deux autres listes. Par rapport aux dernières municipales, M. Drouin conforte sa position obtenant un siège supplémentaire (26 contre 25). La liste communiste ayant l'investiture de la fédération départementale du PCF réussit à conserver une présence au conseil municipal, qui, toutefois, se retrouve réduite de plus des deux tiers.

M. César Depietri (candidat officiel du PCF en 1983, ancien député et ancien maire de Moyeuvre-Grande) à la tête d'une liste communiste dissidente obtient un tiers des suffrages (33,52 %). Il améliore de quelque 12 points son score du premier tour (21,75 %) après avoir fusionné avec la liste socialiste conduite par les anciens adjoints de M. Drouin (qui avait recueilli 17,21 % des voix), mais sans faire le plein théorique ni en voix ni en pourcentage des deux listes du premier tour.

La plainte déposé contre M. Drouin depuis plusieurs mois pour « faux en écriture publique » n'a pas entaché son image. Le maire sortant réussit en outre à vider l'abcès apparu au sein de son ancienne équipe évitant ainsi une dégradation supplémentaire de la situation d'ici aux municipales du printemps prochain.

[Au premier tour, les résultats ont été les suivants : insc., 6 160 ; vot., 3 983 ; suff. expr., 3 649 ; liste de M. Drouin, 1 788 voix ; liste de M. Depietri, 794 ; liste PS-diss., conduite par M. Daniel Peux, adj. au m., 628 ; liste de M. Santaroni, 439.

Au second tour des municipales de mars 1983, la liste de M. Drouin l'avait emporté avec 2 119 voix contre 2 013 à celle de M. Depietri, et 421 à celle de M. Lamarle (PC diss.), sur 4 553 suffrages exprimés, 4 814 votants et 6 027 inscrits.]

BRAVO LES FRANÇAIS

Avant toute chose, il faut dire que la Calédonie était en paix avant 1981. J'avais dit « 37 %, heureusement ». En dehors de l'ambiguïté du OUI le véritable résultat du référendum : 46 % (et même 73 %) de Français souhaitent (et admettent) le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans l'ensemble français (27 % pour l'indépendance, mais si l'on enlève les 10 % de marxistes-Russia – obédience oblige – et les inutiles « nationaux-masochistes » peu de Français souhaitent la sécession qui priverait la France de son rang de 3e puissance mondiale avec son deuxième domaine territorial mondial (zone maritime des dix DOM-TOM) : en effet, les dix DOM-TOM et la Corse s'engouffreraient dans la brèche ainsi ouverte dans le domaine territorial de la France. Il resterait un Hexagone « ni-qui-qui », avec, en prime : un nouveau transfert de populations incontrôlable et en surprime : un royal cadeau à l'URSS et aux puissances rivales. L'amélioration du sort des populations est souhaitable, bien sûr, mais il est tout à l'honneur de la France d'avoir respecté la « coutume » et la « tribu ». Qu'on ne vienne pas le lui reprocher. Voir aborigène d'Australie, Indiens des USA et du Canada.

« LA FRANCE 3e SUPER-PUISSANCE », 90 F
« LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ », 98 F
Franco

MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

Bientôt Noël !

l'Organiseur II : un cadeau original et pratique.

C'est un répertoire électronique

Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez **'kovs'** et il retrouvera Tchaïkovsky par exemple).

C'est un agenda

Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

C'est une horloge et un calendrier

Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.

C'est une calculatrice

Précision à 12 chiffres, 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.

C'est programmable

Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc., plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

C'est petit (mais c'est génial)

A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.

Offrez un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC* (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an.
Il est en vente dans les magasins FNAC, Duriez, Auchan-Boulanger, la Règle à Calcul, les Galeries Lafayette Haussmann, et dans d'autres magasins (liste ci-dessous).
Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12.

*Prix du modèle C.M. au 1.09.88
Aware est une marque déposée.

PSION

Importateur exclusif : Aware
7-9, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris
Téléphone (1) 45.23.21.12 - Télex 281941
Télécopie : 45.23.02.37

Principaux points de vente Organiseur II :
● **ANGERS : Librairie Richet** 41 88 62 79 ● **ANNECY : Temps X** 50 45 46 19 ● **BESANÇON : Harcos** 81 80 12 20 ● **BORDEAUX : Sivea** 56 96 28 11 - **L'Onde Maritime** 56 24 05 34 ● **BOULOGNE-BILLANCOURT : Brockers Associés** 47 61 11 99 ● **CANNES : Sorbonne Informatique** 93 99 10 13 ● **CARPENTRAS : Ordisystème** 90 60 40 61 ● **CHALON-SUR-SAÔNE : Microcal Domica** 85 48 98 57 ● **CHARTRES : Librairie Legué** 37 21 17 17 - 4 l 37 34 81 68 ● **CHOISY-LE-ROI : Nolpa** 48 52 06 06 ● **CLERMONT-FERRAND : Areste Informatique** 73 91 44 00 ● **EVRY : Lindqvist Int.** 60 78 14 72 ● **GONESSE : Micro Key** 39 87 16 00 ● **GRENOBLE : DOM** 76 49 65 65 ● **LE MANS : Conforama** 43 72 00 19 ● **LILLE : MBDC** 20 74 84 00 - **Micropuce** 20 30 05 60 ● **LUSIGNAN : Celaster** 49 43 25 25 ● **LYON : BIMP** 78 60 84 27 - **DOM** 78 72 49 52 - **Majuscule Informatique** 78 60 33 60 - **Xerox Store** 78 94 51 11 ● **MARSEILLE : Calculs Actuels** 91 33 33 44 ● **MONTBÉLIARD : Electronic-Services** 81 95 27 96 ● **NANTES : Espace Informatique** 40 93 11 48 ● **NICE : Gioffredo Sorbonne** 93 85 17 55 - **Massena Sorbonne** 93 88 31 32 ● **ORLY SUD : Aéroboutique** 48 84 31 64 ● **PARIS : 8e KA L'informatique douce** 47 23 72 00 - **11e CAPE** 43 57 68 56 - **15e Hifi Madison** 45 78 81 16 - **17e Ariane-Danae** 47 66 35 58 - **19e MIW** 42 00 99 75 - **20e Anthracite** 40 30 07 57 ● **PUTEAUX LA DÉFENSE : Starcom** 47 73 79 29 ● **REIMS : Logimicro** 26 47 44 14 ● **ROISSY I : Continental Distribution** 48 62 12 12 ● **ST MARTIN D'HÈRES : Hydrologic** 76 51 53 54 ● **STRASBOURG : Binary Informatique** 88 75 07 07 ● **TERVILLE : Microservice** 82 34 88 88 ● **TOULON : Papeterie Charlemagne** 94 62 22 88 ● **TOULOUSE : Soubiron Informatique** 61 21 64 39. ● **TOURS : Polysoft** 47 66 66 49

Société

RELIGIONS

Favorable à l'ordination d'hommes mariés

La proposition de Mgr Gaillot sème le trouble dans l'épiscopat français

Les déclarations sur l'ordination d'hommes mariés et la réintégration de prêtres qui se seraient mariés faites par Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, lors de la dernière assemblée plénière des évêques français à Lourdes (23-29 octobre) et récemment révélées à la presse (*le Monde* des 13 et 14 novembre), ont créé une certaine surprise et un trouble dans la hiérarchie catholique.

Aucune réaction officielle n'a été enregistrée. Interrogé dimanche 13 novembre sur La Cinq, le cardinal Albert Decourtray, président de la Conférence des évêques de France, s'est refusé à tout commentaire. Seul le Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de l'épiscopat, a déclaré que *« la question du célibat des prêtres ne doit pas être éludée, mais que réduire à cela la crise des vocations est une erreur d'analyse »*.

Il existe bien un « cas » Gaillot dans l'épiscopat français. Même s'il y a fort à parier que son intervention sur l'éventuel sacerdoce d'hommes mariés n'aura aucune suite, hormis dans les esprits, la liberté de geste et de parole qu'a acquise aujourd'hui l'évêque d'Evreux, tranche singulièrement avec le conformisme qui semble de rigueur à la tête de la hiérarchie catholique.

En se distinguant publiquement de ses pairs, hier sur la bombe atomique ou l'école privée, ou aujourd'hui sur le célibat des prêtres, Mgr Jacques Gaillot a le mérite de poser tout haut des questions que beaucoup de responsables d'Eglises posent tout bas. En cela, il est l'exception qui confirme la règle d'un épiscopat apparemment monolithique, surtout sur le chapitre de sa vie et de son fonctionnement internes. Il y avait en effet une certaine anomalie à considérer comme enterrée la question du célibat des prêtres, sous prétexte que depuis vingt ans elle avait été rebattue, et que sous le pontificat de Jean-Paul II tout assouplissement de cette règle semblait écarté. Même si les abandons de ministère ne sont plus aussi massifs qu'hier (5 000 de 1965 à 1985) et n'ont pas tous le mariage pour motif principal, on ne peut ignorer que pour beaucoup de prêtres, la discipline du célibat est l'une des plus difficiles à respecter dans les conditions de la vie moderne et à l'intérieur d'une crise plus générale de l'identité du clerc.

Mais l'isolement apparent dans lequel se trouve aujourd'hui Mgr Gaillot – comme était seul dans les années 70 Mgr Riobé, à qui l'évêque d'Evreux emprunte les thèmes et les méthodes – tient moins à la question posée qu'à la manière dont elle l'a été. Celle d'un franc-tireur – ou d'un prophète – moins soucieux d'efficacité que de vérité.

Partir de l'argument selon lequel le Vatican serait plus généreux aujourd'hui à l'égard des prêtres intégristes repentis que des prêtres mariés, c'est faire un amalgame entre des situations fort différentes. D'un côté, il s'agit de prêtres qui refusent de suivre Mgr Lefebvre dans le schisme et demandent la régularisation de leur situation dans l'Eglise, aux conditions posées par elle ; de l'autre, il s'agit de prêtres mariés revenus à l'état laïc et qui, faute de se trouver dans les conditions disciplinaires fixées par elle, ne peuvent retourner à leur situation antérieure dans l'Eglise.

En posant cette question d'une hypothétique réintégration des prêtres mariés, Mgr Gaillot va plus loin que ne l'avait jamais fait Mgr Riobé. Si l'on sait que beaucoup d'anciens prêtres ont gardé des liens de fidélité à l'Eglise, l'évêque d'Evreux ne dit hélas rien du nombre et des intentions exactes de ceux qui voudraient y retrouver toute leur place.

Il eût été préférable que, dans sa proposition d'ordonner des hommes mariés, Mgr Gaillot parte des demandes exprimées par les fidèles catholiques. Sur ce point, sa démonstration eût été plus convaincante, tant l'effondrement quantitatif du clergé désorganise les tâches dans l'Eglise catholique.

Une discipline récente

La règle du célibat est effectivement un obstacle aux vocations sacerdotales. L'obstination de Rome sur cette question est d'autant plus difficile à admettre pour un homme comme l'évêque d'Evreux, qu'elle fait partie non pas de sa vieille tradition mais de la discipline récente de l'Eglise catholique d'Occident (fixée principalement au concile du Latran, au douzième siècle) et qu'elle ne touche pas les Eglises de rite oriental restées fidèles à Rome, comme l'Eglise maronite ou grecque melkite, qui admettent, épiscopat exclu, le mariage des diacres et des prêtres.

Mais croire ou laisser croire que son assouplissement redresserait la courbe des vocations serait sans doute illusoire. Moins amplement que chez les catholiques de rite latin, la crise du recrutement des ministres existe aussi chez les protestants et dans les Eglises de rite oriental, sauf au Liban. Celle-ci tient donc à des raisons beaucoup plus générales, touchant à l'identité du prêtre dans des Eglises qui sont en perte de vitesse et à son statut en net déclin au sein des sociétés laïcisées et sécularisées. Mgr Gaillot sait bien que la règle du célibat sacerdotal n'est qu'un aspect de la crise du clergé. A discipline égale, des Eglises d'Europe comme celles de Pologne, d'Asie comme celles de Corée, du Vietnam et d'Amérique latine n'ont jamais connu autant de prêtres.

HENRI TINCQ.

Les contraceptifs à nouveau condamnés

L'Eglise s'obstine

(suite de la première page.)

En dix ans, la proportion de celles qui obéissent à l'Eglise a diminué de moitié. Tous les sondages indiquent que les catholiques, même pratiquants, s'éloignent de plus en plus de l'enseignement du pape dans le domaine de la morale sexuelle.

L'Eglise le sait, mais tient bon. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas suivis que nous avons tort, dit-on à Rome. Devant une telle situation, un homme aussi déterminé que Jean-Paul II, aussi sûr de ses idées, est incité au contraire à parler encore plus fort.

Le malentendu entre l'Eglise et l'opinion s'aggrave d'année en année. Personne ne comprend très bien pourquoi un objet (pilule, stérilet ou préservatif) serait illicite, alors que des calculs de température, ayant exactement la même fin, s'accorderaient avec la loi divine. Renonçant pour leur part à cette distinction oiseuse entre méthodes « naturelles » et méthodes « artificielles », beaucoup d'Eglises protestantes ont mis l'accent sur la seule chose qui compte vraiment pour un chrétien : l'amour. Le pape en parle souvent, et souvent très bien, mais son discours est systématiquement perçu comme une mise en garde et une condamnation.

Avec l'encyclique *Humanae vitae*, l'Eglise catholique s'est lié les mains. Elle ne pourrait guère changer d'attitude sur la contraception sans se contredire. Est-ce vraiment inconcevable ? L'Histoire est pleine de ces volte-face ecclésiales, dues tout simplement à l'évolution des mentalités. Tôt ou tard, Rome devra se résoudre à accepter la contraception dite *« artificielle »*. Il est déjà bien tard...

Après tout, dira-t-on, c'est le problème de l'Eglise. Tant pis pour elle ! Mais il se trouve, d'une part, que l'Eglise est l'une des seules instances morales de ce temps et, d'autre part, que l'épidémie de SIDA a changé les données du débat.

Au stade actuel de leurs recherches, les spécialistes ne connaissent qu'un seul moyen efficace de lutter contre l'épidémie : le recours au préservatif. Une campagne gouvernementale va d'ailleurs être lancée en France sur ce thème. Ce n'est pas une solution miracle, et tous les préservatifs ne sont pas fiables, comme l'indique une enquête du magazine *50 millions de consommateurs (lire page 48)*. Mais, pour le moment, on n'a rien trouvé de mieux.

Que propose l'Eglise catholique ? La fidélité dans le couple. On n'est pas obligé d'en rire : bien comprise, cette notion est l'une des plus belles qui soit. Mais que faire si l'un des deux conjoints est séropositif ? Compte tenu de son attitude à l'égard de la contraception, l'Eglise ne peut proposer que l'abstinence totale, ce qui est absurde.

Cette société ne compte d'ailleurs pas que des couples durables. Beaucoup de jeunes, en particulier, changent de partenaire plusieurs fois avant de se fixer. Ils ne le font pas forcément par *« vagabondage sexuel »*, pour employer l'expression récente d'un évêque français, c'est souvent par amour et dans un souci d'authenticité.

Qu'on le veuille ou non, la sexualité hors mariage est un fait, et il serait criminel de refuser à ces jeunes un moyen de se préserver d'une terrible maladie. Il n'est déjà pas très drôle pour eux de commencer leur vie sexuelle sous le signe d'une menace de mort... Mieux vaut prier pour que les chercheurs nous débarrassent au plus vite du SIDA... et du préservatif, qui n'est pas la manière la plus poétique de s'aimer.

ROBERT SOLÉ.

Commandos violents à Nice et à Lille

(Suite de la première page.)

Si leurs crânes sont rasés, c'est pour ne pas donner prise dans les bagarres. Pour que leurs coups de pied massacrent plus efficacement, les bouts de leurs « Doc Martens » (chaussures) sont souvent renforcés, à l'intérieur, d'armatures métalliques invisibles.

Quand Neurone est reparti de Lille, après le week-end, il a laissé ses Docs à son copain Marc, et mis des baskets, parce que la police écumait les gares et les rues piétonnières, à la recherche de tout ce qui portait des Docs. Entre-temps, Neurone et ses copains avaient fait la guerre : pour fêter son anniversaire, il avait tué d'un coup de pied un jeune « toxico » sur le banc d'un square de Lille, Patrick Le Mauff.

Le week-end avait pourtant bien commencé. Arrivé à Lille sans avoir pu prévenir Marc, Neurone l'avait retrouvé par hasard à la gare, avec Sébastien dit Lunettof (à cause de ses lunettes), Arnaud, dit Karl, et la copine de Karl, Sophie dite Toxine. Une sacrée « bird » (fille skin), Toxine, une de celles dont les garçons disent : *« Elle est capable d'éclater de la négresse quand il le faut, ça c'est de la meuf »* (femme, en verlan).

Elle aussi d'origine parisienne, Toxine, âgée de dix-huit ans, était arrivée à Lille quelques semaines plus tôt, après avoir zoné quelque temps chez les punks, dérivé à Metz, et s'être enfuie d'un salon de coiffure où elle avait travaillé quelques semaines. Toxine, qui est *« contre les drogués, complètement contre et à coups de pompes s'il le faut »*, avait rencontré Karl, début septembre, à la Braderie de Lille.

Karl est l'intellectuel du groupe des skins de Flandre, puisqu'il signe dans le skinzine local (fanzine skinhead, feuille polycopiée qui sert de liaison de ville à ville aux groupes skins) des articles historiques sur le Ku Klux Klan, et qu'il ne lui manquait qu'une unité de valeur, à passer en octobre, pour décrocher son DEUG d'histoire.

Toute à ses retrouvailles, la bande s'entasse à six dans une 2 CV et fonce vers Dunkerque, où elle a rendez-vous sur la plage avec d'autres skin-heads. Mais une vie de skin est souvent un tissu de rendez-vous manqués. Ne trouvant pas les Dunkerquois, ils passent une partie de la nuit à boire de la bière et à chanter des chants skins – *« Terroristes, à mort, immigrés, dehors »*, le tube de Légion 88 – sur la plage, avant de regagner Lille.

Heureusement, à Lille, les combattants disposent d'une base – un studio – à proximité des zones piétonnières. Suivez bien : l'appartement a été loué par son père, retraité de la mine, pour Michel, skin intermittent, à la rentrée de septembre. Michel avait alors décroché un éphémère emploi de serveur dans une brasserie proche de la gare. Un soir, en traînant à la gare, Michel rencontre Dom, une « bird » qui ne sait pas où dormir. Dom s'installe chez Michel, qui *« devient son amant »*, comme disent les rapports de police, et lui confie les clés. Puis Dom rencontre Marc, qui introduit toute sa bande dans le studio. Entre-temps, Michel, sans doute fatigué de se faire tabasser par la bande lorsque celle-ci était en manque d'argent, a émigré sous d'autres latitudes.

« Salutations raciales »

Toute la journée du samedi, la bande fête la naissance d'Ingrid, en agrémentant la bière de vin blanc additionné de sucre, pour en augmenter le degré d'alcool. A lui seul, Neurone en boit un litre, mais *« c'est normal, c'était son anniversaire »*, estime Toxine. Bref, une honnête fête skin, où l'on regarde « Les incorruptibles » en s'aspergeant de temps à autre, pour rire, de bombe insecticide, car *« les bastons entre skins, c'est toujours amical »*, expliquent-ils.

Il ne manque à leur bonheur que de l'argent pour acheter des cigarettes. Justement, dans la soirée, arrive une copine qui en apporte. C'est en revenant du bureau de tabac qu'ils tombent sur Patrick Le Mauff, et Toxine rédigera le compte rendu détaillé de la rencontre dans une lettre adressée à une amie de Metz, que les policiers saisiront lors de son arrestation. *« Il avait des rangos* [rangers] *aux pieds, l'air d'un punk sans crête, et nous regardait d'un air débile »*, écrit Toxine dans cette lettre, signée « Toxine, la pourriture humaine » agrémentée de ses *« salutations raciales »* et de ce post-scriptum: *« Je ne fais que des conneries, il doit me manquer une case. »*

Sans qu'un mot soit échangé, Neurone allonge à Patrick Le Manff un grand coup de pied dans la tempe, et les « soldats » des rues piétonnes continuent une promenade qui les amène, comme toujours, dans le quartier de la gare. Là, ils s'en prennent au veilleur de nuit africain

d'un centre d'accueil pour marginaux, qui s'apprête à prendre son service. Manque de chance, il pratique le self-combat et parvient à mettre la bande en fuite, non sans que Toxine lui ait écrasé ses lunettes d'un coup de Doc vengeur. Les revoilà enfin au studio, où ils doivent attendre quelques minutes sur le palier, parce que Marc et Dom, qui n'ont pas accompagné la bande, n'ont pas fini de faire l'amour, et que, pour être un guerrier skin, on n'en est pas moins délicat.

Ce n'est que le lendemain matin, en croisant par hasard dans la rue une équipe de télévision qui vient filmer le banc fatal, que Marc et Neurone apprennent que Patrick Le Mauff est mort des suites du coup de Doc. Affolé, Neurone se débarrasse alors de ses chaussures, arrache de son portefeuille les autocollants ornés de croix celtiques ou à la gloire de Rudolf Hess, qui pourraient le faire identifier et, avec les 200 F que la « télé » vient de lui donner pour le remercier d'avoir laissé filmer ses Docs – Marc lui ayant fait don de son propre cachet, car entre skins, on est solidaires, – il saute dans le premier train pour Paris.

Il se rendra sans difficultés, après avoir tenté en vain de s'engager dans la Légion étrangère. Toute la bande se laissera arrêter sans résitance. Les skins n'ont rien contre les policiers, *« qui font leur boulot »*, disent-ils. Très hiérarchisée, la liste de leurs ennemis comprend dans l'ordre : 1) les « crouilles », 2) les « nègres », 3) les juifs, 4) les drogués, les « clodos », les « pédés », les « punks », 5) *« tous les petits bourgeois qui s'habillent en skins pour la frime, mais n'ont pas nos idées. Ceux-là, quand on les trouve, on ne les rate pas »*. Car un bon skin, qu'on se le dise, *« c'est avant tout dans la tête »*.

Depuis que la bande s'est constituée, début septembre, à la Braderie, Karl, Lunettof, Toxine et les autres ont multiplié les agressions dans les zones piétonnières, *« parce que nous, on combat sur ce territoire-là,* disent-ils. *On met simplement nos actes en accord avec nos idées. Quand il n'y aura plus de crouilles, il n'y aura plus de skins »*. Ils habitent chez leurs parents, leurs tantes ou leurs grands-parents, qui ignorent tout de leurs virées nocturnes. *« Ma mère,* dit l'un, *elle est peut-être pas d'accord avec qu'est-ce que je fais, mais elle est d'accord avec qu'est-ce que je pense. Son usine, elle va fermer pour être réimplantée en Tunisie. Alors... »* Leurs parents ne sont pas des sous-prolétaires, mais électriciens à la SNCF ou employée administrative dans un hôpital. *« La seule chose qui pourrait me faire arrêter d'être skin,* dit Boîte à lait, *c'est si ma mère me le demandait. »* Leurs parents leur rendent bien cette affection : la mère de Marc s'offusque que les médias présentent le mouvement skin sous un jour *« négatif »*.

Depuis *« la bavure »*, les skins de Flandre encore en liberté se sont repliés dans une filature en ruine de Lomme, dans la banlieue lilloise. Là, dans un décor d'herbes folles et de gravats, ils peuvent chanter à tue-tête le *« Heili Heilo »* des hitlériens. En tirant la langue d'application, ils ont inscrit à la bombe *« fosse aux Arabes »* près d'une fenêtre qui bée sur trois étages de vide, mais *« les crouilles, on n'en a jamais amené ci. Ce serait trop terrible. Ils n'en sortiraient pas vivants »*.

Karl, Neurone et les autres n'étaient pas encore nés quand le mouvement skinhead a vu le jour, en 1966 à Brighton, cité balnéaire du sud de la Grande-Bretagne, comme une dissidence des Mod's en lutte contre les rockers. Ils étaient encore à l'école lorsque sont apparus les premiers skins sur le continent, dans la mouvance des punks, mais très vite opposés à ces derniers par une haine fratricide.

Bulle sur le génocide

Ils sont, en France, deux cents à cinq cents selon les estimations. Ils ont appris cette histoire, de même que la « grande » histoire, dans leurs fanzines (*Ravages, le Rebelle européen*), entre deux « bastons » dans un concert RAC (Rock Against Communism) – la plupart ont rejoint la mouvance par le biais de la musique, – ou au cours d'un match du Paris-Saint-Germain, dont ils avaient un temps réussi à noyauter l'équipe de supporters.

Des générations qui les ont précédés, ils ont extrait quelques héros, comme Charles Martel, Louis-Ferdinand Céline ou Léon Degrelle (chef de file du fascisme belge dans les années 40), à qui sont consacrés des chansons et des T-shirts. Autour d'eux, tentant par saccades de les récupérer, gravitent de fantomatiques organisations d'extrême droite, comme le PNFE (Parti national français européen) ou le Mouvement troisième vie.

Quant au Front national, il semble les tenir à distance, ce dont ils s'offusquent avec un naturel désarmant. *« Il paraît que Le Pen a dit qu'il nous reniait,* dit l'un d'eux. *Je ne sais pas si c'est vrai. Mais si c'est vrai, moi aussi je le renie. »*

« Ils font des bulles, comme les héros de bandes dessinées, estime Me Jean-François Calzmadia, avocat de Toxine. *Leur discours politique n'est le reflet d'aucun vécu. Il sonne creux »*. Interrogés par les policiers, les juges ou les journalistes, ils produisent, au choix, une « bulle » sur le code pénal – *« massacrer un Arabe, ça devrait pas être puni, ou alors seulement avec sursis »*, – ou le génocide – *« exterminer une race, c'est marrant, mais six millions, c'était pas assez »*, – devant lesquelles la société hésite entre le frisson et le rire nerveux.

Ils se veulent *« plus proches des SA que des SS, car on est assez bordéliques »*, et ne savent pas quoi répondre quand par hasard, à la sortie du tribunal, des jeunes beurs – en bande – tentent d'engager le dialogue avec eux, ou quand l'armée les exempte pour troubles mentaux. Ils s'affirment *« prêts à crever avec le drapeau bleu blanc rouge dans une main et le revolver dans l'autre »*, mais n'ont jamais dégoupillé que des canettes de bière.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

A Toulon

Un détenu tue son compagnon de cellule

Un détenu de la maison d'arrêt de Saint-Roch à Toulon, François Laguière, quarante-quatre ans, a été mortellement blessé, samedi 12 novembre, par son compagnon de cellule, Eric Tourcher, vingt-sept ans, qui l'a frappé à plusieurs reprises à l'aide d'un tabouret. Pour toute explication, Eric Tourcher a déclaré : *« Je ne le supportais plus, alors je l'ai cogné. »*

La maison d'arrêt de Toulon, comme tant d'autres, est vétuste et surpeuplée. François Laguière venait d'y être écroué après avoir été interpellé au début du mois de novembre et inculpé d'escroquerie pour avoir effectué plusieurs achats avec des chèques dont il était resté en possession, en dépit d'une interdiction de chéquier. Eric Tourcher, lui, était incarcéré depuis un an, impliqué dans une rixe mortelle qui avait eu lieu le 10 novembre 1987 à Fréjus et au cours de laquelle avait été tué un employé communal, Fabrice Rugirello, père de deux enfants.

— LES 2 TOITS OUVRANTS, LE CAPOT MOTEUR, LE HAYON ET LES PORTIÈRES S'OUVRENT ET SE FERMENT.

— L'AUTO-RADIO FAIT DE LA MUSIQUE.

— LES ROUES AVANT TOURNENT AVEC LE VOLANT.

— LE MOTEUR FONCTIONNE SANS FIL, SANS PILE ET FAIT UN VRAI BRUIT DE 4 CYLINDRES.

— TOUTES LES LUMIÈRES S'ALLUMENT.

— LES PARE-CHOCS SONT DE VRAIS PARE-CHOCS, MÊME SUR LES CÔTÉS.

— L'ESSUIE-GLACE VA DE GAUCHE À DROITE ET REVIENT AUTOMATIQUEMENT.

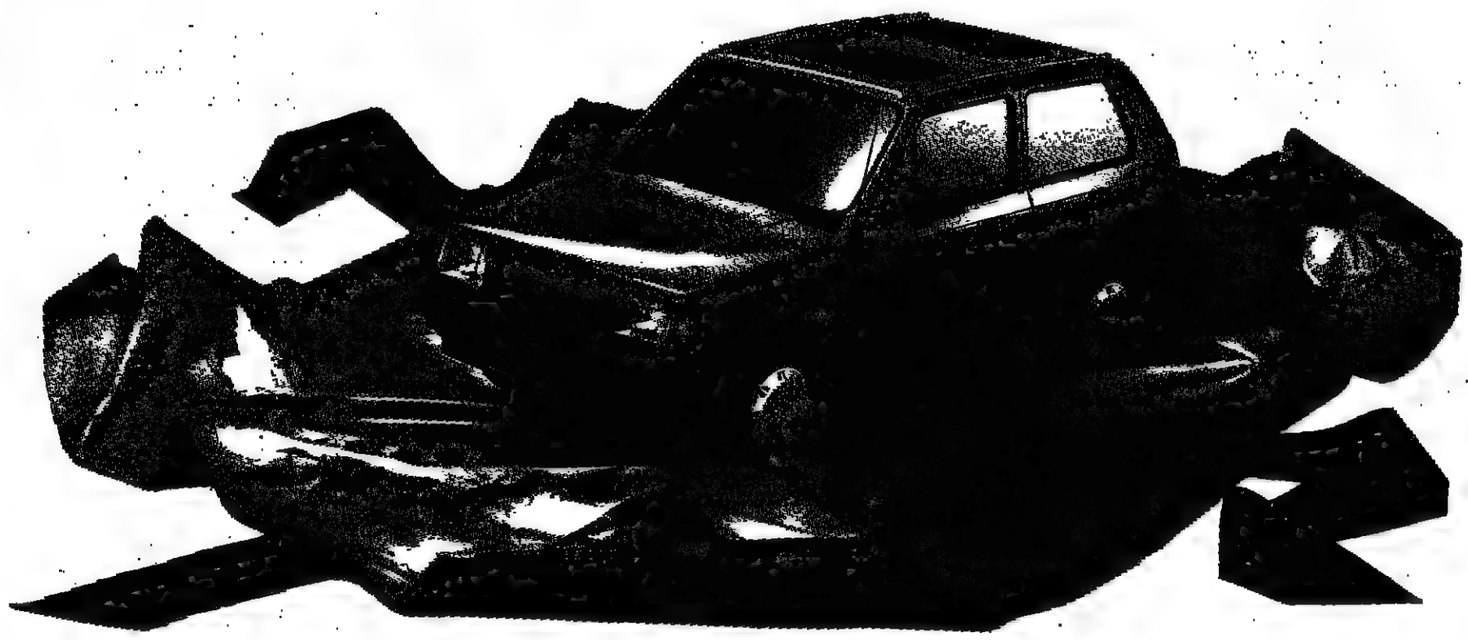

Seat Marbella Le Jouet, 38 900 F (Prix du modèle présenté). Tarif au 10.11.88. Il est garanti 1 an (pièces et main-d'œuvre et 6 ans contre la corrosion). Avant de casser votre tirelire, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire SEAT, il a des solutions de financement plein sa hotte. Minitel 3614 code SEAT.

SEAT

Le Jouet

CONSEILLÉ AUX ENFANTS DE PLUS DE 18 ANS.

Sports

AUTOMOBILISME : Alain Prost vainqueur du Grand Prix d'Australie

La fin des « années turbo »

Vainqueur du Grand Prix d'Australie, dimanche 13 novembre à Adélaïde, avec 36 secondes d'avance sur son coéquipier brésilien, Ayrton Senna, déjà sacré champion du monde, le Français Alain Prost a porté à trente-cinq le record de ses succès en formule 1 automobile. Les deux pilotes et l'écurie McLaren Honda ont profité de cette dernière saison avec les moteurs turbo pour établir d'autres records : quinze victoires dont dix doublés pour les seize grands prix, huit victoires et treize pole positions aux essais pour Senna, huit meilleurs tours en course pour Prost, qui égale en plus, dans ce domaine, le record du Britannique Jim Clark (vingt-huit) sur l'ensemble de sa carrière.

A défaut de pouvoir assister au couronnement du nouveau champion du monde, déjà sacré au Japon, les spectateurs australiens avaient été conviés à un dernier hommage aux moteurs turbos. Une ronde triomphale pour Honda, qui s'est assuré les trois premières places avec les deux McLaren et la Lotus de Nelson Piquet, et surtout pour Alain Prost qui n'a cédé que très temporairement (du quatorzième au vingt-sixième tour des quatre-vingt-deux tours) le commandement à l'Autrichien Gerhard Berger, réduit à un baroud d'honneur par les problèmes de consommation excessive de sa Ferrari.

Champion incontesté de la décennie turbo, Alain Prost méritait sans doute plus que tout autre de mettre le point final à l'histoire du moteur suralimenté en formule 1. Avant les heures de gloire, le pilote français n'avait-il pas connu le dur régime de la douche écossaise en prenant une part prépondérante au développement des premiers turbos chez Renault ?

A son arrivée à la Régie en 1981 après une première saison chez McLaren-Ford, Alain Prost n'avait, certes, pas hérité de la « *Yellow tea pot* » (théière jaune). Un surnom donné par les Britanniques à la Renault turbo apparue au Grand Prix de Grande-Bretagne 1977, par allusion à sa prise d'air comparable à un bec verseur et au petit panache de fumée blanche qui s'échappait quand le moteur rendait l'âme. Jean-Pierre Jabouille, le prédécesseur de Prost, avait même fait triompher une première fois ce turbo au Grand Prix de France 1979, mais la fiabilité n'était pas encore au rendez-vous.

Les trois années Renault d'Alain Prost seront plutôt des années regrets. En 1981, où, vainqueur de trois grands prix, comme Nelson Piquet, il devra se contenter de la cinquième place du championnat à sept points du Brésilien. En 1982, surtout où, après avoir gagné les deux premiers grands prix, il devra abandonner neuf mois alors qu'il occupait la première place de ces courses. Le responsable de ces pannes était un petit moteur électrique commandant l'injection électronique que la Régie s'obstina à ne pas changer car il était fabriqué par une filiale ! Cette année-là, le Finlandais Kéké Rosberg remporta le titre avec... une victoire.

Le sentiment de frustration sera aussi grand en 1983 où, après avoir été en tête jusqu'au dernier grand prix, Prost sera battu *in extremis* par Nelson Piquet et sa Brabham-BMW alimentée en fin de saison avec une essence illicite pour ce premier couronnement d'un moteur turbo au championnat du monde. « *Chez Renault, tout le monde était très compétent à son poste*, estime le pilote français, *C'est le système qui était en cause. Avec le fonctionnement de McLaren et des écuries britanniques, Renault pouvait être champion du monde en 1981, 1982 et 1983.* »

Après ces trois années de vicissitudes, Alain Prost a enfin vécu l'âge d'or du turbo au sein de l'écurie McLaren avec TAG-Porsche puis Honda. Le moteur japonais, bridé à 2,5 bars de pression de suralimentation, est même devenu plus fiable et plus sobre que les atmosphériques tout en restant plus performant. Les turbos équipent désormais les modèles haut de gamme de la plupart des grands constructeurs. S'ils disparaissent de la formule 1 – la décision a été prise en 1986 – c'est en victimes de l'ingénuosité de leurs concepteurs qui avaient fait passer sa puissance de moins de 500 à plus de 1200 chevaux en dix ans. Seuls des pilotes exceptionnels pouvaient encore – mais pour combien de temps – maîtriser cette escalade.

Champion des années turbos, Alain Prost était incontestablement de ceux-là. Comment se situe-t-il, par rapport aux plus grands Juan Manuel Fangio, Jim Clark, Jackie Stewart ou Niki Lauda ? L'évolution des voitures, de la concurrence et de l'environnement ne permet pas une réponse objective. Mais son talent et l'extraordinaire compétitivité des McLaren Honda cette saison lui ont permis de battre quelques records historiques de la formule 1.

Records

Avec trente-cinq victoires en cent trente-sept grands prix, il devance désormais nettement Jackie Stewart (vingt-huit). Avec vingt-huit meilleurs tours en course, il a rejoint Jim Clark à Adélaïde. Avec 511,5 points marqués en championnat du monde, il précède très largement Niki Lauda (420,5). Avec soixante-neuf courses terminées aux trois premières places (plus d'une fois sur deux en moyenne), Alain Prost est aussi le plus habitué des podiums, devant Niki Lauda (cinquante-quatre).

Par son expérience et son approche de la compétition, très voisines de celles de Lauda et de Stewart avant lui, Alain Prost est devenu le champion de la régularité. A l'image de cette saison où, avec sept victoires et sept deuxièmes places, il aurait totalisé plus de points que Senna (huit victoires et trois deuxièmes places) si seuls les onze meilleurs résultats des pilotes n'étaient pas pris en compte pour le championnat du monde (1).

Pour être considéré comme le plus grand pilote de l'histoire de la formule 1, sans doute manque-t-il au Français les couronnes mondiales qui lui ont échappé de justesse chez Renault et, en 1984, où son coéquipier Niki Lauda l'a devancé d'un demi point. Avec deux titres (1985 et 1986), Alain Prost fait ici figure de parent pauvre par rapport à Juan Manuel Fangio (cinq), mais aussi Jack Brabham, Jackie Stewart, Niki Lauda et Nelson Piquet (trois).

Avant même d'envisager de prendre sa retraite, Alain Prost a côtoyé cette saison un autre redoutable chasseur de records : son coéquipier Ayrton Senna. Dès sa première saison chez McLaren, le Brésilien a battu le record des victoires (huit) et des pole-positions (treize). Avec vingt-neuf pole-positions depuis le début de sa carrière, il n'est plus devancé dans ce domaine que par Jim Clark (trente-trois), dont il se rapproche le plus par son audace et son panache en course et aux essais.

A vingt-huit ans, Ayrton Senna compte déjà quatorze victoires et un titre de champion du monde. Il peut espérer battre tous les records d'Alain Prost s'il reste dans une écurie compétitive. Au même âge, le Français ne totalisait que neuf victoires et courait toujours après son premier titre. Une bonne raison pour Alain Prost, très attaché à ses records, de ne pas arrêter sa carrière avec celle des moteurs turbos afin de compliquer un peu la tâche du Brésilien qui restera l'an prochain son coéquipier chez MacLaren-Honda.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Il y a eu un précédent en 1964 où John Surtees a été désigné champion du monde alors que Graham Hill avait obtenu un point de plus que lui.

GRAND PRIX D'AUSTRALIE DE FORMULE 1

1. Prost (Fra., McLaren-Honda), les 164,225 km en 1 h 53 min 14 s ; 2. Senna (Bré., McLaren-Honda), à 36 s ; 3. Piquet (Bré., Lotus-Honda), à 47 s ; 4. Patrese (Ita., Williams-Judd), à 1 min 20 s ; 5. Boutsen (Bel., Benetton-Ford), à 1 tour ; 6. Capelli (Ita., March-Judd), à 1 tour.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Classement final. – 1. Senna (Bré.), 90 pts (94) ; 2. Prost (Fra.), 87 (105) ; 3. Berger (Aut.), 41 ; 4. Boutsen (Bel.), 31 ; 5. Alboreto (Ita.), 24 ; 6. Piquet (Bré.), 20.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS

Classement final. – 1. McLaren-Honda, 199 pts ; 2. Ferrari, 65 ; 3. Benetton-Ford, 46 ; 4. Lotus-Honda, 21 ; 5. Williams-Judd, March-Judd et Arrows-Megatron, 20.

VOLLEY-BALL : la reprise du championnat

Du sommet à la base

Initialement prévue le 29 octobre, la reprise du championnat de France de volley-ball a eu lieu partiellement le 12 novembre : trois des cinq rencontres comptant pour la première journée seront disputées mardi 15 novembre. Ces reports, motivés par l'organisation du Top 4 au Japon, pour lequel deux Argentins et un Américain opérant en France étaient sélectionnés, et par trois matches de Coupes d'Europe, ne servent pas les ambitions de la Fédération française de volley-ball (FFVB), qui recherche un public pour le championnat.

Depuis son stage de dix-huit mois, destiné à préparer le championnat du monde de 1986, l'équipe de France est la partie visible de l'iceberg volley-ball. Mais, malgré un titre de vice-champion d'Europe en 1987, son impact dans le public n'aura duré que le temps de quelques compétitions : d'une part, le championnat du monde, où elle termina sixième et pour la retransmission duquel la FFVB a déboursé 1,4 million de francs ; d'autre part, les Jeux olympiques de Séoul, terminés sur une décevante huitième place.

Tous les œufs dans le même filet

L'échec de Séoul a bouleversé tout l'encadrement technique de la fédération. Eric Daniel et Gérard Castan, les entraîneurs de l'équipe de France, ont été suspendus de leurs fonctions. Mme Dominique Petit a laissé son fauteuil de directeur technique national à Pierre Berjaud. Mais le problème de la médiatisation du volley-ball est resté le même : « *Si je pouvais aller voir aujourd'hui les chaînes de télévision avec la médaille de bronze que nous espérions, nous serions en position de force* », regrette le président de la FFVB, André Leclercq, candidat à sa réélection le 19 novembre.

Aussi les instances fédérales ont-elles décidé de ne plus mettre tous leurs œufs dans le même filet. Les relations entre clubs et direction technique nationale seront renforcées. La porte de l'équipe de France sera ouverte à tout le monde et non plus à un groupe de joueurs sélectionnés et préparés en vue d'un objectif.

Le discours ne déplaît pas aux dirigeants des clubs, qui se sont longtemps sacrifiés pour l'équipe de France. Celle-ci les avait privés de leurs internationaux de février 1985 à décembre 1987. « *La fédération s'est aperçue un peu tard qu'il était dangereux de jouer miser sur une seule chose. Ne pas faire participer les clubs à l'aventure de l'équipe de France était une erreur fondamentale* », commente Jean Blain, président du Montpellier Université Club (MUC) qui, avec une moyenne de mille trois cents spectateurs l'an passé, n'est pourtant pas le club français le plus mal loti pour les affluences.

Avec l'arrivée de l'Américain Pat Powers, champion olympique en 1984 et champion du monde en 1986, avec celle de l'Argentin Jon Uriarte, médaillé de bronze à Séoul, le MUC devrait remplir assez souvent sa salle cette saison. D'autres clubs, comme Bordeaux, Cannes, le Racing ou Poitiers, sont allés chercher en Italie, en Finlande ou en Yougoslavie des joueurs de niveau international.

« *C'est déjà une preuve qu'il n'est pas dévalorisant de venir jouer dans notre championnat* », fait remarquer le président Leclercq. C'est aussi un bon moyen pour éviter un cavalier seul de Fréjus, qui ruinerait l'intérêt du championnat.

Reste que trois ans après la mise en place d'une coûteuse politique de l'équipe de France, tous les éducateurs ont pu s'apercevoir que, si certains départements avaient triplé leurs effectifs de jeunes, ils le devaient plus au dessin animé *Jeanne et Serge* – l'histoire de deux champions de volley – qu'au renom de Fabiani et de ses coéquipiers.

THIERRY CERNATO.

TENNIS : un « branché » du nouveau circuit

Un entretien avec John McEnroe

Réunis à Zurich samedi 12 novembre, les directeurs des tournois de tennis européen, ont confié à l'Italien Franco Bertoni la mission de discuter avec l'ATP (Association des tennismen professionnels) les modalités de la mise en place du circuit (ATP-Tour) que celle-ci veut organiser en 1990 à la place du Grand Prix établi en 1972. Fin de l'ère open, début de l'époque pro. A Stuttgart, où il disputait un tournoi-exhibition monté par Ion Tiriac, l'ancien champion du monde John McEnroe a fait le point pour *le Monde* sur l'évolution de sa carrière et de son sport.

STUTTGART
correspondance

« Au moment de l'annonce au micro de votre rang mondial actuel, à Bercy, la foule avait sifflé, comme pour marquer son désaccord. Avait-elle raison ?

– Mon rang actuel, qui est lié à deux arrêts pour blessures, ne reflète pas ma valeur. Il me semble qu'il n'y a que deux joueurs, Wilander et Lendl, qui pourraient prendre l'avantage sur moi dans une série de dix rencontres. Bien sûr, il y a une foule de joueurs durs, athlétiques, réguliers, comme le Suisse Hlasek, ou comme l'Espagnol Sanchez sur la terre battue. Il est, de toute façon, absurde de se focaliser sur son rang mondial. En dehors des deux premières places, cela n'a aucune importance. Sauf si vous tombez, bien sûr, à la dix-huitième et que vous n'êtes plus tête de série lors des tournois majeurs.

– Parallèlement à l'évolution de votre carrière, y a-t-il eu un changement dans vos relations avec vos pairs sur le circuit ?

– J'avais l'impression d'être bien intégré, mais je suis persuadé que bon nombre de joueurs avaient peur de s'approcher de moi. Désormais, on me craint moins, sur le court aussi. Cela a du bon et du mauvais. Mais je préfère vivre comme je vis actuellement. Les joueurs qui sont arrivés sur le circuit depuis trois ans ne m'ont jamais vu autrement qu'à la lutte, me battant, ayant du mal. Le grand champion, ils l'avaient vu à la télé, mais pas dans la vie. J'ai ainsi gagné pas mal de respect de la part des autres joueurs.

« Je me contente de moins... »

– Ces trois saisons difficiles vous ont-elles appris des choses utiles ?

– Tout d'abord, je vois mes exploits d'un œil plus averti. Je me dis parfois : comment est-ce que je suis arrivé à accomplir tout cela ? C'est un sentiment agréable. Ensuite parce que, à cause de tous mes ennuis, je me contente de moins, je suis heureux de réaliser quelques bons coups, de passer quelques tours. Idéalement, le but est de remporter des tournois et ensuite de gagner des tournois plus importants. Mais c'est étrange à quel point le fait de se satisfaire de moins est humainement plaisant.

» Aussi, le fait de devenir père m'a donné une vie sociale que je n'avais pas. J'avais l'impression d'être ouvert aux gens, mais, étant d'un naturel très timide, je me promenais avec une espèce de bouclier devant moi. Je semblais dire : tenez votre distance. En vieillissant et en prenant d'autres responsabilités, on devient moins égoïste.

– Vous n'êtes pas qualifié pour le Masters. Comment allez-vous préparer la saison 1989 ?

– J'ai quelques exhibitions autour de Los Angeles au début du mois de décembre ; ensuite, je prendrai congé des courts jusqu'au Nouvel An et je travaillerai ma condition physique. En essayant de rendre le travail le plus attrayant possible ; que cela ne devienne pas le boulot obsessionnel, genre entraînement Bérets verts.

– Honnêtement, avez-vous travaillé suffisamment depuis deux ans ?

– Non, je ne le crois pas. Quand je vois ce que j'aurais pu faire, il est clair que je n'ai pas tout fait, loin de là. Mais j'ai fait un progrès indéniable. Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ? C'est sûr que je tiens ma meilleure condition depuis deux ans. Cela ne signifie pas pour autant qu'au meilleur des cinq sets, après quatre ou cinq rencontres, je serai fin prêt pour la suite. Pas tout à fait encore. La résistance sur la longue distance est la seule chose qui me manque.

– Au fond, vous n'aimez pas travailler. Comment rendre cela agréable ?

– Le ski me plaît. Et l'on y travaille bien les jambes et le souffle, surtout en ski de fond. Et il y a d'autres sports que j'adore pratiquer, surtout le basket et aussi le yoga.

– Pour revenir au tennis, les « grands » semblent se rencontrer de plus en plus rarement sur le circuit. Frustrant ?

– Extrêmement. Voilà la raison pour laquelle j'avais dit aux autres joueurs : *« Ecoutez, le nouveau circuit ATP risque de nous faire mal au début ; nous ne toucherons sans doute pas les mêmes primes de départ ; nous gagnerons peut-être moins d'argent. En revanche, le tennis redeviendra un sport excitant, où l'on verra les meilleurs s'affronter plusieurs fois par saison en dehors des tournois du grand chelem. »* Pensez que, en 1988, Lendl et Wilander, premier et deuxième joueurs au monde, ne l'oublions pas, ne se sont rencontrés qu'en finale à Flushing Meadow. C'est ridicule !

« A contrainte draconienne, réponse musclée »

– L'ATP peut-elle reculer maintenant ?

– Improbable, mais un moyen existe, la discussion. Il n'y a pas de raison pour ne pas travailler ensemble. Les joueurs ne veulent tout de même pas la mainmise totale sur le jeu. Nous voulons notre part de responsabilité, comme l'ont déjà les golfeurs. On m'a prêté quelques propos incendiaires, que je tiens à rectifier. Je n'ai jamais appelé au boycottage des tournois majeurs. J'ai déclaré que, si on nous contraignait à nous qualifier pour ces tournois, comme on l'avait fait avec Björn Borg, on devrait alors refuser et monter des épreuves concurrentes. A contrainte draconienne, réponse musclée.

– Il est évident que vous regardez l'horizon 1989, et surtout 1990, mais au-delà ? La retraite, vous y pensez ?

– J'essaie justement d'y penser, de réfléchir sur une activité qui me plairait, en dehors du tennis. C'est une question difficile pour tout athlète. Les athlètes ont souvent un problème pour se réinsérer. Leur horizon a été limité, forcément. Je sais que je veux rester en bonne forme physique et que le travail de 9 heures à 17 heures, ce n'est pas pour moi. En partie au moins, je resterai dans le sport. Pour moi, l'idéal serait de diriger une école de tennis pour les gosses dans la région new-yorkaise, où je pourrais, moi-même, conserver la forme. Je m'y vois très bien. En revanche, je ne me vois pas du tout jouer le circuit des vétérans.

– Ni sans doute dans un travail officiel ?

– N'en soyez pas si sûr. Cela ne m'étonnerait pas de me voir dans le rôle de capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis ! En voilà un travail passionnant pour quelqu'un comme moi... »

Propos recueillis par
MARC BALLADE.

TOURNOI DE WEMBLEY

Le Suisse Jakob Hlasek a remporté, dimanche 13 novembre, le tournoi de Wembley doté de 452 000 dollars en battant en cinq sets le Suédois Jonas Svensson, 6-7 (5-7), 3-6, 6-4, 6-0, 7-5.

TOURNOI DE CHICAGO

L'Américaine Martina Navratilova a remporté, dimanche 13 novembre, le tournoi de Chicago, doté de 250 000 dollars, en s'imposant face à sa compatriote Chris Evert, 6-2, 6-2.

TOURNOI DE STUTTGART

Le Tchécoslovaque Miloslav Mecir a remporté le tournoi sur invitation de Stuttgart, le dimanche 13 novembre, en battant l'Equatorien Andrés Gomez, 6-3, 6-2.

FOOTBALL : le championnat de France

Le PSG champion d'automne

Le club Paris-SG, vainqueur, samedi 12 novembre, de Lens (3-2) au Parc des Princes, a été sacré *« champion d'automne »* à l'issue de la dix-neuvième et dernière journée des matches aller du championnat de France de football de première division.

Avec six points d'avance sur Marseille et neuf sur Monaco, les joueurs parisiens terminent le début de saison à une position qu'ils n'espéraient pas il y a quelques mois alors qu'ils étaient absents de la bourse aux transferts. *« On nous donnait réléguables, avant la compétition, et nous voilà champions d'automne »*, ironise Daniel Xuereb en mettant en avant *« la force du groupe »*.

Dans le bas du tableau, les joueurs de Caen, en triomphant des Bordelais fatigués par les coupes d'Europe (3-0), se sont éloignés un peu plus de la zone des relégations.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(onzième journée)

*Limoges b. Lorient	103- 78
Orthez b. *Avignon	94- 76
*Montpellier b. Cholet	89- 73
*Saint-Quentin b. Monaco	85- 74
*ASVEL b. Antibes	96- 71
Mulhouse b. *Caen	106-100
*Tours b. Gravelines	98- 96
*Nantes b. RCF Paris	78- 77

Classement. – 1. Limoges, 20 ; 2. RCF Paris et Nantes, 19.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(dix-neuvième journée)

*Paris-SG b. Lens	3-2
*Auxerre b. Marseille	1-0
*Monaco et Metz	1-1
*Sochaux b. Nice	1-0
Nantes b. *Cannes	2-1
*Caen b. Bordeaux	3-0
*Lille b. Matra-Racing	3-0
*Montpellier b. Saint-Etienne	2-0
*Toulouse b. Strasbourg	4-0
*Toulon et Laval	0-0

Classement. – 1. Paris-SG, 40 ; 2. Auxerre, 39 ; 3. Marseille, 34 ; 4. Nantes, 32 ; 5. Monaco et Sochaux, 31.

Deuxième division
(dix-neuvième journée)

GROUPE A

*Rennes b. Mulhouse	1-0
*Brest b. Reims	2-0
*Nancy b. Créteil	3-0
Quimper b. *Le Mans	4-2
*Abbeville b. Guengnon	4-1
Guingamp b. *Valenciennes	3-2
*Le Touquet et Dunkerque	2-2
*Angers et Rouen	2-2
*La Roche AEPB b. Beauvais	5-0

Classement. – 1. Brest, 44 ; 2. Mulhouse, 41 ; 3. Nancy, 39.

GROUPE B

*Martigues b. Lyon	1-0
*Sète et Nîmes	0-0
*Le Havre b. Orléans	3-0
*Annecy b. Bastia	2-0
*Dijon b. Cuiseaux-L.	5-1
Clermont-Ferrand b. *Istres	1-0
*Alès b. Rodez	2-1
*Grenoble et Le Puy	1-1
*Montceau et Niort	0-0

Classement. – 1. Lyon, 40 ; 2. Nîmes, 36 ; 3. Martigues, 35.

Sports équestres

COUPE DES NATIONS A TORONTO

La France a remporté, samedi 12 novembre, la Coupe des nations du CSIO de Toronto. L'équipe de France était composée de Hubert Bourdy, Hervé Godignon, Philippe Rozier et Henri Prudent. Au classement général de la Coupe des nations, la France se classe première devant la Suisse et la Grande-Bretagne.

Culture

MUSIQUES

Au Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise

Hélène Delavault vampe la Révolution

Plus Charlotte Corday que Madame Sans-Gêne, toute vêtue de rouge, vraie républicaine, Hélène Delavault n'a jamais été plus belle, plus en voix, que dans ce tour de chant qu'elle a composé elle-même et qu'elle dédie à la Révolution.

Cette voix d'opéra, d'ancienne Carmen (elle fut l'une des trois cigarières de Peter Brook aux Bouffes du Nord), elle n'en joue plus tant désormais comme une diva. Mais comme une actrice de théâtre qui sait se faire désirer, elle adopte un ton détaché, chic, dans un registre souvent feutré. Et cette voix se porte – et porte – beaucoup mieux comme cela.

On l'avait quittée un peu pâle dans un spectacle Satie mis en scène dans la même salle par Marcel Bozonnet. On la retrouve éclatante, projetée couleur de sang sur un fond de scène enfumé, nuageux, macabre, souvent tricolore, forcément.

La mise en scène – c'en est une : on peut se croire au théâtre – est de Jean-Michel Rabeux. L'excellent musicien-chef d'orchestre qu'est Yves Prin, complice au piano de Delavault dans de plus anciens numéros de cabaret, signe les arrangements musicaux réalisés par un pianiste polyvalent, un vrai-faux clavecin et un faux-vrai accordéon (Jeff Cohen, Vincent Leterme, Jean-Louis Matinier). Des arrangements, il en faut. Car les chansons dénichées par la belle Hélène dans les réserves de la Bibliothèque nationale, qu'elles soient anonymes ou signées pour la musique par Madame Veto elle-même, ne comptent pas toujours parmi les perles que des solistes formés au Conservatoire comme elle se disputeraient.

Il y a un hommage à l'acte constitutionnel, une mélopée sur le nom des députés, une *Marseillaise* en cotillon furieusement féministe, un retour du soldat piteux ; un hymne à la liberté des nègres, surtout, dont on se demande s'il n'est pas un acte de sabotage de la contre-révolution.

Mais il y a aussi *le Soldat* de Schumann, les désespoirs polonais de Chopin et, outre l'inévitable passage par Brecht, de splendides complaintes réalistes de la fin du dix-neuvième siècle, dont des « Pissenlits » à pleurer !

Le piège du « panorama commenté de la chanson républicaine » a brillamment été évité. Certes on découvre, et non sans surprises, ce qui se chantait, de Coblentz à Paris, en 1789 et après. Mais on n'a jamais l'impression de célébrer ce Bicentenaire dont on va vite être écœuré.

Comme Jeanne Moreau dans *le Récit de la servante Zerline*, Hélène Delavault a simplement trouvé son terrain de prédilection (*la Républicaine* est déjà engagée pour sept mois de tournée). Ça n'arrive qu'aux vamps, une chance comme cela.

ANNE REY.

BRIGITTE ENGLERAND.

Hélène Delavault.

★ Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise, jusqu'au 27 novembre (tél. : 30-30-33-33). Puis du 8 décembre au 8 janvier au théâtre des Bouffes du Nord à Paris (tél. : 42-39-34-50).

« L'Histoire du soldat » par le Campagnol

La vérité de l'essentiel

Un théâtre de tréteaux, des acteurs « philosophes », des musiciens pour fête de village, c'est tout ce que voulaient Ramuz et Stravinski, et que l'on trouve à Bagneux.

Le Théâtre Victor-Hugo à Bagneux, une salle agréable, anonyme. Le Campagnol, centre dramatique national de la banlieue sud, donne six représentations de *l'Histoire du soldat*. Un public attentif, anonyme lui aussi, éclate en applaudissements. Ce pourrait être dans des dizaines d'autres salles, mais c'est à Bagneux aujourd'hui que chacun reçoit le conte de Ramuz, le savoure dans son cœur comme du bon pain. Il vient par la magie du théâtre, par ces acteurs en chair et en os, et ces musiciens qui jouent pour nous comme un soir à la campagne. C'est tout autre chose qu'à la télévision.

On a beau connaître le texte mot à mot, on est toujours étreint par cette sagesse des humbles qui nous dit qu'« *on n'a pas le droit de tout savoir* », qu'« *un bonheur est tout le bonheur, deux c'est comme s'il n'y en avait pas* », que « *tout est rien, tout est comme rien* ». A qui ne parlerait-elle pas, qu'il soit savetier ou financier, cette vérité de l'essentiel ?

Le metteur en scène Jean-Claude Penchenat est resté très justement, modestement, au premier degré de l'œuvre, car malheur à celui qui veut jouer au plus fin avec Ramuz ! Deux jolies roulottes de comédiens encadrent un petit théâtre de tréteaux (décors et costumes de David Belugou) devant lequel virevoltent d'excellents comédiens aux gestes spontanés, d'une invention très originale : un Soldat truculent, naïf et tendre (Xavier de Guilleboo), un Récitant subtil qui transmet à merveille la « philosophie » du poète (Samuel Bonnafil) et un Diable protéiforme et bondissant (Philippe Devine). La charmante Princesse de Roser Montllo a quelque mal à soutenir la longue danse finale dont elle a inventé les pas.

Sur le côté, les musiciens de l'Ensemble 2e2m, dirigés par Renaud François, et en particulier le violoniste Serge Garcia, jouent avec saveur l'étonnante musique de Stravinsky, réduite à l'essentiel, mais d'une habileté diabolique, sans cesse rejaillissant, sardonique, alors que, quelques instants auparavant, on croyait les musiciens en train de s'endormir...

Un spectacle qui serait tout à fait à sa place dans l'amphithéâtre de la Bastille, pour les animations de l'après-midi, auxquelles il faut commencer à penser.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation au Théâtre Victor-Hugo (14, avenue Victor-Hugo, 92220 Bagneux) le 15 novembre, à 20 h 30. Le spectacle sera repris du 3 au 12 février à Châtenay-Malabry.

Une rencontre avec Charlélie Couture

Encore trois ans d'alpinisme

Après trois années de silence, Charlélie Couture remonte sur scène : trois soirs aux Folies-Bergère.

Charlélie Couture est apparu dans la chanson au début des années 80 avec une voix un peu cassée, nasillarde – une voix de gorge et de ventre, – avec une manière d'investir complètement un personnage, avec une virulence tranquille, une façon de « décoller » à partir de quelques structures musicales, de quelques clés et de « *se promener comme un singe* ». Pour lui, le rock n'est pas simplement alors une musique. C'est l' « *état d'esprit du doute, de la balance. Bien sûr que les sons qui choquent, qui crachent, indisposent ; les images scandaleuses et les slogans vengeurs, les gestes provoquants, excitent des impressions brûlantes. Mais bien sûr aussi que tout disparaît quand la salle se rallume, dès que la communion a poussé la grille le grand couvercle se referme, et chacun retrouve ses problèmes, chacun pour soi* ».

« *L'aventure d'un chanteur*, dit Charlélie Couture, *ressemble à celle d'un alpiniste qui commence dans l'enthousiasme, monte au haut de la montagne, plante un drapeau, s'assoit dix minutes, se gèle les fesses et redescend.*

» *A mes débuts, je m'étais fabriqué une image : le chanteur nancéen à la barbichette et à la voix bizarre. Les gens se contentent volontiers de l'apparence. Ils admirent la poignée de la valise et ne voient pas l'intérieur.*

» *Tout le monde comprend une chanson, chacun à sa manière ; il n'y a pas de honte à ça. Enfant, adulte, chacun, ses bonbons. Pourtant la chanson n'est pas de la poésie de supermarché. Les choses sont ce qu'on les fait. Quand j'ai commencé à enregistrer des chansons, je me suis dit que j'arrêterais à trente-cinq ans. J'en ai trente-deux. Encore trois albums, deux tournées, et je prendrai une autre route. Oh ! être sur scène, c'est fabuleux, cela donne des moments de joie religieuse. J'en profite comme tout le monde. Mais le paysage a changé, en dix ans, plus précisément l'usage qui est fait de la chanson comme du rock : ils sont plus présents, certes ; on les entend partout, mais sans vraiment les écouter. L'accumulation de produits rend ivre. Il n'y a plus d'écoute objective l'original est souvent occulté par la copie.*

Un auteur fondamentaliste

» *Je n'ai jamais voulu vivre autrement qu'en fabriquant, en inventant ce qui me manquait : mais la seule usine qui me suit partout, c'est ma cervelle mouillée, un corps avec des doigts. Les mots de mes chansons, je les écris un par un, je joue sur leur sens. Pour les vingt chansons des albums Solo boys et Solo girls, je les ai imaginées en 1 500 heures. Je suis un auteur fondamentaliste. Et il se trouve qu'aujourd'hui l'utilisation qui est faite de la chanson conforte les auteurs formalistes.*

» *Aux Folies-Bergère, je mets en spectacle mes deux derniers albums : je raconte sous forme d'histoires une dizaine de tempéraments masculins et une dizaine de tempéraments féminins. Après, j'irai chanter dans une quarantaine de villes, en m'accompagnant avec la guitare de Pierre Eliane, avec qui j'ai travaillé à Nancy et qui vient d'arrêter sa propre aventure d'auteur-compositeur-interprète pour entrer au monastère...* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les Folies-Bergère les 15, 16 et 17 novembre, à 20 h 30.

CALENDRIER

Classique

Koechlin à Grévin. – Par Herbert Henck, interprète à découvrir, *les Heures persanes*, cycle pianistique méconnu de l'un des compositeurs français les plus prolixes de ce siècle. La postérité n'a pourtant retenu que les orchestrations de Charles Koechlin !

* Lundi 14 novembre, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10.

Toujours Beethoven par les Berg aux Champs-Elysées. – Encore six quatuors de Beethoven par les Berg cette semaine : l'opus 18 numéro 3, *les Harpes* et le treizième, opus 130, ce lundi 14 ; l'opus 18 numéro 5, la *Grande Fugue* et le deuxième *Rasumovsky* samedi 19.

* Les 14 et 19, 20 h 30. Tél. : 47-04-74-87.

L'Auvergne à Issy-les-Moulineaux. – Autre programme français inattendu autour des célébrations Vincent d'Indy en banlieue : de ce dernier, le pianiste Cyril Huvé joue (avec l'Orchestre de l'Ile-de-France dirigé par José-André Gendille) la *Symphonie cévenole* ; avec les *Chants d'Auvergne* de Canteloube par la soprano Colette Alliot-Lugaz.

* Vendredi 18, 20 h 30, Palais des Congrès. Tél. : 46-42-70-91. (Également, le 15 à La Ville-du-Bois et le 16 à Courbevoie.)

Brahms par Perlman à Pleyel. – C'est avec Giulini qu'Itzhak Perlman a enregistré l'une des versions de référence du *Concerto pour violon* de Brahms. C'est avec Barenboïm et l'Orchestre de Paris qu'il le joue aujourd'hui. Mais Perlman dans Brahms, ça ne se laisse pas passer.

★ Mercredi 16, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-40.

Brüggen à la Sorbonne. – Les symphonies de Mozart, *l'Héroïque* de Beethoven que Franz Brüggen a gravées pour Philips avec son Orchestre du dix-huitième siècle ne sont pas près d'être oubliées. Voici la *septième* de Beethoven, l'ouverture des *Noces* et la symphonie *Prague* de Mozart. A découvrir, sans exagérer.

★ Samedi 19, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 45. Rens. : 43-96-48-48.

Purcell et Dumont à Versailles. – Fallait-il mettre Philippe Herreweghe et son Collegium vocale et instrumental en concurrence avec Brüggen ? Dommage si Dumont (*Motet « Memorare »*) et Purcell (*Anthems* et *Te Deum*) ne recueillaient pas à la Chapelle royale du château de Versailles l'audience méritée.

★ Samedi 19, 20 h 30. Tél. : 47-66-30-49.

Jazz

Petrucciani à l'Olympia. – Installé en Californie, le pianiste prodige poursuit son parcours avec fougue, justesse et passion. Le mépris ou l'ignorance n'ont pas eu raison de son talent.

★ Lundi 14 novembre, Olympia, 20 h 30. Tél. : 42-52-86-46 ou 43-74-90-24.

Concert pour Amnesty. – Humair, Cobo, Caumont, Guédon, Fleisher se réunissent au New Morning au profit d'Amnesty International.

★ Lundi 14, New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Deschepper à Dunois. – Un guitariste aux idées très surprenantes. Philippe Deschepper présente un trio d'architecture nouvelle : Michel Godard au tuba, Micen Macher aux percussions, pour précéder la mode.

★ Vendredi 18, Dunois. Tél. : 45-84-72-00.

Archie et Horace à Marne-la-Vallée. – Archie Shepp et Horace Parlan en duo, le ténor et le pianiste de Mingus. La voix du blues ou les audaces insouciantes. Le rêve qui passe. Le jazz *body and soul*, corps et âme.

★ Samedi 19, La Marie-Guédon (Torcy-Marne-la-Vallée), 22 heures. Tél. : 60-05-51-63.

Triana à Bayonne. – L'esprit mythique du faubourg gitan de Séville. Triana avec des guitaristes, des danseurs (le groupe d'Angelita Vargas) et des chanteurs de premier plan : Naranjito de Triana, avant tout.

★ Samedi 19, Théâtre municipal de Bayonne, 21 heures. Tél. : 59-59-03-11.

Variétés

Sade : deuxième souffle. – Il y a deux ans, le show-biz s'embrasait pour Sade. *Diamond Life* et *Promise* se vendaient à plus de quinze millions d'exemplaires. En tournée, la chanteuse – second enfant d'un enseignant nigérien et d'une infirmière anglaise – décevait avec une musique programmée, plus proche de la « muzak » que du jazz. Un nouvel album (*Stronger than pride*) et un son différent, plus net, plus excentrique aussi, l'amènent aujourd'hui à entreprendre après Bercy une deuxième tournée.

★ Mercredi 16, Bercy, 20 heures. Tél. : 43-42-01-23.

Michel Rivard : seul sans dommage. – L'ancien chanteur et compositeur du groupe québécois Beau Dommage revient avec les « drôleries » de la vie et des monologues « goûteux » semés entre des chansons superbes comme *Un trou dans les nuages*, *Je voudrais voir la mer*.

★ Du 15 au 19 novembre, Bataclan, 20 h 45. Tél. : 47-00-30-12.

Jacques Higelin : funambule. – Il se glisse dans le rock, le blues, le jazz, la ballade et présente avec un groupe de musiciens renouvelé un nouveau spectacle : *Tombé du ciel*.

★ A partir du 15, Grande Halle de la Villette.

Culture

CINÉMA

« Aux frontières de l'aube », de Kathryn Bigelow

Vampires à l'eau de rose

Une nuit qu'il faisait beau, près d'une station d'essence, un jeune paysan, bien de sa personne (Adrian Pasdar, œil de velours, physique de *latin lover*), fils de vétérinaire, orphelin de mère, frère d'une fillette potelée, a dragué une fille d'une étrange et pâle beauté (Jenny Wright). Une routarde, pensait-il, ou une campeuse, défoncée juste ce qu'il faut. Il l'a emmenée dans son camion, mais elle s'est dérobée, et, à l'aube, après l'avoir embrassé et sauvagement mordu, elle s'est enfuie. En plus, le camion est tombé en panne. Le garçon a entrepris d'aller à pied. Il se sentait mal, trébuchait dans les champs labourés. Le soleil se levait. De loin, son père et sa sœur regardaient, inquiets, suivie d'un curieux nuage de fumée, la silhouette chancelante, soudain happée dans un camion-remorque surgi de la nuit.

Ainsi commence le film de Kathryn Bigelow *Aux frontières de l'aube (Near Dark* en v.o.), une histoire poético-fantastique. En effet – et on s'en est douté dès que Jenny Wright a mordu le cou d'Adrian Pasdar jusqu'au sang. – nous avons affaire à des vampires modernes ; une bande de punks tout à fait traditionnels, où nous retrouvons le chef au visage conturé – la tête pensante du groupe – et sa nana (genre pute costaud qui manie le couteau sans complexe), le tueur cinglé et ricanant, plus un de ces enfants maléfiques mis à la mode par Stephen King, et qui souffre de ses désirs d'homme dans un corps de gamin.

A la première scène, on peut s'attendre à une ambiance un peu rêveuse, inhabituelle et séduisante. Mais, dès que les affreux vampires entrent en scène, nous voyons tout simplement un sous-produit fauché des *Guerriers de la nuit*, où des films de motards des années 60. Massacre sadique dans un bistrot perdu sur la route ; poursuites ; police encerclant un motel pourri ; initiation du nouveau qui doit tuer pour être intégré au groupe... Nous avons également droit aux débordements d'hémoglobine, aux maquillages censés terrifiants, à la nuit bleue éclairée par des reflets de lune, à une poésie de clip sur fond de Tangerine Dream.

Enfin, nous sommes submergés par une bluette sentimentalo-moraliste, tellement mièvre qu'on se demande si finalement tout ça n'est pas pris dans un décalage ironique à la manière des frères Coen (*Arizona Junior, Sang pour sang*). Mais Kathryn Bigelow est plus près, semble-t-il, des Tangerine Dream que des Coen.

COLETTE GODARD.

« Black Mic Mac 2 », « Un pigeon »

Harlem-sur-Seine et un oiseau déplumé

Monique Annaud avait eu la main heureuse en écrivant et produisant *Black Mic Mac*, comédie sur le milieu africain de Paris qui fit un tabac il y a deux ans (près d'un million de spectateurs en France). On comprend qu'elle ait eu envie de recommencer.

Black Mic Mac 2 n'est pourtant pas la suite de *Black Mic Mac*. Thomas Gilou n'a pas rempilé à la réalisation et Issac de Bankole, le Lemmy baratineur et combinard, est allé ailleurs. Des acteurs noirs du premier film, il ne reste que la piquante Félicité Wouassi, devenue chauffeur d'un taxi déglingué. Le principe du scénario (dû, cette fois, à Albert Kantoff) est pourtant resté le même : un Blanc se trouve, par hasard, projeté dans le quartier noir du côté de la Goutte-d'Or et de la rue de Chartres. Gabriel (Marco Citti), qui a trop bu, est renversé par le taxi de Félicité Wouassi, recueilli par Innocence (Laurentine Millebo), opulente patronne de bistrot qui le croit envoyé par le dieu de la foudre pour devenir son époux. Gabriel est dépouillé de ses vêtements et de son portefeuille par un faux médecin. Revenu à lui, il réclame sa veste gris argent, offre des récompenses pour la récupérer. Flairant une bonne affaire (effectivement !), Félix (Eric Blanc), photographe à *l'Africain de Paris*, l'aide à chercher sa fameuse veste... qui passe de main en main. Référence évidente au *Million*, de René Clair, dans une guirlande de gags assez bien venus.

Aux commandes de la mise en scène, Marco Pauny s'est résolument détourné de la peinture sociologique de *Black Mic Mac*, au profit d'un pittoresque et d'une loufoquerie rappelant – sauf qu'ici on ne se canarde pas à tous les coins de rue – les chroniques policières de Harlem par Chester Himes (*la Reine des pommes*, par exemple). Farces, escroqueries, combines, poursuites... tout cela se passe dans la bonne humeur avec un rien d'absurdité. Pour une fois qu'Eric Blanc n'est pas « le Noir qui imite les Blancs », cela lui réussit. Mais il se fait coiffer au poteau par le jeune Youssef Diawara, en gamin qui fabrique des lettres d'amour, et par Marc Citti, le petit Blanc décoiffé, charmeur sous ses mines ahuries.

***

Le *Pigeon* revient lui aussi. Pas celui – chef-d'œuvre de la comédie italienne – réalisé par Mario Monicelli mais le *Vingt ans après*, d'Amanzio Todini, qui montre Mastroianni sortant de prison après avoir purgé sa peine et retrouvant ses anciens complices Vittorio Gassman et Tiberio Murga. En fait, il y a trente ans (1958) qu'ils avaient tenté leur casse minable et ce n'est pas étonnant qu'il aient pris un coup de vieux. Triste à dire, et à voir. D'autant que les gags sont sinistres : le fils homosexuel, la contrebande de faux billets, Mastroianni déguisé en blonde au grand saississement de Gassman. Le cher Marcello s'est rattrapé depuis. On le verra, bientôt, dans *Miss Arizona*, du Hongrois Pal Sandor.

JACQUES SICLIER.

DANSE

Nikolais à Cannes

Dur de durer !

En 1968, Alwin Nikolais franchit l'Atlantique et ouvrit sa boîte à malices sur la scène du Théâtre des Champs-Elysées. On s'amusa. Le *« magicien »* aux cheveux de neige » (il avait cinquante-six ans, il était déjà tout blanc), concevait lui-même tous les ingrédients de ces *« multi media dance theatre pieces »* : il projetait des diapositives sur le corps de ses danseurs, il les affublait de costumes qui chamboulaient les proportions ou de prothèses qui les transformaient en bizarres insectoïdes. Il assaisonnait le tout de râles et d'explosions de gouglous électro-acoustiques. L'Europe, après l'Amérique, lui trouva de la fantaisie, de l'invention, de la cocasserie et lui fit fête : sa vitesse de croisière était assurée pour de longues années.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La troupe d'Alwin Nikolais vient de clore le quatrième Festival international de danse de Cannes et entame une longue tournée en France. Elle trimbale toujours *Imago*, qui date de 1963. Les ingrédients sont restés les mêmes. Est-ce parce que nous en avons vu d'autres en matière d'effets optiques ? Parce que les gouglous électro-acoustiques nous lassent depuis belle lurette ?

Ce qui aveugle aujourd'hui, c'est l'extrême indigence de la chorégraphie. Cette pauvreté apparaît dans *Imago* et, plus cruellement encore, dans des pièces récentes comme *Graph* (1984) ou *Blank on Blank* (1987) : les jeux de lumière et les délires costumiers s'effacent plus ou moins au profit de ce qui devrait s'appeler la danse. On ne parle plus de magie, mais de bricolage. On s'ennuie ferme. C'est dur de durer.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Le 15 à Niort, le 16 à Poitiers, le 17 à Angoulême, les 18 et 19 à Nantes, etc.

FESTIVALS

Les difficultés de Sigma à Bordeaux

Une manifestation culturelle sans abri

Sigma, vingt-quatrième du nom, a lieu depuis le 9 novembre 1988 à Bordeaux et pour la dernière fois sans doute sous les voûtes de brique de l'entrepôt Lainé. Témoin splendide de la gloire passée du négoce colonial, cet édifice abritait depuis quatorze ans l'essentiel des manifestations. En 1974, pour ses dix ans, le Festival avait obtenu son installation dans les lieux qui furent par la même occasion sauvés de la décrépitude. Sigma, dont l'image sulfureuse troublait la vie culturelle bien réglée des Bordelais, obtenait là un signe flagrant de reconnaissance.

L'administration cohabitait alors avec une troupe locale de théâtre, avec l'Atelier public d'architecture et d'urbanisme Arc-en-Rêve, puis ultérieurement avec le CAPC, musée d'art contemporain de la ville de Bordeaux. Cette dernière institution prend désormais le pas sur les autres locataires, en particulier sur le premier occupant.

Dans quelques semaines devraient commencer les travaux d'extension de ce musée qui annexera la nef de l'entrepôt (vouée jusqu'alors aux spectacles vivants) et ses absides. Le conseil municipal de Bordeaux a entériné, le 10 octobre 1988, un transfert de crédit de 20 millions de francs affectés à cette opération, qui bénéficie également du concours de l'Etat. Au total l'enveloppe s'élève à 37,7 millions de francs.

Sigma doit donc partir. Cette perspective était dans l'air depuis près d'un an. *« Il n'y a pas de heurts. Il n'y en aura pas. Tout doit se faire d'un commun accord »*, assurait le maire Jacques Chaban-Delmas en mars dernier. *« Par fidélité au maire »*, qui soutint seul contre tous les balbutiements du Festival, Roger Lafosse, le « père » de Sigma, s'incline à contrecœur. D'autres murmurent qu'on *« boute comme des gueux »* hors de l'entrepôt ceux qui en firent la réputation.

« Nous avons toujours cherché à offrir un échantillon des probables sans nous en tenir à l'avant-garde institutionnelle », résume Roger Lafosse. *« Offrir un tremplin à des créateurs est fondamental. »* Devançant le reproche d'un sous-emploi de l'entrepôt hors festival, Roger Lafosse se justifie : *« Nous avons aussi tenté d'entretenir une activité permanente. Peut-être n'avons-nous pas bien rempli cette mission mais nous n'avons quand même pas laissé le terrain libre. »*

Une réduction de l'enveloppe du ministère de la culture, singulièrement de la Direction de la danse, a d'autre part eu pour effet cette année de supprimer un projet de coproduction d'un spectacle du chorégraphe François Verret. Optimiste par nécessité, Roger Lafosse balaie d'un geste ces *« problèmes endémiques financiers »*, rappelle la pérennité de l'enveloppe municipale, et conclut : *« L'idée d'une annulation du Festival n'est pas envisagée »*. Reste à savoir en quel lieu Sigma célébrera en 1989 son vingt-cinquième anniversaire.

GINETTE DE MATHA.

Communication

Le marché des jeunes hommes intéresse les éditeurs

Lancement de « Max » et de « Perfect »

Après le succès de *Glamour* (130 000 exemplaires vendus un an après son lancement par le groupe Condé-Nast) et l'exploitation du créneau des femmes de dix-huit à trente ans, ce sont les magazines s'adressant aux jeunes hommes de dix-huit à trente-cinq ans qui intéressent les éditeurs. Deux nouveaux titres viennent d'apparaître sur le marché. Le premier, *Max*, est un mensuel grand format de 172 pages, qui met en scène des « héros positifs » appartenant au monde du show-business (le chanteur Sting, les comédiens Isabelle Huppert, Dennis Quaid), du sport (le footballeur Khidiatouline) et de la mode (Rosemary Mac-Grotha). Il publie aussi des enquêtes (sur la génération Gorbatchev) et des pages mode.

Max (20 F), dont le premier numéro a été tiré à 150 000 exemplaires, sera dans les kiosques jusqu'en février 1989, date à laquelle il devrait, selon les tests, adopter un vrai rythme mensuel. Ce nouveau titre est édité par France Edition Publication, la branche presse du groupe Hachette, en association avec Rizzoli-*Corriere della Sera* (RCS). RCS avait lancé *Max* en Italie en 1985. Le mensuel y est vendu à 78 600 exemplaires. Les deux éditeurs sont déjà associés dans l'édition italienne de *Elle* italien.

Le second magazine destiné au jeune public masculin s'intitule *Perfect*, publié par les Editions 20-30, ce mensuel de 116 pages se consacre essentiellement à la mode, mais publie également interviews et portraits. Le tirage de son premier numéro (25 F) est de 100 000 exemplaires.

Un nouveau quotidien « pour des lecteurs intelligents »

La création du « Standard » bouleverse le marché des médias autrichiens

La création en Autriche d'un nouveau quotidien de tendance libérale, *Der Standard*, par le journaliste Oskar Bronner bouleverse le marché de la presse quotidienne autrichienne. Jusqu'à présent, seize quotidiens étaient en concurrence.

VIENNE
de notre correspondante

A la base de la création du *Standard*, lancé fin octobre, le traitement par la presse autrichienne de l'affaire Waldheim. Oskar Bronner, qui lança il y a une vingtaine d'années les deux meilleurs magazines autrichiens (l'hebdomadaire *Profil* et le mensuel économique *Trend*, qu'il revendit ensuite pour aller vivre à New-York pendant treize ans), a regretté à cette occasion l'absence d'un quotidien d'information *« pour lecteurs intelligents »*, aux côtés des nombreux titres représentant des groupes d'intérêt plus soucieux de *« leur vérité »* que des faits.

Pour mener à bien son projet, Oskar Bronner a bénéficié de l'aide technique et financière du premier groupe ouest-allemand dans le secteur de la presse quotidienne, Axel Springer Verlag (*Die Welt, Berliner Morgenpost, Hamburger Abendblatt*, etc.). Le journaliste avait vainement cherché, auparavant, des capitaux autrichiens. Contactées, les banques autrichiennes, après avoir manifesté leur intérêt, ont fait volte-face, apparemment sous la pression de dirigeants politiques peu enclins à favoriser la création d'un nouveau titre indépendant.

Springer a pris 50 % du *Standard*, le reste appartenant à Oskar Bronner. Les centres d'intérêt du nouveau quotidien seront l'économie, la politique et la culture, réservant ainsi aux autres journaux le traitement des faits divers et du sport. Tiré à 80 000 exemplaires pour son lancement, le *Standard* envisage ensuite un tirage de l'ordre de 50 000 exemplaires, la première vague de curiosité passée.

« Anschluss médiatique »

La participation du groupe Springer au nouveau titre marque une étape supplémentaire dans l'implantation de groupes ouest-allemands sur le marché des médias autrichiens. Récemment, le groupe Westdeutscher Allgemeiner Zeitungsverlag (WAZ) – quatre quotidiens en République fédérale d'Allemagne, dix magazines et 10 % de RTL-Plus – a pris 45 % du *Kronen Zeitung* et du *Kurier*, deux des plus importants quotidiens d'Autriche. Ces deux journaux représentent 56 % du tirage global de la presse du pays (500 000 mille pour le premier, plus d'un million pour le second). Plusieurs voix se sont élevées contre cet *« Anschluss médiatique »*.

L'intérêt des groupes ouest-allemands pour le marché autrichien s'explique par la sévérité de la loi antitrust en RFA mais aussi par l'enjeu local. La suppression du monopole de la radio et de la télévision est toujours à l'ordre du jour à Vienne. Les groupes de presse déjà implantés en Autriche bénéficieront donc, au jour J, d'une meilleure base de départ que leurs concurrents à l'étranger.

WALTRAUD BARYLI.

EN BREF

● **Après l'échec de *Today*, Eddie Shah lance « The Post ».** – Eddie Shah, président de la compagnie Messenger Nationwide, qui édite vingt-cinq journaux dont de nombreux gratuits, a lancé le 10 novembre un nouveau quotidien national, *The Post*. Vendu 20 pence (environ 2 francs), comportant trente-deux pages, dont quatre en couleurs, ce quotidien populaire édité à Warrington, dans le nord de l'Angleterre, a été fabriqué par six imprimeries ultramodernes installées en Angleterre et au pays de Galles.

Eddie Shah compte attirer les lecteurs déçus par le *Sun* (plus de quatre millions d'exemplaires vendus), le *Daily Mirror* et le *Daily Mail*, autres journaux populaires britanniques. *The Post*, dont le tirage initial est d'un million d'exemplaires, pour une diffusion espérée de l'ordre de 370 000, traite de télévision, du monde du spectacle, des événements mondains et de sport, tout en défendant une ligne politique indépendante et en évitant le sensationnel. Eddie Shaw avait déjà fondé un quotidien populaire, *Today*, en mars 1986, qu'il avait revendu à la suite de problèmes financiers au groupe Lonrho, présidé par M. Tiny Rowland. Ce dernier l'avait ensuite cédé au patron de presse américain M. Rupert Murdoch, en juin 1987.

● **Robert Maxwell ne se désengagera pas totalement de l'imprimerie de labeur.** – Après avoir annoncé, le 4 novembre, son souhait de revendre les imprimeries de labeur (hors presse) de la British Printing and Communication Corporation (BPCC) qui font partie de son groupe, M. Robert Maxwell a précisé, le 10 novembre, vouloir conserver entre 20 % et 40 % du capital de la BPCC. *« Nous voulons conserver des investissements. L'imprimerie est une industrie très profitable, mais nous n'aurons pas de majorité de contrôle dans le futur »*, a-t-il déclaré.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ERIC BLANC. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

HECUBE. Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30).

LE DÉSESPOIR TOUT BLANC. Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), 21 h.

TARTUFFE. Lectures. Point-Virgule (42-78-57-03), 21 h.

CHANSON, HUMOUR ET FANTAISIE. Théâtre Marie-Bell (42-46-79-79), 14 h 30.

PAROLES, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h 15.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Grande salle. ◇ Der Monolog eines Radfahrers Lecture-théâtre : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Eric Blanc : 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). La Ténèbre : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

Lundi 14 novembre

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Le Plaisir de la musique Rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Tartuffe (lectures) : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ La Meute : 19 h. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). ◇ Notre pays, c'est l'esprit : 18 h 30 et 20 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Music-Hall

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Yves Marx, 23 h.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. Tous les soirs, chansons à la carte.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin, 20 h 30.

OLYMPIA (42-61-82-25). 20 h 30, Michel Petrucciani.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Music Hall Musette, 22 h, lun.

Les concerts

CENTRE D'ACTION POÉTIQUE (40-38-08-16). Ensemble instrumental Carmina Alterna, 20 h 30, lun. Dir. Jean Royer. Avec M. Royer (récitante). Œuvres de Debussy, Louys, Jolivet.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Arvind et Poorvi Parikh, Hidayat et Rafat Khan, 20 h 30, lun. Sitar, chant, tabla, tampura. Musique traditionnelle de l'Inde du Nord.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jean-Marc Phillips, Alexandre Tharaud, 21 h, lun. Violon, piano. Programme non communiqué.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, lun. Avec James Capel, I. Perlman (vl), D. Barenboïm (piano). Œuvres de Mozart, Brahms, Beethoven.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Alban Berg. Jusqu'au 28 novembre, 20 h 30, lun. Œuvres de Beethoven.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Herbert Henck. 20 h 30, lun. Piano. « Les Heures persanes », de Koechlin.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
Les Portes tournantes (1988), de Francis Mankiewicz, 20 h 30.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER
Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)
Raïsons.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD' MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuélien, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC 2. Film français de Marco Pauly : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT. Film suédois de Bo Widerberg, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT A L'ARRIVÉE. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND. Film britannique de James Dearden, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PATTY HEARST. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIGEON EST DE RETOUR. Film italien d'Amanzio Todini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WALKER. Film américain d'Alex Cox, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PARIS EN VISITES

MARDI 15 NOVEMBRE

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« Au Marais, autour de la place des Vosges », 12 h 30, métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

« Le Palais de justice en activité », 12 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Versailles : les sociétés populaires, du café Amury au Reposoir », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Saint-Mandé, sa tourelle et son vieux cimetière », 14 h 30, métro Saint-Mandé-Tourelle, sortie escalator (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'église Saint-Sulpice et ses sous-sols », 14 h 30, entrée (Ars conférences).

« Le symbolisme dans les collections du Petit Palais », 14 h 45, entrée de l'exposition, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

« Exposition : le symbolisme », 14 h 15, Petit Palais (Arcus).

PARIS-MUSÉES

« Bonnard, Dufy, Vuillard », 12 h 30 ; « Œuvres monumentales : Delaunay, Dufy, Matisse... », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Courbet, Dalou, deux artistes du dix-neuvième siècle », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Bourdelle (1861-1929), atelier et œuvre », 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musée Bourdelle).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le symbolisme dans les collections du Petit Palais », 10 h 30, entrée, avenue Winston-Churchill.

« Dessus et dessous de l'Opéra », 13 h 15, vestibule, sous la statue de Sully.

« La Villette : de la « cité du sang » à la Cité des sciences et au parc », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie numéros pairs.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Cézanne, périodes lyrique et impressionniste » ; 19 heures : « L'art gothique aux treizième et quatorzième siècles » (Arcus).

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium) 14 h 30 : « Les débuts de l'art constructiviste en Russie », par A. Nakov (Musée d'art moderne).

9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Le commerce entre la Méditerranée et les Celtes : routes du vin, de l'étain et de l'ambre », par O. Boucher (Antiquité vivante).

ISTEG (salle n° 1), 107, rue de Reuilly, 19 h : « L'intelligence et la vie de l'univers (n° 2) », par J.-M. Guillard (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

17, rue de la Sorbonne (amphithéâtre Guizot), 20 h : « Les trois germes : pieds, reins, oreilles. Trois passages importants de la vie », par A. de Souzenelle (L'Espace bleu).

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « Les quatre éléments, se relaxer, se redresser », par M.-C. Groh (La Maison du soleil, tél. : 43-31-65-88).

CNES, 2, place Maurice-Quentin, 21 h : « Aux frontières de l'univers », par H. Reeves (Association française d'astronomie).

MERCREDI

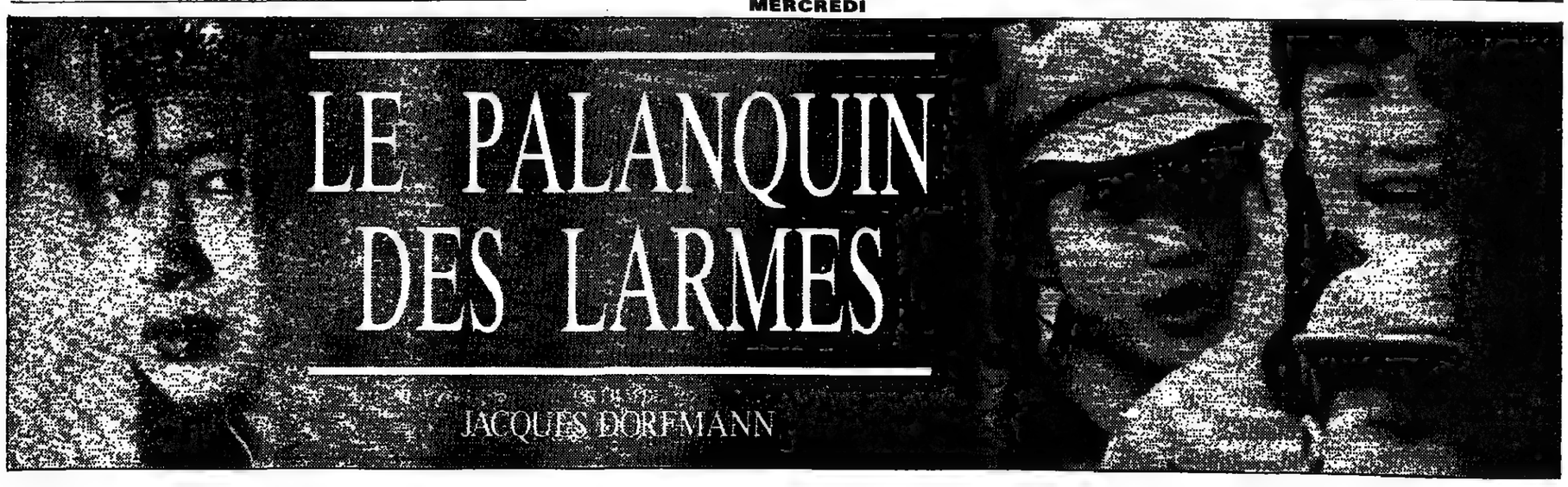

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 14 novembre

TF 1

20.40 Feuilleton : Le rêve californien. De Dick Lowry (premier épisode). **22.05 Magazine : Super sexy.** Sommaire : Enquête ; Strip ; Femmes de pouvoir ; Docteur Ruth ; L'amour courtois ; Sondage : Que faites-vous après l'amour ? ; Interview hard : Alice Sapritch ; Couple mixte ; Rien dans les mains, rien dans les poches ; Un amour de message. **23.05 Journal et Météo. 23.20 Magazine : Minuit sport.** *De 0.25 à 6.27 Rediffusions.* **0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Feuilleton : Symphorien. 1.10 Documentaire : Histoire des inventions. 2.10 Documentaire : Histoires naturelles. 3.30 Musique. 3.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.05 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot. Finale du sixième grand tournoi à Nîmes. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : L'œil en coulisses.** Sommaire : Michel Galabru ; François Billetdoux ; Les trente ans du théâtre de poche ; Anémone. **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.25 Histoires courtes.** Le brasier, d'Eric Barbier ; Triple sec, d'Yves Thomas. **23.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Un homme qui me plaît. ■ Film français de Claude Lelouch (1969). Avec Annie Girardot, Jean-Paul Belmondo. **22.30 Journal et Météo.** ▶ **22.55 Magazine Océaniques** Le procès de Staline, d'Igor Beliaev et Alexandre Tsank. **23.50 Musiques, musique.** Jazz avec le trio René Urtreger. **0.00 Série : Patch rock.** Les icônes. **0.55 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Apology. ■ Film américano-canadien de Robert Bierman (1986). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Bobagolfoot.** Présenté par Pierre Sled. A 22.10, football ; à 22.40, boxe ; à 0.10, football américain. **1.05 Cinéma : Down by law.** ■ Film américain de Jim Jarmusch (1985) (v.o.).

LA 5

20.30 Les accords du diable : Le château de Yurek. Téléfilm de Lamberto Bava, avec Patrizia Pellegrino, Ricardo Rossi, Valeria Milillo. *Yurek est un metteur en scène de films d'horreur. Mais c'est aussi un redoutable vampire...* **22.15 Les accords du diable.** Les rubriques du magazine. **22.40 Série : Le voyageur. 23.10 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.20 Orient-Express** (rediff.). **2.15 Journal de la nuit. 2.20 La conquête du ciel** (rediff.). **3.10 Vive la vie !** (rediff.). **3.25 Voisin, voisine** (rediff.). **5.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.30 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.35 Téléfilm : Les marais de la mort. De Paul Glicker. *La peur de trois adolescents poursuivis par trois hommes étrangers.* **22.15 Série : Le Saint. 23.10 Journal. 23.25 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.50 Magazine : Fantasmes. 23.55 Magazine : Club 6. 0.40 Magazine : Jazz 6. 1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris** (11e épisode). **2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel** (11e épisode). **3.00 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.25 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les deux missions de Jean Moulin (2e partie). **21.30 Dramatique.** Alain Cuny lit Pierre Reverdy. **22.40** *Cote d'amour.* Coup de cœur (les livres du mois). **0.05** *Du jour au lendemain.* **0.50 Musique :** *Coda.* La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert de l'UER (donné le 12 novembre 1988 à la radio d'Hilversum) : Symphonie nº 36 en ut majeur, K. 425, de Mozart ; Symphonie nº 9 en ut majeur, D 944, de Schubert, par l'Orchestre du dix-huitième siècle, dir. Roger Norrington. A 22 h 30, Concerto vocal : extrait d'Armide, de Rossini ; extrait d'Andrea Chenier, de Giordano ; extrait de Louise, de G. Charpentier. A 22.50, *Les enregistrements d'Ignaz Friedmann.* A 23.07, Symphonie en ré, de Arriaga ; La tempête, musique de scène, op. 18, de Chausson ; Concerto pour violon et orchestre, de Schoenberg. **0.30 Myosotis.** Le magazine des oubliettes ; Les aventures de Mestator.

Mardi 15 novembre

TF 1

14.30 Téléfilm : Les nerfs à vif. D'Yves Ciampi, avec Dany Carrel, Pierre Santini. **16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips.** Curiosité. **18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : La charge héroïque.** ■ ■ Film américain de John Ford (1949). Avec John Wayne. **22.30 Magazine : Ciel mon mardi ! 23.50 Journal, Bourse et Météo. 0.10 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.20 Série : Drôles d'histoires. 0.45 Feuilleton : Symphorien. 1.10 Documentaire : Histoire des inventions. 2.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.10 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

14.30 Magazine : Bonjour la télé. Les compagnons de Baal. **16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Paros et jardins. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.50 Série : Mac Gyver.** L'enfant désiré. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils.** Avec Jacques Balutin. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : 1788.** Téléfilm de Maurice Failevic, scénario de Jean-Dominique de la Rochefoucauld. **22.15 Débat : 1788, la révolution commence à Grenoble.** Avec Claude Mazauric (professeur à l'université de Rouen, président de l'association Vive 89), Jean Tulard (professeur à la Sorbonne), Yves-Marie Bercé (auteur de *Histoire des croquants*), Robert Chagny (maître de conférence à l'université de Grenoble, auteur de *Les débuts de la révolution en Dauphiné*), René Fonvieille (auteur de *Barnave et la prérévolution* et de *Dauphiné 1788*), Jean Favier (directeur général des archives de France et membre de l'Institut). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.30 Feuilleton : D'Artagnan amoureux. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Sommaire : Télécœur ; Attractions ; Top sixties ; *Télé* chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Vieux faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés : Marc Allison, Partenaire Particulier. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Les gaffeurs ; Diplodo (Les arbres volants). **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche.** Présenté par Patrice Drevet. **18.30 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers. **19.00 Le 19-20 de l'information.** 19.53 **Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cœur. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : Ambulances tous risques.** □ Film américain de Peter Yates (1975). *A Los Angeles, deux compagnies d'ambulances, guettées par la faillite, se disputent malades et blessés. Hésitant entre le burlesque et la comédie sociale, Peter Yates (que* Bullitt *avait rendu célèbre) a réalisé un film faussement cynique mais réellement vulgaire.* **22.20 Journal. 22.45 Télévision régionale.**

CANAL PLUS

15.15 Court-métrage. Lift Show, de Christian Le Hemonet. **15.30 Cinéma : Baby, le secret de la légende oubliée.** □ Film américain de B.W.L. Norton (1985). Avec William Katt, Sean Young, Patrick Mc Goohan. **17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.35 Cabou Cadin.** Kissy fur ; COPS ; Le piaf ; Virgul. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Cinéma : Mad Max 2.** □ Film australien de George Miller (1981). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Sous le soleil de Satan.** ■ ■ ■ Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat. **23.40 Cinéma : Le journal d'une femme de chambre.** ■ ■ Film français de Luis Bunuel (1963). Avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Daniel Ivernel. **1.25 Cinéma : La cavale impossible.** □ Film américain de Stephen Gyllenhall (1985). **2.35 Série : Max Headroom.**

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Piranhas. ■ Film américain de Joe Dante (1977). **22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.25 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Orient-Express** (rediff.). **2.20 La conquête du ciel** (rediff.). **3.15 Journal de la nuit. 3.20 Vive la vie !** (rediff.). **3.30 Voisin, voisine** (rediff.). **4.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : La dernière danse. De Tony Bill, avec Dudley Moore, Mary Tyler Moore. *Niki a douze ans et n'a plus que quelques semaines à vivre.* **22.35 Série : Le Saint. 23.30 Journal. 23.45 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **0.35 Magazine : Club 6. 1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris** (12e épisode). **2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel** (12e épisode). **3.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.30 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **4.15 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Revenir du coma. **21.30 On ne respire plus en Arménie.** (Grand angle du 15-10-88.) **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 1. Ici et ailleurs. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** *Coda.* La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. A Mirror on which to dwell, pour soprano et ensemble instrumental, de Carter : Suonare, de Bon ; Octuor, de Tomasson ; Concertino de camera, pour flûte, clarinette, clarinette basse, percussion, piano et cordes, op. 53, de Bergman, par l'Ensemble Denosjours, dir. Olivier Dejours ; sol. : Dominique Tabouillot, soprano ; Véronique Muller, cymbalum ; Christine Marchais, piano, Véronique Ghesquière, harpe, Laurent Lecheney, clavecin. **22.30 L'univers non tempéré.** Musique traditionnelle d'Islande. **0.00 Club d'archives.** Charles Munch, vingt ans déjà. L'Orchestre national et les festivals. Concerto pour piano et orchestre nº 23 en la majeur, K 488, de Mozart ; Symphonie nº 2, de Schmitt. **1.00 Karlheinz Stockhausen.**

Audience TV du 13 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56.0	7/7 20.2	Stade 15.52	Lady Blue 10.4	[illegible] 2.4	Si c'était demain 4.6	Studio 22 2.4
19 h 45	59.5	7/7 20.9	[illegible] 17.2	Lady Blue 11.8	Ça cartoon 3.0	Si c'était demain 4.2	Studio 22 2.9
20 h 16	66.2	Journal 25.2	Journal 17.1	Benny Hill 14.8	Ça cartoon 4.3	Journal 2.5	[illegible] 1.9
20 h 55	71.0	Joe Kidd 25.9	Le clan 23.9	Fed. G. Lorca 3.1	Sous le soleil... 2.0	48 heures 14.2	Force one 3.9
22 h 9	55.7	Joe Kidd 21.8	Générique fin 13.2	Journal 3.7	Flash 3.8	48 heures 14.8	Force one 2.0
22 h 44	23.6	Sport dimanche 6.8	Ciné-club 3.5	Été violent 3.2	Cinéma dimanche 1.2	Entrer du cercle 5.2	Fortune 2.8

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4874

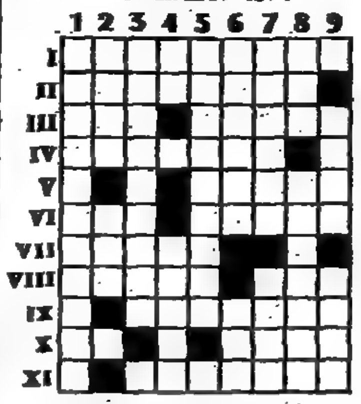

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui ont les jetons. – II. Une industrie où c'est vraiment coton. – III. Venus. Un lainage épais. – IV. N'engage que son auteur quand elle est libre. – V. Auprès de lui, la fourmi se voyait en colosse. – VI. Apparaît près du plateau de Nozeroy. Sa mouche peut attaquer le blé. – VII. Une plante envahissante. – VIII. Parcourt le val de Tignes. Entre sans frapper. – IX. Peut qualifier une fleur. – X. Qui n'a rien passé. Une fine bordure. – XI. Peut-être soignées parce qu'elles étaient grippées.

VERTICALEMENT

1. Qui peut nous chiffonner. – 2. Avoir une réaction brutale. Entre Naxos et Santorin. – 3. Des femmes souvent sur le sable. – 4. Terme musical. Comme un chef africain. – 5. Comme des plantes dont on peut dire qu'elles sont au poil. – 6. Est parfois attribuée au sort. Endroit où l'on peut faire des exercices. – 7. S'expriment comme des mandarins. On y fait l'andouille. – 8. Pousse un cri de bête. De l'argent pour celui qui veut manger son blé en herbe. – 9. Heure canoniale. En France.

Solution du problème nº 4873

Horizontalement

I. Pavillon. Langue. – II. Associales. Nuits. – III. Péril. Eu. Full. – IV. Ira. Abats. Epi. – V. Cas. Grévistes. VI. – Rues. Nier. Sains. – VII. Sensés. Téta. – VIII. Bizette. Ne. Arec. – IX. Route. Irone. – X. Anières. Tic. Os. – XI. Elémentaire. – XII. Ouïr. Ergot. – XIII. Urbanisme ; Orner. – XIV. Lier ; Impie ; Io. – XV. Enée ; Emeus ; Sali.

Verticalement

1. Papier. Bravoure. – 2. Aser. Union. Ur. – 3. Vorace. Nuisible. – 4. Ici. As. Eté. Raie. – 5. Lilas. Stère. Ne. – 6. La. Net. Elvire. – 7. Oléagineuse. – 8. Neutres. Momie. – 9. Sérénité. Emu. – 10. Seriné. PS. – 11. Anubis. Octroi. – 12. Nul. Satan. Agrès. – 13. Giletière. Ion. – 14. Ut. Pente. Orteil. – 15. Estissac. Se. Roi.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 et du dimanche 13 novembre 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 12 novembre 1988 relatif aux prix et marges des médicaments remboursables.

● Du 25 octobre 1988 portant modification de l'arrêté du 4 mai 1988 relatif à l'octroi d'une aide au départ aux agriculteurs appelés à cesser leur activité agricole.

LOTO

Nº 45 — TIRAGE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 1988

1 8 16 20 45 48 — complémentaire : 43

6 bons nº	1 138 395,00 F
5 bons nº + complémentaire	112 770,00 F
5 bons nº	5 855,00 F
4 bons nº	110,00 F
3 bons nº	9,00 F

LOTO SPORTIF

RÉSULTATS COMPLETS Nº 45

13 bons pronostics	102 323,00 F
12 bons pronostics	4 032,00 F
11 bons pronostics	334,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 1

Tirage du dimanche 13 novembre 1988

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

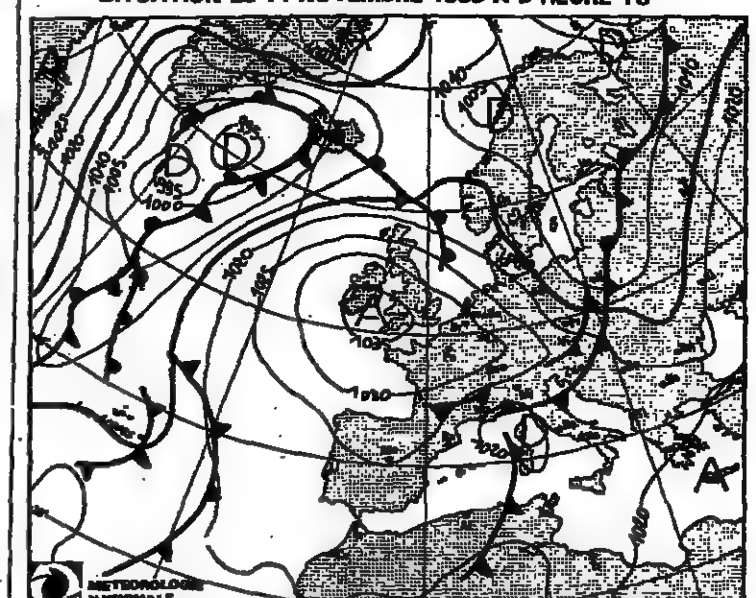

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 12 HEURES TU

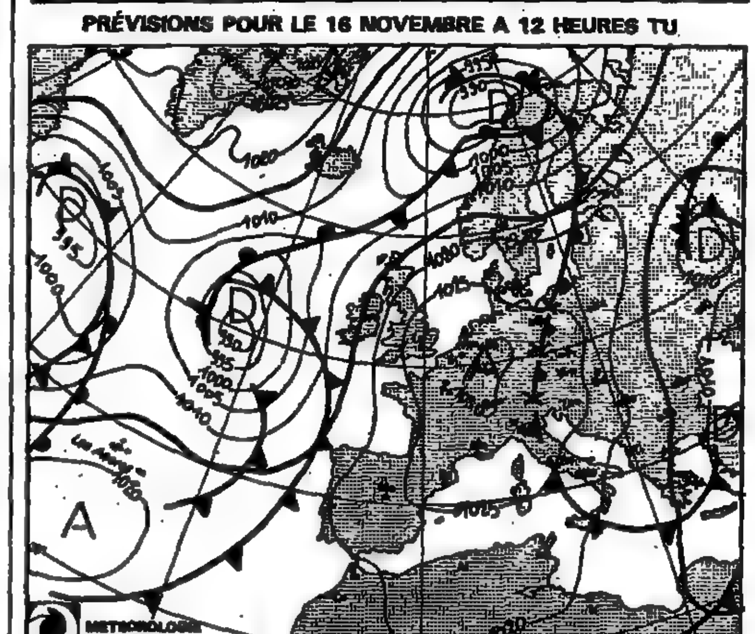

Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 novembre à 0 heure et le mardi 15 novembre à 24 heures : les conditions anticycloniques régneront sur tout le pays, apportant un temps très brumeux et frais le matin mais ensoleillé l'après-midi.

Mardi : sur le pourtour méditerranéen, la Corse, la vallée du Rhône et sur tous les massifs, le soleil régnera dès le matin. Le mistral soufflera encore dans la basse vallée du Rhône mais en s'atténuant.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et le Jura, le ciel sera très nuageux, mais de belles éclaircies apparaîtront l'après-midi sur la Lorraine.

Dans les vallées des Alpes, après la dissipation des brouillards matinaux, le temps sera d'abord ensoleillé, mais ensuite des passages nuageux parfois importants cacheront le soleil.

Sur tout le reste du pays, de nombreux brouillards seront observé, en début de matinée. Ils seront souvent denses et tarderont à se lever. Il faudra parfois attendre la mi-journée pour qu'ils se dissipent dans certaines vallées. Ensuite, ils laisseront place à une belle après-midi d'automne bien ensoleillée.

Au lever du jour, il fera 3 à 5 degrés dans le Sud-Ouest, 6 à 9 degrés près de la Méditerranée, 1 à 3 degrés partout ailleurs localement, 0 degré dans le Centre.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 7 à 9 degrés dans le Nord-Est, 15 à 16 degrés dans le Sud-Ouest, 16 à 19 degrés dans le Midi méditerranéen, et 10 à 13 degrés partout ailleurs.

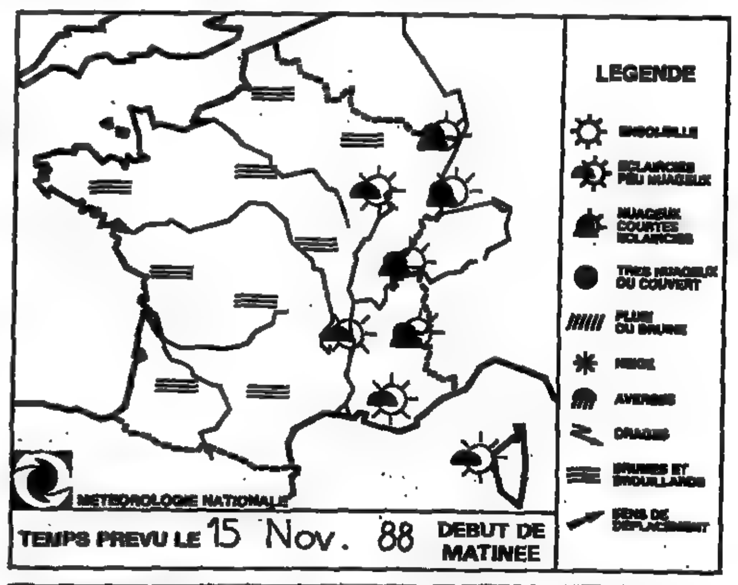

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-11-1988 à 6 heures TU et le 13-11-1988 à 6 heures TU — le 13-11-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	23	11	N
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	19	6	D
BOURGES	14	2	D
BREST	13	3	D
CAEN	12	1	D
CHERBOURG	11	4	D
CLERMONT-FERR.	13	2	N
DIJON	14	3	D
GRENOBLE St-M-H	13	7	N
LILLE	10	3	B
LIMOGES	15	5	D
LYON	13	6	D
MARSEILLE-MAR.	21	10	D
NANCY	12	−1	D
NANTES	15	5	D
NICE	21	12	C
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	15	11	C
PERPIGNAN	15	15	N
RENNES	14	1	D
ST-ÉTIENNE	5	0	B
STRASBOURG	12	1	N
TOURS	13	2	D
TOULOUSE	15	8	D
POINTE-A-PITRE	32	22	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	11	D
AMSTERDAM	11	7	N
ATHÈNES	14	10	N
BANGKOK	29	21	C
BARCELONE	20	13	P
BELGRADE	6	2	C
BERLIN	10	5	A
BRUXELLES	10	5	D
LE CAIRE	28	9	D
COPENHAGUE	7	5	D
DAKAR	28	23	D
DELHI	29	16	D
DJERBA	26	19	C
GENÈVE	12	6	D
HONGKONG	21	19	P
ISTANBUL	9	7	N
JÉRUSALEM	11	0	C
LISBONNE	18	14	B
LONDRES	11	3	D
LOS ANGELES	21	14	P
LUXEMBOURG	9	3	N
MADRID	18	9	D
MARRAKECH	23	13	D
MEXICO	26	8	B
MILAN	10	4	B
MONTRÉAL	8	0	A
MOSCOU	−2	−3	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	15	6	D
OSLO	0	−5	B
PALMA-DE-MAL.	22	11	D
PÉKIN	13	2	D
RIO-DE-JANEIRO	32	24	C
ROME	16	10	N
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	6	−1	B
SYDNEY	25	19	D
TOKYO	21	9	D
TUNIS	23	14	P
VARSOVIE	6	2	P
VENISE	13	4	B
VIENNE	1	0	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sciences

Le programme spatial soviétique

La navette Buran remise au pas

Les responsables soviétiques n'ont que l'embarras du choix pour vanter les mérites de leur programme spatial. La première occasion leur est offerte avec le lancement, mardi 15 novembre à 4 heures du matin (heure française), de la navette soviétique Buran (Tempête de neige).

Ce vol, initialement fixé au 29 octobre, n'avait pu avoir lieu en raison de difficultés du pas de tir. En effet, cinquante et une secondes avant la mise à feu, les techniciens du centre de Baïkonour (Kazakhstan) s'étaient trouvés dans l'impossibilité de faire reculer une plate-forme donnant accès au poste de pilotage du véhicule et permettant, notamment en cas de danger, d'évacuer rapidement les quatre membres d'équipage.

Tout, depuis, est rentré dans l'ordre. Les Soviétiques ont réparé leur matériel et Buran, fixée le long de la très puissante fusée soviétique Energia, devrait prendre sans retard le chemin du cosmos. Une double épreuve pour l'URSS dans la mesure où Energia effectuera à cette occasion son deuxième vol et où Buran, sans équipage pour des raisons de sécurité, tentera de boucler deux orbites autour de la Terre avant de se poser automatiquement dans les plaines de l'Asie centrale, sur une piste située à une douzaine de kilomètres de Baïkonour.

Un test important aussi pour ce véhicule d'une centaine de tonnes qui, tout en ressemblant à la navette américaine, en diffère pourtant sensiblement (*le Monde* du 29 octobre) et devrait être produit à plusieurs exemplaires pour assurer nombre de missions scientifiques et, bien sûr, militaires si l'on en juge par la taille de la soute, capable d'accueillir de volumineux satellites pendant des « dizaines d'années ».

Le second point d'orgue du programme spatial soviétique tient au nouveau record que les deux cosmonautes de la station orbitale Mir, Vladimir Titov et Moussa Manarov, ont établi samedi 12 novembre, en faisant mieux que leur compatriote Youri Romanenko, qui passa trois cent vingt-six jours dans l'espace. Les deux Soviétiques iront plus loin encore puisqu'ils doivent recevoir, le 28 novembre prochain, le Français Jean-Loup Chrétien, qui doit effectuer un vol d'un peu plus de trois semaines dans l'espace. C'est pourquoi, Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui, depuis quelques semaines, sont suivis par le médecin-cosmonaute Vladimir Poliakov (1), ne redescendront pas sur Terre avant le 21 décembre. Ainsi la durée du vol le plus long accompli dans l'espace atteindrait l'année.

Un record qui n'est pas près d'être battu car, si l'organisme paraît bien résister, il n'est pas impossible que la vie à deux pendant une aussi longue période pose de délicats problèmes psychologiques. Peut-être est-ce pour cette raison que les responsables des programmes spatiaux soviétiques n'envisagent, comme l'a déclaré le général Chatalov, chargé de l'entraînement des cosmonautes, que de lancer deux ou trois vols habités d'une durée de cinq mois.

J.-F. A.

(1) Il restera à bord de Mir jusqu'en avril prochain en compagnie des deux cosmonautes Alexandre Volkov et Serguei Krikalov, qui auront accompagné le Français.

● **Polémique sur l'explosion de *Challenger*.** – Les sept membres d'équipage de la navette Challenger ont-ils survécu, un court instant, à l'explosion de leur engin en janvier 1986 ? C'est ce que prétend, cette semaine, un magazine américain de Miami, *Tropic*, qui, citant des enquêteurs anonymes de la NASA, affirme, que l'équipage n'est mort qu'au moment où la cabine de la navette a percuté à 360 kilomètres à l'heure l'océan Atlantique. Une version que conteste la NASA, qui s'est toujours refusée à rendre publiques les cassettes d'enregistrement des derniers instants de l'équipage et qui avait indiqué dans un rapport officiel qu'il était impossible de déterminer les causes du décès des sept astronautes à partir des restes retrouvés dans l'océan Atlantique six semaines après l'explosion.

● **Le futur accélérateur géant américain de particules sera construit au Texas.** – La décision de construire l'accélérateur géant de particules au Texas a été annoncée, jeudi 10 novembre, par le secrétaire américain à l'énergie, M. John Herrington. Pour accueillir le « Superconducting Super Collider » (SSC), ce gigantesque anneau souterrain de 83 kilomètres de circonférence qui devrait entrer en service au cours de la prochaine décennie et dont le coût de construction est estimé à 4,4 milliards de dollars (plus de 26 milliards de francs), près de la moitié des États américains avaient initialement déposé un dossier de candidature. Au début de l'année, sept d'entre eux avaient été présélectionnés, tous en fonction de considérations techniques : le Texas, l'Arizona, la Caroline du Nord, l'Illinois, le Michigan, le Tennessee et le Colorado (*le Monde* du 21 janvier). M. Herrington a souligné que le dossier texan était le meilleur du point de vue de la géologie, des ressources et de l'environnement. Le site choisi se trouve à Waxahachie, au sud de Dallas. – (*AFP.*)

Rome s'informatise

Cent soixante mille étudiants, 5 100 professeurs et chercheurs, 6 600 membres du personnel administratif, 320 000 examens par an... L'université de Rome était devenue un monstre impossible à gérer. En raison de la complexité administrative, la gestion d'un seul étudiant engendre environ 300 documents par an (bulletins de paiement des taxes, fiches d'enregistrement des examens, certificats...), ce qui entraîne, pour les intéressés, des queues interminables. Cette situation était particulièrement propice à la fraude aux examens, ceux-ci étant oraux dans les universités italiennes : le professeur inscrit la note sur un registre qui est déposé dans les bureaux de l'administration.

C'est pourquoi un processus d'informatisation a été mis en place, dont l'intérêt, souligne son réalisateur Francesco Grasso, est qu'il ne permet pas seulement de moderniser l'administration, mais surtout de faciliter la vie des étudiants.

Ceux-ci disposeront d'un livret électronique et d'une carte à microprocesseurs de fabrication Bull leur permettant de faire directement des opérations administratives dans un terminal self-service détaché dans les facultés. Ils pourront demander directement des certificats, avoir accès aux informations sur les activités didactiques (programmes, dates des examens, horaires des cours, livres disponibles dans les bibliothèques...) et culturelles de l'université (concerts, conférences, activités théâtrales, sportives...).

A partir de la prochaine session d'examens, les registres seront éliminés. Chaque professeur disposera d'un terminal lui permettant de vérifier, grâce à sa carte personnelle, si l'étudiant s'est présenté et d'envoyer les notes directement au secrétariat des études, qui les répercutera sur les terminaux à la disposition des étudiants dans les facultés.

FRANCO RIZZI.

● Formation de la personnalité

L'école supérieure de commerce d'Amiens organise un colloque, le 23 novembre, sur « Formation et personnalité », qui sera l'occasion de présenter le bilan de ses initiatives pédagogiques dans ce domaine.

(ESCAE Amiens-Picardie, 10, place Saint-Michel, 80000 Amiens. Tél. : 22-91-57-02.)

● Ambiances

Le Bureau de la recherche architecturale du ministère de l'équipement et du logement organise, le vendredi 25 novembre, de 9 h 30 à 18 heures, une journée de présentation de travaux de recherche autour du thème des « ambiances », dans les domaines du confort thermique, de l'éclairage et de l'environnement sonore. Au ministère de la recherche, amphithéâtre Quart-de-rond, 6, rue Descartes, 75005 Paris.

(Renseignements : A. Laporte. Tél. : 45-03-91-89.)

● Enseignement scientifique

La société Mathématique de France organise, samedi 26 novembre, une réunion-débat sur le thème « Quelles perspectives pour la rénovation de l'enseignement scientifique ».

(Société Mathématique de France, BP 126-05, 75226 Paris Cedex 05. Tél. : 46-33-39-42.)

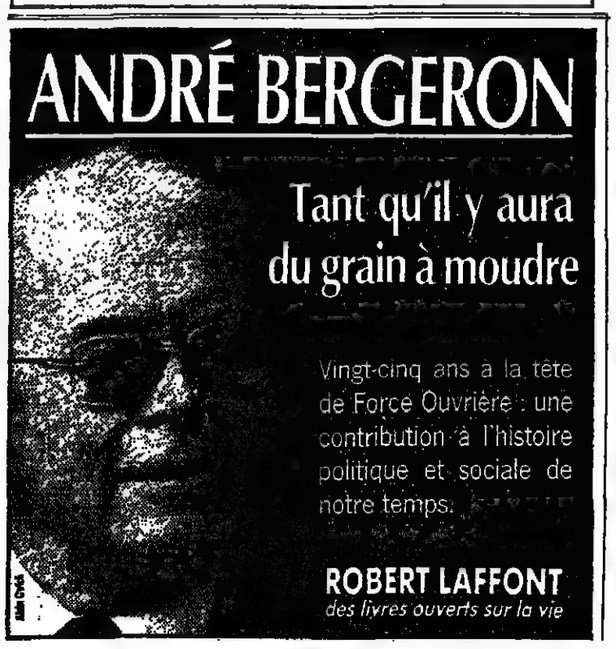

CATASTROPHES

Des criquets pèlerins ont atteint le nord-ouest de l'Inde

En Mauritanie, l'invasion des criquets pèlerins est de plus en plus inquiétante. Occupant déjà plusieurs millions d'hectares, les criquets menacent maintenant les zones de culture proches du fleuve Sénégal, où de nombreuses bandes larvaires sont déjà présentes. Au début de novembre, près de 420 000 hectares ont pu être traités, mais il était déjà bien tard. Seuls facteurs favorables : d'une part, la baisse des températures qui oblige les criquets ailés à rester plus longtemps au sol, ce qui donne plus de temps de « travail » aux avions répandeurs d'insecticides ; d'autre part, les vents dominants qui poussent les essaims vers l'Atlantique.

Par ailleurs, les criquets pèlerins sont signalés dans l'Etat du Rajasthan (dans le nord-ouest de l'Inde) depuis le début d'octobre. Pour le moment, la densité de ces insectes ravageurs ne semble être que de 1 250 au kilomètre carré. Mais il s'agit d'adultes matures, donc capables de pondre. En Iran, ce sont des essaims qui arrivent d'Arabie saoudite, où des pontes importantes ont commencé depuis la fin octobre. Enfin, la progression des criquets pèlerins continue dans le sud de l'Egypte, au Yémen du nord, dans le sud de l'Irak. Dans tout le Proche-Orient, la période de ponte va se poursuivre, favorisant l'extension du fléau. – (*AFP.*)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Louise, Noëlle
et
Patrick

sont heureux d'annoncer la naissance, le 20 octobre 1988, de

Maud WILLIAMS.

– Anne VERGNAUD
et
Jean-Claude MILLIEN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre.

Paris, le 11 novembre.

Mariages

– M. François DACHERT et Mme,
née Claire Labourgade,
M. Maurice GIROD et Mme,
née Gunborg Tillander,
sont heureux d'annoncer le mariage, célébré le 12 novembre, de leurs enfants

Séverine et Jacques.

60, boulevard de la République
et 13, avenue de Fouilleuse,
92210 Saint-Cloud.

Décès

– Georges de Bremond d'Ars-Migré a la douleur de faire part du décès de sa mère

Mme Helle de BREMOND d'ARS,
marquise de MIGRÉ,
née Meriem Lafon,

survenu le jeudi 10 novembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 14 novembre 1988, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.

Une messe sera célébrée le mardi 15 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Commensacq (Landes), suivie de l'inhumation.

– Le docteur Dao Van Ty,
Le docteur et Mme Christian Dao,
M. et Mme Jean-Claude Dao,
M. Pierre-René Dao,
font part du décès de

Mme Léone DAO VAN TY,
née Swassemberg,

survenu le 29 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu à Perreuse (Yonne), le mercredi 2 novembre 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Gallusser, Maillet et Hurtado,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert GALLUSSER,
née Marcelle Wils,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 7 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

4, rue Camille-Mendès,
75017 Paris.

– Paris, Charmes-sur-Rhône (Ardèche), Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).

Michel et Aline Goué,
Bernard et Michèle Goué,
François et Ken Danis,
ses enfants,
Pascale Goué,
Dominique et Jean-Marc Goué-Vieillevigne,
Florence et Robert Goué-Lefebvre,
Raphaël Goué,
Emmanuel, Jérôme et Nirmala Goué,
Guillaume, Claire et Hugues Danis,
ses petits-enfants,
Sandrine et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Thérèse Dubourg,
Louis et Simone Burg,
ses frère et sœurs,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Emile GOUÉ,
née Yvonne Burg,

survenue le 7 novembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Médard, Paris-5e, sa paroisse, le mercredi 16 novembre, à 10 h 30.

Ses trois enfants rappellent à votre souvenir son mari

Emile Goué,
agrégé de l'Université,
compositeur de musique.

Mort pour la France, le 10 octobre 1946.

« *Restez unis.* »

Quelques fleurs simples et dons aux œuvres de générosité.

POMPES FUNÈBRES
ROBLOT
ASSISTANCE TOTALE DANS L'ORGANISATION D'OBSEQUES
(1)45.22.27.22 PERMANENCE 24 H SUR 24 H

– Mme René Micalet,
Mme Victor Micalet,
M. et Mme Maurice Micalet
et leurs fils,
Mme Marcelle Delpuech,
Mme Evelyne Labbé,
M. et Mme Max Villien-Gros,
M. et Mme Michel de Rolland,
Et toutes les familles proches, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. René MICALET,

survenu le 9 novembre 1988, dans sa soixante-cinquième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Une messe sera célébrée le mercredi 16 novembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière neuf de Béziers, dans le caveau de famille.

Les dons peuvent être adressés à la recherche sur le cancer.

54, rue du Docteur-Thore,
92330 Sceaux.

– La direction générale
Et le personnel du groupe Elf-Aquitaine,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René MICALET,
directeur au secrétariat général,

survenu le mercredi 9 novembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 novembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, place Mistral, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

– Le comité de direction
Et les membres du groupement des assurés du commerce et de l'industrie (GACI),
ont la tristesse de faire part du décès de leur président

M. René MICALET,
ancien directeur
des assurances du groupe Elf-Aquitaine,

survenu le mercredi 9 novembre 1988.

Le service religieux sera célébré le mercredi 16 novembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, place Mistral, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

– Mme Emile Muller,
née Louise Walter,
M. Charles Muller et Mme,
née Edith Wurtz,
leurs enfants Didier et Martine,
Mme Nicole Muller-Allibe,
ses enfants Catherine et Jean-François,
M. Gilbert Muller et Mme,
née Marie-Christine Fleschi,
leur enfants Marion (†), Aliette, Charline,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Emile MULLER,
maire honoraire de la ville de Mulhouse,
ancien député du Haut-Rhin,
ancien député européen,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Mulhouse, le 12 novembre 1988, dans sa soixante-treizième année.

Un hommage public lui sera rendu le mercredi 16 novembre 1988, à 15 h 30, devant l'hôtel de ville de Mulhouse, place de la Réunion.

Les personnes qui souhaitent remplacer les fleurs et les couronnes par un don peuvent le faire en faveur du centre hospitalier de Mulhouse.

7 A, avenue Auguste-Wicky,
68100 Mulhouse.

[Né le 20 avril 1915, à Mulhouse, Emile Muller était devenu, en sortant du collège technique, ouvrier typographe. Directeur de l'imprimerie du périodique socialiste de sa ville, *le Républicain d'Alsace*, de 1952 à 1967, il était entré au conseil municipal en 1945. Devenu maire en 1956, il avait abandonné ce mandat en janvier 1981. Il avait fait de même l'année suivante en ne se représentant pas au conseil général où il siégeait depuis 1958. Député de 1958 à 1962, il était inscrit à l'Assemblée nationale au groupe de la SFIO dont il était le trésorier. En 1969, il avait quitté sa formation politique d'origine pour fonder le PDS (Parti de la démocratie socialiste) devenu en 1972 Parti social-démocrate, et il était entré au bureau national du Mouvement réformateur en novembre 1972. Emile Muller, qui avait été délégué aux assemblées du Conseil de l'Europe puis de l'Union de l'Europe occidentale de 1958 à 1962 et représentant de la France au Parlement européen de 1973 à 1979, avait siégé au conseil régional d'Alsace, dont il était l'un des vice-présidents de 1977 à 1981. De nouveau député en 1973, Emile Muller, qui avait été l'année suivante candidat à la présidence de la République, avait été battu aux législatives de 1981.]

– M. Gaston Pérès,
son époux,
Lilette et Pierre Lefèvre,
Jean et Lucette Pérès,
Fernand et Danièle Pérès,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Mme Rahma Azzouz,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Reine PÉRÈS,
née Assouly,

survenu le 9 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Crans-sur-Sierre (Suisse).
3, avenue Frédéric-Le Play,
75007 Paris.

– Nancy.

M. et Mme Georges Vessière
et leurs enfants,
Le docteur Jacques Wolkiewicz
et Mme,
née Annette Vessière
et leurs enfants,
Mme André Lanthonie,
sa sœur,
Les familles Vessière, Perdreau, Fohr
Et toute la parenté,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry VESSIÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
de la société Manuver
et des cristalleries Vessière,
ancien administrateur
de la Fédération nationale
de la Mutualité française,
ancien président-fondateur
de la Société mutualiste des industriels
et commerçants de Lorraine,
ancien administrateur
de la Caisse primaire
de Sécurité sociale de Nancy,
ancien secrétaire général
de la CIRPCIRE,
membre de l'Association des anciens
du Stade universitaire lorrain,

survenu le 10 novembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 14 novembre en la cathédrale de Nancy.

Brasilia
Ambassade de France,
Caixa postal 07.665,
Quartier le Pilon,
06790 Aspremont.

– Mme Anne Viélajus,
Véronique et Alain Seilé,
Henri et Jeanne,
Laurence et Frédéric André,
François et Agathe,
Thierry et Sylvie Viélajus,
Jean-Louis Viélajus,
Fanny Viélajus-Huret,
Alice et Martin,
ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa soixante-quatorzième année, de

Michel VIÉLAJUS,

le 9 novembre 1988.

La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité familiale.

L'Anthésière,
Saint-Victor-de-Buthon,
28240 La Loupe.

Anniversaires

– Il y a neuf ans, le 15 novembre 1979, décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

Il est demandé à ceux qui l'ont connue une pensée pour elle.

– Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Monseigneur Jean LEFLON,
membre de l'Institut.

Communications diverses

– **Frédéric SENDER** est heureux de vous inviter au vernissage de l'exposition « Bronzes japonais », le mardi 15 novembre, à 17 heures, à la galerie Ban-Lao, 20, rue du Dragon, Paris-6e.

– En raison de grève postale, Clara Scrassini Gallery, 39, rue de Charonne, Paris-11e, et Nane Stern, passage de l'Homme, 26, rue de Charonne, Paris-11e, vous informent de leur vernissage, le mardi 15 novembre 1988, à partir de 18 heures.

– Nous rappelons l'exposition des œuvres récentes du peintre PINHAS, du 15 novembre au 13 décembre 1988, hôtel du Bailli-de-Suffren, 149, avenue de Suffren, Paris-15e, tél. : 47-34-58-61, (Métro Ségur). Vernissage mardi 15 novembre 1988, à partir de 17 h 30.

– Cours publics du Mouvement universel de la responsabilité scientifique : « Drogues licites », alcool, tabac, vitesse (points de vue de scientifiques), mercredis 16, 23 et 30 novembre 1988, Sorbonne, amphithéâtre Descartes, à 18 h 15. Rens. tél. : MURS, 43-26-43-98.

– Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres, auront lieu les vendredi 18 novembre, samedi 19 novembre, de 10 h 30 à 18 h 30, et le dimanche 20 novembre, de 10 h 30 à 17 h 30, à la
Maison diocésaine,
8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

Chèque bancaire JIADP, CCP JIADP Paris, 46341 B.

Pour les réservations de repas, samedi et dimanche, téléphonez au 45-01-68-49.

Soldes exceptionnels
NINA RICCI
Maroquinerie
Voyage-Ville
Sacs box et crocodile
Accessoires
Sacs du soir
Mardi 15
et Mercredi 16 Novembre
de 10 h à 18 h
20, RUE DES CAPUCINES
3e ETAGE

LE NUCLÉAIRE EN ASIE

Une foi sans nuage

Face à un Occident qui doute les pays asiatiques auront, d'ici à l'an 2000, doublé leurs capacités de production électronucléaire.

FOIN des châteaux en béton, des forêts de pylônes et des gigantesques tours de refroidissement, orgueil du paysage nucléaire français ! La centrale d'Ikata est si discrètement nichée au creux de sa baie rocheuse qu'elle dépare à peine les rivages de l'île de Shikoku, la Côte d'Azur nippone. Un ourlet de bâtiments clairs, posés à l'échancrure des collines, une jetée, quelques cuves bleutées et un dôme blanc qui luisent doucement au soleil d'automne.

Profil bas de rigueur. Là où EDF plastronne, les compagnies japonaises s'effacent au profit de l'environnement. A l'intérieur comme à l'extérieur des deux réacteurs, tout est brillant, net, presque gai, d'une propreté de clinique, conçu pour rassurer, séduire et convaincre une population traumatisée depuis quarante-trois ans. Hiroshima n'est qu'à 100 kilomètres, de l'autre côté de la mer...

En février une manifestation a réuni sur le site une bonne partie des habitants de l'île, affolés par l'annonce d'un essai de charge, une manœuvre certes délicate mais de routine. Et la construction du troisième réacteur, en chantier, a dû être retardée de trois ans en raison de l'opposition antinucléaire qui coupe la ville voisine en deux camps d'égale audience.

Un aléa qui laisse serein le directeur de la compagnie régionale d'électricité, comme d'ailleurs tous les nucléocrates japonais. L'énergie atomique est nécessaire, donc elle doit continuer. La contestation se renforce ? On fera avec... *« Nous allons essayer de convaincre... »* Vertu sacro-sainte du consensus !

La religion de l'efficacité

Comparée à cette perle de la technologie nippone, la centrale d'Ulchin, construite, d'après un modèle français, sur la côte est de la Corée, fait presque figure de blockhaus. Massive, trapue, entourée d'un quadruple rang de barbelés, gardée par des soldats en armes et un char de combat, elle n'a de commun avec sa cousine japonaise que la technique.

Ici pas d'esthétisme, pas de fioritures. On n'a pas le temps : le premier réacteur construit en un temps record – moins de sept ans – devait absolument entrer en service en septembre 1988, à la veille des Jeux olympiques. Pari réussi. Au prix d'un gros contentieux avec le constructeur Framatome...

Seule concession à l'opinion publique : le hall de présentation, où, maquette électronique à l'appui, on éblouit le badaud, de préférence étranger. L'opposition antinucléaire ? Le président de Kepco, l'EDF coréenne, hausse les épaules : machinations politiques, peut-être même fomentées par le frère ennemi du Nord... Muselée, oubliée, on n'en a cure.

Seule compte la vraie religion du pays : l'efficacité. Une efficacité qui se mesure en deux chiffres : en 1981 le nucléaire n'assurait que 6 % de l'électricité coréenne ; il en fournit aujourd'hui 53 % ! *« Ici une ampoule électrique sur deux brûle déjà au nucléaire. Et la demande augmente de 15 % l'an. Il faut continuer. On n'a pas le choix »*, explique le président de Kepco.

Une foi tranquille, partagée par tous les responsables à Tokyo, comme à Séoul, Pékin, Taïpeh, Delhi et ailleurs. Dans cette Asie saisie par la fièvre du décollage économique, le nucléaire, tout contesté qu'il soit, apparaît comme la seule solution d'avenir. Indispensable, donc prioritaire.

Une foi surprenante dans un monde qui doute. Au moment où tous les pays occidentaux ont soit gelé (Etats-Unis), soit ralenti (France, Grande-Bretagne), soit carrément remis en cause (Suède, Italie) leurs programmes, où l'Union soviétique elle-même reconnaît que les suites de Tchernobyl risquent de chambouler ses plans, les pays asiatiques sont les seuls à poursuivre sans défaillance un développement nucléaire soutenu.

D'ici à l'an 2000, selon les prévisions du Commissariat français à l'énergie atomique, les capacités de production électronucléaire de l'Asie devraient doubler pour atteindre 80 000 mégawatts, soit 17 % du total mondial, contre 12,7 % aujourd'hui et 7,7 % en 1970. Le rythme d'équipement le plus rapide du monde – pays du Comecon exclus, – 13 % des centrales en construction, 20 % des réacteurs en commande. Pour ne parler que des plans déjà aboutis car, après le Japon, l'Inde, la Chine, le Pakistan, Taïwan et la Corée, de nouveaux venus se profilent, comme la Malaisie, l'Indonésie, voire à terme la Thaïlande.

Partis tard dans la course à l'équipement atomique, les pays asiatiques ont quasiment rattrapé leur retard. Le Japon est d'ores et déjà la quatrième puissance nucléaire civile mondiale avec un parc de 35 centrales et 28 000 mégawatts installés, assurant un bon tiers de la production électrique ; d'ici à la fin du siècle, il devrait conforter sa place en construisant encore une vingtaine de réacteurs capables de fournir 40 % des besoins électriques du pays.

La Corée du Sud et Taïwan figurent aussi, toutes proportions gardées, dans les cinq pays les plus « nucléarisés » du monde, pour la part de l'électricité assurée par l'atome, juste après la France et la Belgique. L'Inde et la Chine, plus en retard en matière de programmes civils, n'en maîtrisent pas moins depuis longtemps le cycle du combustible.

Une maîtrise de la bombe

Si aujourd'hui tous se retrouvent dans un pari commun, les objectifs de départ et les stratégies menées par les différents pays de la région ont été très différents. D'un côté, les grandes puissances militaires, Chine et Inde, ont d'abord consacré tous leurs efforts à la maîtrise de l'arme atomique. Les programmes civils qui ont suivi sont restés profondément marqués par cette orientation.

Le choix de filières purement nationales, dicté par un souci d'indépendance mais aussi par le manque de moyens financiers et industriels, a entraîné un retard certain dans l'équipement électrique. Ainsi l'Inde, dont le premier réacteur à eau lourde a été mis en service dès 1969, n'a-t-elle réussi depuis à faire tourner que neuf petites centrales d'une puissance totale de 1 710 mégawatts, quatre fois moins que la Corée partie treize ans plus tard, et n'assure-t-elle aujourd'hui qu'à peine 3 % de sa production électrique grâce à l'atome.

Comme la Chine, qui s'est lancée en 1955 dans la course à la bombe, mais n'a pas encore à l'heure actuelle une seule centrale civile en activité, l'Inde est aujourd'hui confrontée à un choix de filière déchirant. Si elle veut boucler son bilan énergétique et atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés – 10 000 mégawatts nucléaires installés en l'an 2000 – elle doit renoncer à sa politique autarcique et recourir aux technologies étrangères.

Delhi serait ainsi sur le point de conclure avec l'URSS un contrat pour la fourniture de deux réacteurs de 1 000 mégawatts à eau pressurisée. Ce virage majeur, analogue à celui fait en France à la fin des années 60, lancerait l'Inde à son tour dans la course à la puissance.

La Chine n'en est pas encore là. Pékin, après moult hésitations, a opté pour la construction de petits réacteurs nationaux de 300 puis 600 mégawatts, entièrement conçus par ses ingénieurs, même si les morceaux proviennent qui des Etats-Unis, qui de France, qui d'Allemagne, etc. Et si Pékin a, il y a deux ans, passé commande de deux réacteurs de 950 mégawatts à la France, c'est pour satisfaire les besoins de Hongkong, confronté, comme les autres « dragons » asiatiques, à une envolée de sa consommation électrique, mais incapable, compte tenu de l'exiguïté de son territoire, de construire la moindre centrale.

Associé à 50/50 à la compagnie d'électricité du « rocher », Pékin pourra ainsi accéder, sans bourse délier, à la technologie occidentale, tout en poursuivant son propre programme national. Le modèle ferait école : la Malaisie pourrait à terme, assure-t-on dans les milieux spécialisés, étudier un arrangement du même type avec Singapour, autre « dragon », lui aussi coincé dans des frontières trop étroites.

Le développement choisi par le Japon et ses émules – Corée, Taïwan – paraît diamétralement opposé. Interdit de réarmement et soumis à une tutelle américaine jalouse, Tokyo a compris très tôt l'intérêt du nucléaire civil. Lancé dès 1966, sept ans avant le premier choc pétrolier, son programme s'est tout naturellement appuyé sur l'acquisition outre-Atlantique de la technologie des réacteurs à eau bouillante et à eau pressurisée, qui avait déjà fait ses preuves.

d'Ikata et Ulchin,
VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 25.)

Un équipement inégal

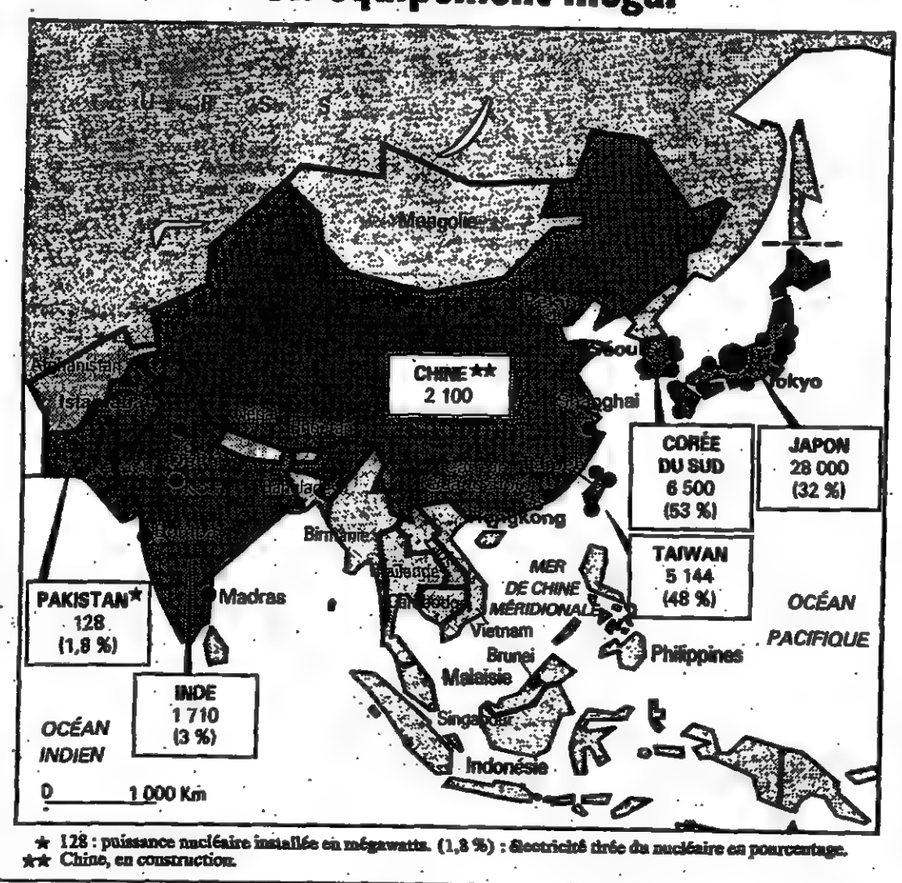

★ 128 : puissance nucléaire installée en mégawatts. (1,8 %) : électricité tirée du nucléaire en pourcentage.
★★ Chine, en construction.

HONGKONG 1997

La mainmise chinoise

Présent partout, Pékin est devenu le premier investisseur étranger avec un total de 10 milliards de dollars.

LA flèche du nouvel immeuble de soixante-dix étages de la Banque de Chine domine les gratte-ciel de Hongkong. Bientôt, de ses bureaux, on regardera de haut ceux de la Hongkong and Shanghai Bank, l'un des emblèmes de la présence britannique.

Le pouvoir est en train, inexorablement, de changer de main à Hongkong. Des affairistes nouveau style, dont les méthodes tranchent avec les manières très civiles de naguère, multiplient leurs OPA sur les « joyaux » des grandes familles ou des groupes qui ont dominé la colonie pendant près d'un demi-siècle.

Ainsi, depuis le milieu d'octobre, c'est un fleuron de l'hôtellerie internationale, le Peninsula, qui a été la proie des grands prédateurs. En cherchant à prendre le contrôle de ce prestigieux hôtel pour quelque 820 millions de dollars, M. Lo Yuksui, fils d'un promoteur immobilier local, s'est attaqué sans ménagement à l'une des plus vieilles et respectées familles de Hongkong, les Kadoorie, juifs de Bagdad qui avaient fait fortune à Shanghaï du temps des concessions, puis tout perdu et reconstruit leur empire à Hongkong. Lord Kadoorie, âgé de quatre-vingt-neuf ans, qui a confié la gestion de sa fortune à son fils, considère le Peninsula comme « son » hôtel et n'entend pas céder un bien visé pour la seconde fois en quelques mois.

La bataille pour le Peninsula est significative de l'évolution en cours à Hongkong. Lorsque, en mai, le milliardaire chinois Li Kashin, et deux autres puissants capitalistes de la place tentèrent de racheter rien de moins que la société immobilière Hongkong Land, du groupe Jardine Matheson, propriétaire du cœur de la colonie, le quartier symbolique de Central, on prit conscience qu'une page était vraiment en train de se tourner. Mais dans le cas des Kadoorie, la présence discrète des Chinois communistes, par l'entremise de China International Trust and Investments Corp., est révélatrice de la lente mainmise de Pékin sur Hongkong.

Au cours des deux dernières années, la présence chinoise dans la colonie s'est puissamment affermie. Elle ne se manifeste pas seulement par l'action de relations publiques de M. Xu Jiatun, directeur de l'agence Chine nouvelle et représentant officieux de Pékin, qui est de toutes les « parties » du Hongkong qui compte, mais aussi par un travail d'implantation systématique. La Chine est présente partout : dans l'immobilier, la construction, les banques, la distribution, l'industrie ou la Bourse.

Un réseau d'interdépendance est en train de se tisser entre la Chine et Hongkong, qui suscite chez les habitants des sentiments ambivalents. D'un côté, il rassure sur la volonté de Pékin de maintenir la prospérité de Hongkong après la rétrocession à la Chine en 1997 ; de l'autre, il inquiète, par l'incompétence, sinon la corruption, dont font preuve les cadres arrivés du continent pour prendre des cours accélérés de capitalisme. A terme, s'interrogent certains, des investissements de cette nature risquent de déstabiliser l'économie du territoire.

La Chine est devenue le premier investisseur étranger à Hongkong, avec un total cumulé de capitaux dans le secteur productif estimé à 8 ou 10 milliards de dollars américains. En 1987, les placements immobiliers de Pékin à Hongkong se sont élevés à 1 milliard de dollars américains, ce qui place les Chinois en troisième position, après les Japonais et les investisseurs locaux.

de Hongkong.
PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 24.)

La rencontre des talents

Adapter ses illusions à ses ambitions en vivant, étudiant et travaillant ensemble : telle est la philosophie de l'ISG. En France, aux Etats-Unis mais aussi en Asie, les professeurs de l'Institut conjuguent théorie et pratique pour former des professionnels confirmés et reconnus, comme les 5 000 anciens élèves partout dans le monde et à tous les postes.

ISG
Institut Supérieur de Gestion

BIBLIOGRAPHIE

« LA FRANCE PAR L'EUROPE », de Jacques Delors et Clisthène

Les trois dimensions

JACQUES DELORS aime travailler en équipe. Il le prouve une fois de plus avec le livre qu'il signe en compagnie d'un certain Clisthène. L'« inventeur » de la démocratie athénienne au sixième siècle avant Jésus-Christ retrouve ainsi un lustre qu'il n'aurait jamais dû perdre. Sous son nom cogite un groupe où se retrouvent aussi bien des membres d'Echanges et Projets, ou d'*Esprit*, que des personnalités sans casquette (1).

On sait les avantages d'un travail collectif, mais ses inconvénients sont souvent la rédaction pâteuse et l'écrêtement des pointes. Ce n'est pas le cas ici. La plume a été fortement tenue et les formules ne manquent pas qui colorent agréablement le débat.

La structure du livre est habilement concentrique. Nous sautons du cercle mondial à celui de l'Europe pour nous attarder beaucoup plus longuement à l'intérieur de celui de la France. Cette vision n'a rien de dantesque. La France de 1993 ne sera pas le dernier cercle de l'enfer, comme certains voudraient le faire croire, parce qu'on sait ce qu'il faut accomplir pour l'éviter et que la pression de la nécessité nous aidera.

Une idée gaullienne

La nécessité, c'est l'ouverture sur le monde, choix irréversible puisque nous le vivons déjà dans l'ordre financier et monétaire, la complémentarité qui se nourrit des « avantages comparatifs », des accords de coopération pour la mise en œuvre de nouvelles techniques, l'exploitation de brevets, etc. En fait, écrivent nos auteurs, *« ce qui unit entre eux les pays d'une même région est moins fort que ce qui les rattache au reste du monde »*. Il n'en demeure pas moins que *« l'interdépendance apporte son cortège de désordres et de ruptures »*. L'Europe de 1993 permettra à la France de mieux assurer ses risques. C'est la thèse centrale du livre.

Pendant quelque deux cents pages, Jacques Delors et son équipe vont s'employer à prouver que la France a les moyens de son ambition, mais qu'il lui faut bien connaître où le bât blesse. Très peu de chiffres dans cette démonstration. Non par peur d'effaroucher le lecteur, mais parce que « c'est dans la tête » que notre pays a mal, que l'essentiel de la question posée est d'ordre culturel, entendu au sens le plus large du mot : foyer de comportements aux racines plongeant loin dans l'histoire et résistant à certaines évolutions indispensables.

Aussi, faut-il passer de l'Etat protecteur et paternaliste à un Etat animateur, organisant en fonction des problèmes à résoudre la coopération et la confrontation entre services publics, élus et associations. Pour l'entreprise, la vieille idée gaullienne de participation est restaurée.

Un bon *« climat éducatif »* doit tendre vers une *« école différentielle »*. *« Reconnaître les différences, c'est repérer les points forts des élèves faibles et les points faibles des élèves forts, pour organiser des horaires variables à l'intérieur de l'emploi du temps, et renforcer pour chacun ce dont il a le plus grand besoin. »*

C'est enfin à la lutte pour l'emploi que le plus grand nombre de pages sont consacrées. Les raisons morales la justifient, bien sûr, mais aussi les coûts économiques, financiers et sociaux du chômage. Il faut, en France, *« apprendre à vivre et travailler autrement »*. Le plus urgent est de tranformer les demandes potentielles en expansion (loisirs, industrie culturelle, habitat, santé etc.) en création d'activités.

Mais il faut aller plus loin et *« reconstruire l'emploi »* en répondant aux défits de l'exclusion. Il convient d'*« accompagner »* le chômeur au fil des semaines ou des mois qui passent, en lui proposant, d'échéance en échéance, des informations, des suggestions d'orientation, de formation, puis des activités sociales rémunérées, avant, en dernier recours, le minimum social d'insertion. Enfin un thème cher à Echanges et Projets, celui du *« temps choisi »*, est rappelé ici, qui doit pouvoir s'épanouir, mais sans réduire la compétitivité des entreprises.

La remise en selle

Jacques Delors et son équipe n'ont pas cherché à puiser dans un « sac à malices » des procédés sophistiqués et inédits de remise en selle de l'économie française avant le rendez-vous de 1993. Si l'ouvrage mérite d'être lu de près, c'est parce qu'il propose une vision large, débordant des contours trop précis dans lesquels on enferme le sujet de la France dans l'Europe de demain. Plus l'on va, plus il faudra écouter ceux qui raisonnent dans les trois dimensions de la culture, de l'économie et de la solidarité.

PIERRE DROUIN.

(1) Citons ceux qui ont participé de plus près à la réalisation de cet ouvrage : Jean-Michel Baer, Isabelle Bouillot, Yves Chaigneau, Jacques Delors, Jean-Baptiste de Foucauld, Denise Mairey, Jean-Louis Moynot, Jean-Marc Ouazan, Didier Oury, Bertrand Schwartz, Paul Thibaud, Jérôme Vignon.

★ *La France par l'Europe*, de Jacques Delors et Clisthène, Grasset, 276 p., 96 F.

DEMAIN DANS VOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

ROBERT SCHUMAN
par RAYMOND POIDEVIN
témoignage de RAYMOND BARRE
256 p. POLITIQUES & CHRÉTIENS - 4 120 FF
BEAUCHESNE, 72, Rue des Saints-Pères - 75007 PARIS - Tél. : 45 48 20 28

HONGKONG 1997

La mainmise chinoise

(Suite de la page 23.)

Avant les réformes entreprises par M. Deng Xiaoping à partir de 1979, la présence chinoise dans la colonie se réduisait à quelques grandes entreprises d'Etat. Avec la relative autonomie des provinces, on a assisté à une explosion d'implantations représentant les intérêts d'une province, d'une municipalité, d'une coopérative. Bon nombre d'entreprises doivent rendre des comptes à l'autorité de tutelle ; mais non moins nombreuses sont celles qui, compte tenu des pesanteurs bureaucratiques, ne dépendent en réalité de personne.

Selon un recensement du service commercial du consulat américain, il y aurait sept cent cinquante-trois entreprises chinoises implantées à Hongkong. En réalité, il y en a certainement beaucoup plus, mais personne ne sait combien exactement. Les autorités de Hongkong ont renoncé à les dénombrer étant donné l'inextricable écheveau de participations croisées, d'entreprises mixtes ou tout bonnement de sociétés écrans auxquelles elles ont à faire.

Le soutien officiel

Même les Chinois qui, il y a deux ans, avaient eu la velléité d'identifier leurs sociétés implantées dans la colonie ont dû déclarer forfait. Quand les recenseurs de China Resource Co., le grand groupe de Pékin, téléphonaient à ces sociétés, notamment celles originaires de la région de Canton, on leur raccrochait au nez, raconte un journaliste chinois. Beaucoup de sociétés sont en fait des prête-noms permettant à des entreprises du Guangdong (région de Canton) d'investir en Chine sous couvert d'une « joint-venture » de Hongkong en profitant des avantages concédés aux implantations étrangères.

Si ces sociétés plus ou moins clandestines sont là pour faire de l'argent (destiné à être réinvesti ou plus probablement à servir les intérêts privés de nouveaux privilégiés), Pékin n'en a pas moins maintenu son autorité sur ses « institutions » officielles. Certaines de leurs opérations sont destinées à stabiliser l'économie de Hongkong : l'injection de capital lorsqu'il le faut (participation de la Banque de Chine à l'opération de sauvetage de la Bourse après le krach d'octobre dernier) ou la défense des intérêts de Hongkong (intervention de la Banque de Chine en faveur du maintien de la parité fixe entre la monnaie locale et le dollar américain ou appui du gouvernement dans sa résistance aux pressions des Etats-Unis en vue d'une réévaluation).

D'une manière générale, les treize banques sœurs de la Banque de Chine implantées à Hongkong, dont les bénéfices ont augmenté en moyenne de 45 % en 1987 (60 % dans le cas de la Nagyang Commercial Bank), sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie financière du territoire. Elles gèrent déjà 20 % des dépôts, alors que 10 % des actions à la Bourse seraient contrôlées par des intérêts chinois.

Par d'autres investissements, la Chine est présente dans des secteurs où elle fait de l'argent : le transport maritime, le transport aérien (prise de participation dans Cathay Pacific et Dragon Air), les télécommunications ou l'immobilier. China International Trust and Investments Corp. a ainsi réalisé une opération remarquée en revendant à des Japonais 35 % plus cher un immeuble acheté cinq mois auparavant.

Incompétence et corruption

Les Chinois contrôlent également les magasins hors taxe de l'aéroport, la société Kiu Fat ayant en 1987 enlevé pour un prix astronomique sa concession à la firme américaine Duty Free Shoppers. Le coup de main s'avère loin d'être rentable, étant donnée la guerre sans merci que lui livre l'évincée. Mais la grave hypothèque qui pèse sur la présence chinoise à Hongkong est la corruption d'une partie de ses représentants.

Dénoncé par la presse en chinois de Hongkong, ce fait est désormais reconnu par Pékin. Les indélicatesses des cadres chinois ont été évoquées lors de la visite en mai du vice-premier ministre Tien Jiyun, et des équipes d'« épurateurs » seraient actuellement à l'œuvre. Beaucoup de cadres corrompus ont eu le privilège de venir à Hongkong grâce à des passe-droits, non en raison de leurs qualifications. A l'incompétence s'ajoute le manque de scrupules : *« Ils ont souvent un salaire de coursier, alors les tentations sont grandes »*, commente un observateur.

Il n'y a pas là qu'une question de mauvaise image. Les pratiques de certains cadres donnent, à tort ou à raison, aux habitants de Hongkong un avant-goût de ce qui se passera après 1997. En outre, elles confirment que la Chine est incapable, contrairement à ce que répètent ses dirigeants, de compenser le départ des cerveaux vers l'Australie ou le Canada par l'arrivée de cadres chinois.

Des liens familiaux

Ces appréhensions, pour réelles qu'elles soient, ne doivent pas dissimuler un autre phénomène non moins important que la mainmise de la Chine sur Hongkong : les investissements des entrepreneurs de la colonie en Chine. Qu'il s'agisse de sociétés de Hongkong ou de « joint-ventures », les investissements ayant pour origine la colonie représentent désormais les trois quarts des implantations étrangères en Chine. Entre 1976 et 1987, ils se sont chiffrés à 5,6 milliards de dollars américains.

En d'autres termes, Hongkong est le premier investisseur étranger en Chine. On estime que 1,5 million de Chinois de la province de Guangdong travaillent directement ou en sous-traitance pour des entreprises de Hongkong. Les liens entre les habitants de la colonie et leur famille restée en Chine ou les relations diverses qui ont été conservées par-delà les idéologies facilitent les affaires.

Les industriels de Hongkong « délocalisent » leur production pour trois raisons : coût de la main-d'œuvre (dans le textile, un ouvrier coûte 75 dollars par mois dans le Guangdong et 35 dollars par mois à Shanghaï, selon un entrepreneur de Hongkong qui investit 60 millions de dollars américains dans les teintureries à Shenzhen) ; prix du terrain et des matières premières ; enfin, possibilité de tourner les quotas imposés aux importations des produits de Hongkong. Certains industriels font carrément le grand écart, comme cette entreprise électronique de Taipeh qui, *via* Hongkong, a investi dans la zone de Shenzhen.

Une rapide intégration

Il y a encore dix ans, on disait que Hongkong servait à la Chine à transformer des cochons du Guangdong en dollars. Aujourd'hui, Pékin draine de la colonie 30 % de ses devises ; neuf mille camions passent chaque jour la frontière dans les deux sens ; trois mille cargos chinois par an relâchent à Hongkong (contre une centaine au début des années 70), et les entreprises de la colonie font travailler en Chine plus d'ouvriers qu'elles n'en emploient sur le territoire.

L'interdépendance entre la colonie et la Chine se traduit par une intégration de plus en plus rapide. *« Pourquoi les habitants de Hongkong devraient-ils encore se tourner vers les Anglais ? »*, interroge M. Joseph Cheng, professeur de science politique à l'université de Hongkong. Dans le climat d'incertitude sur l'avenir qui prévaut à Hongkong, c'est au moins quelque chose qui ne fait de doute pour personne.

Les Britanniques se sont résignés à leur déclin. Les Japonais s'implantent à tour de bras pour être en bonne position en 1997. Pékin fait face à la gageure de rassurer une population qui a déjà fui une fois le communisme.

Les entrepreneurs locaux jouent avec pragmatisme la carte chinoise, tout en diversifiant prudemment leurs avoirs à l'étranger. L'élite se fait faire des visas d'émigration, et la grande masse est consciente de son impuissance. Hongkong continue à prospérer, désormais dans l'ombre de la Chine, avec l'énergie que confère à toute entreprise la conscience du temps compté.

de Hongkong,
PHILIPPE PONS.

TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION « MANIÈRE DE VOIR »

AFFAIRISME INFORMATION ET CULTURE DE MASSE

Les grandes manœuvres dans l'audiovisuel et la rapide évolution des nouvelles technologies bouleversent complètement le champ de la communication. Quelques groupes géants contrôlent un nombre de plus en plus important de médias. Que devient, dans ce nouveau contexte, le pluralisme de l'information, une des garanties de la démocratie ?

Le Monde diplomatique s'interroge sur le sens d'une « communication » qui sème tant de confusion et qui, fascinée par les techniques du marketing et de la publicité, réduit le discours de l'information et de la politique à ses dimensions les plus simplistes.

Pour ce nouvel affairisme, la culture est-elle autre chose qu'une simple marchandise ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
96 p. – 38 F

BON DE COMMANDE
LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS
Tarif France : 42 F - Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____ PAYS _____
Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

RENTABILISEZ VOS INVESTISSEMENTS
MULTI LOC' INFO
VOUS PROPOSE
LA LOCATION EVOLUTIVE
sur materiels informatiques
ICL.DEC.BUL...
LOGICIELS BUREAUTIQUE
MULTI LOC' INFO
VOTRE CONSEIL INFORMATIQUE
PL. DE LA GARE
69380 LOZANE
78 43 07 55

LES AMPHIS RIESEC UNIVERSITÉ DE NANTERRE
Le Monde
L'EUROPE FACE AUX QUATRE DRAGONS
JEUDI 17 NOVEMBRE à 12 h 30
UNIVERSITÉ DE NANTERRE
AMPHI C - BATIMENT G
avec
Jean-Pierre LANDAU, *directeur adjoint de la DREE (ministère de l'économie).*
Philippe LASSERRE, *professeur au Centre Euro-Asie (INSEAD).*
Frederic PARK, *consultant international.*
Michel BOYER, *responsable de « Monde Economie ».*

L'ALLOCATION DE FORMATION-RECLASSEMENT

Un outil nouveau pour l'emploi

Prise de responsabilité des partenaires sociaux, le nouveau système accueille, depuis septembre, plus de vingt mille chômeurs.

L'sigle n'est pas connu mais risque de faire florès. L'AFR, allocation de formation-reclassement, n'existe dans sa forme définitive que depuis le 1er septembre ; mais, de l'avis des experts, sa « montée en charge » se révèle déjà prometteuse.

Ses résultats dépassent en tout cas ceux d'une autre formule, également défendue par les partenaires sociaux, les conventions de conversion, qui ne rassemblent guère plus de cinq mille deux cents bénéficiaires après deux années d'un fonctionnement plus que discret. Le nouveau dispositif accueille actuellement trois mille personnes par semaine pour un total de vingt et un mille deux cent cinquante depuis septembre. Après un démarrage assez lent au cours de l'été, dû notamment à de nombreux retards techniques, l'AFR remplit désormais toutes les conditions nécessaires au succès. Un vide dans les dispositifs de lutte contre le chômage et pour la formation des demandeurs d'emploi a été enfin comblé.

Ainsi que le souligne le directeur régional de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) en Auvergne, M. Noël Roger, *« c'est bien la première fois que nous disposons d'un tel outil »*. *« Pensez donc*, s'émerveille-t-il, *nous pouvons proposer à un chômeur de suivre des stages pendant une période qui va jusqu'à trois ans, et lui offrir l'assurance d'une rémunération ! »* « *Avec cela*, reprend de son côté M. Guy Matteudi, directeur général de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), *il est possible d'entreprendre une véritable politique d'adaptation à l'emploi.* »

Une longue gestation

Il était temps que cette « révolution », saluée de toutes parts ou presque (la CGT n'a pas donné son accord), rentre dans les faits au bout d'une longue période de gestation. Il aura fallu attendre le 13 octobre pour que M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, puisse annoncer, à Rennes, que les vingt-deux régions avaient paraphé la convention avec l'Etat et l'UNEDIC, avant de préciser qu'elles consacreraient 300 millions de francs au programme. Et il avait fallu patienter jusqu'au 6 juillet pour que les syndicats et le patronat adoptent enfin les règles de fonctionnement de l'UNEDIC applicables pour les deux années à venir...

Dans son principe, en effet, l'AFR est issue de l'accord signé entre les partenaires sociaux après la négociation du 30 décembre 1987 sur la nouvelle convention d'assurance-chômage. Si original soit-il, l'intérêt de la mesure tenait d'abord, à l'époque, dans ses avantages financiers et tactiques, l'UNEDIC étant une fois de plus menacée par le spectre du déficit.

Pour refermer le dossier, M. Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales, proposa aux gestionnaires du régime une solution qui devait satisfaire tout le monde. L'Etat prendrait à sa charge la majeure partie de la rémunération et des frais de la formation des chômeurs, qui, pendant leur stage, ne seraient plus indemnisés par l'UNEDIC, sauf pour une somme forfaitaire de 1 000 F par mois et par bénéficiaire.

Ce sont les possibilités immédiates qui emportèrent la décision. Pour peu que l'UNEDIC sache bien utiliser l'AFR, ses dépenses en indemnisation diminueraient et les économies réalisées assureraient donc l'équilibre. Au passage, la limite de trois cents heures de stage que s'était imposée l'UNEDIC pourrait être dépassée. Le chômeur n'aurait plus à s'inquiéter de la continuité des versements et serait assimilé à un stagiaire de la formation professionnelle, non recensé dans les statistiques de l'ANPE comme demandeur d'emploi.

Enfin, la formule permettrait de mettre fin à un conflit latent entre l'Etat et les régions. Depuis la décentralisation, celles-ci supportent le poids de la rémunération des stagiaires en formation, et on leur proposait, par ce biais, de s'associer à la politique d'emploi, grâce aux sommes ainsi libérées.

En fait, la manœuvre de M. Séguin n'était pas que conjoncturelle. Ainsi que l'ont amplement démontré les huit mois d'interminables tractations entre toutes les parties concernées, les circonstances de la naissance de l'AFR avaient moins d'importance que les objectifs fondamentaux poursuivis, et soudainement rendus accessibles. Un verrou sautait puisque l'indemnisation par l'assurance-chômage et la formation avaient été jusqu'à présent inconciliables.

L'AFR ouvrait la voie à un profond changement des méthodes d'intervention d'un système basé sur la protection passive des chômeurs, à un moment où certains des négociateurs, dont la CFDT, souhaitaient s'orienter vers une démarche active. Quoi qu'aient pu en dire un instant les responsables de Force ouvrière, épouvantés par les conséquences de leur acte, l'apparition de l'AFR signifiait la prise de responsabilité des partenaires sociaux dans la politique de l'emploi, au côté des pouvoirs publics, tous solidaires.

L'image détériorée

Ce faisant, la partie se révèle difficile à jouer, après le relatif échec des conventions de conversion, qui assimilent la période de formation à un sas avant le chômage et par conséquent rebutent les éventuels bénéficiaires d'une formule, compliquée. L'AFR intervient dans un climat où l'image de la formation s'est détériorée parce qu'elle se confond de plus en plus avec le traitement social du chômage et qu'elle s'identifie aux mesures d'accompagnement de la suppression de sureffectifs.

Malgré tous les avantages qu'elle présente, la formule devra donc attirer et convaincre, pour que ses résultats soient à la hauteur des enjeux. Tout le monde devra participer : pouvoirs publics, ANPE, AFPA, régions, mais aussi employeurs, syndicalistes, avant les intéressés eux-mêmes. Dans la lignée du crédit-formation, cher au président de la République et à M. Michel Rocard, l'initiateur de l'idée d'une *« seconde chance »*, l'AFR prépare pourtant le chemin pour une démarche nouvelle, chaque demandeur d'emploi pouvant espérer améliorer sa qualification et ses chances de retrouver du travail par une formation à la carte et pratiquement individualisée.

Il reste à espérer que la mesure s'impose rapidement et qu'elle ne souffre pas trop du retard pris dans sa mise en application. Trop d'idées, parfois généreuses, et trop de dispositifs, parfois ingénieux, ont lamentablement échoué ces dernières années dans la politique de l'emploi pour des raisons à peu près identiques aux difficultés rencontrées par l'AFR. Pendant ce temps, le chômage a continué de faire des ravages.

ALAIN LEBAUBE.

Trois ans de stage indemnisé

Le schéma de l'AFR est simple, si sa mise en œuvre est délicate. Un demandeur d'emploi peut suivre une formation et être rémunéré pendant son stage dès lors que son projet professionnel est approuvé et qu'il a subi un bilan d'orientation-évaluation organisé par l'ANPE.

Si son ou ses stages, soumis à habilitation, durent moins d'un an, il sera pris en charge par l'AFR dans le régime conventionnel, qui fait corps avec l'assurance-chômage, ou dans le régime public, qui peut se substituer au précédent. En fonction de la date de son entrée en stage, il continuera d'être indemnisé, dans le système d'allocation qui lui est versée, jusqu'à l'extinction de ses droits, éventuellement prolongés, puis indemnisé au titre de l'allocation de fin de droits. S'il n'obtient pas d'emploi à l'issue de sa formation, il retrouvera ses droits antérieurs, amputés de la période passée en AFR.

Pour un chômeur indemnisé en allocation de base, cela signifie que sa rémunération sera inchangée en AFR et équivalente au minimum à 57 % de son salaire antérieur, au maximum à 75 %. S'il se décide peu après son inscription à l'ANPE, il bénéficiera d'une majoration. Au-delà de ses droits en allocation de base, il percevra un montant forfaitaire fixé à 115,73 F par jour. L'Etat prend à sa charge les trois quarts de la rémunération moyenne et la totalité de l'allocation forfaitaire. L'UNEDIC en supporte un quart, évalué à 1 000 F par bénéficiaire.

Une procédure spéciale

Pour un chômeur non indemnisé qui peut justifier de six mois de références professionnelles, ou pour le chômeur de longue durée, l'Etat assure une rémunération mensuelle de 3 200 F complétée des indemnités de congés payés. Dans ce régime public, les handicapés bénéficient d'avantages particuliers, et certaines catégories de femmes peuvent obtenir une rémunération mensuelle de 3 803 F.

Pour le ou les stages qui se poursuivent au-delà d'un an, mais qui ne dépassent pas trois ans, une procédure spéciale est prévue qui favorise, pour l'essentiel, les cadres au chômage. Dans ce cas, la rémunération est maintenue en équivalence avec l'allocation de base pendant toute la formation et est assurée par l'Etat pour la période non couverte par des droits à l'assurance-chômage.

Pour ce faire, il faut pouvoir justifier de durées d'activité précises, et notamment de trois années continues de cotisation aux ASSEDIC avant d'avoir été au chômage. Mais, dans certains cas, on peut avoir eu des activités non salariées.

A chaque fois, la protection sociale est assurée et la cotisation financée par le budget de l'Etat.

LE NUCLÉAIRE EN ASIE

Une foi sans nuage

(Suite de la page 23.)

Pour n'effaroucher ni son opinion publique, a priori hostile, ni ses tuteurs étrangers, Tokyo a choisi, en dépit de la crise pétrolière qui aggravait ses besoins, un rythme de construction relativement modéré. Ce choix judicieux lui a permis de développer progressivement une industrie électronucléaire puissante, maîtrisant aujourd'hui totalement la construction des réacteurs, et d'éviter les à-coups qu'ont connus les programmes en Europe et aux États-Unis.

Aujourd'hui, contrairement aux entreprises occidentales, Mitsubishi, Hitachi, Toshiba et les autres n'ont aucun problème de plan de charge. *« Les perspectives de croissance de l'industrie nucléaire au Japon sont brillantes*, assure, tranquille, le président d'Hitachi. *La croissance est continue.* » Le gouvernement, qui orchestre et finance indirectement largement le programme – officiellement laissé à l'initiative privée, – a en effet maintenu ses plans presque inchangés, à 10 % près, en dépit du tassement récent de la consommation par rapport aux prévisions.

Suivant le chemin inverse de la Chine et de l'Inde, le Japon, ayant maîtrisé la construction des centrales, s'attaque désormais au cycle du combustible : enrichissement de l'uranium, retraitement des combustibles irradiés, stockage des déchets, etc. Une série d'installations en cours de construction dans le nord du pays, à Rokkashomura, devraient d'ici à l'an 2000 assurer 30 % des besoins du pays dans ces domaines jusqu'ici jalousement gardés par les États-Unis et la France, principaux fournisseurs mondiaux.

Pour ce faire, les compagnies d'électricité nippones, associées aux industriels locaux et financées par le gouvernement, ont conclu l'an dernier un contrat de transfert de technologie (de 2 milliards de francs) avec la Cogema française et sa filiale d'ingénierie SGN, qui piloteront la construction d'une énorme usine de retraitement copiée sur le modèle de La Hague. Un virage décisif, qui confirme à très long terme le choix nucléaire de l'archipel. Bien qu'encore discret sur ses intentions, il est désormais clair que Tokyo cherche à se placer comme le principal fournisseur de la région Pacifique, voire de l'Occident, lorsque les programmes repartiront, comme l'espèrent les spécialistes, après l'an 2000.

Imitateurs fidèles du modèle japonais, Taïwan et la Corée du Sud ont choisi, eux aussi, après le premier choc pétrolier d'acquérir à l'étranger les réacteurs nécessaires à leur décollage économique. Mais, plus pressés, moins gênés par la surveillance internationale, et, dans le cas de Séoul, moins contraints par l'opinion publique, les deux « dragons » ont mis les bouchées doubles. La Corée, avec huit réacteurs en fonctionnement, trois en construction et sept à huit autres en projet, a battu tous les records mondiaux d'équipement puisque sa première centrale n'est entrée en service qu'en 1979, un an après Taïwan. La progression est d'autant plus remarquable qu'elle s'est accompagnée d'une « coréinisation » croissante des procédés.

Sans avoir encore tout à fait développé l'outil industriel ad hoc, Séoul est aujourd'hui néanmoins capable de construire localement l'essentiel de ses réacteurs. La centrale d'Ulchin, commandée à Framatome, a déjà été à 70 % construite par l'industrie locale. Les deux prochaines tranches le seront à 100 %, la société américaine Combustion Engeenering, titulaire du contrat, se contentant d'assurer l'ingénierie d'ensemble et la coordination du projet.

Des concurrents dangereux

Ce développement à l'arraché permet à la Corée aussi d'envisager à terme l'exportation. Contrairement à Taïwan, qui, après avoir accompli un exploit parallèle, marque aujourd'hui le pas et, gêné par une contestation autant politique qu'écologiste a retardé depuis trois ans la mise en route de son septième réacteur, Séoul n'entrevoit aucune limite à son développement nucléaire, source d'indépendance et de progrès technique...

Les ambitions évidentes de la région Pacifique dans le domaine nucléaire reçoivent en Europe, et notamment en France, un accueil mitigé. Confortées dans leurs choix à long terme par la volonté de ces nouveaux partenaires, les industries nucléaires occidentales profitent pour l'heure du marché ainsi créé. L'Asie est pour la Cogema, comme pour Framatome, Pechiney ou Alsthom le principal débouché à l'exportation. Mais l'aubaine risque de ne pas durer.

A terme, la concurrence des industriels nippons ou coréens risque de s'avérer fort dangereuse, notamment auprès des nouveaux venus. Ces pays, jusqu'ici exclus pour des raisons diverses – financières, géographiques ou politiques – de la course nucléaire, pourraient fort logiquement, s'ils décident à leur tour de se lancer, donner la préférence aux fournisseurs les plus proches.

Un risque, hélas! inévitable. *« C'était le meilleur moyen de valoriser nos connaissances »*, explique M. François de Wissocq, président de la Cogema, en justifiant le contrat conclu l'an dernier avec le Japon dans le domaine du retraitement *« et aussi une façon d'élargir le club (des pays optant pour le retraitement). Une France isolée ne pourra pas imposer ses choix au monde entier... »* Une manière de dire que l'avenir du nucléaire, par bien des aspects, se joue désormais en Asie.

d'Ikata et Ulchin,
VÉRONIQUE MAURUS.

isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

La rencontre des meilleurs

L'ISA : un 3e cycle intensif de formation supérieure au management (MBA) ouvert à des participants de toutes origines universitaires ou professionnelles.

- Les ressources du Centre HEC-ISA (Jouy-en-Josas).
- Un enseignement par groupes compacts et motivés.
- 1300 postes de haut niveau offerts chaque année aux 100 diplômés.

Admission sur dossier, tests et entretien.

- Conditions : diplôme supérieur et/ou expérience de cadre.
- Critères : potentiel, motivation, capacité de travail.

L'ISA : 16 mois pour un MBA

Réunions d'information Paris et Province

PARIS Le jeudi 24 novembre 1988, à 18 h 30, Cercle France-Amérique, 1er étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, Métro Franklin-Roosevelt.

BORDEAUX Le mardi 15 novembre 1988, à 18 h 30, Hôtel Pullman Mériadeck, 5, rue Robert-Lateulade.

TOULOUSE Le mardi 13 décembre 1988, à 18 h 30, Hôtel Altéa, 7, rue Labéda.

MARSEILLE Le mardi 10 janvier 1989, à 18 h 30, Hôtel Altéa, rue Neuve-Saint-Martin (1er).

GRENOBLE Le mercredi 18 janvier 1989, à 18 h 30, Hôtel Alpotel, 12, boulevard Maréchal-Joffre.

LILLE Le mardi 24 janvier 1989, à 18 h 30, Hôtel Royal-Concorde, 2 boulevard Carnot.

RENSEIGNEMENTS : (1) 39-56-73-82 et (1) 39-56-73-79, ou écrire à ISA, 78350 JOUY-EN-JOSAS.

CENTRE HEC-ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Dirigeants prêts à changer

d'activité ou d'entreprise...

Depuis 12 ans, plus de 5 000 dirigeants et cadres supérieurs se sont fait conseiller dans leur stratégie d'évolution personnelle et professionnelle par les consultants de Forgeot, Weeks.

La clé du succès ? Une réflexion personnalisée précédant la prospection de la face cachée du marché international qui recouvre généralement plus de 2/3 des opportunités.

Prenez rendez-vous pour un premier entretien confidentiel.

Forgeot, Weeks
PERSONAL CAREER CONSULTANTS
Paris : 50, rue St-Ferdinand, 75017. Tél. (1) 45.74.24.24
Genève : 9, route des Jeunes. 1227. Tél. 022.42.52.49
Bureau associé : Londres

L.M. 11/88

La chronique de Paul Fabra

Le « big bang » à la française

POUR juger d'une politique, le critère le plus décisif est peut-être de savoir si elle est animée par une grande ambition ou par une idée fixe. Cela n'est pas toujours facile à trancher, surtout si on essaie de le faire *ex ante*, comme disent les économistes, c'est-à-dire avant d'en connaître le dénouement.

Au début des années 70, le gouvernement français, fortement aiguillonné par le lobby de la Rue de Madrid (Chambre syndicale de la sidérurgie), s'était assigné pour objectif prioritaire de dépasser l'Allemagne pour la production d'acier. Au moment où l'on préparait le grand projet de Fos, l'industrie sidérurgique avait déjà cessé d'être le principal moteur du développement économique. Les indices de son déclin relatif ne manquaient pas. Un Roger Martin, qui était alors président du groupe Pont-à-Mousson-Saint-Gobain, les avait identifiés et annoncés une bonne dizaine d'années auparavant. Mais le propre d'une obsession est de rendre inattentif aux signes.

C'est sur un autre terrain et vis-à-vis d'un autre modèle que s'est déplacé l'esprit de compétition. Depuis le « big bang » — qui a renouvelé de fond en comble le fonctionnement de la Bourse de Londres, Paris ne rêve que d'une chose : se poser en rivale continentale de la City. Il serait inconvenant de comparer cette vaste entreprise, qui occupe les services de la Rue de Rivoli depuis 1985, à la construction des hauts-fourneaux méditerranéens, auxquels il vient d'être fait allusion. Qui pourrait, à ce stade, en prédire le succès ou l'échec ? Nos voisins d'outre-Manche prennent, pour leur part, au sérieux la menace d'une concurrence française.

Sous prétexte que le krach d'octobre de l'année dernière n'a pas été suivi de la récession attendue, on semble, en France tout particulièrement, enclin à conclure de l'absence de conséquences économiques visibles, à l'inexistence d'effets proprement financiers de la crise financière. Pourtant, à Wall Street, d'où était parti le séisme, il n'est que trop clair que celui-ci a laissé des traces profondes. Les marchés de titres, tels qu'ils fonctionnent à New-York et à Chicago, inspirent au public et aux opérateurs comme une sorte d'indéfectible méfiance, même si on continue à y jouer, en faisant constamment monter les enchères, aux fusions et aux OPA, hostiles ou amicales. Or on n'a de cesse en France d'aligner nos méthodes et nos instruments sur les pratiques américaines. En témoigne l'ouverture, la semaine dernière, de deux marchés sur indices boursiers.

La réforme de la Bourse, entreprise depuis trois ans, repose tout entière sur la conviction qu'en élargissant la base financière des intervenants sur le marché — les anciennes charges indépendantes d'agents de change ont cédé la place à des sociétés de Bourse, dont les banques sont appelées à devenir les principaux actionnaires — et qu'en créant des marchés dérivés, types MATIF et MONEP (options sur actions), on assurerait à la Bourse dans son ensemble à la fois une plus grande sécurité (couverture des risques) et une plus grande « liquidité ». Ce dernier terme en l'occurrence vise l'essentiel : la certitude de trouver un acheteur. La Commission des opérations de Bourse (COB) a beau, dans son dernier rapport, parler, à propos de ces deux objectifs, d'une « *illusion* », rien n'y fait. Refuserait-on, à nouveau, d'examiner les signes, fussent-ils concordants ?

Ce qui conduit à se le demander est la confusion des genres à laquelle on assiste. Le gouvernement, tout à ses fins, aurait-il cessé de s'interroger sur la compatibilité des moyens mis en œuvre ? Peut-on à la fois moderniser le marché de Paris et recourir à des opérations de marché pour faire sentir l'influence de l'Etat sur des entreprises récemment dénationalisées ? Et la modernisation du marché de Paris, avant de passer par l'adoption de nouvelles procédures directement imitées des Anglo-Saxons, n'aurait-elle pas pour condition une profonde remise en ordre de notre appareil financier, laquelle, malgré les apparences, n'a pas encore eu lieu ?

L'actuelle offensive montée par Georges Pébereau et les alliés de Marceau Investissements pourrait y aider indirectement, mais pas pour les raisons invoquées par ces « raiders » qui n'osent pas dire leur nom (ils n'ont pas lancé d'OPA, ce qui aurait au moins permis de payer le même prix à tous les actionnaires).Le plus puissant de ces alliés n'est autre que la Caisse des dépôts et consignations. Or son rôle et ses moyens d'action posent des questions d'une importance cruciale, qui vont bien au-delà de l'affaire en cours. Dans un projet « maison » (mais largement diffusé), établi en 1982 par Robert Lion qui venait d'être nommé directeur général, le principe de neutralité, dont se réclame la Caisse, est défini, avec un humour peut-être involontaire, de la façon suivante : « *Attentive aux choix du pouvoir politique national et soucieuse de les mettre en œuvre (...), la Caisse des dépôts n'est ni partisane ni intéressée.* » Pas partisane signifie sans doute qu'elle sert successivement les gouvernements en place. Ce fut aussi le cas sous le gouvernement précédent à l'occasion des privatisations, notamment celles de Saint-Gobain et de Paribas.

LES certificats d'investissement (ou titres participatifs) émis précédemment par ces deux sociétés avaient beaucoup monté sur le marché. Comme le prix des actions nouvelles devait s'harmoniser avec celui de ces titres déjà entre les mains du public, la hausse gênait beaucoup le ministre des finances de l'époque, soucieux de proposer un cours suffisamment attrayant pour les petits porteurs. La Caisse des dépôts intervint pour la briser. Son action fut si efficace dans le sens souhaité par la Rue de Rivoli que la COB s'interroge sur le bien-fondé d'opérations si manifestement destinées à influencer le marché. Incidemment, la loi du 22 janvier 1988 a réintroduit dans notre droit la sanction pénale de la manipulation des cours. Dans son rapport annuel, la COB a finalement renoncé à faire la moindre allusion à cet épisode.

Les choses qui vont de soi, si, elles sont dictées par l'habitude, sont celles qui vont le moins bien en les disant. La tâche principale de la Caisse des dépôts à laquelle Robert Lion, depuis six ans, a insufflé un dynamisme nouveau, reste la gestion des énormes ressources recueillies par les livrets A des caisses d'épargne : environ 700 milliards de francs. « *La Caisse des dépôts*, dit son directeur général (voir la *Lettre mensuelle* de cet établissement en date du 7 juin 1988), *ne s'abrite pas derrière son statut originel (...), elle s'efforce d'être en phase avec le monde qui change.* » A l'unisson de ces changements, la Caisse des dépôts n'a cessé en vérité de l'être depuis la Libération. Dans les années 50, sous l'impulsion de François Bloch-Lainé, la Caisse devint le principal instrument de la « transformation » de l'épargne liquide en prêts à long terme accordés aux collectivités locales et au logement social. L'ampleur de son succès est devenu un obstacle à la modernisation du marché des capitaux et à la baisse des taux qui y sont pratiqués. On est ici au cœur des difficultés dont le système financier français et, par voie de conséquence, le franc ne sont pas encore sortis.

Pour justifier l'immobilisation à long terme des ressources déposées à vue par les épargnants, la Caisse invoque la « *stabilité* » de cette « épargne liquide » : les retraits sont compensés par de nouveaux apports, et, sauf exception, le montant de ces derniers dépasse le montant des premiers. Tel est, *mutatis mutandis*, l'argument classique en faveur de la « transformation ». La vérité est quelque peu différente. On peut affirmer que plus un système bancaire et financier fait appel à cette méthode, moins il est liquide, au sens strict de ce terme. Une autre conséquence est le niveau élevé des taux d'intérêt.

Le critère le moins trompeur est la situation des emprunteurs. Un débiteur a véritablement la maîtrise de ses affaires quand, à l'échéance, il peut effectivement choisir à sa convenance — parce qu'il dispose des rentrées nécessaires — ou bien de rembourser ou bien de renouveler son emprunt. S'il est obligé de prendre systématiquement ce dernier parti, il est nécessairement à la merci de ses créanciers : quand, au premier semestre de 1987, les retraits des livrets A dépassèrent les nouveaux dépôts, l'établissement de la rue de Lille fut comme saisi de stupeur. Quant aux prêteurs, ils se trouvent « collés » quand une part grandissante des créances qu'ils accumulent sont en réalité invendables, sauf à consentir une perte. Or, des cours déprimés pour les créances et un haut niveau des taux, c'est tout un...

IL y a un siècle, la Caisse des dépôts employait ses ressources, à concurrence de 80 %, dans l'achat de bons du Trésor.A l'époque le budget était en équilibre. Les titres émis par le Trésor étaient destinés à éponger des déficits temporaires (l'Etat pouvait donc les rembourser sur ses recettes fiscales). Disposant d'actifs à échéances très rapprochées, la Caisse était, vis-à-vis des déposants, un débiteur véritablement liquide. Aujourd'hui, la proportion est pratiquement inverse ; la part de ses avoirs liquides (bons du Trésor, placements sur le marché monétaire) ne représente qu'environ le cinquième du total des achats.

Sous prétexte que le marché des titres s'est beaucoup développé, on voit maintenant la Caisse investir massivement en actions. Il y a une quinzaine d'années, des esprits forts proposaient que la Banque de France, au lieu de se contenter d'acheter des créances à court terme, acquière des participations dans le capital des entreprises ! La Caisse des dépôts ne sort-elle pas pareillement de son rôle en affectant à des achats de valeurs à revenus variables (et donc à cours fluctuants) des fonds dont l'origine est constituée par des dépôts pratiquement à vue ?

A TRAVERS LES REVUES

Par MICHEL BEAUD

Tout va très bien...

« TOUT va très bien, Madame la marquise »... Chacun connaît la musique. Les revues de ce mois-ci nous proposent de nouvelles paroles.

Après le krach d'octobre 1987, un groupe d'experts présidentiels sur les mécanismes de marché (Presidential Task Force on Market Mecanism) a été chargé d'analyser et de proposer. Efficacité américaine : six mois plus tard, le rapport était rédigé. Deux des membres du groupe, Bruce Greenwald, de *Bells Communications Research*, et Jeremy Stein, de *Harvard Business School*, en présentent la philosophie générale (1). Conformément à la mission qui lui avait été confiée, le groupe s'est attaché à comprendre ce qui s'était passé entre le lundi 19 et le mardi 20 octobre.

Ce qui l'a conduit à centrer ses analyses plus sur le fonctionnement des marchés boursiers que sur les déséquilibres fondamentaux : en outre, il lui est apparu que le déséquilibre d'octobre — dont il ne dénie pas la réalité — n'était pas dû au fait que les marchés auraient atteint quelque inexorable limite, tenant à un trop haut niveau de volatilité des cours au jour le jour. Il y a certes eu quelques dérèglements techniques qui ont fait boule de neige, une insuffisante transparence de l'information, l'absence d'une agence ayant une mission régulatrice : d'où les recommandations, purement techniques, du groupe.

Bref : un incident, une bêtise, la mort de votre jument grise... Mais à part ça, Madame la marquise, tout va très bien, tout va très bien...

De son côté, la Federal Reserve Bank of Cleveland a « *sponsorisé* » une conférence sur les développements récents de la macro-économie — pourquoi donc les grandes banques françaises ne soutiennent-elles pas de semblables initiatives ? Parmi les thèmes abordés (théorie du cycle d'affaires, économie du travail, enseignements de la micro-économie sur les effets de la politique fiscale), Alan C. Stockman, professeur associé à l'université de Rochester, a examiné les apports théoriques concernant la finance internationale et ses incidences sur la politique économique (2).

Selon lui, d'importants progrès ont été faits dans l'utilisation de modèles d'équilibre général international du marché des actifs, dans l'étude des relations entre balance commerciale, balance des paiements courants et taux de change, dans l'analyse de marchés financiers internationaux de plus en plus sophistiqués, dans l'analyse de la dynamique du taux de change et dans celle de systèmes alternatifs de taux de change.

Ces apports, Alan C. Stockman en convient, n'apportent pas toutes les réponses aux questions de politique économique que suscite la situation actuelle. Plus précisément, souligne un des commentateurs de l'article, J. David Germany, comme ils se situent dans le cadre du cycle d'affaires réel, il convient d'utiliser leurs implications avec une certaine circonspection : car « *la capacité des modèles du cycle d'affaires réel de rendre compte de quelques phénomènes économiques ne signifie pas que les responsables de la politique économique doivent faire comme s'ils vivaient dans le meilleur des mondes possibles* ».

En particulier, reste ouverte la question de l'appréciation que l'on peut porter sur le déficit courant des Etats-Unis, sur ses origines, et sur les interprétations qu'en donne la théorie des « déficits jumeaux ». Ces problèmes sont au cœur du numéro que *Economie prospective internationale*, revue du CEPII consacre aux Etats-Unis (3).

Pour Rudiger Dornbush, professeur au MIT — Massachusetts Institute of Technology, — James Poterba, professeur associé au MIT, et Lawrence Summers, professeur à l'université Harvard, les choses sont claires : dans le processus d'affaiblissement de la compétitivité industrielle qui est à l'origine du déficit commercial, la responsabilité des facteurs micro-économiques est secondaire par rapport aux « *effets désastreux provoqués par la politique économique des Etats-Unis de ces dix dernières années* » et notamment « *les déficits budgétaires qui absorbent actuellement les deux tiers de l'épargne privée ; une politique de change qui, de 1980 à 1985, a lourdement contribué au recul des parts de marché, et qui doit maintenant laisser le dollar poursuivre sa baisse ; des mesures protectionnistes dont le coût annuel est estimé à 10 milliards de dollars auxquelles il faut substituer une politique commerciale où les entreprises tirent profit de la division internationale du travail* » (3).

En revanche, pour Philippe Delmas, conseiller scientifique au CEPII, et Geneviève Roy, assistante à l'université de Caen, c'est l'inverse qui est tout aussi clair : le cœur du problème industriel — et donc commercial — américain n'est pas de nature macro-économique. « *C'est dans son organisation économique et sociale que se trouve le vrai handicap comparatif de l'industrie américaine. Il y a là de multiples goulets d'étranglement qui empêchent la transformation de moyens supérieurs financiers ou technologiques en avantage compétitif* » (4).

Jean Pisani-Ferry, chef du département Analyses macro-économiques du CEPII, analyse avec une parfaite clarté les dilemmes devant lesquels se trouve désormais celui qu'il appelle dans son article « *M. Bushakis* » — nous savons maintenant qu'il s'agit de M. Bush. Comment résorber le déficit extérieur sans relancer l'inflation ? Comment résoudre le problème du déficit des finances fédérales ? Il s'agit là de « *gagner quelque deux points de PNB* ».

La plus grande des incertitudes

Le nouveau président pourra-t-il faire accepter le relèvement des impôts qui s'impose pour cela ? Pourra-t-il le faire suffisamment rapidement pour éviter que l'inquiétude ne submerge à nouveau les marchés financiers ? Et le fera-t-il avec un taux de change du dollar que l'on peut estimer surévalué ou avec une diminution du taux de change réel du dollar ? (3)

Prenant acte de ces divergences, Jean-Michel Charpin, directeur du CEPII, en dégage, dans la présentation du numéro, les principales implications : « *Le diagnostic conjoncturel est hésitant. L'évolution des marchés financiers, à la fois tout-puissants et aveugles, autorise au mieux des rationalisations* a posteriori *quand elle ne reste pas franchement mystérieure. Le pronostic de politique économique est tout aussi incertain* (...). *Or le poids des Etats-Unis dans l'économie mondiale, la vigueur de la croissance qu'ils ont connue au cours des cinq dernières années, l'ampleur vertigineuse de leurs déficits se conjuguent pour faire des perspectives américaines l'élément central d'appréciation des perspectives économiques mondiales* » (3).

Nous voilà donc, face à cet élément central, dans la plus grande des incertitudes. Reste, heureusement, la perspective de la coordination des politiques économiques qu'évoque, avec tant d'autres, Christian de Boissieu, professeur à l'université de Paris-I, dans le numéro que la *Revue d'économie politique* consacre à l'instabilité financière (4).

Mais — car il y un mais, et il faut bien qu'on vous le dise — Martin Feldstein, professeur à l'université Harvard, ancien conseiller du président Reagan et président du NBER — National Bureau of Economic Research, — estime qu'une telle coordination n'est pas sans danger (5) : d'abord, elle se préoccupe souvent plus des taux de change nominaux que des taux de change réels ; ensuite, elle se heurte, pour ce qui concerne les Etats-Unis, à des limites institutionnelles importantes ; enfin et surtout, elle risque de constituer, pour les gouvernements nationaux, un alibi pour ne pas mettre en œuvre les politiques nécessaires (une stimulation plus grande de l'activité en Allemagne fédérale et, aux Etats-Unis, un effort supplémentaire pour réduire le déficit des prochains budgets fédéraux).

Doit-on comprendre que le président américain a parfaitement conscience de ce qu'il a à faire et qu'il a besoin d'un alibi pour s'excuser de ne pas le faire ?

(1) Bruce Greenwald et Jeremy Stein, « The Task Force Report : The Reasoning Behind the Recommandations ». *The Journal of Economic Literature*. A journal of the American Economic Association, summer 1988 (1313 21st avenue South, Suite 809, Nashville, TN 37212-2786, Etats-Unis).

(2) Alan C. Stockman, « On the Roles of International Financial Markets and their Relevance for Economic Policy », avec deux commentaires de Patrick Kehoe et J. David Germany. *Journal of Money, Credit and Banking*. August 1988 (Department of Economics, Ohio State University, 1945 North High Street, Columbus, Ohio 43210, Etats-Unis)

(3) Numéro spécial sur les Etats-Unis, *Economie prospective internationale*, revue du CEPII — Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 4e trimestre 1988, (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

(4) « Instabilité financière et gestion des risques », *Revue d'économie politique*, septembre-octobre 1988. (Ed. Sirey, 22, rue Soufflot, 75005 Paris).

(5) Martin Feldstein, « Rethinking International Economic Coordination », *Oxford Economic Papers*, June 1988 (Oxford University Press, Walton Street, Oxford, OX2 6DP, Grande-Bretagne).

Kaléidoscope

« CINQ ans d'histoire des finances publiques en France : 1983-1987 », numéro spécial de la *Revue française de finances publiques*, 1988, n° 22.

● Les professions libérales, juridiques et judiciaires : revenus et conditions d'exercice, *Documents du CERC*, Centre d'études des revenus et des coûts, 4e trimestre 1988.

● France : retrouver une ambition (compétitivité, investissement, perspective 1992), *Politique industrielle*, automne 1988.

● Déréglementation et flexibilité des salaires aux Etats-Unis, *Economie prospective internationale*, revue du CEPII, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 4e trimestre 1988.

● Où va l'URSS ? Réforme économique et politique industrielle, *Politique industrielle*, automne 1988. Réformes au Vietnam et en Corée du Nord, *Economie et humanisme*, septembre-octobre 1988.

● Les mégapoles du tiers-monde, *Economie et humanisme*, septembre-octobre 1988. Le Congo, banlieue de Brazzaville, *Politique africaine*, octobre 1988.

● Quelques enseignements récents sur la politique monétaire ; immigration illégale et contrôle de l'immigration ; *The Journal of Economic Literature*, Summer 1988.

● Malthus, Marx, Kahn, Hayek et Phillips..., *History of Political Economy*, Summer 1988.

● *Pour initiés*, le modèle Métricx et sa variante dévaluation, *Economie et prévision*, revue de la direction de la prévision, 1988, n° 4.

● Et, sur la nouvelle économie classique, l'économie keynésienne traditionnelle et les nouvelles théories keynésiennes, *Brookings Papers on Economic Activity*, 1988, n° 1.

Piero Sraffa

INVITÉ, à l'initiative de J.-M. Keynes, à Cambridge en 1927, il y est resté toute sa vie : non comme un immigrant, mais comme un hôte de l'Angleterre. Il a été l'ami de Gramsci, de Keynes et de Wittgenstein. Attaché à la renaissance de l'économie politique classique, il a consacré une part de sa vie à la publication de l'œuvre et de la correspondance de Ricardo (de 1951 à 1973) et à la rédaction de son rigoureux et exigeant *Production de marchandises par des marchandises — prélude à une critique de la théorie économique* (1960, traduction française, Dunod, 1970).

Le *Cambridge Journal of Economics*, revue de la Cambridge Political Economy Society (Academic Press, 24-28 Oval Road, London, NW1 7DX, Grande-Bretagne), consacre son numéro de mars 1988 à Piero Sraffa : avec une présentation de G. C. Harcourt (Cambridge), qui se plaît à souligner ses qualités humaines, et des articles sur différents aspects de sa pensée : monnaie et banque (Carlo Panico, Naples), relations avec l'économie néo-classique (J.-B. Davis, Marquette University), concurrence imparfaite (Peter Newman et Spyros Vassilakis, Baltimore et Pittsburgh), capital et épargne forcée (Murray Milgate, Harvard), relectures de Ricardo (K. Bharadwaj, New-Delhi), interdépendance et équilibres partiels (Ian Steedman, Manchester), production jointe (B. Schefold, Francfort), approche en termes de sous-systèmes, distribution des revenus (Luigi L. Pasinetti, Milan)...

Économie

SOMMAIRE

■ Le dégagement des bureaux distributeurs réalisé durant le week-end à l'initiative de M. Quilès a provoqué de vives réactions syndicales, notamment de la part de la CGT, et du Parti communiste *(lire ci-dessous)*.

■ « Petites phrases » américaines et lourde intervention de la Banque du Japon se sont succédé pour tenter d'enrayer la chute du dollar *(lire p. 29)*.

■ Le rapport Bloch-Lainé sur le financement du logement préconise le remplacement des aides actuelles par une prime versée en une fois *(lire p. 28)*.

■ Au Caire, les sociétés islamiques de placement sont en train de s'effondrer livrant à la panique des millions de déposants (lire 30).

Après le déblocage des centres de tri

L'agitation persiste dans les postes

Après les événements du long week-end du 11 novembre, la situation est d'une confusion totale dans les postes, déjà perturbées par les deux semaines de grève des chauffeurs-postiers de Paris.

Tôt le matin du 14 novembre, la CGT a appelé à des assemblées générales pour arrêter sa position, à la suite de ce qu'elle appelle « *l'intervention des forces de police* ». La CFDT est complètement divisée. Le Syndicat parisien des services postaux veut consulter ses adhérents sur « *une grève reconductible* », et l'union régionale CFDT des PTT prévoit de lancer un mot d'ordre de « *grève générale dans les PTT* » (...) « *si la police intervient* ». La fédération CFDT des PTT, quant à elle, a tenu à rappeler dans un communiqué que « *les forces de l'ordre ne sont pas jusqu'à présent intervenues* » et qu'il n'y a pas lieu de mobiliser en vue d'une grève. « *Tous ceux qui développent des informations contraires poursuivent d'autres objectifs* », insiste la fédération, manifestement en désaccord avec ses syndicats.

La fédération CFDT « *regrette* », en outre, que le « *ministre ait géré ce conflit à contresens et à retardement* ». En conséquence, elle demande, comme la CGT, l'ouverture de négociations « *sur les classifications des métiers des PTT* ». De son côté, la fédération autonome « *condamne l'attitude* » de M. Paul Quilès, ministre des PTT, et appelle « *à la mobilisation générale* ».

De son côté, la fédération FO des PTT dénonce dans un communiqué « *le jusqu'au-boutisme de certains éléments très minoritaires soutenus par la CGT* » dans le conflit des chauffeurs postaux. Elle estime que « *le ministre des PTT a décidé des mesures de nature à faire respecter la liberté du travail* » et que « *ces décisions relèvent de la responsabilité gouvernementale* ».

Le déblocage des centres de tri de la région parisienne, commencé dans la nuit du 12 au 13 novembre et poursuivi dans la journée de dimanche avec l'enlèvement des « camions jaunes » qui barraient les entrées de bureaux de poste, dont la Recette principale de la rue du Louvre, a, d'une certaine façon, mis le feu aux poudres alors que la situation était déjà passablement compliquée.

Lundi 14 novembre, dans la matinée, trois garages sur sept avaient repris le travail, c'est-à-dire ceux du Chemin-Vert, de Félix Faure à Aubervilliers, et d'Asnières. Dans deux autres, particulièrement combatifs depuis le début du conflit, les chauffeurs tenaient une assemblée générale et ne travaillaient pas. Au garage d'Arcueil, le personnel s'est prononcé pour la poursuite du mouvement, et dans celui d'Aubervilliers la direction des postes estime que 50 % du personnel est à son poste.

Comme la semaine dernière, des centres de tri de province sont toujours en grève, dont ceux d'Amiens, de Bordeaux et d'Orléans. Mais le mouvement gagne maintenant Nice, Marseille, Toulon, Toulouse et Nîmes, qui ont été bloqués au cours de la nuit du 13 au 14 novembre. C'est pourtant la situation dans les centres de tri parisiens et les bureaux de poste de la capitale qui est la plus préoccupante. Les « camions jaunes » qui bloquaient les entrées de treize centres du tri ont été retirés par une société de dépannage, et du personnel d'encadrement, selon la direction des postes, est intervenu. A Bobigny, une délégation d'élus communistes a voulu s'interposer contre ce qui a été considéré comme « *un coup de force* ». Le préfet de la Seine-Saint-Denis, indique un communiqué, « *a invité très courtoisement les manifestants et les élus à libérer l'entrée du centre. Les manifestants ont refusé de se retirer* ». Un peu plus tard dans la soirée, une rencontre a eu lieu à la Préfecture, sans résultat. Ce centre est toujours bloqué, tandis que Créteil est très perturbé. Au total, quatre bureaux de poste parisiens, dont celui de la rue du Louvre, le plus important de France, avaient également été dégagés, selon les mêmes méthodes. Jusqu'à deux heures, lundi matin, les forces de police sont restées en position à proximité du garage Keller. Si les bureaux de poste ont été approvisionnés en courrier, il y a 50 % de grévistes rue du Louvre et Paris-10 est bloqué.

Toute cette agitation fait suite à la décision de M. Paul Quilès de reprendre le contrôle des bureaux de poste et des centres de tri, à défaut d'en finir avec la grève des chauffeurs postiers. Les opérations ont commencé le samedi soir avec le centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, et se sont achevées avec le dégagement de la Recette principale de la rue du Louvre, à Paris, dans l'après-midi du dimanche. Six compagnies de CRS, soit quatre cents hommes, avaient été réquisitionnées. Selon la direction des postes, les forces de l'ordre sont restées en position d'observatrices et n'ont jamais participé aux actions.

Cependant, les conditions d'intervention, pour le déblocage, ont provoqué de vives réactions et chargé d'électricité un climat déjà lourd. Si seule la CGT paraît en mesure, actuellement, de provoquer des débrayages, tout le monde s'attend désormais à des mouvements sporadiques, capables de retarder le retour au bon fonctionnement du service postal. Il y a actuellement 120 millions d'objets postaux en souffrance, et on estime qu'il faudrait trois semaines, sans conflit, pour que le trafic redevienne normal.

ALAIN LEBAUBE.

Camions jaunes et camions blancs

Camions jaunes contre camions blancs. Dimanche soir 13 novembre, dans la cour de la Recette principale de la rue du Louvre, à Paris, quatre camions-blancs sont rangés en épi. Des « *civils* », comme disent les postiers.

Ces camions privés sont remplis de courrier. Ils vont être déchargés, comme deux autres l'ont déjà été dans l'après-midi, selon le receveur principal, et les habitants des quatre premiers arrondissements de Paris avaient des chances de recevoir quelques plis lundi, pour la première fois depuis dix jours. Une vingtaine d'agents sont à leur poste, l'équipe de nuit est attendue. Au-delà, après l'assemblée générale du matin, le receveur ne fait pas de prévision. « *Nous verrons ce que feront les gens de 6 h 30.* »

Les sept camions jaunes, qui ont bloqué les quatre entrées du centre de tri pendant les dix derniers jours, n'ont pas résisté, dimanche, à l'heure de la sieste, aux dépanneuses privées réquisitionnées par la direction des Postes. Les CRS ont supervisé l'opération de dégagement de ces piquets de grève non gardés par leurs chauffeurs, mais à une distance telle que le receveur ne les a « *pas vus* ».

Un camion jaune continue néanmoins, dimanche soir, à bloquer l'entrée principale du centre, rue Etienne-Marcel. Il s'agit d'une estafette de la perception, à ne pas confondre avec les camions des chauffeurs en colère contre la privatisation. Elle a été placée là par les « *collègues de l'après-midi* », indique un postier qui, pour n'être pas syndiqué — « *ils se moquent de nous* » jure-t-il, — est tout de même venu d'Aubervilliers pour donner quelques conseils à l'équipe du dimanche soir.

Avant le week-end, prévoyant une probable « *bêtise* » du ministère, les agents du transbordement avaient décidé de se mettre en grève si les camions jaunes étaient déplacés et en tout cas de ne pas décharger les camions blancs s'il en venait. L'équipe de l'après-midi, sans doute prise de court, a signalé sa désapprobation à l'aide de cette estafette jaune, garée devant la grille, qui n'empêche pas grand-chose puisque les camions privés entrent par derrière.

Un agent qui prend son service, estime qu'on « *ne va pas démarrer la nuit à quelques-uns* » et propose d'attendre l'assemblée générale du matin. Le non-syndiqué est d'accord, mais il faut absolument, dit-il, empêcher l'enlèvement de l'estafette. « *S'ils l'enlèvent, on s'arrête de travailler* », offre le postier. « *Non*, coupe la collègue. *Si tu arrêtes de travailler, tu es gréviste.* »

CORINE LESNES.

Vives protestations de la CGT et du PC

Le dégagement des centres de tri de la poste par des dépanneuses et la maîtrise des PTT, en présence de la police, a suscité de nombreuses réactions, en particulier de la CGT et du PC, qui l'assimilent à une intervention pure et simple des forces de l'ordre. Ainsi, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a dénoncé « *l'intervention massive et violente des forces de police* ». « *La trique contre les revendications de salaires et de dignité, c'est intolérable* », a-t-il ajouté. Pour sa part, la fédération CGT des PTT a appelé à la « *riposte immédiate* », proposant dans un tract des « *arrêts de travail massifs* » afin que le lundi 14 novembre soit « *une puissante journée de grève et de manifestations* ». Selon elle, « *la riposte s'impose pour mettre un terme à l'autoritarisme et obtenir l'ouverture de négociations pour la revalorisation de la profession* ». Au nom du Parti communiste, M. Georges Marchais a « *protesté* » contre le fait que « *les forces de police ont été envoyées contre des postes en grève* », tandis que M. Roland Leroy, membre du bureau politique, s'est élevé lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* » contre « *la politique de refus d'examen sérieux des revendications* ».

M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, a dénoncé quant à lui « *l'intervention de la police nationale aux côtés des non-grévistes des PTT* » et appelé à « *manifester dès lundi soir* ». Dans un communiqué, lundi, FO-PTT « *confirme sa confiance dans le bon sens des militants et adhérents Force ouvrière, afin que les PTT retrouvent un fonctionnement normal dans les meilleurs délais possibles* ». Les syndicats CFDT des PTT d'Ile-de-France « *exigent le retrait immédiat des forces de police de tous les centres des PTT et la réouverture des négociations sur le conflit des chauffeurs* ».

Dénonçant la présence de la police aux abords du garage Keller et le « *filtrage des entrées* » opéré, selon la CFDT-PTT Ile-de-France, aux abords des centres de tri de la gare d'Austerlitz ou de Bobigny, elle assurait, dimanche, que « *si l'administration ne met pas fin dès ce soir à ce dispositif* », elle appellera le personnel des PTT de la région « *à se réunir et à partir en grève* ».

M. Quilès propose un « débat public »

Pour la première fois depuis sa nomination à la tête du ministère des postes, télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès a évoqué la nécessité d'un « *débat public sur le rôle et la place des postes et télécommunications dans la vie économique du pays* ». « *Je préciserai prochainement dans quelles conditions sera conduite cette réflexion sur l'avenir du service public des postes et télécommunications* ».

Cette déclaration, faite « à chaud », en plein conflit des postes, dénote une évolution dans la réflexion du ministre sur les PTT. Jusqu'ici, son attitude semblait surtout dictée par un souci de rassurer : à peine installé avenue de Ségur, il écrivait à ses quatre cent cinquante mille agents pour les assurer de son « *attachement à la notion de service public* » et de la « *stabilité de leur statut* ». Il reprenait cette dernière idée, le 20 juillet, lors de sa première conférence de presse, déclarant que le « *changement de statut des PTT n'est pas à l'ordre du jour* » et en repoussant toute « *gestion à la hussarde* » des PTT.

Plus récemment, encore (*le Monde* du 14 octobre 1988), il annonçait, d'ici à la fin 1989, une nouvelle loi sur les télécommunications sans évoquer un seul instant la question du statut des PTT.

Aujourd'hui, les choses semblent avancer. Faut-il y voir un geste en direction des milieux économiques, irrités par la défection du service public, ou une menace voilée en direction des syndicats, généralement rétifs à une modification du statut des PTT ? L'arme mérite en tout cas d'être maniée avec prudence, l'unité syndicale risquant fort de se refaire en cas de menace sur le statut des PTT.

F. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Valeo

Suite à divers commentaires, Valeo fait les mises au point suivantes :

1 — Valeo a présenté le lundi matin 7 novembre à la Société des Bourses françaises une demande de maintien de son offre publique d'échange sur près de 60 % des actions Epéda Bertrand Faure.

2 — Valeo a indiqué ce même lundi qu'il ne fera aucune surenchère sur l'offre publique d'achat déposée par Gefina et a précisé qu'il retirera son OPE lorsque l'OPA de Gefina deviendra irrévocable, c'est-à-dire après obtention des autorisations de toutes les autorités concernées, notamment le visa de la Commission des opérations de Bourse sur la note d'information Gefina.

3 — Valeo a été informé en fin de journée de ce même lundi 7 novembre par la Société des Bourses françaises de l'impossibilité d'un retrait conditionnel de son OPE, et qu'en conséquence son OPE était techniquement maintenue.

4 — Valeo prend acte de cette situation et confirme qu'il ne fera cependant rien pour entraver le bon déroulement de l'OPA Gefina.

Les pharmaciens manifesteront le 17 novembre contre l'abaissement du prix des médicaments

Les pharmaciens d'officine ont décidé de descendre dans la rue, jeudi 17 novembre, « *pour réclamer l'abrogation de l'arrêté* » abaissant le prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale. Cet arrêté, publié au *Journal officiel* du 13 novembre, stipule que, dès mardi 15 novembre, les pharmaciens doivent « *consentir un escompte de caisse de 2,87 % sur le prix de chaque médicament remboursable* ». Lorsque ces médicaments porteront les nouvelles étiquettes, le taux limite de marge brute hors taxe sera de 10,74 % pour le grossiste répartiteur et de 48,46 % pour le pharmacien d'officine. Ce qui correspond pour lui à une baisse de deux points du « *taux de marque* » qui passe de 32,44 % à 30,44 %.

Durant toute la semaine, les responsables des trois syndicats professionnels, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), l'Union nationale des pharmacies de France et l'Association de la pharmacie rurale ont tenté en vain de faire revenir le gouvernement sur sa décision. Samedi, malgré la proposition du ministère de la santé de « *consacrer une partie de l'économie réalisée par la Sécurité sociale à une aide aux jeunes pharmaciens venant de s'installer depuis moins de trois ans* » afin d'éviter que la baisse des marges « *ne compromette leur équilibre financier* », les dirigeants syndicaux télégraphiaient à l'Elysée et à l'hôtel Matignon pour demander audience au président de la République et au premier ministre. Sans succès.

L'économie, pour la Sécurité sociale, sera d'environ 1,5 milliard de francs, et cette mesure bénéficiera également aux mutuelles et aux assurés sociaux. Le gouvernement affirme de son côté que le taux de marge des pharmaciens français « *reste un des plus élevés d'Europe* », puisqu'il « *est par exemple de 25 % en Grande-Bretagne et en Italie, de 35 % aux Pays-Bas et dégressif par rapport aux prix en Allemagne fédérale* ».

Les pharmaciens d'officine rétorquent que les prix sont plus élevés dans les pays européens et que la décision prise entraîne une baisse de 18 % du revenu de nombreux pharmaciens. Selon la FSPF, 1158 pharmaciens sur 21 633 risquent de se trouver acculés au dépôt de bilan. En effet, les jeunes pharmaciens s'endettent lourdement pour s'installer (l'endettement global de la profession atteint 20 milliards de francs) et c'est à partir de la sixième année d'exercice que le remboursement du capital pèse le plus sur le bénéfice net, et donc sur le revenu disponible.

Air France a annulé seize de ses vols

En dehors des PTT, d'autres conflits sociaux perturbent la vie quotidienne en France.

● A la SNCF, les préavis de grève déposés par la CGT, la CFDT et Force ouvrière pour des arrêts de travail à partir du 13 novembre à 20 heures (pour la CGT) risquent d'affecter la circulation des trains. Dès lundi 14 novembre, on craignait des difficultés pour le trafic régional à Dijon et à Lyon. Ces conflits ont un rapport avec les négociations salariales après les propositions jugées « *insuffisantes* » par les syndicalistes et, pour la CGT, avec sa journée d'action du 15 novembre.

● A Air France, une partie des mécaniciens au sol poursuivent leur mouvement, avec des débrayages. La compagnie aérienne a annulé seize de ses vols moyen courrier et maintient tous ses vols long courrier à l'exception du Maurice-Paris via Moroni et Nairobi. La situation sera inchangée les 15 et 16 novembre.

● **Dans les transports urbains de province**, la situation est contrastée. Le trafic reprend à Saint-Etienne et à Lyon, le personnel devait se prononcer, le 14 novembre, à son vingtième jour de grève, sur l'issue des discussions entre l'intersyndicale et la direction menées par le médiateur, M. Paul Domijon. La direction propose une augmentation de salaire de 250 F par mois et une amélioration des conditions de travail. Les grévistes exigent une augmentation de 500 F. Par ailleurs, la grève se poursuit à Marseille et à Nice.

● **A EDF-GDF**, à l'appel de la CGT, des actions continuent qui visent à abaisser la production d'électricité, sans coupure de courant. Là encore, le mouvement correspond aux négociations salariales et au rendez-vous cégétiste du 15 novembre

● **UTA n'est plus responsable d'Air Zaïre.** — La compagnie aérienne UTA, qui gérait, depuis le 1er février 1986, la compagnie Air Zaïre, a préféré rompre son contrat trois ans avant son terme, en raison de la mauvaise santé de ce transporteur. Celui-ci aurait cumulé 200 millions de francs de pertes. Un comité de gestion a été nommé par le gouvernement zaïrois pour assurer le rétablissement financier de la compagnie. — *(AFP.)*

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 1988

Le chiffre d'affaires du Groupe ALSTHOM au cours des trois premiers trimestres 1988 s'établit à 16,4 milliards de francs contre 15,1 milliards de francs au 30 septembre 1987 marquant une progression de 9,3%. A structure comparable, la progression est de 15%.

Par Division, la répartition est la suivante :

En millions de francs	Trois premiers trimestres 1987	Trois premiers trimestres 1988
Constructions Navales	15	1463
Électromécanique	4376	4915
Centrales Énergétiques	893	1120
Transports Ferroviaires	3247	3533
Appareillage Électrique	2846	2937
Transformateurs	846	796
Robotique et Matériaux	791	1196
Divers	2036	485
TOTAL CONSOLIDÉ	15050	16445

Le troisième trimestre a été marqué par plusieurs facturations importantes à l'exportation : 70 locomotives simples pour la Chine, 26 motrices pour le Métro du Caire, 8 voitures pour le Métro de San Francisco et 24 voitures pour celui de New York.

L'évolution constatée par rapport aux neuf premiers mois de l'année 1987 ne peut être considérée comme représentative pour l'ensemble de l'exercice 1988, l'activité étant constituée essentiellement par des affaires à long délai d'exécution.

CGE

Économie

Les propositions du rapport Bloch-Lainé

La misson confiée à titre personnel à *M. Jean-Michel Bloch-Lainé* par MM. Bérégovoy, Faure et Charasse (1) le 21 septembre dernier était à la fois claire et contraignante : inventer, à enveloppe budgétaire constante, un nouveau régime d'aide qui remplace le prêt aidé à l'accession à la propriété (PAP) et l'aide personnalisée au logement (APL) par une prime, versée en une fois, d'un montant défini de façon précise, assortie de conditions simples de prix des logements et de taux des prêts, et versable pour l'achat de logements anciens sans obligation de travaux.

Le dispositif proposé par M. Bloch-Lainé prévoit donc la création d'un « prêt primé » qui remplacerait le PAP ou le prêt conventionné avec ou sans APL. La prime se présente comme une aide à la personne versée en une fois, et le prêt qui l'accompagne ne comporte aucune bonification d'intérêt, aucune « aide à la pierre ». Le système bancaire le financerait intégralement et, à terme, il n'y aurait plus aucun monopole de distribution des prêts aidés : c'est ce que les professionnels appellent la « *banalisation* ».

LOGEMENT : une prime de 55 000 F pour un ménage gagnant de 9 000 F à 10 000 F

Le gouvernement se doit d'éviter que la « *banalisation* » du crédit ne se traduise par une hausse des taux d'intérêt pour les ménages aux faibles ressources, ce qui serait en contradiction avec l'objectif social de la réforme, une procédure de conventionnement serait instaurée entre l'Etat et les établissements prêteurs. Cette convention fixerait un taux plafond et des normes minimales aux prêts accordés aux bénéficiaires de la prime, prévoirait le versement direct de la prime à l'établissement prêteur, par un système de « *tiers payant* » et ferait obligation aux établissements financiers de participer à un fonds de garantie. Ce fonds de garantie des prêts primés prendrait la forme d'une société anonyme dont le capital serait apporté par les établissements conventionnés, l'Etat y conservant la minorité de blocage.

Les cotisations payées par les emprunteurs (un montant d'un dixième de point du taux d'intérêt permettrait d'assurer l'équilibre financier du système) financeraient une garantie couvrant une partie du risque (50 % par exemple) représenté par l'éventuelle cessation de paiement de leurs mensualités par des ménages en difficulté. Cette limitation de la garantie a pour objet d'empêcher les établissements financiers d'accorder des prêts à des ménages trop fragiles, « *ce qui reviendrait à reproduire la situation actuelle où le nombre des ménages sinistrés est excessif* ». Une garantie hypothécaire couvrirait le reste du risque.

La « prime » elle-même devrait être personnalisée. Le critère essentiel d'attribution serait bien sûr le revenu des bénéficiaires, avec une modulation en fonction du nombre d'enfants. La détermination d'un seuil minimal de revenu pour pouvoir accéder à la propriété serait en revanche laissée à l'appréciation des établissements financiers, « *mieux à même d'apprécier* » cette « *solvabilité minimale* ».

La détermination du montant de la « prime » est sans aucun doute la partie la plus délicate des choix à opérer. Partant de la constatation que l'aide actuelle est versée aux ménages (avec deux enfants) dont le revenu mensuel est compris entre 7 000 F (1,75 fois le SMIC) et 14 600 F (3,5 fois le SMIC), le rapport estime que la prime doit être dégressive en fonction du revenu, la plus forte étant réservée aux revenus les plus faibles. Le montant de cette prime, plafonné à 80 000 F, pourrait ainsi être, pour un ménage avec deux enfants, intégral pour un revenu de 8 000 F mensuel (2 fois le SMIC), de 55 000 F si les ressources du ménage se situent entre 9 000 F et 10 000 F, de 30 000 F jusqu'à 12 000 F et de 5 000 F jusqu'à 14 000 F (3,5 fois le SMIC).

Ces chiffres ne sont qu'indicatifs et demandent à être affinés. Au-delà, il s'agit de choix budgétaires. Selon que le gouvernement choisira d'aider 80 000, 120 000 ou 170 000 ménages à accéder à la propriété, il en coûtera à l'Etat de 2,3 à 10,5 milliards de francs environ. Encore ne s'agit-il que de calculs indicatifs avec une prime dont le montant serait plafonné.

Avec un montant de prime déplafonné (*seul système qui « solvabilise »* autant les ménages que l'actuelle APL), la dépense pour le budget varierait, selon le scénario choisi, entre 6 et 12,6 milliards de francs. Mais il faut compter avec les économies budgétaires réalisées sur l'aide à la pierre (bonification des prêts PAP) et sur l'APL. Sur une hypothèse « réaliste » de 100 000 logements « primés » et un total de 5,6 milliards de francs de primes, le surcoût budgétaire cumulé serait au bout de trois ans de 3,6 milliards de francs pour une seule génération de prêts. De plus, le système est très sensible aux variations de taux d'intérêt : pour compenser une hausse de un point du taux d'intérêt, il faut augmenter la prime de 20 000 F, ce qui conduit à un surcoût budgétaire de 2 milliards de francs.

Dans le système envisagé, le maintien d'une aide personnelle est indispensable, si l'on veut éviter un surcoût budgétaire excessif, et si l'on veut également que le « taux d'effort » des ménages (part du revenu consacré au remboursement de l'emprunt) reste supportable. En retenant une aide personnelle à la hauteur de l'actuelle allocation logement (AL), pour un ménage ayant 8 000 F de revenu (2 fois le SMIC), l'achat d'un logement de 520 000 F en zone urbaine avec un apport personnel de 78 000 F, une prime de 80 000 F, le taux d'effort passerait de 33 % à 38 %. En zone plus rurale, pour un logement de 440 000 F avec un apport personnel de 66 000 F, les autres conditions étant identiques, le taux d'effort passerait de 28 % à 31 %.

Contrôle attentif

Quant à la distribution des primes aux organismes prêteurs, le rapport souhaite que l'Etat en conserve la maîtrise, de façon décentralisée, par le biais des directions départementales de l'équipement, le paiement de la prime étant assuré par les établissements prêteurs, sous un contrôle attentif.

M. Bloch-Lainé souhaite également qu'à l'occasion de cette réforme soit institué un mécanisme d'épargne préalable, sorte de « plan d'épargne logement social », qui aurait le double avantage de tester la capacité des accédants à la propriété de faire un effort soutenu et de constituer un début d'apport personnel. Il faudrait, bien sûr, que « *l'Etat apporte son soutien à cet effort, tant sous la forme d'une rémunération attractive de l'épargne réalisée que sous celle d'une majoration de l'aide accordée et, peut-être de la reconnaissance d'une priorité au moment de l'accession* ». Il n'est toutefois pas question de rendre obligatoire un tel système, au moins pendant une période transitoire ; pour éviter notamment une diminution brutale de l'activité de la construction neuve.

L'octroi de « prêts primés » pour l'achat de logements anciens sans obligation de travaux de mise aux normes de confort, qui a l'avantage d'orienter les ménages les plus modestes vers des logements moins coûteux que la construction neuve, suppose quatre conditions : une obligation d'expertise, une norme de plafond de prix pour éviter la hausse excessive des coûts ; une priorité relative pour les ménages les plus modestes et les familles nombreuses, par exemple les bénéficiaires de la prime à son plafond ; enfin, pour éviter un à-coup trop brutal sur l'activité du bâtiment, un contingentement du nombre de primes attribuées à cet effet : entre 15 % et 25 % par exemple.

Dans une dernière partie, M. Bloch-Lainé insiste sur les écueils possibles d'une telle réforme. Risque de désintérêt des établissements financiers pour le conventionnement, risque de dérapage des prix, nécessité pour les établissements spécialisés (Crédit foncier, Comptoir des entrepreneurs, sociétés de Crédit immobilier) qui n'ont pas accès à des ressources bon marché (comme l'épargne-logement), menaces sur l'activité des entreprises du bâtiment...

Il reste de nombreux problèmes à résoudre avant de mettre en œuvre complètement une réforme de cette envergure. « *En pareille affaire, importante et compliquée*, conclut M. Jean-Michel Bloch-Lainé, *pour créer du progrès sans causer de dégâts, la nécessaire détermination devrait s'accompagner d'une certaine dose d'empirisme.* »

J. D.

(1) Respectivement ministre de l'économie et des finances, ministre de l'équipement et du logement, et ministre délégué chargé du budget.

Le maintien d'une aide à l'endettement...

Le PAP va mourir. Ce prêt aidé à l'accession à la propriété, né de la réforme du financement du logement de 1977, devrait laisser place à un « prêt primé », selon l'idée émise par M. Pierre Bérégovoy en juin dernier et mise en forme par M. Jean-Michel Bloch-Lainé. Le rapport préparé par celui-ci, qui vient d'être remis au gouvernement, est en fait une étude de « faisabilité », comme disent les spécialistes de l'ingénierie. Il fallait bien inventer un nouveau système, les paradoxes du mode de financement actuel ayant atteint des dimensions ubuesques (*le Monde* du 9 septembre), et le poids de l'APL (aide personnalisée au logement) étant devenu insupportable dans le budget de l'Etat (20 milliards de francs en 1988).

Une première évidence se dégage de cette étude : aider les ménages sans ressources suffisantes à devenir propriétaires de leur logement coûte très cher à la collectivité. La réforme envisagée *sura, de façon purement mécanique* (le paiement en une fois, la première année, d'une APL versée jusqu'ici goutte à goutte pendant la durée du prêt), un surcoût certain que le ministre de l'économie, au nom de la rigueur budgétaire, tentera de limiter autant que possible. C'en est donc fini du rêve longtemps caressé d'offrir à chacun, quel que soit son revenu, le choix absolu entre la location et l'accession à la propriété. Cette utopie est à ranger au rayon des accessoires.

Les risques de la simplicité

Quant à la querelle qui a opposé tout l'été les deux ministres d'Etat sur la suppression de toute aide personnelle accompagnant la prime pendant la durée du prêt (c'était le souhait de M. Bérégovoy) ou son maintien (désir de M. Faure), elle est, elle aussi, tout à fait dépassée. Seuf à réduire drastiquement le nombre des logements aidés en versant une prime d'un montant très élevé, le maintien d'une aide personnelle au fil du temps, même réduite, est indispensable au *fonctionnement du nouveau* mécanisme.

L'instauration de ce système (en juin prochain ?) marquera aussi la fin de l'aide à la pierre (subventions et bonifications d'intérêt) dans le secteur de l'accession à la propriété, puisque la « prime » est une capitalisation de l'APL. Son corollaire, c'est l'extrême sensibilité du système aux variations des taux d'intérêt, dont le seul garde-fou est le taux plafond de la convention, négocié avec les établissements financiers.

En cas de hausse très forte des taux d'intérêt, ce taux plafond devrait obligatoirement être renégocié à la hausse, ce qui empêcherait bon nombre de candidats de réaliser leurs projets, avec les effets qu'on imagine sur l'activité des entreprises de construction... A moins que le *gouvernement, à ce moment-là*, ne choisisse de réinventer l'aide à la pierre et les bonifications d'intérêt. On tomberait alors dans le travers, aujourd'hui unanimement décrié, qui consiste à faire soutenir le secteur du bâtiment par la « solvabilisation » artificielle des ménages les plus pauvres. Cette éventualité démontre la nécessité de prévoir une parade à un possible retournement de conjoncture et d'imaginer d'autres mécanismes que l'aide à la clientèle pour soutenir un secteur d'activité en difficulté.

Le principal reproche que l'on peut faire au système proposé, qui répond à l'exigence des ministres de trouver des mécanismes simples, est que cette simplicité même crée des effets de seuil, comme le souligne M. Bloch-Lainé : à quelques centaines de francs près de ressources, un ménage pourra être exclus de l'aide, toucher une prime tout à fait modique ou même en toucher une d'un montant significatif. Ce qui est tout à fait injuste.

Dans le bas de l'échelle des revenus, laisser aux établissements financiers le soin de déterminer le minimum de ressources exigible pour qu'un ménage puisse prétendre se lancer dans *l'aventure de l'accession* est séduisant, car, en la matière, il n'y a que des cas particuliers : certains ménages, avec 10 000 francs par mois, font beaucoup plus et mieux que d'autres avec 20 000 francs. La pratique du « scoring » (calcul d'un coefficient de risque selon la catégorie socio-professionnelle, l'âge, la composition de la famille, etc.), lorsqu'elle est très élaborée, permet théoriquement de connaître la capacité éventuelle d'une famille à faire face à un endettement lourd.

Mais, outre que cette techni*que est parfois trop grossière* pour être fiable, c'est l'instauration d'un système « à la tête du client », les banques n'ayant déjà que trop tendance à inciter au découvert leurs clients les plus solvables et à pénaliser lourdement les autres. On ne peut préjuger de l'efficacité des moyens prévus pour convaincre les établissements financiers de ne pas faire payer trop cher (en leur imposant les taux les plus forts) les moins riches des accédants à la propriété. Mais il ne faut pas oublier que la baisse des taux, en matière de prêts conventionnés *par exemple, a plus tenu à l'existence* d'une ressource peu coûteuse (l'épargne-logement) qu'à l'exercice de la pure concurrence.

Le souci du gouvernement de conserver un secteur aidé d'accession à la propriété doit le conduire à s'assurer qu'à terme *le système* choisi *n'est pas générateur de catastrophes* comme celles qui se sont produites pour les « *victimes de la désinflation* ». La création d'une caisse de garantie et le maintien du versement régulier d'une aide personnelle peuvent certes éviter à terme, à condition que l'ampleur du phénomène soit limitée, de générer des situations insoutenables. Encore faut-il que suffisamment d'établissements financiers soient séduits par le conventionnement.

Dans le système proposé, il s'agit encore d'aide à l'endettement et non d'incitation à l'épargne. La seule disposition en ce sens est la création d'une épargne-logement sociale attractive. Cette mesure n'est pas directement liée à la réforme, puisqu'il ne saurait être question de la rendre immédiatement obli*gatoire. Il serait cependant dom*mage qu'on y renonce.

Que va décider le gouvernement ? Qu'il adopte ou non telles quelles les suggestions du rapport Bloch-Lainé, il va devoir faire vite s'il veut un début d'application de la réforme au second semestre de 1989. Et la précipitation, mère d'inévitables erreurs, faute de réflexion suffisante, est le premier risque. Le deuxième est la tentation d'adopter des mesures insuffisamment équilibrées, génératrices d'effets pervers que les gouvernements ultérieurs *auraient bien du mal à corriger*. Le troisième, dans l'application de la réforme, serait de refuser l'empirisme.

C'est au fil du temps que l'on constate les dérives. Et il faut être capable d'en prendre conscience et de redresser la barre, très vite. D'autant plus vite qu'une fois encore on n'aura pas pu ou pas voulu (en enclenchant la réforme beaucoup plus tôt) expérimenter tranquillement, en grandeur réelle, le nouveau système.

JOSÉE DOYÈRE.

Sports d'hiver : la France exploite le premier parc mondial de remontées mécaniques

Avec 3 800 remontées mécaniques en service, la France occupe la première place mondiale pour l'équipement des stations de sports d'hiver, devant l'Autriche (3 610 remontées). Les Etats-Unis, l'Italie et la Suisse suivent avec un net décalage.

Le Syndicat national des téléphériques et téleskis de France (SNTF) qui fête ses cinquante ans d'existence dans le cadre du Salon neige et montagne (1), publie les chiffres favorables d'une profession en croissance rapide. Les 3 800 appareils français se répartissent entre les téléskis (2 853), les télésièges (656), les télécabines (137) et les téléphériques (54). Cent dix de ces appareils ont été construits en 1987.

Les 2 823 km de remontées, d'un débit de 2,8 millions de personnes à l'heure, se répartissent sur tous les massifs montagneux. La Savoie est la mieux lotie (32,8 % du parc), suivie de la Haute-Savoie (21,3 %), des Alpes du Sud (17,6 %), de l'Isère (10,4 %), des Pyrénées (10 %), du Jura (2,9 %), du Massif Central (2,9 %) et des Vosges (2,4 %).

Le chiffre d'affaires de la profession s'est élevé, en 1987, à 2,6 milliards de francs, et ses investissements, à 875 millions. Elle emploie 14 000 salariés (3 200 permanents et 10 800 saisonniers) et a transporté 6,6 millions de skieurs ayant effectué 590 millions de passages.

(1) Salon neige et montagne. Jusqu'au 20 novembre, Porte de Versailles à Paris. De 10 heures à 19 heures, sauf les 15 et 18 novembre où la fermeture interviendra à 22 heures. Prix : 35 F. Tarifs réduits pour les groupes et les enfants de sept à quatorze ans : [illegible] F. Entrée gratuite pour les moins de sept ans.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VOLTAIRE GESTION

Société anonyme au capital de 500.000 F - R.C.S. : PARIS B 343 041 026
5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél. : (1) 49.27.64.00

Changement de gérant des fonds communs de placement
MUTUALITE DEPOTS 1 ET 2,
MUTUALITE MOYEN TERME ET OBLISECURITE.

Nous informons les porteurs de parts des fonds communs de placement MUTUALITE DEPOTS 1 et 2, MUTUALITE MOYEN TERME ET OBLISECURITE que conformément à l'article 15 de la loi n° 79-594 du 13 juillet 1979 et l'article 5 du décret n° 83357 du 2 mai 1983, le président du tribunal de commerce de Paris a par une ordonnance du 30 mai 1988 désigné la société anonyme VOLTAIRE GESTION (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) en remplacement de la société anonyme de la Caisse des dépôts et consignations pour la gestion des fonds communs de placement en tant que gérant.

Ce changement est lié à la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du groupe de la Caisse des dépôts et consignations pour les activités de gestion des fonds communs de placement distribués dans les réseaux. Il ne constitue qu'une opération interne de caractère purement technique qui n'affectera ni les caractéristiques des fonds communs ni les conditions dans lesquelles la gestion de l'actif de ces fonds communs de placement est assurée.

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunt novembre 1988

Emprunt à taux fixe assimilable au choix du souscripteur

	soit au 8,50 % avril 1987-2000	soit au 9 % septembre 1988-1997
Montant global	1 milliard de francs	
Prix d'émission	4,903 F	5,000 F
Date de jouissance et règlement	28 novembre 1988	28 novembre 1988
Durée	11 ans 274 jours	8 ans 309 jours
Intérêt	8,50 %, soit F 425 par obligation payable le 29 août de chaque année. Le 1er coupon payable le 29 août 1989 sera de 319 F par titre.	9 %, soit F 450 par obligation payable le 3 octobre de chaque année. Par exception, le 1er coupon payable le 3 octobre 1989 sera de 262,50 F par titre.
Taux de rendement actuariel	8,79 %	8,64 %
Amortissement normal	Au pair en 3 tranches sensiblement égales, portant sur l'ensemble des obligations assimilées, les 29 août 1998, 1999 et 2000.	Au pair en totalité le 3 octobre 1997.
Amortissement anticipé	Possible par rachat en Bourse.	

Une fiche d'information (Visa COB n° 88-430 du 9 novembre 1988) est disponible sans frais, sur demande. Bals du 14 novembre 1988.

Pour information :
Le Crédit Foncier émet par ailleurs un emprunt communal d'un montant de 1 milliard de francs entièrement souscrit.

Crédit Foncier : soyez les premiers à en profiter.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

S.A. au capital de 1.997.129.520 F - Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris

Économie

AFFAIRES

Le crédit français de 12 milliards de francs à l'URSS devrait être prêt pour la visite de M. Mitterrand à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

La visite que M. François Mitterrand doit effectuer la semaine prochaine en URSS devrait être marquée par la signature d'un accord-cadre sur l'octroi à l'Union soviétique d'un prêt de 12 milliards de francs par un pool de banques françaises que conduit le Crédit Lyonnais.

A douze jours de l'arrivée du président de la République, les négociations entamées à ce sujet depuis la fin de l'été (*le Monde* du 19 octobre) se sont en effet accélérées avec la venue à Moscou de M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit Lyonnais qui a remis, samedi 12 novembre, un projet d'accord à ses interlocuteurs. Sauf difficultés inattendues dans les discussions sur la rédaction définitive de ce document, sa signature ne devrait donc maintenant plus faire problème. Le jeudi 10 novembre un protocole d'accord avait été signé entre la banque française et la Sberbank (Banque de l'Epargne et des Crédits à la population d'URSS) « pour la promotion de sociétés mixtes et la mise en œuvre d'une coopération active ».

D'ici au printemps prochain, lorsque M. Gorbatchev sera à son tour reçu en France, les échanges franco-soviétiques pourraient ainsi connaître un important redémarrage après presque dix ans de recul et de déséquilibre au profit de l'URSS. Malgré la volonté politique commune d'encourager cette relance et l'incitation financière que constitue la prochaine ouverture de ces crédits, les industriels français n'auront cependant pas la partie facile.

Finlandais, Allemands, Autrichiens et Italiens ont en effet acquis de très fortes positions sur le marché soviétique par une politique de présence systématique qui leur a assuré de solides réseaux. Le retard à rattraper est important, et c'est sans doute pour cela que les banques françaises ont tenu avec l'encouragement du gouvernement à proposer un prêt dont le montant dépasse nettement ceux que viennent de consentir Allemands et Italiens.

B. G.

Forte intervention japonaise

Le dollar sous haute surveillance

Toujours vivement attaqué, le dollar a été mis sous haute surveillance, alors que les places boursières européennes ouvraient en baisse (– 2 % à Paris) (*lire page 48*). Une rude tâche pour les responsables monétaires des principaux pays industriels.

La Banque du Japon a fait donner l'artillerie lourde. Pour la première fois depuis près d'un an, l'institut d'émission est intervenu massivement, rachetant pour 300 à 500 millions de dollars lundi 14 novembre. A l'appui de cette opération, le gouverneur Kiichi Miyazawa et le ministre japonais des finances Satoshi Sumita sont montés au créneau pour affirmer qu'ils prendraient des « *mesures fortes* » afin d'enrayer la chute du dollar.

Ces mises en garde, énergiques dans le ton et dans la forme, ont permis au billet vert de clôturer à Tokyo à 123 yens après avoir touché son niveau le plus bas depuis le 4 janvier 1988, 122,50 yens. Mais cette remontée aura été laborieuse et, sur les places européennes, le dollar s'échangeait autour de 123 yens et de 1,7450 DM et 5,96 F à Paris, dans une atmosphère de scepticisme généralisé.

Les Américains, gênés par la période de transition qui remet aux lendemains de l'arrivée de M. Bush à la Maison Blanche, le 20 janvier prochain, toute décision d'importance, ont, eux aussi, tenté de calmer les appréhensions des marchés. Sur le thème « *la stabilité de la monnaie reste la priorité* », les interventions se sont multipliées, émanant des conseillers du président élu, mais aussi de l'actuel secrétaire au Trésor Nicholas Brady. Les déclarations de ce dernier prennent une importance particulière, M. Brady ayant toute chance d'être confirmé à son poste dans la prochaine administration. Interrogé par le *Wall Street Journal*, lundi 14, le grand argentier américain a assuré que « *la clé de la stabilité réside dans le processus de coordination économique* » mis en place par le groupe des sept principales puissances industrielles, et qu'il n'était pas question de rechercher un affaiblissement du dollar.

Les opérateurs n'étaient qu'à moitié convaincus et attendaient de connaître les résultats du commerce extérieur américain d'octobre, mercredi 16 novembre, pour se prononcer. La dernière enquête du Conference Board, institut patronal de conjoncture, tend à confirmer l'optimisme des consommateurs d'outre-Atlantique, et suggère que l'activité économique reste forte. Les signes de ralentissement décelés depuis quelques mois n'auront-ils été qu'une simple pause ? Si tel était le cas, une demande toujours vive des ménages pourrait continuer d'alimenter les importations, les craintes d'une pause dans l'amélioration de la balance commerciale américaine et les incertitudes des marchés.

Contrer un mouvement monétaire alimenté par une solide dose de défiance n'a jamais été aisé. A Paris, on estime normal qu'actuellement la banque du Japon soit en première ligne. Après avoir connu une longue période de stabilité vis-à-vis du dollar, le yen se renchérit vite, trop vite aux yeux des autorités japonaises. De là à laisser entendre, comme certains, qu'un axe Washington-Tokyo se met en place au détriment de la concertation à sept (G7), il y a un pas qu'il serait excessif de franchir.

La réunion à Paris, les 14 et 15 novembre, du comité de politique économique de l'OCDE sera l'occasion pour les hauts fonctionnaires du « G7 » de se retrouver et d'évaluer la situation. A moins d'une crise ouverte, il est peu probable qu'ils réaffirment solennellement leurs positions. Quelques petites phrases, soutenues par des interventions soigneusement organisées devraient, estime-t-on dans les capitales des Sept, suffire à passer un mauvais cap. Pour les marchés, il revient désormais aux Européens, et tout particulièrement à la Bundesbank ouest-allemande, de prouver à leur tour leur détermination et leur poids dans ce jeu délicat de la coopération monétaire.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

REPÈRES

Echanges de capitaux

Libéralisation en Corée du Sud

La Corée du Sud a décidé de libéraliser totalement les échanges de capitaux étrangers et a prévenu le Fonds monétaire international de ses intentions, annonce le ministère des finances. Cette décision entre dans le cadre du programme de convertibilité du won, la devise coréenne, et répond à la volonté de Séoul d'internationaliser son marché financier. Il s'agit de lutter contre l'accumulation d'excédents de la balance des comptes courants, 10 milliards de dollars durant les dix premiers mois de l'année, soit l'équivalent du surplus de l'ensemble de l'année 1987. Dans ce même but, les Sud-Coréens ont baissé leurs tarifs douaniers sur 109 produits, une mesure qui deviendra effective le 21 novembre et ramènera la moyenne des droits de douane de 23 % actuellement à 16,6 %.

Échanges Est-Ouest

Les exportations occidentales augmentent

Les exportations des pays occidentaux vers l'Europe de l'Est devraient augmenter de 2,5 % cette année après de vives diminutions, de 5,5 % en 1987 et de 11,5 % en 1986, indiquent les auteurs d'une étude de l'Institut de Vienne pour les comparaisons économiques internationales, publiée dimanche 13 novembre. La valeur totale de ces exportations sera de 42,5 milliards de dollars (255 milliards de francs). Une progression qui devrait se poursuivre : l'Institut prévoit une croissance de 5 % des ventes de produits occidentaux en 1989. Mais cette reprise est pour le moment due à la bonne conjoncture à l'Ouest. Les réformes à l'Est n'influenceront les échanges qu'à long terme, selon les auteurs de l'étude qui estiment à près de 130 milliards de dollars fin 1987 l'endettement brut total des pays socialistes et à près de 95 milliards leur dette nette (déduction faite des avoirs déposés à l'Ouest).

Investissement

Hausse de 20,5 % au Japon

Les investissements productifs japonais devraient augmenter de 20,5 % durant l'année fiscale 1988-1989 qui prendra fin le 1er avril prochain, la plus forte progression depuis 1980, annonce l'agence de planification économique. Les grandes entreprises, tous secteurs confondus, ont révisé leurs projets en hausse d'environ 10 % en moyenne. Dans le secteur manufacturier, le bond serait de 24,6 %, la progression prévue dans l'immobilier, les assurances et le monde bancaire devant se situer autour de 18 %. Ces estimations sont fondées sur une enquête auprès de 4 062 sociétés japonaises.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOTEL

L'Assemblée Générale Mixte appelée à se prononcer sur la fusion de SICOTEL avec SOGECOMI et sur diverses modifications des statuts, se tiendra le 17 novembre 1988 à 16 h 30 au Pavillon Gabriel, 5, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Les documents relatifs à l'Assemblée peuvent être obtenus auprès de :
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Assemblées Générales
BP 1135
44024 NANTES CEDEX 01
Tél. : (16) 40-68-50-59
ou de :
SICOTEL
50, boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél. : (16-1) 40-98-45-62.

DES ENVOIS URGENTS ?

La solution express
pour les industriels et les commerçants :
SYSTÈME SX SERNAM*

SERNAM C'EST POSSIBLE

"Tous vos envois, notamment ceux de moins de 5 kg, s'ils sont déposés avant 17 heures dans un centre Sernam, seront livrés dès le lendemain matin partout en France métropolitaine"

Pocket Mémo® Philips
Votre Bloc-Note Electronique

Vous parlez sept fois plus vite que vous écrivez. Alors, pourquoi ne pas enregistrer vos notes, vos idées et correspondance sur Pocket Mémo® Philips. Il enregistré instantanément et vous pouvez l'utiliser n'importe où. Pocket Mémo® Philips – votre block-note électronique.

Philips – Le Spécialiste de la Dictée

Pour de plus amples informations, appelez votre revendeur bureautique ou retourner la carte-réponse.
Nom / Fonction
Société / Adresse
Code postal / Tél
TRT TL Dep. Grande Diffusion 5, Square Max Hymans - 75741 Paris Cedex 15.

PHILIPS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Électricité

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois de 1988 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à 85,5 milliards de francs et marque, à structures comparables, une progression de 9 % par rapport à celui des neuf premiers mois de 1987. A structures réelles, la progression est de 4 %.

Ces évolutions tiennent compte des modifications de structures intervenues depuis le début de l'exercice dont les plus significatives sont :

CGE
CHIFFRE D'AFFAIRES
A FIN SEPTEMBRE 1988
EN HAUSSE DE 9 %
A STRUCTURES COMPARABLES

- la vente du département électronique "grand public" de Standard Elektrik Lorenz (Alcatel SEL) ;
- la cession de la majorité du capital de SEMT Pielstick par Alsthom ;
- la cession de la majorité du capital de Ceraver ;
- la prise de participation majoritaire de Câbles de Lyon dans Thomson Cuivre et Manuli et l'acquisition de l'activité "câbles" d'Ericsson aux États-Unis ;
- la vente par Alcatel NV de la société Qume aux États-Unis et de la division Christian Rovsing d'Alcatel Kirk au Danemark.

La répartition par secteurs d'activité des chiffres d'affaires des trois premiers trimestres 1987 et 1988 est la suivante :

(en millions de francs)	1987 *(1)*	1988
Énergie et transport	15 050	16 445
Nucléaire *(2)*	2 247	2 864
Entreprise électrique et contrôle industriel	7 968	8 256
Accumulateurs	2 440	2 662
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	52 732	54 060 *(3)*
Activités diverses *(4)*	3 651	3 554
Cessions entre secteurs	−1 978	−2 385
TOTAL	82 110	85 456

(1) Ventilation reconstituée à méthodes de consolidation comparables.
(2) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle à 40 %.
(3) Dont Télécommunications publiques : 37 %, Communication d'entreprise : 26 %, Câbles : 25 %, Électronique et divers : 12 %.
(4) Le chiffre d'affaires du Groupe n'intègre pas celui de la Générale Occidentale qui fait l'objet d'une consolidation par mise en équivalence.

LA CGE EN DIRECT :
- ***MINITEL :** 36.15 code CGE*
- *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*

GROUPE CGE

Marchés financiers

Un « Dallas » égyptien

L'empire des sociétés islamiques de placement s'effondre

Tout-puissant il y a moins d'un an, l'empire des sociétés islamiques de placement est en train de s'effondrer. Quatre jours après la fin du délai qui leur était accordé par la loi pour régulariser leur situation, seules 13 sociétés sur 104 recensées ont présenté un bilan détaillé des fonds qui leur ont été confiés à l'organisme de la Bourse chargé dorénavant de superviser leurs activités. La situation d'une vingtaine de sociétés reste en suspens, tandis que 23 SICAV ont déposé leur bilan et que des poursuites ont été engagées contre une cinquantaine d'autres qui n'ont fourni aucun document. Selon les premières estimations faites par les experts de la Bourse, près de 180 000 personnes auraient confié une vingtaine de milliards de livres (48 milliards de francs) à ces 104 SICAV.

LE CAIRE
de notre correspondant

Des dizaines de milliers de familles égyptiennes vivent dans l'angoisse. Leurs économies, rassemblées après de dures années de labeur dans les pays du Golfe, risquent de s'envoler : Al Rayan, la plus grande des sociétés islamiques de placement de fonds est en effet en pleine débâcle. Pour tenter d'enrayer le processus, le premier ministre a usé des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la loi de l'état d'urgence et fait saisir les avoirs de la société. Les biens mobiliers et immobiliers des frères Al Rayan, de leur famille et de hauts fonctionnaires ont été, eux aussi, saisis.

En cessation de paiements depuis des mois, cette société, propriété des trois frères Rayan et que des partisans de l'application de la charia (législation islamique) présentaient comme le prototype de la réussite de l'*« économie islamique »*, a finalement été celle par qui le scandale arrive.

En avril, Al Rayan connaissait sa première secousse quand des milliers de déposants retirèrent les fonds qu'ils avaient confiés aux financiers d'Allah. Al Rayan venait en effet de fusionner avec Al Saad, un autre géant du placement islamique, et la rumeur voulait que ce soit une tentative pour surmonter des difficultés financières. La rumeur devenait panique quand les Egyptiens apprirent dans leurs journaux que Fathi Al Rayan, le président et fondateur de la société, s'adonnait aux barbituriques et qu'il suivait une cure de désintoxication. Quelque temps après, nouveau scandale : le second frère est emprisonné pour avoir importé illégalement des denrées alimentaires. Il ne reste plus qu'Ahmad Al Rayan, un vétérinaire, pour prendre la relève à la tête d'un empire malade. Du fonds de son hôpital, son frère aîné ajoute à la confusion en affirmant être le vrai président d'Al Rayan.

Casse-tête pour le gouvernement

La société, qui a réduit les dividendes mensuels qu'elle versait aux investisseurs, se met en cessation de paiements fin mai. A ceux qui veulent retirer leurs dépôts, Al Rayan propose de les payer en nature. Des vaches, un lopin de désert, des scooters surévalués ont ainsi changé de mains. Ceux qui ont accepté cette situation se disaient : *« Cela vaut mieux que rien. »*

Il y a une dizaine de jours, nouvelle péripétie, le frère aîné des Rayan meurt de manière mystérieuse. Excès de barbituriques ? Pour les Egyptiens, cela ressemble à une version locale de « Dallas » ou de « Falcon Crest », ces feuilletons américains qu'ils suivent assidûment. L'ex-femme d'Al Rayan senior, qui a épousé un officier de police de l'âge de ses enfants et qui a abandonné le voile islamique, complique la situation en multipliant les interviews. On apprend ainsi que le défunt, qui ne gagnait qu'un salaire de 18 livres (48 F) il y a moins de vingt ans, a commencé à amasser sa fortune en Arabie saoudite, où il a travaillé comme garde-frontière...

Selon les premières estimations faites par les comptables dépêchés par le gouvernement, les livres de la société sont entachés d'irrégularités et d'imprécisions de l'ordre de 500 millions de livres. Les avoirs de la société à l'étranger sont, quant à eux, totalement inconnus. Ahmad Al Rayan avait affirmé dans une interview que la moitié de l'argent confié à la société se trouvait à l'étranger.

Comment rapatrier ces centaines de millions de dollars et rembourser en partie les dizaines de milliers de personnes qui ont confié leurs économies à Al Rayan ? Tel est aujourd'hui le principal casse-tête du gouvernement égyptien. Un casse-tête aggravé par le fait que de nombreuses sociétés se trouvent dans le cas d'Al Rayan, quand leurs propriétaires n'ont pas tout simplement *« filé avec le magot »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGF

SOCIÉTÉ CENTRALE DES Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973
Capital social : 407 millions de francs

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL
Du 1er janvier 1988 au 30 septembre 1988
(Primes émises en millions de francs)

	1987	1988	Variation %
AGF VIE	8 689	8 757	+ 0,8
AGF IART	8 295	8 681	+ 4,7
	16 984	17 438	+ 2,7

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont détenues en totalité, directement ou indirectement, par la Société centrale des Assurances générales de France.

- 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
- LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

LOCINDUS

SICOMI

Le conseil d'administration de la Compagnie financière pour la location d'immeubles industriels et commerciaux - LOCINDUS - s'est réuni le 26 octobre 1988 sous la présidence de M. Paul Alibert pour examiner les comptes de la société au 30 juin 1988, ainsi que l'activité des neuf premiers mois de l'année 1988.

En milliers de francs	1988	1987	%
Chiffre d'affaires du 1er semestre (loyers)	218 680	206 443	+ 6 %
Charges financières	54 435	55 292	
Amortissements et provisions spéciales (art.4)	80331	67 745	+ 18 %
Résultat provisoire après I.S	73 196	82 137	
dont plus-value de cession	(17)	(11 243)	
	73 179	70 894	

L'augmentation du résultat provisoire au 30 juin 1988, déduction faite des plus-values de cession et après dotation aux amortissements (+ 18 %), est de 3,2 % sur celui de 1987.

L'activité de la société a été satisfaisante, malgré un climat de concurrence très sévère pour les opérations de crédit-bail. Les engagements nouveaux de LOCINDUS s'élèvent au 26 octobre 1988 à 357 millions de francs, se décomposant comme suit :
- Crédit-bail .... 283 000 000 F
- Location simple .... 74 000 000 F

chiffre supérieur à celui de l'exercice 1987 (349 millions de francs).

Le résultat et le dividende de l'exercice 1988 devraient connaître une progression supérieure à l'inflation.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984

	4 nov.	10 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	139,2	138,9
Valeurs industrielles	146	144,6
Valeurs étrangères	118,1	116,8
Pétroles-Energie	128,2	127,7
Chimie	130,2	131,3
Métallurgie, mécanique	163,8	161,6
Electricité, électronique	163,7	160
Bâtiment et matériaux	132,5	131
Ind. de consommat. non alim.	141,4	147,1
Agro-alimentaire	159,5	159,9
Distribution	138,1	134
Transports, loisirs, services	159,8	158,1
Assurances	143,8	138,4
Crédit banque	138,8	140,1
Sicomi	95,9	97,5
Immobilier et foncier	87,7	93,2
Investissement et portefeuille	141,4	140,5
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	106,7	106,2
Emprunts d'Etat	107,2	106,3
Emprunts garantis et assimilés	105,2	104,7
Sociétés	105,1	106,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3410,4	3403
Valeurs étrangères	3933,4	3857,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	482,2	481,2
Valeurs étrangères	532,1	521,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	122,1	121,5
Emprunt d'Etat	121,1	120,1
Emprunts garantis et assimilés	122	121,5
Sociétés	122,4	122,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	397,1	395,8
Produits de base	251	252
Construction	421	414,2
Biens d'équipement	291,4	291
Biens de consom. durables	504,5	504,6
Biens de consom. non durables	538,9	546,7
Biens de consom. alimentaires	590,4	591,4
Services	368,9	364,9
Sociétés financières	481,1	474,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	408,3	404,1
Valeurs industrielles	388	389
BOURSES RÉGIONALES Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	278,9	

PARIS, 14 novembre ⬇

Accès de faiblesse

Le long week-end du 11 novembre semble avoir mis fin à la résistance de la place parisienne aux mauvaises nouvelles venant d'outre-Atlantique. Dès son ouverture, lundi, la Bourse a connu un accès de faiblesse allant jusqu'à perdre 1,72 % à l'ouverture. En fin de matinée, l'indicateur instantané tombait au-dessous de 2 %. Il se stabilisait ensuite revenant à 1,91 % vers 14 h 15. La vive baisse du dollar est pour beaucoup dans le repli enregistré par les valeurs françaises. La devise américaine avait déjà, vendredi, entraîné dans son sillage Wall Street, les investisseurs craignant une hausse des taux d'intérêt pour contenir la dégringolade du dollar. Dans ce climat incertain, les intervenants attendant mercredi la publication du déficit commercial américain de septembre, le calme était de mise. « Beaucoup jouent à se faire peur », affirmait un gérant de portefeuille soucieux comme nombre de ses collègues de dédramatiser la situation. Le recul en effet s'il était important lundi, s'est effectué dans de faibles volumes de transactions. A l'exception du CCF ou de Sligos, les échanges étaient peu nourris. Fichet-Bauche emmenait les baisses avec 3 150 pièces, suivis par Hutchinson (600 titres) et Gaz et Eaux (680 actions). Ce holding annonçait posséder 10,06 % d'Elysée Investissement, une société de portefeuille dont la direction a été réorganisée par ce nouvel actionnaire. Sur les quelque deux cents valeurs cotées sur le marché à règlement mensuel, seules six étaient en hausse (Talcs de Luzenac, BP-France, UIF, Bail Investissement, BIS et le titre participatif BNP). La Navigation Mixte, une des éternelles opéables de la Bourse vient de se protéger en renforçant son actionnariat. Le groupe L'Abeille possède 5,31 % de son capital. Le Crédit lyonnais, pour sa part, détient également 5 % de la Navigation mixte.

Preuve que l'inquiétude n'était pas si grande sur le marché, de nombreux boursiers ont abandonné un moment leur groupe de cotation pour suivre le tournage d'un film « les Grandes Familles » qui les a plongés dans les années 20. Le palais Brongniart s'est remis pendant quelques heures à vivre au temps de la « Belle Epoque »...

GRANDE-BRETAGNE

Une plus grande protection contre les OPA étrangères

Plus des deux tiers des chefs d'entreprise britanniques réclament une plus grande protection contre les offres de rachat émanant de compagnies étrangères, selon une enquête que va publier le patronat britannique CBI (Confederation of British Industry).

« Dans la perspective de 1992, le risque d'une vague d'OPA de l'étranger préoccupe fortement de nombreux membres du CBI », a déclaré M. John Banham, directeur général du CBI, en commentant cette étude : *« Si les OPA inamicales continuent à leur rythme actuel*, a-t-il ajouté, *le contrôle stratégique de la plupart des industries britanniques sera exercé d'ici à 1993 de l'extérieur de la Communauté. »*

Plus de la moitié des 250 chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête du CBI souhaitent voir intervenir la Commission des monopoles et des fusions britanniques à chaque fois que l'auteur d'une OPA inamicale est lui-même protégé d'une offre de rachat d'une compagnie étrangère. M. Banham a ajouté qu'il était plus difficile pour les compagnies britanniques de lancer des offres de rachat à l'étranger que pour des sociétés étrangères de procéder à des acquisitions en Grande-Bretagne. Le rachat de Rowntree par le groupe suisse Nestlé au printemps dernier avait, rappelle-t-on, provoqué une vive inquiétude dans les milieux économiques britanniques.

TOKYO, 14 novembre =

Record dans le calme

La Bourse a clôturé en légère hausse lundi, l'indice Nikkeï gagnant 35,33 yens (+ 0,11 %) à 28 520,90 yens. Il établissait ainsi un nouveau record au terme d'affaires modérément actives. Le volume des transactions est resté faible avec environ 550 millions de titres échangés. Les investisseurs ont été prudents à la suite de la forte chute du dollar, qui est tombé à son plus bas niveau depuis dix mois. Toutefois, selon les analystes, les achats de valeurs financières ont tiré la cote. Elles étaient recherchées à la suite de rumeurs de baisse des taux d'intérêt au Japon. Parmi les autres secteurs en hausse figuraient ceux du textile, des grands magasins et des sociétés de courtage. En revanche, les électriques lourdes, les automobiles, les papiers et les pâtes à papier étaient en baisse. La Nippon Credit Bank annonçait son intention prochaine de créer une firme de courtage mixte à New-York en association avec huit sociétés de courtage, pour opérer sur le marché financier américain.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours de 14 nov.
Akaï	582	548
Bridgestone	1 270	1 280
Canon	1 230	1 220
Fuji Bank	3 280	3 330
Honda Motors	1 840	1 810
Matsushita Electric	2 220	2 180
Mitsubishi Heavy	1 010	1 000
Sony Corp.	5 780	5 770
Toyota Motors	2 280	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Privatisation : les versements en espèces ne seront pas considérés comme des ventes de titres.** – Le ministère de l'économie et des finances a indiqué jeudi 10 novembre que les versements en espèces, correspondant à des fractions d'actions gratuites de sociétés privatisées, ne seront pas considérées par l'administration fiscale comme des ventes de titres. Selon le ministère, ces versements auraient pu avoir une incidence sur le régime des comptes d'épargne en actions (CEA). En effet, pour avoir droit à une déduction fiscale, le titulaire d'un CEA ne peut pas désinvestir. La loi de 1986 sur les privatisations a prévu que les souscripteurs qui gardent leurs titres pendant dix-huit mois se voient attribuer une action gratuite pour dix achetées. Le succès a été tel que dans certains cas il n'a pas été possible de servir dix titres aux souscripteurs. Ce fut le cas pour cinq des douze privatisées (Paribas, Sogénal, BTP, BIMP et Havas). Dans ces situations, plutôt que d'avoir des fractions d'actions, les petits porteurs se voient ou se verront attribuer des sommes en espèces.

● **OPA sur la société maritime Gotaas-Larsen.** – La société de services britannique des frères Barclay a lancé une OPA « amicale » de 670 millions de dollars (4 milliards de francs) sur Gotaas-Larsen, compagnie maritime basée aux Bermudes, apprend-on samedi 12 novembre auprès de Barclay. L'offre des frères Barclay a été acceptée par la direction de Gotaas-Larsen.

● **Sumitomo Bank coté à Paris dès le 16 novembre.** – Après Nippon Shinpan, une affaire de crédit japonaise cotée à Paris depuis le 9 novembre, un nouveau groupe nippon, la Banque Sumitomo, va être négocié à partir du mercredi 16 novembre à la Bourse. Cotées jusqu'à présent sur les seules places boursières japonaises, les 2,4 milliards d'actions qui composent le capital du second établissement financier japonais vont être mises sur le marché selon la procédure habituelle, par voie d'arbitrage. A la fin de l'été, une action Sumitomo valait à la Bourse de Tokyo 3 300 yens, soit 152 F environ.

● **Privatisation de la douzième banque allemande.** – Le Bundestag (chambre basse du Parlement ouest-allemand) a autorisé, jeudi 10 novembre, la transformation de la Deutsche Pfandbriefanstalt (Depfa) en société par actions (AG), ouvrant ainsi la voie à la privatisation du douzième établissement de crédit de RFA. L'Etat fédéral détient jusqu'à présent 68 % du capital social de la Depfa ; le reste étant possédé par les laender et certaines administrations locales.

● **Duménil Leblé se renforce en Suisse.** – Le groupe financier Duménil Leblé, présidé par M. Jacques Letertre, a acquis la Chemical Bank (Suisse). Cet établissement, qui a trois implantations en Suisse, a pour principale activité la gestion d'actifs (*le Monde* du 27 septembre). Il en gère plus de 1 milliard de francs suisses (4,2 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	250	....	La Commande Electro.	325	320
Arnault & Associés	....	517	Le gd livre du mois	....	303
Asystel	280	289	Loca Investissement	275	275
B.A.C.	350	350	Locamic	....	159
B. Demachy & Assoc.	587	577	Metallurg. Minière	124 70	124 70
B.I.C.M.	650	546	Métrologie Internat.	500	495
B.I.P.	....	735	Microservice	184 60	191 50
Boiron	428	420	M.M.B.M.	615	615
Bolloré Technologies	821	810	Molex	222 10	223
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	724
Câbles de Lyon	1459	1458	Olivetti-Logabax	....	210
Calberson	715	718	Om. Gest. Fin.	....	354
Cardif	855	850	P.F.A. S.A.	440	437
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	95
C.A.T.C.	138	137	Présence Assurance	415	410
C.D.M.E.	1188	1180	Publicat. Filipacchi	....	435 20
C. Equip. Elect.	360 50	356	Razel	765	765
C.E.G.I.D.	751	740	St-Gobain Emballage	....	1471
C.E.G.E.P.	....	220	St-Honoré Matignon	231	228
C.E.P.-Communication	1540	1540	S.C.G.P.M.	....	....
C.G.I. Informatique	920	908	Segin	420	415
Ciments d'Origny	570	547	Seine-Marne	480	472
C.N.I.M.	....	400	S.E.P.	....	355
Concept	251	250	S.E.P.R.	....	1365
Conforama	....	881	S.M.T.-Goupil	....	290
Creeks	485	480 50	Sodinforg	830	830
Dafsa	165	165	Supra	....	302
Dauphin	....	1070	TF 1	321	311
Devanlay	1060	....	Unilog	165	160
Deville	809	802	Union Financ. de Fr.	400	404
Duménil-Leblé	1050	1030	Valeurs de France	338	348
Editions Belfond	111	112			
Elysées Investiss.	25 50	25 50			
Finacor	211	211			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	240			
Guintoli	517	510			
I.C.C.	....	230 10			
IDIA	225	220			
I.G.F.	98	98			
IM2	197 80	182 20			
Int. Metal Service	....	472			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 10 novembre 1988

Nombre de contrats : 7 105

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	30	–	–	–
CGE	360	52	–	3,80	–
Elf-Aquitaine	320	35	–	1,60	–
Lafarge-Coppée	1 300	115	–	11,50	–
Michelin	164	21	29	1,50	5
Midi	1 500	145	–	24	–
Paribas	360	118	–	0,30	–
Peugeot	1 200	48	95	53	75
Saint-Gobain	560	22	40	–	–
Société générale	480	60,50	75	13	–
Thomson-CSF	200	10,50	19	8,40	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 nov. 1988
Nombre de contrats : 60 311.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,45	106,05	105,40
Précédent	106,45	106,10	105,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	0,65	1,32	0,27	1,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,97 F ⬇

La chute du dollar s'est nettement ralentie lundi 14 novembre. Sur l'ensemble des places, la devise américaine se stabilisait. A Tokyo, elle s'est reprise légèrement grâce à l'intervention de la Banque du Japon. Après être tombé à 122,55 yens à l'ouverture, le dollar revenait à 123 yens à la clôture. A Paris, il s'échangeait à 5,9775 F contre 6,0085 F à l'issue des échanges interbancaires jeudi 10 novembre et 6,0090 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	11 nov.	14 nov.
Dollar (en DM)	1,7395	1,7508
TOKYO	11 nov.	14 nov.
Dollar (en yens)	123,70	123

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (14 nov.) ...... 7 13/16-7 7/8 %
New-York (9 nov.) ...... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	10 nov.	11 nov.
Valeurs françaises	138,5	clos
Valeurs étrangères	115,7	clos
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	395,6	clos
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 491,13	clos
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	411,73	clos

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)
Industrielles 2 114,68 2 067,03

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)
Industrielles 1 478,18 1 461,2
Mines d'or 178,4 178,2
Fonds d'Etat 88,63 88,33

TOKYO

	11 nov.	14 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 489,57	28 520,90
Indice général	2 212,97	2 219,69

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou	UN MOIS dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS dép. –
$ E-U	5,9790	5,9820	– 37	– 22	– 110	– 85	– 240	– 168
$ can.	4,8717	4,8761	– 109	– 81	– 248	– 208	– 716	– 613
Yen (100)	4,8257	4,8320	+ 146	+ 174	+ 279	+ 316	+ 873	+ 966
DM	3,4166	3,4202	+ 98	+ 105	+ 163	+ 187	+ 523	+ 591
Florin	3,0296	3,0319	+ 63	+ 74	+ 129	+ 148	+ 403	+ 454
FB (100)	16,3884	16,3175	+ 66	+ 151	+ 156	+ 383	+ 673	+ 1053
FS	4,0715	4,0763	+ 131	+ 136	+ 251	+ 288	+ 783	+ 870
L (1 000)	4,5834	4,5892	– 147	– 108	– 315	– 261	– 788	– 686
£	10,7652	10,7766	– 359	– 321	– 753	– 685	– 2804	– 1827

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 7/8	9	8 7/8	9
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
Florin	5	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16
F.S.	3 1/2	4	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8	4	4 1/8
L (1 000)	11 1/4	11 3/4	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8
£	11 1/2	11 3/4	11 13/16	11 15/16	12	12 1/8	12 1/16	12 3/16
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 14 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3640	C.N.E. 3% ★	3651	3651	3640	– 0 30
1052	B.N.P. T.P.	1045	1046	1046	+ 0 10
1132	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1135	Créd. Lyon. T.P.	1079	1080	1080	+ 0 09
1362	Renault T.P.	1380	1377	1377	– 0 22
1620	Rhone-Poul. T.P.	1647	1647	1647	....
1255	St-Gobain T.P.	1280	1263	1263	– 1 33
1245	Thomson T.P.	1266	1265	1265	– 0 08
530	Accor	539	532	524	– 2 78
555	Air Liquide	557	542	546	– 1 97
2330	Alcatel ★	2530	2494	2486	– 1 78
1420	Als. Superm.	1500	....	....	....
320	A.L.S.P.I.	330 80	320	316	– 4 47
365	Alsthom ★	390	382	379 90	– 2 59
2140	Arjom. Prioux ★	2310	2280	2250	– 2 60
580	Aussedat-Rey ★	560	560	543	– 3 04
1090	Aux. Entrepr. ★	1090	1080	1058	– 2 94
650	Av. Dassault ★	650	658	642	– 1 23
415	BAFP ★	393	390	386	– 1 78
285	Bail-Equipem. ★	291 50	290	290 10	– 0 48
825	Bail Investiss.	850	859	858	+ 0 94
320	B.N.P. C.I. ★	305	300	297	– 2 62
460	Cie Bancaire ★	500	482 50	483	– 3 40
475	Bazar H.-V.	568	550	543	– 4 40
515	Béghin-Say ★	522	520	512	– 1 92
1120	Berger (Me)	905	865	855	– 5 62
820	Bic ★	835	806	805	– 3 59
2250	B.I.S.	2203	2201	2215	+ 0 54
2780	Bongrain S.A. ★	2800	2799	2799	– 0 04
630	Bouygues ★	587	585	577	– 1 70
67	B.P. France ★	65	66 50	66	+ 1 54
5680	B.S.N. ★	5750	5700	5660	– 1 57
600	Canal Plus	590	580	583	– 1 19
2330	Cap Gem. S. ★	2299	2300	2283 •	– 0 40
460	Carnaud ★	538	535	525	– 2 42
2710	Carrefour ★	2700	2680	2680	– 0 74
166	Casino	170	165	166 10	– 2 29
115	Casino A.D.P.	121	120	117 90	– 2 56
....	Castor. Dub. Inv.	859	850	850	– 1 05
1100	C.C.M.C.	1040	1040	1040	....
650	Cetelem	630	620	620	– 1 59
400	Cerus ★	397 80	388	388 50	– 2 34
1740	C.F.A.O. ★	1895	1835	1838	– 3 01
350	C.G.E.	408	392 20	394	– 2 86
1300	C.G.I.P. ★	1295	1265	1266	– 2 24
1220	Chargeurs S.A. ★	1250	1238	1230	– 1 60
1090	Ciments franç. ★	1128	1100	1088	– 3 55
475	Club Méditerr. ★	512	502	519	+ 1 37
186	Codetel ★	174 90	174	173	– 1 09
285	Colimeg	348	345 10	347 90	– 0 32
630	Coles ★	635	640	636	+ 0 16
215	Compt. Entrepr.	209	207 90	207 90	– 0 53
750	Compt. Mod. ★	780	765	780	....
780	Créd. Foncier ★	858	848	840	– 2 10
436	C. F. Internat. ★	464	453	453	– 2 37
140	C.C.F.	178	172	171	– 3 93
515	Cr. Lyon. (CI) ★	500	500	494 50	– 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
880	Crédit Nat. ★	901	895	896	– 0 55
625	CSEE (exSign.) ★	581	570	560	– 3 61
425	Crouzet ★	470	470	470	....
2840	Damart S.A. ★	3329	3300	3300	– 0 87
1720	De Dietrich	1580	1600	1560	– 1 27
198	Dév. R.d.C. (Li)	216	219 90	219 90	+ 1 81
440	D.M.C.	450	441	434	– 3 56
356	Drouot Assur. ★	365	357	357	– 2 19
2400	Docks France ★	2600	2565	2564	– 1 38
780	Dumez ★	734	730	720	– 1 91
1470	Eaux (Gén.)	1475	1451	1467	– 0 54
1630	Ecco ★	1705	1650	1640	– 3 81
875	Electrofinanc. ★	822	900	891	– 3 36
425	El. S. Dassault	424	420 50	420 50	– 0 83
335	Elf-Aquitaine	348 50	340	348	– 0 14
285	– (certific.) ★	300	298 10	298 10	– 0 63
930	Epeda-B-Faure ★	1225	1203	1218	– 0 57
2890	Essilor	3220	3120	3119	– 3 14
1690	Essilor Int. (DP)	1621	1620	1640	+ 1 17
275	Esso S.A.F. ★	276	273	273	– 1 09
1460	Eurafrance	1510	1490	1485	– 1 66
1340	Eurocom ★	1400	1379	1365	– 2 50
2200	Euromarché	2260	2229	2200	– 2 65
570	Europe n° 1 ★	625	611	602	– 3 68
36	Eurotunnel ★	41 45	40 15	40 45	– 2 41
1180	Exor ★	1200	1200	1180	– 1 67
1010	Facom	1158	1120	1107	– 4 40
965	Fichet-bauche	1074	1050	950	– 11 55
196	Finextel ★	203 10	203	202 10	– 0 49
152	Fives-Lille ★	162	160	157	– 3 09
1420	Fromageries Bel	1445	1440	1439	– 0 42
1120	Gal. Lafayette ★	1260	1260	1242	– 1 43
370	Gascogne	421	407	407	– 3 33
1500	Gaz et Eaux	1761	1720	1670	– 5 17
465	Géophysique ★	436 10	435	435	– 0 25
545	Gerland	538	530	530	– 1 49
3070	Groupe Cité ★	3175	3150	3160	– 0 47
705	GTM-Entrepose	799	795	793	– 0 75
710	Guyenne-Gas. ★	735	734	726	– 1 22
255	Hachette ★	280	268 50	271	– 3 21
686	Havas ★	738	720	712	– 3 52
560	Hénin (La)	579	565	563	– 2 76
1130	Hutchinson ★	1215	1200	1199	– 1 32
270	Imétal ★	275 50	274	265 40	– 3 67
305	Imm. Plaine-M.	326 50	330	325	– 0 46
370	Ingénico ★	380	378	374	– 1 58
4730	Inst. Mérieux	5360	5240	5210	– 2 82
535	Interbail ★	548	547	543	– 0 91
1140	Intertechnique	1320	1242	1268	– 3 94
980	J. Lefebvre	990	980	974	– 1 62
895	Labinal ★	908	880	880	– 3 08
1480	Lab. Bellon	1550	1560	1547	– 0 19
1380	Lafarge-Coppée	1386	1369	1367	– 1 37
1180	Lebon ★	1205	1200	1200	– 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3080	Legrand ★	3052	2990	2985	– 2 20
2400	Legrand (DP) ★	2429	2401	2390	– 1 61
950	Leroy-Somer ★	1014	998	983	– 3 06
2090	Lesieur	2080	2080	2050	– 1 44
690	Locabail Immob.	716	714	710	– 0 84
395	Locafrance ★	415	408 10	410	– 1 20
850	Locindus	855	860	851	– 0 47
355	Luchaire	329	319	329	....
3150	L.V.M.H. ★	3208	3140	3150	– 1 84
1490	Lyonn. Eaux ★	1515	1502	1500	– 0 99
58	Mais. Phénix	64 20	61	60 25	– 6 15
205	Majorette (Ly)	215 10	215	211	– 1 91
360	Mar. Wendel ★	380 50	379	370	– 2 76
198	Matra ★	209 60	205 10	204	– 2 67
3090	Merlin-Gerin ★	3264	3217	3219	– 1 38
177	Michelin	180 20	178	178	– 1 22
1630	Midi (Cie)	1626	1578	1621	– 0 31
177	Midland Bk SA ★	191	187	186	– 2 62
476	Min. Salsig. (Ma)	485	469	469 •	– 3 30
82	M.M. Penarroya	90 70	89	87 50	– 3 53
112	Moulinex	112 40	110	110 50	– 1 69
1230	Navig. Mixte ★	1244	1212	1215	– 2 33
129	Nord-Est ★	126	125	124 60	– 1 19
375	Nordon (Ny)	380	....	....	....
465	Nouvelles Gal.	609	600	605	– 0 66
770	Occid. (Gén.) ★	752	750	745	– 0 93
1370	Omn.F.Paris	1485	1472	1460	– 1 68
346	Olida-Caby ★	411 50	396	400	– 2 79
3630	Oréal (L')	3890	3750	3835	– 1 41
455	Paribas	470 50	460	457	– 2 87
415	Paris-Réesc. ★	424 80	428	424	– 0 19
1060	Pechelbronn ★	1150	1150	1150	....
415	Penhoet	382	387	375	– 1 83
1230	Pernod-Ricard ★	1230	1194	1228	– 0 16
1170	Peugeot S.A.	1181	1161	1166	– 1 27
565	Pollet ★	573	568	565	– 1 40
1090	Précabail Sic.	1149	1144	1136	– 1 13
725	Primagaz	715	690	690	– 3 50
600	Printemps ★	598	597	577	– 3 51
2140	Promodès	2590	2520	2530	– 2 32
565	Radiotechn. ★	685	686	668	– 2 48
63	Raff. D. Total ★	68	68	66 60	– 2 06
3110	Redoute (La) ★	3100	3100	3095	– 0 16
340	Robur Financière	328	328	328	....
1340	Roussel-Uclaf ★	1325	1320	1305	– 1 51
895	R.-Uclaf-CNI ★	868	860	850	– 2 07
3400	R. Impériale (Ly)	3355	3361	3351	– 0 12
165	Sade	772	....	....	....
1640	Sagem ★	1625	1625	1625	....
590	Saint-Gobain	555	550	549	– 1 08
1020	St-Louis ★	1078	1055	1055	– 2 13
1810	Salomon	2110	2000	1995	– 5 45
690	Salvepar	655	....	....	....
820	Sanofi ★	817	802	796	– 2 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	S.A.T. ★	838	810	820	– 2 15
255	Saul.-Chât. (B) ★	280 50	276	273 80	– 2 39
1040	Saupiquet (Na)	1000	1000	1000	....
490	Schneider ★	552	545	544	– 1 45
53	S.C.O.A.	52 20	52	51 20	– 1 92
670	S.C.R.E.G. ★	665	660	642	– 3 46
830	Seb ★	821	815	810	– 1 34
390	Sefimeg ★	438 50	425	427 50	– 2 51
1350	S.F.I.M.	1420	1428	1400	– 1 41
....	S.G.E.	179	175 50	174	– 2 79
690	Silic	748	748	739	– 1 20
460	Simco-U.P.H. ★	560	538	532	– 5
1060	Skis Rossignol	1244	1201	1215	– 2 33
900	Sligos ★	938	930	915	– 2 45
510	Société Générale	536	521	528	– 1 49
140	Sodecco	141	140 10	140 10	– 0 64
168	Sodero (Na)	170	169 50	169 50	– 0 29
2850	Sodexho ★	2949	2900	2920	– 0 98
112	Sogenal (Ny)	113	....	....	....
280	Sogerap	290	290	287	– 1 03
2150	Somm.-Allib. ★	2320	2290	2235	– 3 66
1170	Source Perrier ★	1276	1238	1250	– 1 96
675	Sovac ★	679	679	665	– 2 06
425	Spie-Batignol. ★	442 20	439	440	– 0 50
700	Strafor ★	794	770	765	– 3 65
305	Suez	332	322	324	– 2 41
390	Synthelabo ★	388	381	381	– 1 80
....	Talcs Luzenac ★	1201	1250	1212	+ 0 92
4400	Tél. Elect.	4250	....	....	....
184	Thomson-C.S.F.	202	197	198	– 1 98
315	Total (CFP) ★	321 50	318	313 10	– 2 61
72	– (certific.)	74 50	72 80	73	– 2 01
1020	T.R.T. ★	1125	1100	1100	– 2 22
370	U.F.B.-Locab. ★	390	387 50	377	– 3 33
825	U.I.C. ★	851	850	859	+ 0 94
500	U.I.F. ★	560	552	568	+ 1 43
800	U.I.S.	840	831	835	– 0 60
169	U.C.B. ★	170 20	169	171	+ 0 47
700	Unibail	711	705	700	– 1 55
605	Valéo ★	623	620	621	– 0 32
210	Vallourec ★	255	250	245 90	– 3 57
380	Via Banque	374	370 10	371	– 0 80
700	Elf-Gabon ★	665	665	670	+ 0 75
134	Amax Inc.	144	135 80	137 90 c	– 4 24
178	Amer. Express	163 20	161	161	– 1 35
168	Amer. Teleph.	172	170	170	– 1 16
91	Anglo Amer. C.	99	97 20	97 20	– 1 82
425	Amgold	435 50	440	440	+ 1 03
960	BASF (Akt)	936	916	920	– 1 71
1060	Bayer	1009	995	999	– 0 99
77	Buffelsfont.	82	....	....	....
183	Chase Manh.	173 50	170 80	170 90	– 1 50
103	Echo Bay Mines	94 80	93 80	93 80	– 1 05
73	De Beers	66 80	65 65	65 65	– 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	Deutsche Bank	1766	1753	1750	– 0 91
1020	Dresdner Bank	995	992	994	– 0 10
54	Driefontein Cal	55 80	54 60	54 80	– 1 79
510	Du Pont-Nem.	496 80	485	485	– 2 38
295	Eastman Kodak	277	270	270	– 2 53
29	East Rand	29 45	28 95	28 95	– 1 70
255	Electrolux	265 20	257 90	257 90	– 2 76
306	Ericsson	297	293 20	293 20	– 1 28
275	Exxon Corp.	269 90	258	258	– 4 41
320	Ford Motors	308 10	301 10	301 10	– 2 27
48	Freegold	51 50	52 50	52 50	+ 1 94
87	Gencor	91 60	92 10	92 10	+ 0 55
270	Gén. Elect.	264 50	265 20	265 20	+ 0 26
895	Gén. Belgique	890	870	870	– 2 90
470	Gen. Motors	501	488 50	488 50	– 2 50
133	Goldfields	132 90	129 60	132	– 0 68
60	GdMetropolitain	49 10	47 90	47 90	– 2 44
39	Harmony	39 60	39 90	39 90	+ 0 76
72	Hitachi	69 90	69 90	69 90	....
1050	Hoechst Akt.	1013	997	997	– 1 58
113	Imp. Chemical	110 10	110	110	– 0 09
750	IBM	725	702	702	– 3 17
320	ITT	306	297	297	– 2 94
193	Ito-Yokado	186 10	192 50	192 50	+ 3 44
305	Mac Donald's	279 50	275	275	– 1 61
115	Matsushita	104	106 50	106 50	+ 2 40
380	Merck	345 30	335	338	– 2 11
380	Minnesota M.	367	361	361	– 1 63
275	Mobil Corp.	268	260	260	– 2 99
220	Morgan J.P.	213 50	209	209	– 2 11
35600	Nestlé	36270	35630	35630	– 1 76
1390	Nixdorf	1380	1397	1399	+ 1 38
94	Norsk Hydro	92 20	92	92	– 0 22
125	Ofsil	129 80	130	129 80	+ 0 15
2100	Petrofina	2087	2071	2071	– 0 77
585	Philip Morris	561	547	547	– 2 50
90	Philips	95 70	94 80	94 80	– 0 94
83	Placer Dome	80 05	80 40	80	– 0 06
330	Quilmès	380	370	370	– 2 63
400	Randfontein	423	425	425	+ 0 47
690	Royal Dutch	674	666	666	– 1 19
48	Rio Tinto Zinc	48	47 90	47 90	– 0 21
39	Saat. & Saatchi	38 35	38 45	38 50	+ 0 39
45	St Helena Co	45 90	46	46	+ 0 22
210	Schlumberger	201	198 80	198 10	– 1 44
108	Shell transp.	105 10	103 50	103 50	– 1 52
1650	Siemens A.G.	1610	1600	1604	– 0 37
300	Sony	280 50	282 40	282 40	+ 0 68
48	Telefonica	48 40	47 60	47 55	– 1 76
198	T.D.K.	187	187 10	187 10	+ 0 05
48	Toshiba Corp.	47 80	47 70	47 70	– 0 21
350	Unilever	355	349	349	– 1 97
255	Unit. Techn.	240 80	233 80	233 80	– 2 83
420	Vaal Reefs	437 70	426	426	– 2 67
345	Volvo	338 20	331 60	331 60	– 1 96
184	West Deep	168 50	166	166	– 1 48
355	Xerox Corp.	351	335	335	– 4 56
186	Yamanouchi	176 80	183	183	+ 3 51
2 15	Zambia Corp.	2 27	2 25	2 24	– 1 32

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 80	4 219
9,80 % 78/93	102 95	3 356
10,80 % 79/94	108 10	2 101
13,25 % 80/90	104 73	5 953
13,80 % 81/99	100 87	11 462
16,20 % 82/90	108 53	13 544
16 % juin 82	110 97	6 926
14,60 % fév. 83	112 50	10 651
13,40 % déc. 83	119 25	12 045
12,20 % oct. 84	112 17	1 237
11 % fév. 85	113 20	8 025
10,26 % mars 86	107 65	6 943
ORT 12,75 % 83	1989	..
OAT 10 % 2000	106 85	4 695
OAT 9,80 % 1997	106 09	9 116
OAT 9,80 % 1996	105 40	7 738
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 05	3 437
CNB Paribas	103	3 437
CNB Suez	103	3 437
CNI janv. 82	103 05	3 437
PTT 11,20% 85	111 20	9 777
CFF 10,30% 86	105 25	7 573
CNE 11,50% 85	109	4 650
CNT 9% 86	100 20	4 904
CRH 10,90% déc. 85	109 35	8 677
C.N.C.A. T.P.	1048 80	104
Drouot Ass. Obl. conv.	2550	..
Métrologie I. 8% 8/7	....	8 300

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1885
A.G.F. (St Cent.)	....	617
Applic. Hydraul.	....	750
Arbel	498	498
Asserg	200	208
Avenir Publicité	820	810
Bain C. Monaco	325	338
Banque Hypoth. Eur.	370	370
Béghin-Say (C.I.)	361	358
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	243	243
Bénédictine	8200	8250
Bon-Marché	....	850
B.T.P.	....	119
Cdif	586	608 d
Cambodge	....	685
C.A.M.E.	142	140
Carbone-Lorraine	695	685
Case-Poclain	30 10	29
C.E.G.Frig.	....	541
Centen. Blanzy	....	1750
Centrest (Ny)	215	....
Cerabati	....	139
Champex (Ny)	161 50	....
C.I.C. (Financ. de)	....	169
C.I. Maritime	....	889
Citram (B)	2010	....
Clause	....	748
Cofradel (Ly)	1172	1178
Cogifi	....	365
Comiphos	....	347
Cie Industrielle	....	3045
Comp. Lyon-Alem.	....	447
Concorde (La)	....	780
C.M.P.	16 10	16 60
Créd. Gén. Ind.	530	521
Cr. Universel (Cie)	....	564
Créditel	....	147 90
Darblay S.A.	....	....
Degremont	243	233
Delalande S.A.	1480	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1810
Didot-Bottin	....	830
Eaux Bass. Vichy	....	1008
Eaux Vittel	2260	2250 d
E.C.I.A.	1500	1478
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	750	730
E.L.M. Leblanc	....	619
Emelli-Bretagne	....	329
Entrepôts Paris	....	480
Epargne (B)	4030	3990
Europ. Accumul.	....	80 10
Europe Soudre Indust.	130	130
Eternit	2520	2550
Finalens	224	223
FIPP	420	420
Frac	980	985
Foncière (Cie)	435	431
Fonc. Lyonnaise	448	441
Foncina	....	450
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	365
France I.A.R.D.	260	260
France (La)	6140	6100
From. Paul Renard	....	899
GAN	....	778
G.F.I.I.	306	307
Gaumont	840	840
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	400
Gds Moul. Paris	....	540
Groupe Victoire	744	740
G. Transp. Ind.	600	595
Haribo-Ricqlès-Zan	....	225
Immindvest	....	....
Immobail	394	394
Immobanque	....	686
Immob. Marseille	....	6500
Immofice	458	454
Invest. (Sté Cent.)	845	845
Jaeger	200	203 80
Lafitte-Bail	481	450
Lambert Frères	....	345
Lille-Bonnières	....	800
Loca-Expansion	....	257
Locafinancière	....	364
Locatel	....	570
Louis Vuitton	850.	647
Louvre (Sté)	2290	2300
Lucia	1360	1360
Machines Bull	....	82
Magasins Uniprix	191	177 80 o
Magnant S.A.	110 50	110 90
Maritime Part.	....	419
Métal Déployé	450	450
Mors	....	127 50
Navig. (Nat. de)	....	97
Nozal	303	291
Optorg	372	366
Oréal (L') C.I.	2200	2200
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	....	621
Paluel Marmont	....	630
Parfinance	203 80	201 20
Paribas-CIP	410	410
Paris France	240 50	240 50
Paris-Orléans	....	220
Parvesho	....	326
Patern. Réas. Dév.	1170	1185
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280	280
Piles Wonder	1358	1410
Piper-Heidsieck	2249	2052 o
P.L.M.	....	180
Porcher	....	500
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3653
Rhône-Poul. (c. Inv.)	442	439
Rochefortaise S.A.	....	890
Rochette-Cenpa	71 10	70
Rosario (Fin.)	730	750
Roudière	215	....
Rougier et Fils	106 50	152 d
Sacer	584	555
SAFAA	291 20	293
Safic-Alcan	909	900
SAFT	....	1650
Saga	....	227
Salins du Midi	499	495
Santa-Fé	149 50	....
Satam	....	85
Savoisienne (M)	244	....
SCAC	481	462
Senelle Maubeuge	....	420
S.E.P. (M)	161	159
Sicli	....	371
Sicosel	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	260 10	261 20
Siph (Plant. Hévéas)	....	....
Sofal financière	....	1960
Soficel	....	870
Soffo	600	600
Soficomi	....	708
S.O.F.I.P. (M)	156	175 50
Sofragi	1103	1125
Sopagri	174 50	170 10
Soudure Autog.	565	555
Sovabail	....	605
Suez (Fin. del-CIP)	232	232 10
Sumi	....	778
Taittinger	2899	2900
Testut-Aequitas	258	293 30 d
Tour Eiffel	....	363
Ufiner S.M.D.	....	710
Ugine A. Chat. Gueug.	....	....
U.A.P.	312	310
U.T.A.	2248	2210
Vicat	....	1750
Viniprix	....	1215
Virax	160	149 o
Waterman S.A.	....	660
Brass. du Maroc	132	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	630 o
Akzo	445	....
Alcan Alum.	178	180
Algemene Bank	125	127
American Brands	330	336
Am. Petrofina	410	....
Arbed	690	....
Asturienne Mines	180	....
Banco de Santander	346 10	345
Bco Pop Espanol	481	470
Banque Ottomane	2040	2100
B. Régl. Internat.	40500	40220
Br. Lambert	580	560
Canadian-Pacific	93 20	94
Chrysler corporation	158	150
CIR	27 30	....
Commerzbank	781	....
Dart. and Kraft	596	590
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	523	509
Gén. Belgique	690	670
Gevaert	1220	....
Glaxo	120	119
Goodyear	305	295
Grace and Co	164	161
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	382	380
I.C. Industries	205	195
Johannesburg	710	....
Kubota	43 85	44
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46 90	45
Minéral-Ressourc.	71	70 75 c
Noranda	110	110
Olivetti	26 10	25 90
Pakhoed Holding	260	255
Pfizer Inc.	337	330
Procter Gamble	486	483
Ricoh Cy Ltd	52	....
Rolinco	289	289
Robeco	282	282
Rodamco	470	462 20
Saipem	9 65	9 60
Sema Group	34	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	330	....
Steel Cy of Can.	95	97
Squibb	420	....
Tenneco	295 10	295 10
Thorn EMI	71	70 90
Toray indust. inc	39 10	39 50
Vieille Montagne	1860	1761
Wagons-Lits	1110	....
West Rand	8 30	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	185	181
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	275	....
Cogenbor	140	128 80 o
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	348 40	348 40
Gechot	64	62
Guy Degrenne	710	....
Hoogovens	170	....
Marin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	16	17 d
Nicolas	590	....
Particip. Perrier	350 60	355
Rémy et Associés	286	289
Rorento N.V.	183 90	182 50
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	525	526
Ufinex	390	....
Union Brasseries	136	....

SICAV (sélection) 10/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	913 66	881 38
Actifco	213 12	207 42
Actions France	478 21	460 93
Actions sélectionnées	571	550 38
Aedificandi	618 72	594 43
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1077 51	1051 23
A.G.F. 5000	589	574 63
A.G.F. ECU	1104 23	1083 30
A.G.F. Foncier	109 90	107 22
A.G.F. Interfonds	433 97	423 39
A.G.F. Invest.	114 63	112 03
A.G.F. OBLIG.	1097 78	1092 32
A.G.F. Sécurité	10672 73	10672 73
Agimo	611 33	596 42
Aleli	218 12	210 24
ALTO	186 75	181 93
Amni-Gan	5445 77	5198 83
America-Valor	662 32	646 17
Amplitude	560 36	544 04 ◆
Arbitrages court terme	5596 23	5580 65
Associc	1181 33	1181 33
Atout Futur	320 36	309 82
Aurecic	1396 67	1357 93
Avenir C.I.C.	104 55	101 50
Axa Europe	119 31	113 90 ◆
Axa Investissements	115 07	109 85 ◆
Axa Valeurs Fr.	106 53	101 70 ◆
Bred Associations	2657 57	2649 62
Capital Plus	1734 78	1734 78
Carden-Pierre	29 23	27 97
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5112 55	5104 89 ◆
Compteretraite	112 98	109 69 ◆
Convertimmo	363 07	349 11
Creditor	485 21	471 08
Drouot-France	733 83	700 55 ◆
Drouot-Investiss.	985 49	940 80 ◆
Drouot-Sécurité	254 37	242 84 ◆
Drouot-Sélection	142 63	136 16 ◆
Ecocic	1208 16	1190 31
Ecureuil Monétaire	30904 49	30904 49 ◆
Ecureuil Privatisations	366 59	355 91 ◆
Energie	228 57	219 16
Eparcic	2808 56	2808 56
Epercourt Sicav	4276 78	4266 11 ◆
Epargne Associations	25242 87	25205 06
Epargne-Capital	8319 30	8236 93
Epargne Court-Terme	505 71	505 71
Epargne Croissance	1473 41	1433 96
Epargne-Industr.	77 08	73 59
Epargne Inter	594 97	579 05
Epargne J	54784 05	54784 05
Epargne Long-Terme	180 03	176 21
Epargne Monde	1158 45	1125 50
Epargne Première	12007 17	11917 79
Epargne-Oblig.	199 74	194 39
Epargne-Quatre	1110 93	1081 20
Epargne-Unie	1220 68	1176 66
Epargne-Valeur	431 07	419 53
Eparoblig	1314 63	1312 01
Epsilon	1123 16	1112 04
Eurinvest Croissance	1222 14	1186 72
Eurinvest Rendement	1152 98	1100 30 ◆
Eurocic	9370 78	9232 31
Eurodyn	1085 70	1050
Euro-Gan	5500 14	5250 73
Euro-Mail	26 40	26 01
Finord Placement	61295 27	61295 27
Finord Valorisation	13913 48	13840 67
Fonsicav (div. par 10)	11109 90	11109 90 ◆
Foncival	260 57	252 37
France-Gan	6863 96	6652 71
France-Garantie	280 40	279 84
France-Investiss.	403 51	385 21
France-Obligations	457 07	452 54 ◆
Francic	412 33	400 32
Francic Pierre	104 02	100 98
Francic Régions	1047 73	1017 21
Fructi-Associations	28 01	28 01
Fructi-Epargne	28 27	27 58
Fructicapi	32 83	32 34
Fructicourt	110984 42	110984 42
Fructidor	244 28	240 67
Fructifrance	803 81	784 20
Fructirama	27 69	27 01
Fructivar	4328 32	4317 53
Fructi ECU	580 80	572 02
Fructi-Première	11266 23	11089 88
Futuroblig	1130 14	1092 98
Gestilion	59602 13	59463 50
Gestion Associations	151 28	147 93
H.L.M. Monétaire	10081 77	10081 77 ◆
Horizon	1131 28	1098 33 ◆
Interoblig.	12247 38	11776 33
Intersélect France	465 47	451 91
Invest. net	15302 98	15272 44
Invest. Obligataire	18723 55	18685 19
Japacic	190 70	185 15
Jeune épargne	240 65	237 09
Laffitte-Amérique	236 12	225 41
Laffitte Europe	256 39	244 76
Laffitte-Expansion	274 47	262 02
Laffitte-France	322 53	307 90
Laffitte-Immobilière	245 72	234 58
Laffitte-Japon	384 65	367 22
Laffitte-Oblig.	148 54	141 80
Laffitte–Rend.	210 08	200 55
Laffitte-Tokyo	345 47	329 80
Latitude	5161 37	5153 64 ◆
Lion-Associations	11819 52	11819 52
Lion-Institutionnels	23884 73	23804 97
Lionplus	763 69	756 13
Lion Trésor	2100 54	2079 74
Livret Bourse Investis.	470 83	457 12 ◆
Livret portefeuille	862 55	843 25 ◆
Méditerranée	172 36	164 56 ◆
Mondiale Investissem.	424 69	405 43
Monecic	5564 53	5564 53
Monedan	52585 02	52585 02
Mone.J.	56390 21	56390 21 ◆
Morgan court terme	14495 57	14495 57
Mutuelle Unie Sél.	151 82	144 94 ◆
Natio.-Epargne	14132 90	13992 97
Natio.-Epargne Trésor	6412 88	6400 08
Natio.-Court terme	217914	217914
Natio.-Inter.	1232 86	1199 86
Natio.-Obligations	564 40	549 29
Natio.-Patrimoine	1406 33	1368 69
Natio.-Placements	66942 73	66942 73
Natio.-Revenus	1062 79	1042 37
Natio.-Sécurité	11732 15	11732 15
Natio.-Valeurs	728 49	708 99
Nippon-Gan	6044 02	5769 95
Nord-Sud Développ.	1216 44	1214 01
Normatif	13504 42	13239 63
Obli Association	125 47	124 23
Oblicic Régions	1073 80	1057 93
Obligations Convert.	433 55	413 89
Oblig. toutes catég.	159 81	154 78
Oblifion	1129 44	1118 26
Oblisécurité	10029 46	10029 46 ◆
Optimavalor	210 07	204 95
Oraction	1230 67	1190 20
Orvalor	5790 75	5681 45
Paribas Croissance	594 21	588 99
Paribas Epargne	16255 19	16222 74
Paribas France	98 29	95 43
Paribas Obliemonde	1013 72	998 74
Paribas Opportunités	115 77	112 40
Paribas Patrimoine	525 76	504 33
Paribas Revenu	99 98	99 06
Pa...-Valor	1107 75	1106 64
Patrimoine Retraite	174 94	171 51
Pervalor	630 45	612 09
Phenix Placements	256 16	254 81
Pierre Investiss.	666 44	663 90
Placement A	999 05	999 05
Placement crt-terme	73346 66	73346 66
Placement J	56076 67	56076 67
Placement Premier	54637 11	54637 11
Plénitude	114	110 95 ◆
Première Obligations	10606 16	10594 41 ◆
Prévoyance Ecureuil	112 51	109 50 ◆
Priv'Association	22819 08	22819 08
Quartz	116 88	113 10
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	164 95	162 51
Revenus Trimestriels	5845 03	5589 14 ◆
Revenu Vert	1183 17	1165 66
St-Honoré Assoc.	14591 49	14518 90
St-Honoré Bio-aliment.	786 34	760 68
St-Honoré Pacifique	555 93	530 72
St-Honoré P.M.E.	478 54	466 84
St-Honoré Réel	11808 36	11761 33
St-Honoré Rendement	11983 28	11908 73
St-Honoré Services	509 15	489 56
St-Honoré Technol.	767 31	722 97
St-Honoré Valor	12369 49	12369 49
Sécuricic	5545 69	5540 05
Sécuri Taux	10860 53	10860 53
Sélection Croissance	525 49	510 18
Sicadan (Caeden BP)	724 69	713 88
Sicav-Associations	1439 51	1437 35
S.F.I. fr. et étr.	642 57	623 85 ◆
Sicav 5000	368 08	358 23
S.I.G.	783 67	747 79
Silvafrance	573 58	558 23
Sivam	418 84	405 68
Sivarente	213 89	211 77
Sivinter	426 64	415 22
S.N.I.	1165	1131 07
Sogeparges	352 22	339 48
Sogenor	1016 13	970 05
Sogiter	1322 84	1282 57
Soleil Investissement	495 99	473 50
Stratégie Actions	1108 14	1065 52
Stratégie Rendement	1140 84	1104 83
Technocic	1115 30	1082 82
Techno-Gan	6055 40	5780 81
Transcontinents	84 18	82 53
Tolion	5348 47	5296 51
U.A.P. Investiss.	412 01	397 12
U.A.P. moyen terme	107 17	103 30
Uni-Associations	118 14	118 14 ◆
Unifrance	502 95	484 77
Unifoncier	1249 24	1204 09
Uni-Garantie	1395 62	1358 33
Uni-Régions	2839 38	2736 76
Univente	2366 98	2289 15
Univer	199 34	199 34 ◆
Univers-Actions	1122 09	1085 19
Univers-Obligations	1625 86	1572 40
Valorem	520 43	507 74
Valorg	1617 50	1615 88
Valréal	41427 42	41406 72
Vasken	23554 91	23531 36

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 009	5 977	5 700	6 200
ECU	7 079	7 077	....	....
Allemagne (100 DM)	341 700	341 690	331	351
Belgique (100 F)	16 298	16 302	15 600	16 850
Pays Bas (100 fl.)	303 030	302 950	293	313
Danemark (100 krd)	88 580	88 440	85	92
Norvège (100 k)	91 290	90 560	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 797	10 777	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 140	4 129	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 585	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 500	406 990	....	....
Suède (100 krs)	98 220	96 175	94 500	102
Autriche (100 sch)	48 600	48 585	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 182	5 182	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 115	4 100	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 909	4 866	4 730	5 150
Japon (100 yens)	4 846	4 830	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	81900	81100
Or fin (en lingot)	82000	81200
Pièce française (20 fr)	484	480
Pièce française (10 fr)	393	.....
Pièce suisse (20 fr)	509	501
Pièce latine (20 fr)	476	469
Souverain	595	592
Pièce de 20 dollars	2805	2760
Pièce de 10 dollars	1440	1400
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3015
Pièce de 10 florins	492	482
Or Londres	422 25	420 65
Or Zurich	420	419 50
Or Hongkong	422 55	421 65
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 La réunion du CNP à Alger.
5 Le premier ministre algérien veut « un partage équitable de l'austérité ».
6 Les suites de l'adhésion de l'Espagne à l'Union de l'Europe occidentale.
7 URSS : le débat sur la réforme de la Constitution.

POLITIQUE

8 La convention nationale du PS.
10 La préparation des élections municipales et les conflits sociaux.
12 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale : les DOM-TOM.

SOCIÉTÉ

14 La proposition de Mgr Gaillot sur l'ordination d'hommes mariés sème le trouble dans l'épiscopat français.
22 Le programme spatial soviétique.
16-17 Sports : un entretien avec John McEnroe.

CULTURE

18 Musique : Hélène Delavault vampe la Révolution.
– Rencontre avec Charlélie Couture.
19 Cinéma : *Aux frontières de l'aube*, de Kathryn Bigelow.
– COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

27 L'agitation persiste dans les postes.
28 Le rapport Bloch-Lainé sur le financement du logement.
29 Le dollar sous haute surveillance.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Campus 22
Carnet 22
Loto, Loto sportif 21
Météorologie 21
Mots croisés 21
Radio-Télévision 21
Spectacles 20

TÉLÉMATIQUE

● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ... BOURSE
● *Le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
● *L'actualité en direct 24 h sur 24* ..... FLASH
36-15 tapez LEMONDE
● *Tous les résultats du référendum* ..... VOT
36-15 tapez LM

Les prix littéraires

Goncourt : Erik Orsenna, pour « l'Exposition coloniale »

Le prix Goncourt 1988 a été décerné lundi 14 novembre à Erik Orsenna pour *l'Exposition coloniale* (Le Seuil). La décision a été prise au sixième tour de scrutin par cinq voix contre quatre à Bernard-Henri Lévy pour *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset) et une à François-Olivier Rousseau pour *la Gare de Wannsee* (Grasset).

Triomphe du roman à la française

Ainsi, les Goncourt ont couronné le roman qui, de l'avis général, dominait cette rentrée. Les bruits divers qui faisaient état de pressions plus fortes que d'habitude sont démentis et dépassés. Le public va enfin découvrir le moins « médiatisé » des concurrents, et ce triomphe des considérations proprement littéraires rehausse encore la décision.

Erik Orsenna, c'est vrai, n'a pas encombré les médias. De son vrai nom Erik Arnoult, le lauréat des Goncourt a quarante et un ans. Il a été professeur d'économie jusqu'en 1981. Il est entré au cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, puis à l'Elysée, comme conseiller culturel du président, pendant trois ans. Il est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1985. Il est spécialiste des relations économiques internationales.

L'Exposition coloniale profite de cette expérience. C'est l'histoire cocasse du caoutchouc dans le monde, des années 1890 aux années 1950. On y voit comment les pays riches ont pillé l'hévéa ici, comment ils l'ont acclimaté ailleurs, pour mettre sur pneus leur folie de la bagnole, de la vitesse, de la bougeotte ; de la guerre-éclair, aussi. Comme son titre l'indique, le roman est d'abord celui d'un autre délire qui a marqué le siècle : bâtir un empire outre-mer, l'administrer, le justifier, et... le perdre.

Un vrai bonheur

Mais l'histoire collective et l'évolution des mentalités ne sont pas évoquées pour elles-mêmes. Elles découlent d'une chronique familiale où jaillissent en permanence l'amour, la tendresse, la fantaisie, l'appétit de vivre, une douceur joyeuse.

Le héros déborde de générosité et d'originalité dans sa façon d'accompagner l'épopée du pneu entre les deux guerres, d'aimer sa grand-mère, son père-enfant, deux sœurs à l'image des années folles, et une belle-famille encore plus fantasque que la sienne.

Erik Orsenna avait fait des débuts prometteurs dans la chronique historico-familiale avec *Loyola's blues* (1974), *la Vie comme à Lausanne* (prix Nimier 1978), et *Une comédie française* (1980). Pendant sept ans, il a travaillé sans tapage à démontrer que le roman comique à la française, qui va de Scarron à Giraudoux, Aymé et Queneau, supportait la longue distance. Pari gagné. On rit, on sourit, on s'émeut, on tombe sous le charme, à chacune de ces 500 pages menées tambour battant.

« *Un petit chef-d'œuvre* », « *un vrai bonheur* », ai-je écrit dans *le Monde* du 23 septembre 1988. A cette joie s'ajoute aujourd'hui celle que les Goncourt aient fait le bon choix ; pour nous, pour eux.

B. P.-D.

Renaudot : René Depestre pour « Hadriana dans tous mes rêves »

Le prix Renaudot a été attribué à René Depestre pour *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard), au deuxième tour, par 5 voix contre 4 à François-Olivier Rousseau (*La Gare de Wannsee*, Grasset).

Les mythes d'Haïti

« *Hadriana dans tous mes rêves*, écrivait Tahar Ben Jelloun (« le Monde des livres » du 17 juin), *est l'histoire d'une femme, Hadriana, et d'une ville, Jacmel. Ville natale de René Depestre. Jacmel est aujourd'hui un lieu dévasté. Elle survit misérablement, avec ses mythes et ses fantômes* » (*le Monde* du 28 juin). De ces mythes et de ces fantômes, Depestre a fait la matière d'un roman luxuriant dans lequel la magie et « *le réel merveilleux haïtien* » entrent « *en éruption* ».

Roman d'amour et de rêve, roman d'une île qui, toujours selon T. Ben Jelloun, est « *une source inépuisable de légendes et de mythes qui disent les blessures de ce pays, première république indépendante des Antilles* ».

Né en 1926 en Haïti, René Depestre a toujours été un opposant résolu au régime de Duvalier. Au cours de ses études universitaires à Paris, après la guerre, il rencontre les surréalistes et des poètes comme Cendrars, Guillevic, Claude Roy... Militant actif de la décolonisation, il fait, à partir de 1959, de nombreux séjours dans les pays de l'Est, en URSS, au Vietnam et en Chine où il rencontre Mao Tsé-Toung. Installé à Cuba de 1962 à 1978, il exerce des responsabilités culturelles. Ses critiques à l'égard du régime castriste le contraignent à s'éloigner. Il termine sa carrière à Paris, au secrétariat de l'UNESCO, où il reste jusqu'en 1986. « *Je ne regrette rien, j'avance* », affirmera-t-il.

Auteur de plusieurs livres de poèmes, il a obtenu, en 1986, la Bourse Goncourt de la nouvelle avec *Alléluia pour une femme-jardin* (Gallimard et Folio).

P. Ke.

Chauffards...

Dimanche 13 novembre. La nuit est tombée. Sur une bretelle de l'autoroute A-4, près de Quincy-Voisins (Seine-et-Marne), une fillette de douze ans, Gaëlle Gombert, marche, en vain, en quête de secours. Son père, le docteur Didier Gombert, ses deux sœurs, Amélie et Marion, six et trois ans, ont été éjectés avec elle du véhicule de M. Gombert et sont grièvement blessés (le docteur Gombert devait décéder la nuit même). Une voiture passe, heurte l'enfant, qui est tuée, et disparaît. D'autres suivront, dont les conducteurs passeront aussi leur chemin, certains touchant même le corps sans vie. Finalement, il faudra que les deux sœurs de Gaëlle Gombert, à force de cris et de gestes, retiennent l'attention de chauffeurs plus scrupuleux.

Vendredi 11 novembre. Entre Passy et Chedde (Haute-Savoie), Gérard Atzori — 2,9 grammes d'alcool dans le sang révélera l'examen, — roule dans la nuit. Il voit trop tard un groupe de quatre adolescents qui marchent sur la route. L'un d'eux est tué, un autre grièvement blessé. Gérard Atzori a continué sa route. Ce sont les deux rescapés qui ont permis de le retrouver. Il est écroué à Bonneville, inculpé d'homicide involontaire, délit de fuite, non-assistance à personne en danger et conduite en état d'ivresse.

Près de Colmar, dimanche 13 novembre, un autre chauffeur, fonctionnaire à Schiltigheim (Bas-Rhin), roulant à vive allure, a heurté en le dépassant un autre véhicule, qui, déséquilibré, tomba en contrebas sur une voie ferrée : cinq blessés, dont deux dans un état grave. Le responsable du drame a été retrouvé cinq heures plus tard. Il s'était pendu.

EN BREF

● **ITALIE : les syndicats mobilisent pour la justice fiscale.** — Deux cent mille Italiens ont participé, samedi 12 novembre à Rome, à une « Marche des honnêtes » pour réclamer une réforme radicale de la fiscalité et des sanctions contre la fraude généralisée. Cette manifestation avait été organisée par les trois principales confédérations syndicales italiennes, qui réclament la diminution, dès l'année prochaine, des impôts des salariés et des retraités, et menacent d'organiser une grève générale si leurs revendications ne sont pas entendues. On estime qu'environ la moitié des revenus échappent, en Italie, à l'imposition grâce à la fraude ou à certains privilèges. Quatre travailleurs indépendants sur dix ne déclarent pas leurs gains. (*Reuter.*)

● **BULGARIE : deux militants des droits de l'homme expulsés.** — Deux dissidents bulgares, membres de l'Association indépendante pour la défense des droits de l'homme, un mouvement d'opposition fondé en janvier dernier, sont arrivés vendredi 11 novembre à Vienne après avoir été expulsés de leur pays. Mme Ekaterina Markova, une enseignante de quarante ans, accompagnée de ses deux enfants, et le docteur Christo Svatovski ont été « *invités à quitter le pays* » après avoir obtenu une « *autorisation de sortie de cinq ans* », a indiqué à Vienne M. Edouard Guenov, expulsé le 19 octobre dernier dans les mêmes conditions. — (*AFP.*)

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : Dix-sept opposants arrêtés récemment sont toujours détenus.** — Dix-sept au moins des opposants arrêtés entre mercredi 9 et samedi 12 novembre, afin d'empêcher la tenue d'un symposium historique international indépendant, « Tchécoslovaquie 88 » (*le Monde* daté 13-14 novembre), étaient toujours détenus dimanche après-midi, selon leur entourage. Quarante personnes avaient été interpellées à cette occasion. — (*AFP, Reuter.*)

A nos abonnés

La distribution du *Monde* à nos abonnés a été particulièrement perturbée par les mouvements de grève dans les PTT. Nous tiendrons compte de cette situation au moment où leur abonnement viendra à échéance.

POLOGNE

Impasse politique et grèves de la faim

Le président de Solidarité, M. Lech Walesa, a déclaré dimanche 13 novembre, à Gdansk, que la détérioration du climat politique en Pologne rendait à présent impossibles des pourparlers avec le pouvoir.

M. Walesa a ajouté qu'il avait répondu à une lettre de trois pages que lui avait adressée la semaine dernière le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, pour lui proposer une nouvelle rencontre.

Dans sa lettre, le général Kiszczak a déploré que de nombreux grévistes du mois d'août n'aient pas retrouvé leur travail — leur réintégration avait été promise par le pouvoir à Solidarité et à l'Eglise, — mais a affirmé que cette décision relevait en dernier ressort des chefs d'entreprise.

Par ailleurs, quatre-vingt-cinq personnes poursuivaient dimanche une grève de la faim au presbytère de la cathédrale de Katowice, en Silésie. Entamé vendredi soir, ce mouvement vise à obtenir la libération des manifestants interpellés, le 11 novembre, et la réintégration de cent vingt mineurs licenciés pour fait de grève. — (*UPI, AFP.*)

Sur le vif

Y a encore des trucs qui marchent

Ah la la ! Ce que vous pouvez être tatillons, gronchons. Toujours à rouscailler, à maugréer : C'est plus possible, ces grèves ! Ras-le-bol ! Pas de journaux, pas de courrier, pas d'avions, pas de bus en province, pas de train en banlieue, pas d'instits, pas de sécu. Et nos pensions, quand c'est qu'on va les toucher ? Et nos indemnes, qui c'est qui va les payer ? Il n'y a même plus de bateau pour aller en Corse, et on donne plus de notes dans les écoles. Alors, où on va, là ?

A l'église. Elles ont pas fermé. Ils seront ravis de vous recevoir, les curés. Ils vous accueilleront très gentiment. La main tendue, évidemment. Ils font la quête à la télé. Le denier du culte. Normal, ils ont plus un client. En revanche, ils sont pleins d'anathèmes. Contre la pilule et contre la campagne de pub pour les préservatifs. Là, ils ont raison. Moi, rien que d'y penser, j'en frémis d'horreur. C'est vraiment une incitation intolérable à la débauche. Sur ce chapitre-là, celui du SIDA, il n'y a qu'une attitude digne d'un être civilisé à l'aube du troisième millénaire : mieux vaut mourir que prévenir.

A la perception. Elles sont ouvertes. Grandes ouvertes. Et elles vous attendent de pied ferme. D'ailleurs, c'est comme ça que vous irez leur refiler vos impôts locaux : à pied. Vu que le cachet de la poste, là, en ce moment, ils s'en tamponnent.

Au passage, vous aurez tout loisir de faire un brin de causette avec les contractuelles. Elles bossent, elles. C'est pas comme les flics de Gand, Anvers, Bruxelles et Amsterdam. Eux, ils ont croisé les bras et écarté les jambes. Ils troublent l'ordre public en défilant à poil. Et en cessant de verbaliser. Ça, c'est une riche idée. Bravo, les mecs !

Et, à part ça, qu'est-ce qui marche encore dans ce pays ?

Ben, il y a moi. Mais pas pour longtemps. J'ai déposé un préavis de grève. Je l'ai dit, ce matin, à mes chefs. Je leur ai balancé : j'en ai marre d'être mise au coin. Vous avez quarante-huit heures pour revaloriser ma crotte. Sinon, je vous préviens, ça risque de sentir mauvais rue des Italiens.

CLAUDE SARRAUTE.

Selon le mensuel « 50 millions de consommateurs »

Un préservatif sur trois ne serait pas efficace contre le SIDA

Le prochain numéro du mensuel *50 millions de consommateurs* (décembre 1988) publie un essai comparatif des préservatifs commercialisés en France. Selon cette étude, plus d'un préservatif sur deux est de mauvaise qualité et plus d'un sur trois ne serait pas efficace pour empêcher le contamination par le virus du SIDA. La publication de cette étude coïncide avec le prochain lancement de la campagne nationale du ministère de la santé, incitant à l'utilisation des préservatifs masculins.

L'étude de *50 millions de consommateurs* a porté sur quarante et une marques de préservatifs achetés sur différents points de vente en janvier 1988 (1). Quelles que soient les formes et les fantaisies proposées à la clientèle (dimensions, couleurs, parfums, etc.), tous ces préservatifs sont, comme l'exige la norme française, en « *latex naturel vulcanisé* ». Si les dimensions sont respectées, aucune norme n'est requise pour l'épaisseur. « *Tous les mensonges sont permis* », explique la revue. *La marque « London » par exemple, s'autodécerne une mention* « ultrafin », *alors que ce préservatif est le plus épais de tous. Hyperbolique, « Manix » se présente comme* « le plus fin du monde », *alors que « Manix infini », lui aussi* le plus fin du monde »... *est... encore plus mince.* »

Les enquêteurs de *50 millions de consommateurs* ont mis en évidence quatre cas de contamination des préservatifs par des microbes ou des moisissures. « *Quant à l'étiquetage, il est plus que lacunaire. Adresses incomplètes, indications floues, absence d'instructions de stockage, de date de péremption, de numéro de lot : les infractions à la norme sont multiples. Un quart des produits omettent de délivrer un quelconque mode d'emploi, comme* « Pharmatex » *qui indique simplement avec la candeur d'un La Palisse :* « S'utilise comme un préservatif ordinaire. » *Quand on sait qu'une erreur de manipulation peut suffire à une fuite ou un déchirement du latex, cet oubli des notices explicatives est inadmissible...* »

Les problèmes les plus graves sont mis en évidence à partir des tests de résistance mécanique prévus par la norme NF. Le premier essai consiste à gonfler les préservatifs avec de l'air, et à mesurer le volume moyen de pression au moment de leur éclatement. Pour chaque marque, la revue explique avoir effectué ce test sur cinquante échantillons. Conclusion : « *Seuls dix produits ont été jugés satisfaisants pour l'ensemble de ces essais, tous les autres étant insuffisants ou mauvais.* » Le deuxième, test est celui de « *la résistance à la traction et l'allongement* ». Il n'est préconisé que par la norme internationale. Sur chaque préservatif, un carré de latex est découpé puis tiré pour être allongé jusqu'à la rupture. « *Le bilan au total, n'est pas plus rassurant*, affirme la revue. *Vingt-huit préservatifs sur quarante et un testés flanchent parfois, en deçà des seuils fixés par l'Institut national de la consommation.* »

Le troisième et dernier test est le plus important, puisqu'il cherche à mesurer « l'imperméabilité, des préservatifs à partir d'une mesure de conductivité. Le préservatif est ainsi rempli d'une solution saline qui conduit l'électricité, puis plongé dans un bain de la même solution. Si le courant électrique ne passe pas, le préservatif est jugé étanche. Au terme de cette analyse, un ou plusieurs échantillons de quatorze des quarante et une marques étudiées ont ainsi été jugés poreux, certaines marques (Savah et PH Conseil) allant jusqu'à cinq échantillons poreux sur cent.

Porosité et contagiosité

Les résultats de cette étude viennent confirmer les craintes exprimées depuis quelque temps en France comme aux Etats-Unis sur la véritable protection que seraient en mesure de fournir les préservatifs masculins vis-à-vis de la contamination par le virus du SIDA lors de rapports sexuels. La présence de porosités soulève en effet de sérieuses questions. Elle ne permet toutefois pas de conclure que les préservatifs seraient dans tous les cas une méthode préventive inefficace et à rejeter. Bien au contraire ; d'autant que rien, en fait, ne permet de conclure formellement que la porosité est synonyme de contagiosité.

« *En l'état actuel des données, on pense qu'il existe fort peu de virus libres dans le plasma séminal*, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *Lorsqu'il est présent dans le sperme, le virus est véhiculé par des cellules. Ces cellules ne peuvent pas passer à travers les pores, lorsqu'ils existent, du préservatif. Le plus important demeure l'utilisation du préservatif dans toutes les situations à risque et le respect absolu des règles précises de son utilisation.* »

« *Le problème soulevé par cette étude est celui de la définition de la norme* », explique pour sa part le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), auteur du récent rapport qui a servi de base au plan anti-SIDA du gouvernement. « *On ne sait nullement aujourd'hui si le non-respect de la norme peut ou non représenter un risque de contamination. Cette ignorance sur un problème qui concerne des centaines de millions de personnes à travers le monde illustre l'importance qu'il faut au plus vite accorder à ce type de recherche appliquée.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Le dossier technique de l'essai comparatif de *50 millions de consommateurs* a été réalisé par M. Christian de Thuin. Les meilleurs produits testés sont les marques *Olla lubrifié* et *Prophytex*.

Le numéro du « Monde » daté 13/14 novembre 1988 a été tiré à 503 260 exemplaires

A C D E F G H

Sup de Co Marseille

OPA* SUR L'INTERNATIONAL

*Offre Publique d'Achat

DES RAIDERS RECHERCHES

L'ouverture privilégiée de l'ESC Marseille aux affaires internationales — un nouveau noyau dur : l'EIA, 30 OPE avec les universités du monde entier — est renforcée par une filière de spécialisation Commerce International qui permet aux élèves de troisième année d'affiner leur profil d'euromanager. Mais l'international n'est pas leur seule tasse de thé, six autres filières, Finance - Contrôle de Gestion, Marketing - Communication, Marketing - Vente, Audit - Expertise, Création-Reprise d'entreprises, Management international composé, permettent aux élèves de cultiver le profil tant recherché par les entreprises du "T" renversé "bon partout, excellent dans un domaine".

Marketing Méditerranée - BME

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE
ECOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES DE MARSEILLE LUMINY
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE